

SPIII N° 19

SÉRIE PÉDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN

JEAN-MARIE PIERRET

**Phonétique historique
du français**
et
Notions de phonétique générale
Nouvelle édition



PEETERS
LOUVAIN-LA-NEUVE
1994

Jean-Marie PIERRET

Phonétique historique du français et Notions de phonétique générale.

Nouvelle édition, Louvain-la-Neuve, Peeters (SPILL 19), 1994, XIII + 247 pages; 4 pages hors-texte.

Nouvelle édition, entièrement revue, d'un manuel destiné aux étudiants et aux lecteurs cultivés désireux de s'initier à la phonétique et à l'histoire de la prononciation du français, cet ouvrage contient deux grandes parties: une initiation à la phonétique générale et un panorama de la phonétique historique du français.

Les notions de phonétique générale se basent surtout sur l'observation du français contemporain. Elles ont pour but de faire prendre conscience au lecteur francophone, habitué à accorder une attention particulière à la forme écrite des messages, que toute langue est d'abord un phénomène oral. Un bref aperçu de phonétique acoustique est suivi d'une longue description des mécanismes articulatoires mis en œuvre pour la production des sons qui composent les langues et des modifications que subissent ces sons lorsqu'ils sont insérés dans la chaîne parlée.

Si la forme écrite des messages des locuteurs francophones est presque toujours unique, il en va tout autrement de leur forme orale et les mêmes énoncés se trouvent réalisés dans des prononciations bien différentes dans les diverses régions de la francophonie. Dès lors se pose un problème de norme: quelle prononciation recommander ou admettre? C'est à la phonétique normative (ou orthoépique) qu'il revient de répondre à cette question et de proposer des conseils portant sur des points plus particuliers, comme la prononciation des noms propres, la liaison ou l'élision du «e muet». L'exposé de cette partie normative est spécialement attentive aux principales caractéristiques du français de Wallonie et de Bruxelles.

Les graphies du français, souvent fort complexes, gardent le témoignage de prononciations anciennes et montrent que les sons évoluent. Ainsi les voyelles contenues dans *beau, fleur, main, sœur* ... étaient autrefois des sons complexes; la liaison en *t* que l'on fait après l'adjectif *grand* rappelle qu'au moyen âge, la consonne finale cet adjectif était une sourde (*grant*). La phonétique historique (une des premières disciplines élaborées par la linguistique scientifique) a établi que ces évolutions ne se sont pas faites de manière aléatoire. La dernière partie du manuel décrit ces évolutions, du latin au français, et montre comment s'est constitué le phonétisme du français contemporain. Elle insiste particulièrement sur les traits qui distinguent le français des autres langues romanes et, çà et là, elle relève les phénomènes qui sont responsables de la différenciation des dialectes de la Wallonie.

L'ouvrage est enrichi de nombreuses illustrations qui rendent les exposés plus concrets et il se termine par trois index: un index analytique contenant tous les termes techniques utilisés, un index des étymons et un index des mots français cités dans la partie historique.

Prix: 920 FB.
ISSN 0779-1658
ISBN 90-6831-608-7

Tableau chronologique

Quelques points de repère importants

L.V. → ± 500	<ul style="list-style-type: none"> • synopes des pénultièmes atones (les premières au contact de [l] et de [r]) et des intertoniques. • diphthongaison romane : [ε] et [ɔ]. 	<ul style="list-style-type: none"> • palatalisation : consonne + [j] ; [k] et [g] + e, i, [kl], [gl], [g], etc. • sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques (après les synopes). • spirantisation : [b] > [β], dès le 1^{er} s. après J.-C. ; plus tard, [g] intervocalique et [k] et [g] devant consonne.
G.R. → ± 850	<ul style="list-style-type: none"> • diphthongaison : [e], [o] (VI^e s. ?) ; [a] (VI^e-VII^e s. ?). • chute des voyelles finales autres que [a] (qui devient [ə]). • [u:] > [y]. 	<ul style="list-style-type: none"> • palatalisation de [k] + a > [tʃ] et de [g] + a > [dʒ]. • spirantisation (suite) : [d] > [ð] et [β]² > [v]. • assourdissement des consonnes sonores devenues finales ou entrant en contact avec une sourde
F.A. → ± 1100	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} nasalisation : [a], [e] (XI^e s.). 	<ul style="list-style-type: none"> • disparition des interdentes [θ] et [ð]. • début de la vocalisation de [ʔ] vélaire.
A.F. → ± 1300	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e nasalisation : [o] (XII^e s.). • les diphthongues deviennent ascendantes (vers 1200). • 3^e nasalisation : [i] > [ĩ] (XIII^e s.). 	<ul style="list-style-type: none"> • réduction des affriquées [ts], [dʒ], [tʃ] et [dʒ] (vers 1200).
M.F. → ± 1600	<ul style="list-style-type: none"> • 3^e nasalisation : [y] (XIV^e s.). • dénasalisation lorsque la consonne nasale est suivie d'une voyelle. • [ə] commence à devenir caduc. 	<ul style="list-style-type: none"> • disparition des dernières consonnes finales ; de [r] dans les polysyllabes... • amuïssement des consonnes nasales finales de syllabe derrière voyelles nasalisées.
F.M.	<ul style="list-style-type: none"> • naissance de l'opposition : /a/ ~ /ɑ/ 	<ul style="list-style-type: none"> • [r] > [ʀ]. • [ʎ] > [j].

600-1200 :
affaiblissement des implosives (sauf nasales) ; réduction des géminées ; [s] + cons. > - (fin XII^e s.).

Les principales prononciations consonantiques*

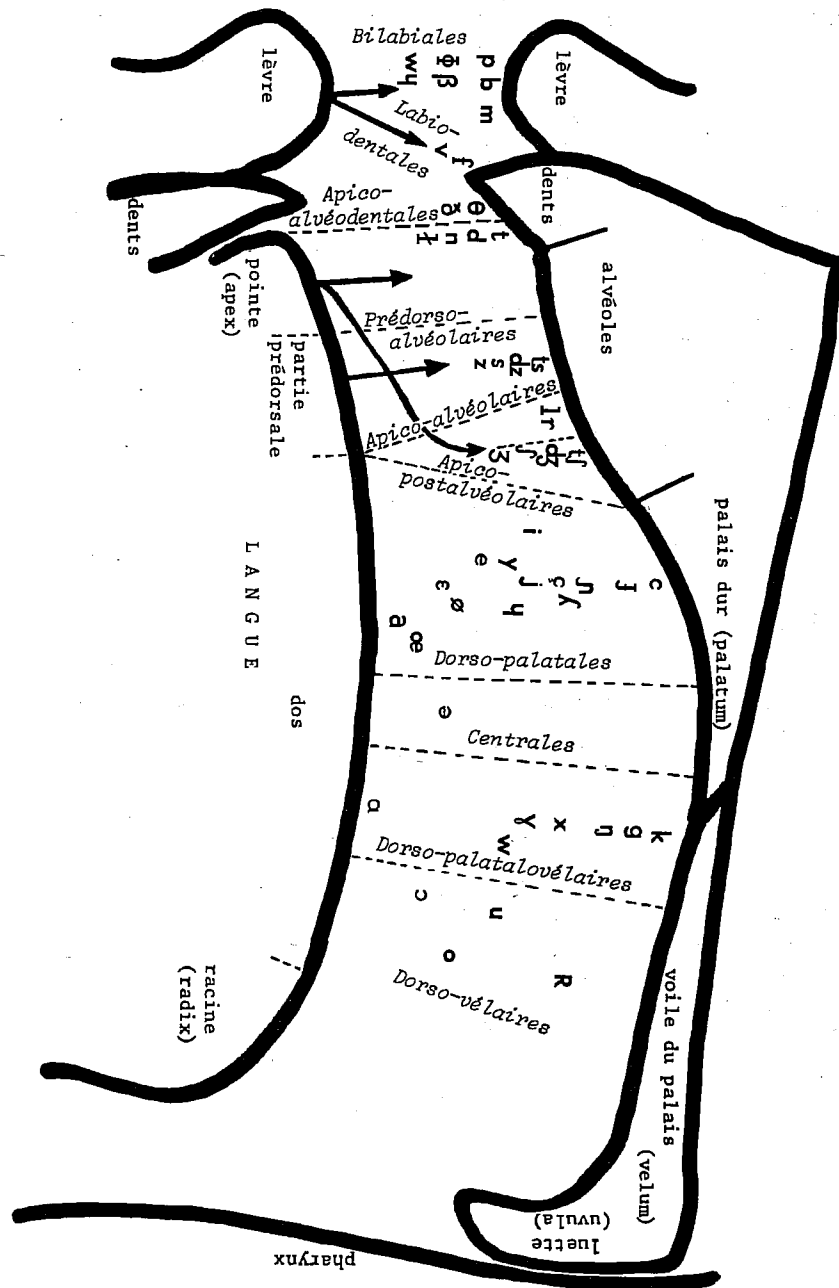
Modes d'articulation → Lieux d'articulation (de l'avant vers l'arrière) ↓	Occlusives			Semi-occlusives		Constrictives				
	Orales		Nasales			Médianes				Latérales
	sour-des	sono-res	sono-res	sour-des	sono-res	sour-des	sono-res	articulation double	vibrantes	
Bilabiales	p	b	m			ɸ*	β*	w	ɥ	
Labiodentales						f	v			
Interdentes						θ*	ð*			
Alvéodentales	t	d	n							ʔ*
Alvéolaires				ʦ*	ʤ*	s	z			r*
Postalvéolaires				tʃ*	dʒ*	ʃ	ʒ			
Médiopalatales	c*	ɟ*	ɲ			ç*	j	ɥ		ʎ*
Postpalatales	k+i	g+i								
Prévélaires	k+a	g+a				x*	ɣ*	w		
Postvélaires	k+u	g+u	ŋ				ɣ		r	
Uvulaires							ʁ			
Laryngales	ʔ*					h*				

* Les prononciations qui n'existent pas (ou qui n'existent plus) en français standard sont marquées d'un astérisque.

Les voyelles du français moderne

Degré d'aperture	Antérieures				Postérieures	
	non arrondies		arrondies		(arrondies)	
	orales	nasale	orales	nasale	orales	nasales
1 ^{er} degré	i		y		u	
2 ^e degré	e		ø		o	
3 ^e degré	ɛ	ɛ̃	œ	œ̃	ɔ	ɔ̃
4 ^e degré	a				ɑ	ɑ̃
				ə		

Représentation schématique des zones articulatoires
(d'après G. STRAKA, *Album phonétique*, pl. 50).



Le système vocalique du latin classique et du latin tardif

Latin classique	ī	ĩ	ē	ĕ	ā	ă	ō	ō	ū	ū
Latin tardif*										
voyelles toniques	i		e	ɛ	a	ɔ		o		u
voyelles atones	i		e		a			o		u

* La durée vocalique n'est plus pertinente : en syllabe tonique, toutes les voyelles libres sont longues et toutes les voyelles entravées sont brèves ; en syllabe atone, toutes les voyelles sont brèves.

Les consonnes du latin classique

	labiales		dentales		palatale		vélares		labio-vélares		laryngale	
	sd*	sn*	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn
Occlusives												
orales	p	b	t	d			k	g	kʷ	gʷ		
nasales		m		n				ŋ				
Constrictives	φ		s			j				w	h	
vibrante				r								
latérales				l ɭ				ɭ				

* Sd = sourde ; sn = sonore.

PUBLICATIONS LINGUISTIQUES DE LOUVAIN

Directeurs: Yves DUHOUX – Guy JUCQUOIS

Comité scientifique: Yves DUHOUX (Louvain-la-Neuve), Frédéric FRANÇOIS (Paris), Guy JUCQUOIS (Louvain-la-Neuve), Mortéza MAHMOUDIAN (Lausanne), Andrée TABOURET-KELLER (Strasbourg)

Les commandes, de même que les manuscrits destinés à la publication et les offres d'échanges, sont à adresser exclusivement à l'adresse suivante:

PEETERS
Bondgenotenlaan 153
B-3000 Leuven

Toute traduction ou reproduction, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même par extraits, des textes publiés est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

BIBLIOTHÈQUE DES CILL (BCILL)

BCILL 1: JUCQUOIS G., *La reconstruction linguistique. Application à l'indo-européen*, 267 pp., 1976 (réédition de CD 2). Prix: 670,- FB.

A l'aide d'exemples repris principalement aux langues indo-européennes, ce travail vise à mettre en évidence les caractères spécifiques ou non des langues reconstruites: universaux, théorie de la racine, reconstruction lexicale et motivation.

BCILL 2-3: JUCQUOIS G., *Introduction à la linguistique différentielle, I + II*, 313 pp., 1976 (réédition de CD 8-9). (épuisé).

BCILL 4: *Löwen und Sprachtiger. Actes du 8^e colloque de Linguistique* (Louvain, septembre 1973), éd. KERN R., 584 pp., 1976. Prix: 1.500,- FB.

La quarantaine de communications ici rassemblées donne un panorama complet des principales tendances de la linguistique actuelle.

BCILL 5: *Language in Sociology*, éd. VERDOODT A. ET KJOLSETH Rn, 304 pp., 1976. Prix: 760,- FB.

From the 153 sociolinguistics papers presented at the 8th World Congress of Sociology, the editors selected 10 representative contributions about language and education, industrialization, ethnicity, politics, religion, and speech act theory.

Phonétique historique du français et Notions de phonétique générale

441.58 PIE

SÉRIE PÉDAGOGIQUE
DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN — 19

Jean-Marie PIERRET

**Phonétique historique
du français**
et
Notions de phonétique générale
Nouvelle édition

ARRIVÉ LE

15 SEP. 2004

UMR 6039
Bases, Corpus et Langage



PEETERS
LOUVAIN-LA-NEUVE
1994

Avant-propos

Cette Phonétique du français comporte deux volets : une introduction à la phonétique générale, avec application au français contemporain, et une étude de phonétique historique. Elle se veut une initiation pour débutants et, avant tout, elle constitue des notes pour le cours de Linguistique historique du français (première partie), au programme de la première « candidature » en philologie romane à l'Université catholique de Louvain.

Sans doute est-il inutile de préciser que ce livre n'a pas l'ambition de remplacer les grandes synthèses de phonétique générale, de phonétique descriptive du français contemporain ni de phonétique historique du français. D'ailleurs, le lecteur averti se rendra compte à chaque page combien lourde est la dette de l'auteur à l'égard de ces synthèses.

Il m'est particulièrement agréable de remercier les auteurs et les éditeurs qui ont autorisé la reproduction de certaines figures et spécialement M. Georges Straka, professeur honoraire de l'Université de Strasbourg, et les Presses de l'Université de Laval.

Je remercie aussi chaleureusement les collègues, les amis et les étudiants dont un grand nombre de remarques pertinentes m'ont aidé à remanier l'exposé en plusieurs endroits et à améliorer la présentation de la matière.

*J.-M. P.
mai 1994*

D.1994/0602/68 ISSN 0779-1658 ISBN 90-6831-608-7 ISBN 2-87723-138-0

© PEETERS et Publications Linguistiques de Louvain
Bondgenotenlaan 153 Place Blaise Pascal 1,
B-3000 Leuven B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Printed in Belgium

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelques procédés que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation écrite de l'éditeur ou de ses ayants droits.

Table des matières

Avant-propos	V
Table des matières	VII

INTRODUCTION

1. Définitions (§ 1-7)	1
2. Transcription phonétique (§ 8-10)	3
3. L'alphabet phonétique international (§ 11-20)	4
4. Signes et abréviations utilisés (§ 21)	9

LIVRE I NOTIONS DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET PHONÉTIQUE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

PREMIÈRE PARTIE PHONÉTIQUE DESCRIPTIVE

Chapitre I. Phonétique acoustique (§ 22-34)	11
1. Le son (§ 22-27)	11
2. La résonance (§ 28-31)	14
3. Analyse acoustique (§ 32-34)	17
Chapitre II. Phonétique articulatoire (§ 35-102)	20
1. L'appareil phonateur humain (§ 35-44)	20
2. Modes d'articulation (§ 45-98)	25
2.1. Notions préliminaires (§ 45-49)	25
2.2. Les voyelles (§ 50-72)	26
2.2.1. Généralités (§ 50-62)	26
2.2.2. Les voyelles du français moderne (§ 63-72)	29
1° Les voyelles orales (§ 64-71)	30
a) Classement des voyelles orales (§ 64)	30
b) Les voyelles antérieures ou palatales (§ 65-66)	30
c) Les voyelles postérieures ou vélaires (§ 67)	32
d) La voyelle [ə] (§ 68-71)	32
2° Les voyelles nasales (§ 72)	33
2.3. Les consonnes (§ 73-97)	35
2.3.1. Généralités (§ 73-87)	35
1° Les momentanées ou occlusives (§ 74-75)	35
2° Les continues ou constrictives (§ 76-81)	37

3° Les articulations complexes (§ 82-85)	41
4° La durée consonantique (§ 86-87)	43
2.3.2. Les consonnes du français (§ 88-97)	44
1° Les occlusives (§ 88-90)	44
2° Les constrictives (§ 91-94)	45
3° Les articulations complexes (§ 95)	46
4° La durée consonantique (§ 96-97)	46
2.4. Les semi-voyelles ou semi-consonnes (§ 97-98)	47
Annexes (§ 100-102)	49
Remarque terminologique (§ 100)	49
Tableau des principales prononciations consonantiques (§ 101)	50
Représentation schématique des zones articulatoires (§ 102)	50
Chapitre III. Phonétique combinatoire (§ 103-130)	53
1. La syllabe (§ 104-111)	53
2. L'accentuation (§ 112-120)	55
3. Les sons en contact (§ 121-127)	58
Assimilation (§ 125)	59
Différenciation (§ 126)	61
Interversion (§ 127)	61
4. Phonétique syntaxique (§ 128-130)	61
Chapitre IV. Phonétique auditive (§ 131-133)	63
DEUXIÈME PARTIE	
PHONÉTIQUE FONCTIONNELLE (PHONOLOGIE)	
Introduction (§ 134-138)	65
Chapitre I. Qu'est-ce que la phonologie ? (§ 139-142)	67
Chapitre II. Phonématique (§ 143-154)	69
1. Généralités (§ 143-147)	69
2. Caractéristiques des phonèmes (§ 148-149)	70
3. Le phonème et ses variantes (§ 150-154)	71
Chapitre III. Phonématique du français contemporain (§ 155-164)	73
1. Le système consonantique (§ 155-160)	73
2. Le système vocalique (§ 161-162)	74
3. Le problème du « e instable » (§ 163-164)	76
Chapitre IV. Prosodie (§ 165-177)	77
1. Généralités (§ 165-166)	77
2. L'intonation (§ 167-170)	77
3. L'accentuation (§ 171-172)	80
4. La durée (§ 173-176)	81
4.1. La durée vocalique (§ 173-174)	81

4.2. La durée consonantique (§ 175-176)	82
Remarque. — La jointure (§ 177)	83
Chapitre V. Autres théories phonologiques (§ 178-180)	84
TROISIÈME PARTIE	
LE PHONÉTISME DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN	
Chapitre I. Caractéristiques du phonétisme du français contemporain (§ 181-188)	88
1. Richesse du système vocalique (§ 181)	88
2. L'antériorité (§ 182)	88
3. Le mode croissant (§ 183-185)	89
4. Tension (§ 186)	89
5. Égalité rythmique (§ 187)	90
6. Fréquence d'apparition des sons (§ 188)	90
Chapitre II. La prononciation du français contemporain (§ 189-215)	92
1. Le problème de la norme (§ 189-191)	92
2. Le registre (§ 192-193)	93
3. Timbre des voyelles et structure syllabique (§ 194)	93
4. Le « e muet » (§ 195-203)	94
5. La liaison (§ 205-210)	98
6. Les semi-consonnes (§ 210A)	101
7. Les noms propres (§ 211-215)	102
Chapitre III. Remarques sur le français de Wallonie et de Bruxelles (§ 216-231)	108
Généralités (§ 216-217)	108
[ɑ] postérieur (§ 218)	109
[o] fermé ~ [ɔ] ouvert (§ 219)	109
[e] fermé ~ [ɛ] ouvert (§ 220)	110
La voyelle [ə] (§ 221)	110
La durée vocalique (§ 222-223)	111
Les consonnes (§ 224-225)	112
Les semi-consonnes (§ 226-230)	113
Exercices (§ 231)	109
QUATRIÈME PARTIE	
PHONÉTIQUE DIACHRONIQUE	
Chapitre I. L'évolution phonétique (§ 232-234)	115
Chapitre II. Les caractères généraux de l'évolution phonétique (§ 235-238)	119

Chapitre III. Les facteurs de l'évolution phonétique (§ 239-247)	121
1. Les facteurs internes (§ 240-242)	121
2. Les facteurs externes (§ 243-247)	122
Chapitre IV. Les « exceptions » (§ 248-252)	125
Chapitre V. Nature des changements phonétiques (§ 253-255)	128

LIVRE II
PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU FRANÇAIS

INTRODUCTION

Origine et formation de la langue française (§ 260-268)	131
---	-----

PREMIÈRE PARTIE
PHONÉTIQUE DU LATIN

Chapitre I. Particularités phonétiques du latin classique (§ 270-282)	137
1. Généralités (§ 270-271)	137
2. Quantité vocalique et timbre (§ 272-274)	138
3. Quantité syllabique (§ 275)	139
4. Accentuation (§ 276-278)	139
5. Consonantisme (§ 279-282)	140

Chapitre II. Particularités phonétiques du latin parlé et du latin tardif (§ 283-309)	142
1. Le vocalisme (§ 283-300)	142
1.1. Changements de quantité vocalique (§ 283)	142
1.2. Transformations du système vocalique (§ 284-286)	142
1.3. Autres modifications du vocalisme (§ 287-290)	144
1.4. Les voyelles intertoniques (§ 291-294)	145
1.5. Syncope des pénultièmes atones (§ 295-300)	147
2. L'accentuation (§ 301-302)	149
3. Le consonantisme (§ 303-309)	150

DEUXIÈME PARTIE
FORMATION DU CONSONANTISME FRANÇAIS

Chapitre I. Conditionnement général de l'évolution du consonantisme (§ 320-321)	153
Chapitre II. La palatalisation (§ 322-347)	155
1. Généralités (§ 322-332)	155
2. Les évolutions en particulier (§ 333-347)	160
2.1. Les palatalisations proprement dites (§ 333-342)	160

2.2. Renforcement en yod (§ 343-345)	163
2.3. Relâchement en yod (§ 346-347)	164

Chapitre III. Les consonnes initiales de mot ou de syllabe (appuyées) (§ 350-358)	166
1. Généralités (§ 350)	166
2. Les consonnes simples (§ 351-355)	166
3. Les groupes combinés (§ 356-358)	168

Chapitre IV. Les consonnes intervocaliques (§ 360-372)	170
1. Les consonnes simples (§ 360-369)	170
1.1. Généralités (§ 360-361)	170
1.2. Les vélares (§ 362-363)	171
1.3. Les dentales (§ 364-365)	172
1.4. Les labiales (§ 366-368)	172
2. Les groupes combinés (§ 370-372)	173

Chapitre V. Les consonnes implosives (§ 375-400)	175
1. Généralités (§ 375-377)	175
2. Épenthèse consonantique (§ 378-381)	176
3. Les consonnes implosives à l'intérieur du mot (§ 382-389)	177
4. Les consonnes finales (§ 390-400)	179
4.1. Les consonnes finales postvocaliques (§ 390-394)	179
4.2. Les groupes consonantiques finals (§ 395-400)	180

TROISIÈME PARTIE
FORMATION DU VOCALISME FRANÇAIS

Chapitre I. Vue d'ensemble sur l'histoire du vocalisme français (§ 401-403)	183
Chapitre II. Les sons vocaliques complexes (§ 405-458)	185
1. Généralités : origine des sons vocaliques complexes de l'ancienne langue (§ 405)	185
2. La diphtongaison spontanée (§ 406-429)	185
2.1. Généralités (§ 406-414)	185
2.1.1. Le phénomène de la diphtongaison en français (§ 406-407)	185
2.1.2. L'entrave (§ 408-411)	186
2.1.3. L'évolution des diphtongues (§ 412-413)	187
2.1.4. Les causes de la diphtongaison (§ 414)	188
2.2. L'évolution des diphtongues issues de la diphtongaison spontanée (§ 406-414)	189
2.2.1. [ɛ] ouvert (§ 415-416)	189
2.2.2. [ɔ] ouvert (§ 417-418)	189
2.2.3. [e] fermé (§ 419-421)	190
2.2.4. [o] fermé (§ 422-425)	191
2.2.5. [a] (§ 426-429)	192

3. La diphtongaison conditionnée (§ 430-440)	194
3.1. La diphtongaison conditionnée par une palatale (§ 430-438)	194
3.1.1. Généralités (§ 430)	194
3.1.2. Les voyelles ouvertes ([ɛ] et [ɔ]) (§ 431-434)	195
3.1.3. [a] tonique libre (§ 435-437)	196
3.1.4. [e] tonique libre (§ 438)	197
3.2. La diphtongaison conditionnée par [ũ] (§ 439-440)	197
3.2.1. [e] devant [ũ] (§ 439)	197
3.2.2. [e:] devant [ũ] (§ 440)	198
4. La diphtongue <i>au</i> (§ 441-442)	198
4.1. [aũ] primaire (§ 441-442)	198
4.1. [aũ] secondaire (§ 443)	199
5. Les articulations vocaliques complexes issues de la coalescence de sons contigus (§ 444-458)	200
5.1. Action de [ũ] (§ 444-449)	200
5.2. Action de [j] et [ĩ] (§ 450-458)	201
 Chapitre III. Les voyelles suivies d'une consonne nasale (§ 460-485)	204
1. Observations générales sur la nasalisation (§ 460-464)	204
2. Chronologie (§ 465-467)	206
3. Le développement des voyelles nasalisées (§ 468-485)	207
3.1. Généralités (§ 468)	207
3.2. Les voyelles toniques entravées et les voyelles initiales (§ 469-473)	207
3.3. Les voyelles toniques libres (§ 474-479)	209
3.4. Nasalisation par [ɲ] palatal (§ 480-485)	210
 Chapitre IV. L'évolution des voyelles. Tableau systématique (§ 490-516)	212
1. Généralités (§ 490)	212
2. Les voyelles toniques (§ 491-494)	212
3. Les voyelles initiales (§ 495-501)	214
4. Les voyelles intertoniques (§ 502-504)	216
5. Les voyelles finales (§ 505-510)	217
5.1. La voyelle [a] (§ 505)	217
5.2. Les voyelles finales autres que [a] (§ 506)	217
5.3. Cas particuliers (§ 507-508)	218
5.4. Évolution du « e central » (§ 509-510)	218
6. Action des consonnes labiales (§ 511-512)	219
7. Allongements et modifications de timbre (§ 513-516)	219
 ANNEXES	
Comment se prononçait l'ancien français (§ 520)	222
Signes phonétiques (§ 521)	222
Tableau chronologique (§ 522)	224
 OUVRAGES À CONSULTER	225

INDEX	227
Index analytique	228
Index des étymons	232
Index des mots français	239
 TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	246
 HORS-TEXTE	
Les principales prononciations consonantiques	(1)
Les voyelles du français moderne	(1)
Représentation schématique des zones articulaires	(2)
Le système vocalique du latin classique et du latin tardif	(3)
Les consonnes du latin classique	(3)
Tableau chronologique. Quelques points de repère importants	(4)

INTRODUCTION

1. Définitions

§ 1. Le cours de linguistique française est divisé en quatre parties, qui sont aussi les parties traditionnelles de la **linguistique** (science qui étudie le langage) :

1. la **phonétique** (objet de ce cours) étudie les sons du langage humain ;
2. la **morphologie** étudie la forme des mots, les catégories grammaticales (genre, nombre...), les caractéristiques des déclinaisons, des conjugaisons, etc. ;
3. la **syntaxe** étudie les règles mises en œuvre par le locuteur lorsqu'il combine des mots pour faire des phrases. En termes traditionnels, c'est l'étude des fonctions ;
4. la **lexicologie** étudie le vocabulaire, le lexique ; elle examine la provenance des mots, leur formation, leur sens, etc. L'**onomastique** a pour objet une catégorie spéciale de mots, les noms propres, qui peuvent être des noms de personnes (ou anthroponymes, objet de l'**anthroponymie**), des noms de lieux (ou toponymes, objet de la **toponymie**), etc.

§ 2. La **phonétique** est la science qui étudie les sons émis par l'appareil phonateur humain et destinés à signifier. Elle ne s'intéresse donc pas à certaines autres formes de langage comme le langage écrit, le langage des sourds-muets fait de signes, etc. Elle s'occupe de tous les phénomènes **phoniques** du langage, mais non du contenu des messages émis par le sujet parlant.

§ 3. La **phonétique générale** étudie les possibilités phoniques de l'homme en général, quel que soit le système linguistique utilisé. L'objet de la **phonétique comparée** est d'examiner, en les comparant, des sons qui sont utilisés dans deux ou plusieurs systèmes linguistiques différents (idiomes, langues, dialectes...). Une étude dont l'objet est limité à une seule langue ou à un seul idiome est une étude de **phonétique spéciale** ou **particulière**. Une étude **synchronique** porte sur un système linguistique à un moment déterminé, que ce soit dans le présent ou dans le passé. Une étude **diachronique** porte sur l'évolution du système d'une langue.

On distingue quatre branches dans la phonétique : la phonétique descriptive, la phonétique fonctionnelle, la phonétique historique et la phonétique normative.

§ 4. La **phonétique descriptive** fait la description de tout ce qui intervient dans la production des sons du langage humain. Si l'étude porte sur les composantes physiques des sons, elle est appelée **phonétique acoustique**. Si elle décrit l'appareil phonateur humain et la manière dont cet appareil phonateur produit les sons, elle est appelée **phonétique articulatoire** ou **physiologique**. Si elle examine les modifications que subissent les sons au contact les uns des autres, elle est appelée **phonétique combinatoire**. Enfin, si elle étudie les réactions de l'ouïe aux sons du langage, elle est appelée **phonétique auditive**.

§ 5. Toutes les particularités phonétiques que décèle l'analyse acoustico-physiologique, dans un système linguistique donné, n'ont pas la même importance. Seules, certaines d'entre elles ont une fonction distinctive dans le système. La **phonétique fonctionnelle** ou **phonologie** n'étudie que ces particularités qui assurent une fonction distinctive dans un système linguistique.

§ 6. La **phonétique historique** peut avoir un aspect **général** (étude des facteurs généraux qui déterminent l'évolution phonétique) ou un aspect **particulier** (étude des changements phonétiques subis par une langue au cours de son histoire). Une étude de phonétique historique peut également ressortir à la **phonétique comparée** si elle examine, en les comparant, les changements phonétiques qui ont affecté, au cours de leur histoire, plusieurs langues apparentées (par exemple : les langues indo-européennes, les langues romanes, les langues germaniques, etc.).

§ 7. L'objet de la **phonétique normative** ou **orthoépique** (du grec *orthos* 'droit, correct' et *epos* 'parole') est de définir les règles de la bonne prononciation d'une langue donnée et d'énoncer les lois qui régissent son système phonique. L'orthoépique suppose l'existence d'une norme de prononciation qui soit reconnue à l'intérieur d'une communauté linguistique.

Orthophonie est souvent utilisé, dans le langage courant, comme synonyme d'*orthoépique*. Cependant, les spécialistes réservent d'ordinaire *orthophonie* au domaine médical et lui attribuent le sens de 'rééducation de malades atteints de troubles du langage'.

2. Transcription phonétique

§ 8. L'orthographe française est insuffisante pour des études de phonétique. Des **homographes** ne sont pas nécessairement **homophones** : *affluent, couvent, éditions, fier, fils, négligent, parent, portions, président...* ; et les homophones ne sont pas nécessairement homographes : *au, aux, aulx, eau, haut, oh, os* (au pluriel) ; *cinq, ceint, saint, sein, seing* ; *cou, coup, coût, couds, coud* ; etc. Prononciation et orthographe française s'accordent souvent très mal : comparer *oiseau(x)* ~ [wazo], *val* ~ *valent* ~ *lent*, etc. Alors que l'idéal serait, pour une écriture alphabétique comme l'est celle du français, qu'à chaque son corresponde une lettre et que chaque lettre n'ait qu'une seule valeur phonique, il faut bien avouer qu'en français cette correspondance se réalise assez rarement.

Cette situation est due à des raisons diverses. La première, c'est que la version française de l'alphabet latin n'a que 26 lettres, auxquelles il faut ajouter les signes diacritiques suscrits et souscrits (les accents aigu, grave et circonflexe ; la cédille ; les ligatures *æ* et *œ*). Or le français standard possède 36 (ou 37) sons différents, dont un grand nombre étaient inconnus du latin. D'autres raisons sont à chercher dans l'histoire même du français depuis le moyen âge. Les textes les plus anciens ont une orthographe assez « phonétique » ; les graphies se sont figées alors que la prononciation continuait à évoluer (par exemple, *dent* s'est prononcé [dɛ̃nt], puis [dɛ̃nt], [dɛ̃t] et [dɛ̃]). De plus, sous des influences savantes, les graphies se sont altérées et surchargées, surtout au cours des XIV^e, XV^e et XVI^e s. Les lettrés de l'époque, principalement par souci d'étymologie, ont ajouté des lettres parasites à beaucoup de mots français : *tens* → *temps*, *cors* → *corps*. Parfois, les rapprochements étymologiques n'étaient pas corrects : *pois* → *poids*, *lais* → *legs*, *donter* → *dompter*. Il est même arrivé que ces lettres parasites influencent la prononciation par la suite : *obscur*, *advenir*, *cheptel*...

Alors qu'aux XVI^e et XVII^e s., des grammairiens, des lexicographes et des imprimeurs ont recours à des graphies assez simples et fort proches de la prononciation, l'Académie française dans son dictionnaire, dont la première édition date de 1694, opte pour « l'ancienne Orthographe receüe parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoistre l'Origine des mots ». Ce dictionnaire étant reconnu, depuis le XVIII^e s., comme la norme à laquelle doit se soumettre les usagers, bon nombre d'anomalies de l'orthographe française ont donc été entérinées.

Il faut donc bien se pénétrer de cette vérité élémentaire pour toute étude de linguistique : **les sons doivent être distingués des lettres qui servent à les représenter dans l'orthographe courante.**

§ 9. L'orthographe française ne peut servir pour des études de phonétique, surtout parce qu'elle présente les défauts suivants :

1. Un son unique peut être représenté par de nombreuses graphies différentes ; le son [s] peut être noté de huit manières différentes : *sou, caisse, cerf, leçon, descendre, douceâtre, ration, dix* ; pour le son [ɛ], les graphies différentes sont bien plus nombreuses encore : *mère, bête, seigle, jockey, aide, naïtre, La Haye, Raymond, tu es, il est, respect, legs, gilet, événement, Noël, mets, mais, bec, paix, restre, il plaît, ils parlaient...*

2. Un même signe ou groupe de signes peut représenter des sons différents : *en* dans *chien, quotient, solennel, hennir, ils parlent* ; *-x* dans *axe, exact, soixante, deuxième* ; *-oi* dans *mois, oignon, Jodoigne...*

3. Un son unique peut être représenté par une combinaison de signes : [o] dans *eau, agneau*, [œ] dans *œil, feuille, orgueil...*

4. Une succession de sons peut être représentée par un signe unique : *axe, Alexandre* [ks], *exact, examen* [gz]...

§ 10. Il est donc indispensable d'adopter un système de transcription qui représente les sons de façon adéquate. Il existe plusieurs systèmes. Celui qui est présenté ici est le système de l'Association Phonétique Internationale (A.P.I.) mis au point par Paul PASSY. Largement répandu dans l'enseignement des langues, il est utilisé par les principaux dictionnaires du français contemporain (le *Nouveau Petit Robert*, le *Grand Robert de la langue française* [2^e éd., 1985], le *Trésor de la langue française*, le *Grand Larousse de la langue française*, le *Lexis*, le *Petit Larousse...*) et les dictionnaires de prononciation (WARNANT 1987, MARTINET-WALTER, LEROND). Voir la bibliographie.

Les deux principes de tout alphabet phonétique sont :

1. Chaque son est représenté par un seul signe : *oiseau* [wazo], *chameau* [ʃamo], *frapper* [frape], *gentil* [ʒãti], etc.

2. Chaque signe représente un seul son : *enfant* [ãfã], *source* [surs], *action* [aksjã], etc.

3. L'alphabet phonétique international. Tableau des signes

Les voyelles

§ 11. Les voyelles orales :

[i] finir [fini:ʀ]	[y] menu [mønɥ]	[u] boucher [buʃe]
[e] été [ete]	[ø] bleu [blø]	[o] peau [po]
[ɛ] chef [ʃɛf]	[œ] veuf [vœf]	[ɔ] sortir [sɔʀti:ʀ]
[a] sac [sak]	[ə] venu [vønɥ]	[ɑ] ou [ɑ] bât [bɑ] ou [bɑ]

La nasalisation est indiquée par le tilde placé sur la voyelle :

[ɛ̃] pain [pɛ̃]
[œ̃] brun [brœ̃]

[ɔ̃] bon [bɔ̃]
[ɑ̃] ou [ɑ̃] enfant [ãfã] ou [ãfã]

§ 12. Les sons intermédiaires sont indiqués par des signes spéciaux. Par exemple, [æ] représente un son intermédiaire entre [ɛ] et [a] (anglais *cat* [kæt]) ; [ɪ], [ʏ], [ʊ] représentent des prononciations relâchées de [i], [y], [u]. On peut aussi utiliser des signes souscrits : [·], [i̇], [ɛ̇], [ɛ̈], [ɑ̈] = voyelles très fermées ; - [·], [i̇], [ɛ̇], [ɛ̈], [ɑ̈] = voyelles très ouvertes.

§ 13. La durée est indiquée de la manière suivante : une longue est suivie de deux points : [fe:t] fête ; une semi-longue est suivie d'un point : [il pã's a twa] « il pense à toi » (en français moderne, on ne note pas cette nuance qui est à peine perceptible) ; une brève n'est suivie d'aucun signe : [fɛt] faite.

Une voyelle non syllabique est surmontée d'un demi-cercle : dans la diphtongue [ië], l'élément dominant est [i]. Parfois, dans cet ouvrage, pour des raisons techniques, ce signe est placé à l'envers sous la voyelle : ainsi la notation [ạ̃] équivaut à [ã̃], diphtongue nasalisée descendante (voir § 461 s.).

Remarque. — Dans les mots latins cités dans la partie de phonétique historique, la longueur est indiquée par les moyens traditionnels de la prosodie latine : un trait horizontal pour une voyelle longue et un demi-cercle pour une voyelle brève : *mônère*. Dans les transcriptions phonétiques en A.P.I., le demi-cercle [·] a donc une valeur différente : il signale le caractère non syllabique d'une voyelle.

Les consonnes

§ 14. La plupart des consonnes sont notées par le signe qui est normalement utilisé dans le système graphique du français : [p], [b], [m], [t], [d], [n], [k], [g] ; [f], [v], [s], [z] ; [l] ; [h] représente la consonne dite « h aspiré ».

Il faut attirer l'attention sur les signes suivants :

[r] agneau [aɲo]	[w] watt, jouer [ʒwe]
[ŋ] camping [kãpiŋ]	[j] bien [bjɛ̃], yeux [jø]
[ʃ] cheval [ʃəval]	[ʁ] nuit [nuʁi], fruit [frɥi]
[ʒ] jour [ʒu:ʀ]	

Le signe [r] représente le « r roulé », prononcé à l'avant de la bouche ; [ʀ] est le « r grasseyé », prononcé à l'arrière de la bouche ; [ʁ] note un r prononcé à l'arrière et sans vibration. Cette dernière prononciation est la plus fréquente actuellement en français ; cependant, par souci de simplicité, on utilisera le signe [ʀ] dans les transcriptions du français moderne.

La transcription de quelques autres consonnes :

[c] prononciation palatalisée de [k] ;	
[ç] prononciation palatalisée de [g] ;	
[tʃ] ou [tʃ] wallon tchin 'chien', espagnol mucho ;	On indique par une ligature ou par un soulignement qu'il s'agit d'un seul son.
[dʒ] ou [dʒ] wallon djambe 'jambe', anglais jam ;	
[ts] ou [tʃ] plus ou moins français tsar ;	
[dʒ] ou [dʒ] italien mezzo ;	
[β] espagnol caballo ;	
[ɸ] sourde correspondant à [β] ;	
[θ] anglais thing ; espagnol zeta ;	
[ð] anglais this ; le [ð] de l'espagnol nada est un peu différent ;	
[ç] allemand Ich-Laut ; sourde correspondant plus ou moins à [j] ;	
[x] allemand Ach-Laut , espagnol jota , néerlandais school ;	
[ɣ] néerlandais gaan ; un peu différent de l'espagnol [ɣ] luego ;	
[ʎ] « mouillé », italien figlio , espagnol llamar ;	
[ɬ] improprement dit « vélaire » : polonais Wojtyła , Wałęsa .	

§ 15. L'assourdissement est indiqué par le signe [◌] souscrit : [grɑ̃d̥ sal] *grande salle*, [brɛv pɾɔtɛstasjɔ̃] *brève protestation*, [pa d̥ ʃɑ:s] *pas de chance* ; – la sonorisation, par le signe [◌] : [vɛ̃t̥dø] *vingt-deux*, [bɛk d wazo] *bec d'oiseau*, [anɛk̥dɔt] *anecdote* ; – la palatalisation, par le signe [◌] attaché à la consonne : [mwat̥,je] *moitié*, [*d̥,ʃ] *Dieu*.

§ 16. L'accent tonique est indiqué par le signe [ˈ] placé devant la syllabe accentuée : espagnol *termino* [terˈmino] 'je termine' ; fr. *finir* [fiˈni:r], *accent* [akˈsɑ̃].

On ne met pas de majuscule dans les transcriptions, chaque signe ayant une valeur particulière (voir : [i], [y], [u], [r]...). Pour signaler les noms propres, on les fait précéder d'un astérisque : *Louvain-la-Neuve* [*luvɛ̃laˈnœ:v], *Bruxelles* [*brɥsɛl], *Auxerre* [*osɛ:r], *Metz* [*mɛs], *Stendhal* [*stɛ̃dal]...

Pour plus de détails, se reporter aux ouvrages suivants : *The Principles of the International Phonetic Association*. London, International Phonetic Association, 1949 (reprinted 1977) ; – J. THOMAS, L. BOUQUIAUX et Fr. CLOAREC-HEISS, *Initiation à la phonétique. Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*. Paris, P.U.F., 1976 (tableau F, hors-texte) ; – J. DUBOIS (et alii), *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, 1973, pp. 22-27.

Exercices

Transcrire en A.P.I. les mots ou groupes de mots des § 17 à 20. On s'aidera d'un bon dictionnaire de la prononciation (le meilleur est celui de WARNANT 1987 ; ceux de MARTINET-WALTER et de LEROND sont d'un maniement un peu plus complexe pour les débutants) ou d'un traité de prononciation (par exemple celui de FOUCHÉ) ou encore d'un bon dictionnaire de langue (par exemple le *Petit Robert* ; tenir compte des réserves faites à son sujet, notamment à propos de l'harmonisation vocalique). Voir la bibliographie.

§ 17. abasourdir, abject, addition, allégresse, almanach, anguille, appendice, argutie, chianti, chiasme, chirurgie, chiromancie, chorizo, chrestomathie, cobaye, descendre, distinct(e), distinctement, dossier, égayer, employer, encoignure, exact(e), examen, excès, exempter, exemption, exigüité, un exprès, une lettre exprès, fayot, fuchsia, grêlon, grelot, grommeler, grossier, indigestion, imbroglio, irréel, irrégulier, irrespectueux, irrévérencieux, oignon, papeterie, persister, piano, schizophrénie, speaker, subsister, substantif, succinct(e), suggestion, sujétion, suspect(e), synalèphe, tachycardie, tramway, voyager, wagon, wallon, W.-C., xénophobie, zinc, zoologie ;

le sens commun, sens dessus dessous, sens devant derrière, il n'y en a plus, de plus, en plus, de plus en plus, au grand dam ;

altérer, j'altérerai, j'altérerais ; céleri, déceler, décevoir, médecin, prévenir ; aveugle, aveugler ; beugler, beuverie, chef-d'œuvre, jeune, jeûne, meule de foin, meunier, veule ;

agenda, consensus, consensuel, couenne, enamourer, s'enamourer, enivrer, ennuyeux, enorgueillir, guet-apens, hennir, indemniser, indemnité, lichen, référendum, sempiternel, solennel, suspens, suspense ;

curaçao, gageure, geôle, mangeure, fœtus, œcuménisme, œdème, œil, œillère, œnologie, œsophage, œstre, œstrogène, paon, taon, vergeure ;

agnostique, cognitif, gnome, ignifuger, incognito, inexpugnable, magnat, magnificat, magnolia, magnum, signet, stagner ;

acupuncture, humble, à jeun, jungle, lumbago, punch ;

artillerie, bacille, distiller, gorille, illégal, osciller, millier, milliard, million, pupille, syllabe, tranquille, vaciller ;

amazone, amazonien, aphone, atome, atomique, atone, carbone, cosaque, fantôme, fantomatique, groseillier, losange, mosaïque, roseau, symbole, symptôme, symptomatique, tome, zone ;

dompter, promptement, promptitude, sculpter, synallagmatique ;

des yachts, yachting, yankee, yaourt, yog(h)ourt, les yeuses, la littérature yiddish ;

adéquat, un affluent, aiguille, aiguïser, arguer, bruyère, cruel, désuétude, ennuyer, équation, équidistant, équilatéral, équitable, équivalent, fluët, gruyère, iguane, jaguar, linguiste, loquace, nuée, nuit, quadragénaire, à quia, thuya, transsexuel, tuile, lier, lion, plier, ouvrier, quatrième, vous devriez, nous regarderions, brouette, fouet, jouet, nouer, trouer ;

ils affluent, j'ai, j'aurai, qu'ai-je ? puïssé-je, je céderai, nous croyons, nous croyions, nous ennuyâmes, vous ennuyâtes, nous envoyons, nous envoyions, vous essayâtes, nous essayions, nous travaillons, nous travaillions, je mourrai, nous mourrons, il faut que je voie ;

quand ils essayent, quand il vient, quand ont-ils payé ? combien en ont-elles envoyé ? un grand homme dont on parle, un long entretien, un pied-à-terre, de pied en cap, franc-alleu, des porcs-épics, les handicapés, accent aigu, des arcs-en-ciel, de fond en comble, respect humain, traduction mot à mot, non-alignement, un certain âge, à travers eux, envers elle, nord-est, nord-ouest, nord-africain ;

il y en a 18, 20, 21, 22, 23, 28, 88, 98 ; 20 francs ; 200 arbres ; 201 ; 9 avions ; 9 heures ; 19 ans ; 10 hommes ; 10 livres ; deuxième ; second ; secundo ; dixième ; soixante ; le 15 janvier ; le 12 février ; le 2 avril ; le 10 mai ; le 8 juin ; le 11 juillet ; le 18 août ; le 21 août ; le 28 septembre ; le 26 octobre ; le 6 novembre ; le 31 décembre 1981.

§ 18. Transcrire des vers classiques en veillant à bien respecter les liaisons et le nombre de pieds. Le *e* ne se prononce pas en fin de vers ni devant voyelle à l'intérieur du vers.

§ 19. **Noms propres.** Alexandre, Maurice Barrès, Julien Benda, Isaac de Benserade, Berlioz, Blaise Cendrars, *Cinq-Mars* de Vigny, Freud, Joris-Karl Huysmans, Jésus-Christ, Joseph, La Boétie, Roland de Lassus, Law (financier écossais), Maurice Maeterlinck, Olivier Messiaen, Montaigne, Mozart, Œdipe, Poulenc, abbé Prévost, Restif de la Bretonne, cardinal de Retz, Rutebeuf, Camille Saint-Saëns, George Sand, M^{me} de Staël, Tallemant des Réaux, Talleyrand, Teilhard de Chardin, Villiers de l'Isle-Adam, Villon, Xavier ;

Agde, Agen, Arras, Asnières, Aulnoye, Auxerre, Auxois, Auxonne, Avoriaz, Banyuls, Bayeux, Belfort, Bourg-en-Bresse, Bruxelles, Caen, Chamonix, Champlitte, Château-d'Oex, Chooz, Doubs, Doullens, Enghien (en France), Exmes, Gérardmer, Gers, Grandvilliers, Hendaye, Hesdin, La Clayette, Laon, Les Andelys, Longuyon, Longwy, Lot, Maxéville, Metz, Montlhéry, Montmédy, Montréal, Morcenx, Morenx, Morlaix, Nesle, Noyant, Oyonnax, Pont-à-Mousson, Pont-Aven, Port-Vendres, Puisaye, Rambervillers, Raz, (pays de) Retz, Riom, Riquewihr, Rosny, Rouen, Rueil, Saint-Avold, Saint-Brieuc, Saint-Gaudens, Saint-Girons, Saint-Priest, Saint-Yrieix, Sainte-Menehould, Saône,

Saulxures-sur-Moselotte, Septmoncel, Tournus, Ubaye, Val d'Aoste, Vesoul, Villers-Cotterêts, Villerupt, Vosges, Wasquehal, Wattrelos, Woëvre, Xonrupt...

§ 20. Voici une liste de noms de lieu de Wallonie et de la région bruxelloise dont la prononciation peut présenter certaines difficultés. On s'informerait auprès de camarades du cours originaires de la région pour connaître la prononciation traditionnelle.

Abolens, Acoz, Aische-en-Refail, Anhée, Anthisnes, Athus, Aye, Aywaille, Bassilly, Beaufays, Beclers, Beez, Ben (Ben-Ahin), Beyne-Heusay, Bierges, Bierghes, Bierset, Biesme, Bioul, Blehen, Bleid, Boëlhe, Casteau, Chastre, Crisnée, Cuesmes, Custinne, Daussoulx, Deux-Acren, Dongelberg, Donstiennes, Éghezée, Emptinne, Enghien, Ernonheid, Escanaffles, Esneux, Esplechin, Estinnes (E.-au-Mont, E.-au-Val), Falaën, Fauvillers, Fays, Fayt, Fexhe-le-Haut-Clocher, Folx-les-Caves, Fontenoille, Forest, Frasnes, Froyennes, Furfooz, Geest(-Gérompont), Gembes, Genly, Gentinnes, Genval, Gesves, Ghislenghien, Ghoy, Gilly, Gistoux, Goesnes, Grand-Leez, Hemptinne, Herseaux, Hévíllers, Heyd, Houdeng-Goegnies, Irchonwelz, Ivoz-Ramet, Ixelles, Jamioulx, Jamoigne, Jodoigne, La Reid, Lasne, Le Rœulx, Lescheret, Les Hayons, Leernes, Leers-et-Fosteau, Leers-Nord, Lesterny, Liers, Longlier, Longvilly, Loupoigne, Louveigné, Loyers, Luïngne, Maillen, Malmedy, Manhay, Mélen, Martilly, Masbourg, Meslin, Mesvin, Monstreux, Morialmé, Morlanwelz, Mouscron, Naast, Néthen, Neufchâteau, Neuvillers, Œudeghien, Ohain, Ohey, Onhaye, Ophain, Opheyllissem, Orgeo, Pailhe, Péruwelz, Perwez, Ploegstert, Presles, Quaregnon, Quartes, Ramillies, Russeignies, Saint-Jean-Geest, Saint-Vaast, Schaerbeek, Sclayn, Sensenruth, Septon, Signeulx, Silly, Solre, Steenkerque, Suxy, Tilleur, Tilly, Vencimont, Verlaine, Vesqueville, Villance, Villers-la-Ville, Villers-devant-Orval, Waltzing, Wanfercée, Wasmes, Ways, Weillen, Wéris, Wiesme, Wierde, Wiers, Wolkrange, Woluwé-Saint-Pierre, Wonck, Xhendelesse, Xhendremael, Xhoffraix, Xhoris...

4. Signes et abréviations utilisés

§ 21. Voir également § 12-13 et 15-16.

[...] = crochets droits entourant une transcription phonétique.

/.../ = barres obliques entourant une transcription phonologique.

* = dans les transcriptions phonétique en A.P.I., l'astérisque se place devant les noms propres.

= dans les exposés de phonétique historique, l'astérisque signale les formes non attestées, reconstituées par la méthode comparatiste.

◦ = dans les exposés normatifs, signe placé devant une forme dont l'usage n'est pas recommandé.

- # = frontière de mot.
 ## = frontière de phrase.
 > = « devient » : latin *capra* > afr. *chievre* > fm. *chèvre*.
 < = « provient de » : afr. *chievre* < latin *capra*.
 - = placé derrière une consonne, le tiret indique que cette consonne est initiale ; placé devant une consonne, il indique que cette consonne est finale ; placé devant et après une consonne, il indique que cette consonne est intérieure. Ex. : *f-*, *-r* et *-n-* dans *finir*.
 [et] = les crochets droits, ouvrant (l) et fermant (l), placés après une voyelle, signifient respectivement 'libre' et 'entravé'. Ex. : a[dans *malum*, a] dans *carrum*.
 afr. = ancien français ; abréviation qui précède les formes de l'ancienne langue et qui ne renseigne pas sur la datation comme le font les abréviations en capitales citées ci-dessous.
 celt. = celtique.
 f., fr. = français.
 fm. = français moderne.
 fq. = francique.
 latin cl. = latin classique.

Dans la partie de phonétique historique, les abréviations suivantes servent à dater les formes (voir § 268) :

- LC = latin classique.
 LV = latin vulgaire jusqu'à ± 500.
 GR = gallo-roman : de ± 500 à ± 850.
 FA = français archaïque : de ± 850 à ± 1100.
 AF = ancien français : les XII^e et XIII^e s.
 MF = moyen français : les XIV^e, XV^e et XVI^e s.
 FM = français moderne : depuis le XVII^e s.

LIVRE I

NOTIONS DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET PHONÉTIQUE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE DESCRIPTIVE

Chapitre I Phonétique acoustique

1. Le son

§ 22. Le son est produit par les vibrations d'un corps. Ces vibrations créent une onde qui perturbe les molécules du milieu ambiant qui se mettent à leur tour à vibrer et le mouvement se propage à l'instar des rides sur l'eau. Le son ne se transmet pas seulement dans l'air, mais aussi dans tous les autres corps (solides, liquides, gaz) ; dans le vide, par contre, il ne se transmet pas. Dans l'air, il se transmet à la vitesse de ± 340 mètres par seconde. Les vibrations atteignent le tympan qui, vibrant à son tour, les communique à la chaîne des osselets, puis à l'oreille interne où aboutit le nerf auditif.

Les vibrations peuvent être simples ou composées, périodiques ou non périodiques.

§ 23. La **vibration** est un mouvement répété exécuté par une molécule de part et d'autre de sa position de repos. Elle peut être comparée à un mouvement de pendule. Sur graphique, une vibration simple périodique peut être représentée par une courbe sinusoïdale (voir fig. 1).

En conditions idéales, une vibration simple périodique se développe d'une manière parfaitement régulière dans le temps. Cependant, la plupart des vibrations non entretenues diminuent avec le temps.

L'**amplitude** de la vibration est la distance entre le point de repos et le point extrême atteint par le corps vibrant. Le **cycle** ou la **période** est le mouvement complet de part et d'autre de la position de repos.

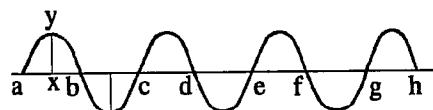


Fig. 1. Vibration périodique simple. En ordonnées, l'amplitude (xy) ; en abscisses, le temps. Cycle ou période = abc, def... (D'après MALMBERG, *La Phonétique*, p. 8.)

§ 24. La **fréquence** de la vibration est le nombre de cycles ou périodes accomplis en une seconde. Le hertz est l'unité de fréquence (1 Hz = 1 cycle par seconde). Plus la fréquence est grande, plus le ton est haut et inversement. La même fréquence donne toujours lieu au même ton.

L'oreille perçoit les vibrations sonores selon une échelle logarithmique de telle façon qu'une vitesse de vibration deux fois plus grande est toujours perçue comme le même intervalle : l'octave de la musique. Pour notre oreille l'intervalle est le même entre 100 et 200 Hz, entre 200 et 400 Hz, entre 1.600 et 3.200 Hz, etc. ; cet intervalle est une octave (= douze demi-tons). La différence entre 100 et 200 Hz est perçue comme une octave, mais non celle entre 1.700 et 1.800 Hz.

Pour que l'onde soit perçue par l'oreille humaine, la fréquence doit se situer dans certaines limites : l'oreille humaine ne perçoit pas les infra-sons (moins de 20 Hz) ni les ultra-sons (plus de ± 20.000 Hz) ; les vibrations qu'elle reçoit le mieux sont situées entre ± 600 Hz et ± 4.000 Hz.

Chaque corps vibrant a sa fréquence de vibration propre qui est déterminée par ses qualités spécifiques : son poids ; sa tension, s'il s'agit d'une corde ; son volume et la grandeur de l'ouverture, s'il s'agit d'une cavité. Une cavité comme la bouche, dont on peut modifier la forme, le volume et l'ouverture est susceptible de fréquences variées.

§ 25. La plupart des sons perçus par notre oreille ne sont pas des vibrations simples, mais des **vibrations composées**. Quand un corps vibre, chacune de ses parties vibre en même temps et avec une vitesse qui correspond au rapport entre la partie et le corps tout entier (voir fig. 2). Ainsi la moitié vibre deux fois plus vite que le corps tout entier ; le tiers, trois fois ; le quart, quatre fois ; etc. Le son qui en résulte est composé d'un **fondamental** (produit par la vibration de la totalité du corps) et de **partiels**, appelés **harmoniques** (produits simultanément par les vibrations des parties du corps). Les fréquences de ces harmoniques sont des multiples entiers de la fréquence du corps tout entier. Le fondamental a la fréquence la plus basse de l'ensemble. Cet ensemble, qui est une **vibration périodique**, forme ce que l'on appelle un **ton** (ou son musical). Voir fig. 3 et 4.

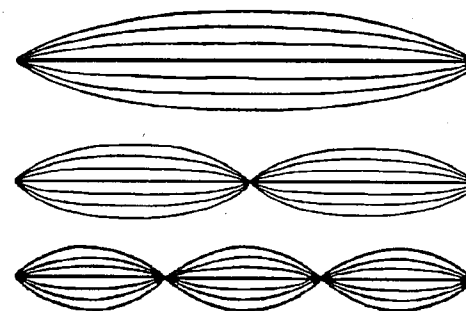


Fig. 2. En haut, vibration de la corde entière ; en bas, vibration des moitiés et des tiers. (D'après MALMBERG, *La Phonétique*, p. 11.)

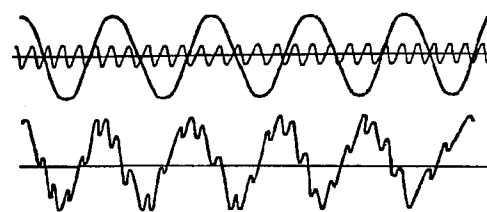


Fig. 3. Courbe composée (en bas) de deux courbes sinusoïdales (en haut). (D'après MALMBERG, *La Phonétique*, p. 11.)

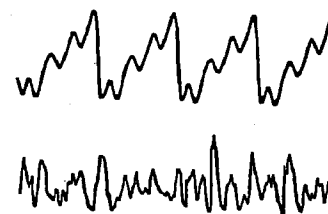


Fig. 4. Courbes d'une vibration périodique (en haut) et d'une vibration non périodique ou bruit (en bas) : enregistrement du bruit d'une rue. (D'après MALMBERG, *La Phonétique*, p. 20.)

S'il n'y a pas de rapport fixe entre les composants de la vibration, celle-ci est une **vibration non périodique**, autrement dit un **bruit** (ou son non musical). Voir fig. 4.

§ 26. La division entre bruits et tons correspond à la distinction entre voyelles (= tons) et consonnes (= bruits). Les voyelles sont des vibrations périodiques. Les consonnes sonores sont à la fois des bruits et des tons, tandis que les consonnes sourdes sont des bruits purs. Cependant cette distinction n'a pas un caractère absolu et les voyelles ne sont pas constituées uniquement par la voix sans bruits de frôlement. Elles peuvent même être formées de façon parfaitement intelligible sans vibrations périodiques, dans la voix chuchotée, par exemple. Il est impossible de tracer une limite précise entre les voyelles et les consonnes sonores : seule la proportion des sons purs et des bruits varie des unes aux autres, le passage entre ces deux catégories étant ininterrompu.

§ 27. Un son se caractérise par sa durée, son intensité, sa hauteur et son timbre.

Durée ou quantité : un son peut être long ou bref.

L'**intensité**, qui distingue un son fort d'un son faible, est déterminée par l'amplitude de la vibration, mais aussi, dans une certaine mesure, par la fréquence (voir fig. 1). Plus l'amplitude de la vibration est élevée, plus le son est fort. L'intensité se mesure en décibels.

La **hauteur** est la qualité qui distingue le son haut (ou aigu) du son grave (voir § 25).

Le **timbre** est la qualité qui permet de distinguer deux sons de même intensité et de même hauteur, par exemple un *la* au piano ou au violon, deux voyelles, etc. Le timbre d'un son composé dépend du renforcement de certains harmoniques (ou partiels) et ce renforcement s'opère à l'aide de la résonance.

2. La résonance

§ 28. Toute vibration tend à mettre en mouvement les corps élastiques qui se trouvent sur le passage de l'onde sonore. Si la fréquence propre du corps en question est la même que celle de la vibration, ce corps se met à vibrer aussi. C'est le phénomène appelé la **résonance**. Si deux vibrations de fréquence identique sont combinées, il en résulte une augmentation de l'amplitude, d'où un renforcement du son (voir fig. 3). Un corps vibrant qui renforce un son existant est appelé **résonateur**.

Il est possible de renforcer, à l'aide de la résonance, n'importe quelle fréquence contenue dans un son complexe et, par conséquent, d'en modifier le timbre. Un mécanisme construit de façon à renforcer certaines fréquences d'un son complexe en affaiblissant les autres, est appelé en acoustique un **filtre**. Nos

cavités buccales et nasales forment un filtre acoustique dont nous sommes capables de modifier la forme et le volume et, par conséquent, l'influence résonatrice exercée par ce filtre sur le son émis par les cordes vocales (MALMBERG).

§ 29. Les fréquences d'un son complexe renforcées par la résonance du canal vocal s'appellent des **formants**. Aux différents endroits du canal vocal propres à chaque voyelle correspondent des formants différents. Les formants sont donc responsables de la couleur vocalique, c'est-à-dire du timbre des voyelles. La hauteur mélodique de la parole, elle, est déterminée par le nombre des accolements glottiques par seconde (CARTON).

§ 30. Les cordes vocales, situées dans le larynx, vibrent et émettent un son composé périodique que l'on peut appeler **ton fondamental laryngé**. Ce ton parcourt ensuite le conduit vocal qui, selon la forme que lui a donnée le sujet parlant, est capable de modifier différentes harmoniques de la vibration. En renforçant certains formants plutôt que d'autres, le conduit vocal est responsable du timbre des voyelles. Voir fig. 5.

§ 31. La source sonore des bruits des consonnes est la vibration non périodique de l'air venant des poumons ou se trouvant au contact des lèvres. Le courant d'air peut être rétréci, ce qui produit une friction, ou encore arrêté momentanément et puis relâché brusquement. Les caractéristiques d'une consonne sont dues à la forme et au volume de la cavité dont l'air est ébranlé. Pour les consonnes sonores s'ajoutent des vibrations des cordes vocales. Voir fig. 6.

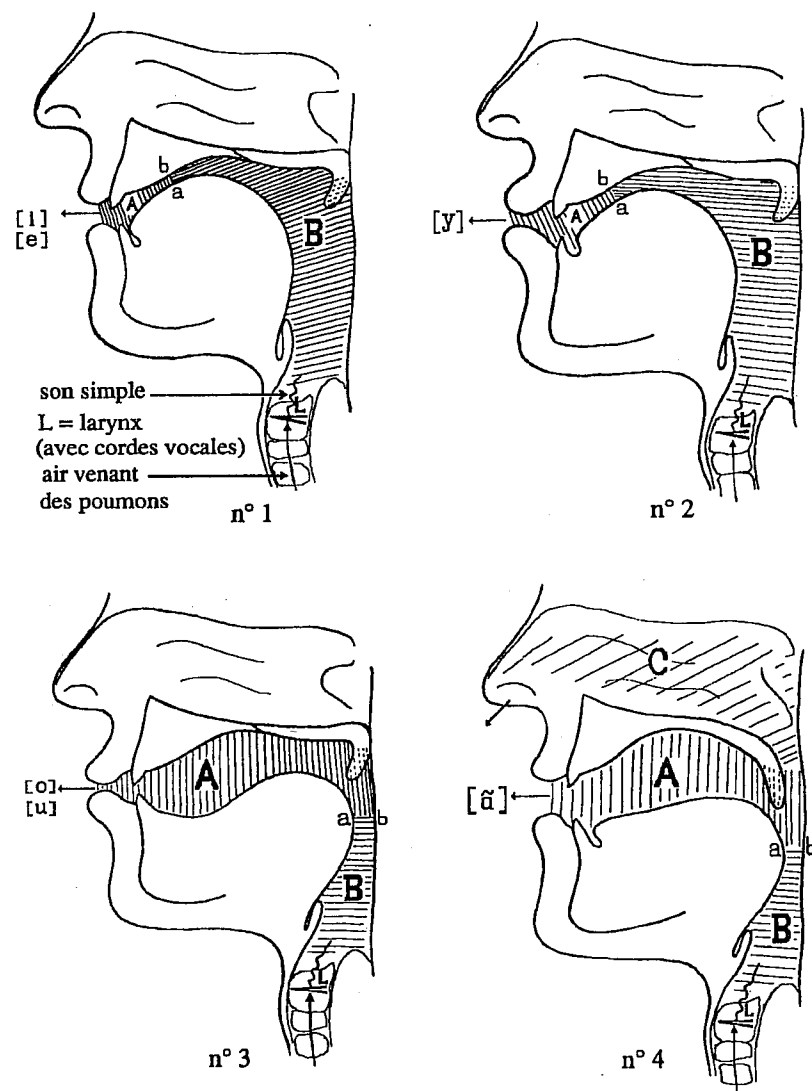


Fig. 5. Voir page suivante.

Fig. 5. Représentation de la production du son vocalique. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

N° 1 : type vocalique antérieur non labialisé : A = cavité de résonance antérieure petite, formant aigu ; B = cavité de résonance postérieure grande, formant grave. — N° 2 : type vocalique antérieur labialisé : A est agrandi par rapport au n° 1, formant moins aigu. — N° 3 : type vocalique postérieur labialisé : A est nettement plus grand que pour les deux types précédents, formant grave. — N° 4 : type vocalique bucco-nasal : A et B comme pour le n° 3 ; C = cavités nasales de résonance, résonances graves.

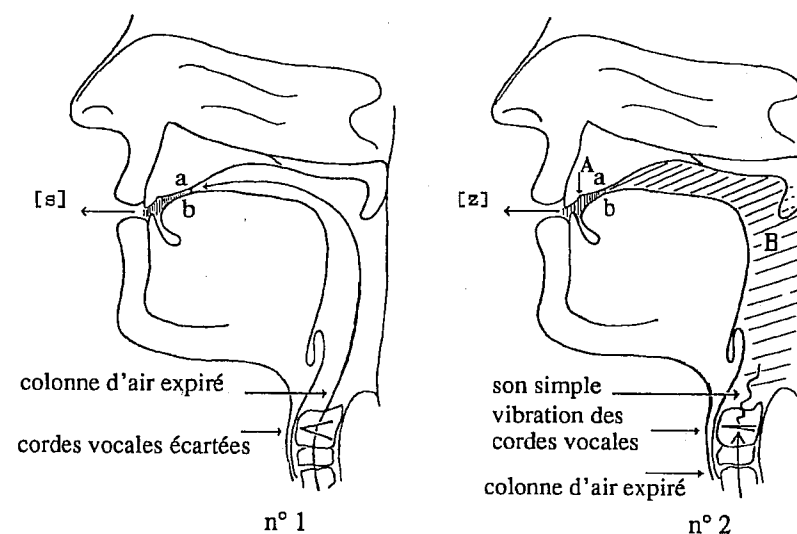


Fig. 6. Représentation de la production du son consonantique. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

N° 1 : type constrictif sourd. — N° 2 : type constrictif sonore : A et B renforçant deux zones d'harmoniques du fondamental ; a-b endroit du plus grand rétrécissement du canal buccal où l'air phonatoire produit des bruits de frôlement ; résultat : combinaison d'un son composé et de bruits.

3. Analyse acoustique

§ 32. Il existe des appareils hautement perfectionnés qui permettent une analyse précise des sons et qui fournissent des spectres (c'est-à-dire des analyses visualisées) de sons ou de séquences de sons (**spectrogrammes**). Ces appareils peuvent fournir, pour un son donné, le nombre, la durée, la fréquence,

l'intensité ou l'amplitude des vibrations qui le constituent. Ils permettent aussi une analyse de l'amplitude et de la fréquence de chaque formant.

§ 33. Grâce aux spectrogrammes, on est parvenu à déterminer avec une certaine précision les formants vocaliques. Et en utilisant les deux formants les plus bas des voyelles, on a pu établir le schéma acoustique des voyelles françaises (qui est reproduit fig. 7). Ce schéma montre qu'il y a des voyelles dont les formants sont assez écartés (type « diffus » : [i], [e], [ɛ]), alors que, pour d'autres, les formants sont rapprochés (type « compact » : [a], [ɑ], [ɔ], [o], [u]). Pour les voyelles nasales, on constate un déséquilibre des deux premiers formants au profit du second, le premier perdant beaucoup de son intensité. Le timbre des voyelles nasales est, de ce fait, moins distinctif que celui des voyelles orales, car les voyelles nasales n'ont plus, pour ainsi dire, qu'un seul formant.

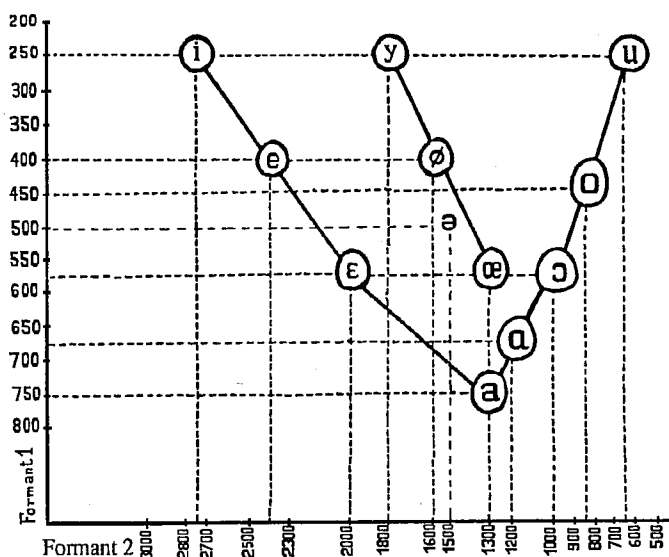


Fig. 7. Schéma acoustique des voyelles françaises. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 34. C'est le bruit propre à la consonne [s] qui contient les fréquences les plus hautes : elles peuvent aller jusqu'à 9.000 Hz. Des consonnes comme [m], [n], [l], [r/ʀ] se caractérisent par la présence de formants de type vocalique avec accompagnement d'un léger bruit. Les occlusives se manifestent par un silence et par un fort bruit d'explosion indiqué sur le spectrogramme par une

longue strie verticale. Les sonores ont une tenue plus brève que les sourdes correspondantes.

Bibliographie. — B. MALMBERG, *La phonétique*. 11^e éd, Paris, P.U.F., 1975 ; *Les domaines de la phonétique*. Paris, P.U.F., 1971 ; *Manuel de phonétique générale*. Paris, Picard, 1974 ; — F. CARTON, *Introduction à la phonétique française*. 2^e éd., Paris, Bordas, 1979 ; — G. STRAKA, *Album phonétique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965 et *La division des sons du langage en voyelles et consonnes peut-elle être justifiée ?* dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 1963, t. I ; — A. LANDERCY et R. RENARD, *Éléments de phonétique* Bruxelles, Didier, 1977.

Chapitre II Phonétique articulatoire

1. L'appareil phonateur humain

§ 35. L'appareil phonateur humain comprend trois parties : l'appareil respiratoire, le larynx et les cavités supraglottiques.

L'appareil respiratoire fournit le courant d'air nécessaire à la production des sons du langage. C'est au cours de l'expiration que l'air entre en vibration au niveau du larynx. En français, on ne parle que pendant l'expiration (sauf dans des cas exceptionnels, par exemple : *ah !* de surprise, paroles prononcées par quelqu'un qui sanglote). Voir fig. 8.

Certaines langues sud-africaines utilisent des clics : ce sont des consonnes qui ne sont pas produites par l'air de l'appareil respiratoire, mais qui résultent d'une différence de pression créée à l'intérieur même de la bouche.

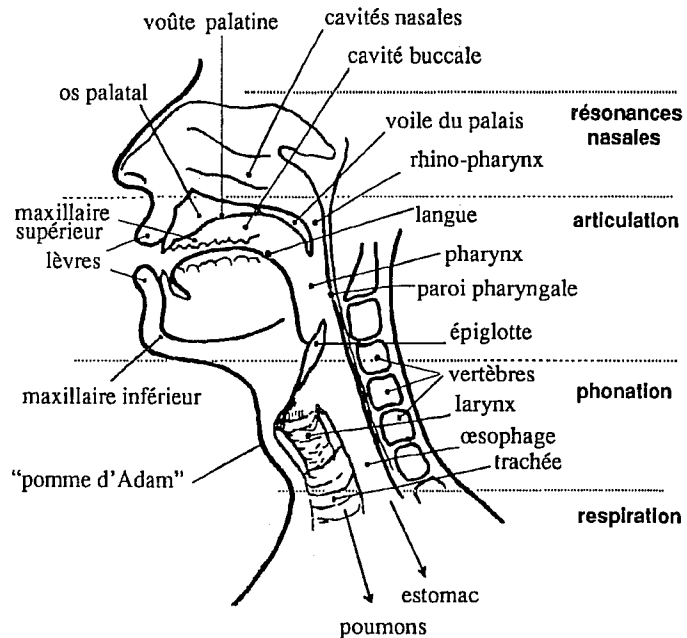


Fig. 8. Coupe médiane schématique des organes de la parole. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 36. Le larynx est une espèce de boîte, composée de quatre cartilages (le cricoïde, le thyroïde et deux aryténoïdes), située à la partie supérieure de la trachée, et dont la partie antérieure (le thyroïde) fait saillie dans le cou (« pomme d'Adam »). Il contient la **glotte** qui est un espace triangulaire circonscrit par les deux **cordes vocales**. Les cordes vocales sont de petits muscles vibratiles en forme de lèvres, attachés vers l'avant au thyroïde et, vers l'arrière, à chaque aryténoïde. Les aryténoïdes peuvent s'écarter et se rapprocher et, par le fait même entraîner les cordes vocales. La glotte est normalement ouverte pendant la respiration. Voir fig. 9.

LE LARYNX ET LES CORDES VOCALES

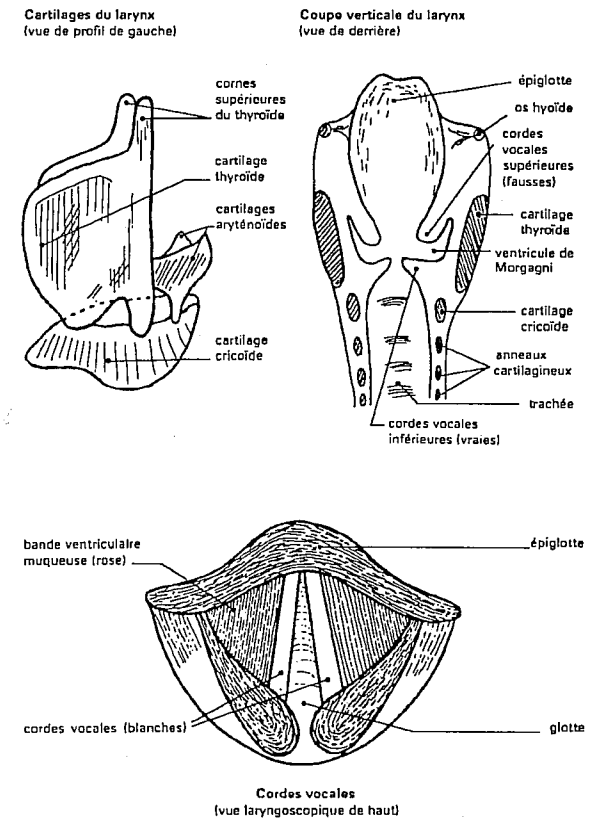


Fig. 9. Le larynx et les cordes vocales. Figure extraite de : *Le langage* (sous la direction de B. POTTIER), Paris, 1973.

Pour la phonation, les cordes vocales sont rapprochées et la poussée de l'air venant des poumons fait vibrer les cordes vocales et produit la voix. Si les cordes vocales sont contractées et rendues plus épaisses, le son produit est plus grave. Lorsqu'elles sont plus minces, le son est plus aigu. C'est cela qui explique que la voix d'un homme soit moins aiguë que celle d'une femme ou d'un enfant. En outre, il est possible de diminuer la longueur de la partie des cordes vocales entrant en vibration : on obtient de la sorte un son plus aigu.

§ 37. Pour la production des voyelles et des consonnes sonores, les cordes vocales sont jointes et elles vibrent comme l'ancre d'un instrument à vent. Elles sont écartées et ne vibrent pas pour l'articulation des constrictives sourdes ([f], [s], [ʃ]). Pendant la prononciation des occlusives sourdes ([p], [t], [k]), elles sont également jointes, mais elles ne vibrent pas.

§ 38. La friction produite par le passage de l'air à travers la glotte est le son représenté par [h]. L'ouverture brusque de la glotte (c'est-à-dire l'écartement brusque des cordes vocales) produit un son appelé « coup de glotte » que l'on peut avoir en français dans des injonctions prononcées avec insistance (?attention!). Dans certaines langues, comme l'allemand, ce son a la valeur d'une démarcation (eine ?Auto). De nombreuses langues d'Afrique font un emploi distinctif de cette occlusive glottale [ʔ].

§ 39. Les **cavités supraglottiques** sont au nombre de quatre et leur rôle est de servir de résonateurs à l'appareil phonateur. Ce sont : la cavité pharyngale, la cavité buccale, la cavité labiale et les fosses nasales.

§ 40. Le **pharynx** est une cavité située à l'arrière de la bouche ; elle est commune à la voie digestive et à la voie respiratoire. Sa paroi antérieure est constituée par la racine de la langue. Celle-ci peut se rapprocher de la paroi postérieure et, dans ce rétrécissement, l'air venant des poumons peut produire des consonnes appelées **pharyngales**, connues en arabe, par exemple.

§ 41. La **bouche** est le résonateur principal, car elle peut changer de forme et de volume et elle contient la langue qui est très mobile, ayant la faculté de s'élever en tous points du palais, de se bomber, de se creuser, de se masser à l'avant ou à l'arrière. Dans la langue, on distingue la **pointe** (en latin *apex*), le **dos** (*dorsum*) et la **racine** (*radix*). La paroi supérieure de la bouche est constituée par le **palais** qui se divise en **palais dur** (*palatum*), à l'avant, et **palais mou** ou **voile du palais** (*velum*), à l'arrière. Le palais mou, terminé par la **lucette** (*uvula*), est mobile : il peut ouvrir ou fermer l'entrée des fosses nasales. À

l'avant du palais se trouvent les **dents** avec les **alvéoles**, partie saillante qui se trouve immédiatement derrière les dents de la mâchoire supérieure. (On a cité ici les dénominations latines, car ce sont elles qui servent à former les termes de phonétique articulatoire.) Voir fig. 10 et 11.

§ 42. La **cavité labiale** : les **lèvres** (*labia*) peuvent être projetées (ou arrondies), créant ainsi une cavité de résonance supplémentaire. Cette cavité peut être supprimée si les lèvres sont retirées contre les incisives.

§ 43. Les **fosses nasales** interviennent comme résonateur si le voile du palais est abaissé. Leur volume est fixe et leur effet résonateur est toujours le même.

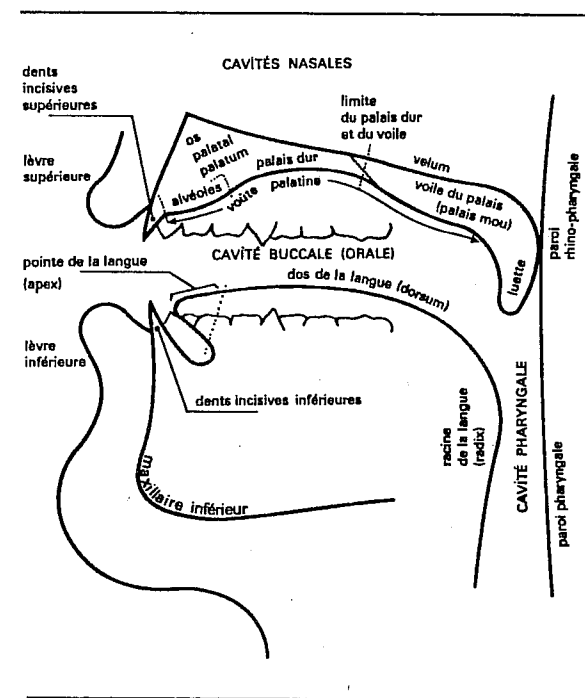


Fig. 10. Cavités supraglottiques et organes articulatoires vus de profil à l'aide de rayons X (radiographie). Extrait de : *Le langage* (dir. B. POTTIER).

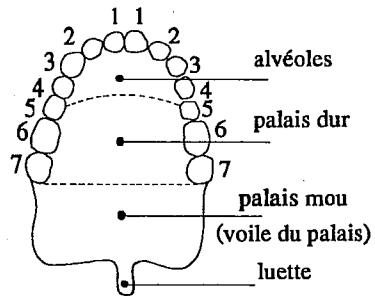


Fig. 11. Voûte palatine vue d'en bas (palatogramme). 1-2 = incisives, 2-3 = canines, 4-5 = prémolaires, 6-7 = molaires. (D'après CARTON.)

§ 44. Les études de phonétique articulatoire ont recours à diverses techniques pour observer le jeu des différents organes de la parole. La **palatographie** est un procédé qui consiste à photographier la trace laissée par la langue sur le palais, la langue ayant été enduite d'un produit colorant. Le **palatogramme** donne la représentation de la surface de contact entre la langue et le palais pendant la prononciation d'un son. La **radiocinématographie** aux rayons X fournit une coupe sagittale : le sujet se place de profil devant l'appareil qui le filme à grande vitesse. Le **kymographe** (grec *kuma* 'flot, onde' + *-graphie*) est un appareil qui recueille les vibrations produites lors de la phonation et qui les enregistre sur un papier fixé sur un cylindre rotatif. Il peut enregistrer les vibrations de l'air phonatoire recueilli à la sortie de la bouche, les résonances nasales et les mouvements du larynx (à l'aide de microphones de contact). Le graphique obtenu par un kymographe est un **kymogramme** (fig. 12).

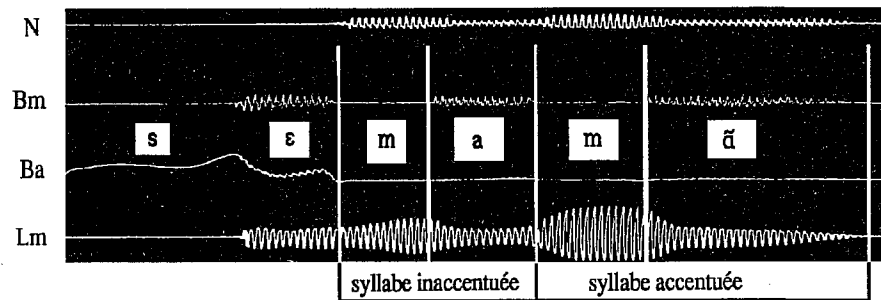


Fig. 12. Kymogramme (d'après STRAKA, *Album phonétique*, planche 78). N = résonances nasales recueillies par un micro ; Bm = résonances buccales recueillies par un micro ; Ba = air phonatoire recueilli à la sortie de la bouche ; Lm = mouvements phonatoires captés par un micro de contact placé sur la pomme d'Adam. Vitesse d'enregistrement (rotation du cylindre enregistreur) : 200 mm/seconde. La séquence prononcée est : « c'est maman ». L'examen de

son enregistrement révèle que la dernière syllabe, la syllabe accentuée, [mã], est plus longue que la syllabe inaccentuée, [ma], que le premier [a] est très légèrement nasalisé et qu'il y a une différence de durée entre les deux [m].

2. Modes d'articulation

2.1. Notions préliminaires

§ 45. Le **point d'articulation** est l'endroit où se produit le resserrement ou la fermeture du canal vocal par le rapprochement de deux articulateurs, de deux organes phonateurs. Ce point n'est pas déterminé avec une précision extrême ; ce qui est important, c'est le rapport entre les **zones** où chaque type d'articulation se situe.

§ 46. L'**aperture** est la distance entre l'organe qui articule et le lieu d'articulation au point d'articulation (par exemple : entre la langue et le palais). Cette distance peut se mesurer, notamment sur des clichés de films radiologiques.

Modes généraux

§ 47. **Articulations consonantiques** et **articulations vocaliques**. Pour la production des **consonnes**, le passage de l'air venant de la glotte est plus ou moins rétréci et il peut même être obstrué. Pour la production des **voyelles**, le passage de l'air venant de la glotte est libre et ce sont les modifications du volume et de la forme des résonateurs supraglottiques qui déterminent le timbre des voyelles.

De même que la phonétique acoustique ne parvient pas à tracer une frontière nette entre voyelles et consonnes (§ 26), la phonétique articulatoire constate qu'il n'y a pas de solution de continuité entre les deux types de productions phoniques. Ainsi, certaines voyelles peuvent parfois avoir une aperture plus petite que certaines consonnes.

G. Straka a cependant montré que la répartition des sons en deux catégories, voyelles et consonnes, est légitime. Ces deux catégories de sons sont caractérisées par un trait qui les oppose : quand l'énergie articulatoire est renforcée, les voyelles tendent à s'ouvrir (car elles font appel surtout aux muscles abaisseurs) et les consonnes tendent à se fermer (utilisant surtout les muscles éleveurs). Quand l'énergie articulatoire s'affaiblit, les voyelles se ferment et les consonnes s'ouvrent. (Voir G. STRAKA, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, I, 1963, 17-74).

§ 48. **Articulations sourdes et articulations sonores.** La poussée de l'air à travers les cordes vocales rapprochées occasionne des vibrations qui produisent la voix. Les articulations réalisées avec le concours de la voix sont appelées **sonores** ou **voisées**. Si l'air s'écoule librement à travers le larynx sans faire vibrer les cordes vocales, il n'y a pas d'émission de voix et les articulations ainsi réalisées sont appelées **sourdes**.

La sonorité ou l'absence de sonorité peut affecter n'importe quelle production phonique. Cependant, dans un grand nombre de langues, certaines catégories d'articulations, comme les voyelles et les consonnes nasales, vibrantes et latérales (voir plus bas), sont bien plus souvent sonores que sourdes.

§ 49. **Orales et nasales.** Lorsque le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est fermé ; s'il s'abaisse, l'air venant du pharynx passe à la fois par les fosses nasales et par la bouche et, dans ce cas, l'articulation buccale s'accompagne d'une résonance nasale. La nasalité peut affecter n'importe quelle voyelle. En français, il n'y a que quatre voyelles nasales, mais certains parlers wallons (dans la région de Charleroi et de Neufchâteau, par exemple) en possèdent davantage. Par contre, la nasalité n'affecte qu'un certain nombre de prononciations consonantiques.

2.2. Les voyelles

2.2.1. Généralités

§ 50. Acoustiquement, les voyelles sont des vibrations périodiques ne comportant aucun bruit (voir § 26). Au point de vue articuloire, ce sont des articulations ouvertes : l'air vibrant dans les cordes vocales ne rencontre aucun obstacle dans le canal vocal. Seuls varient le nombre, la forme et le volume des résonateurs qu'il traverse et c'est de ces variations que dépend le timbre des voyelles.

§ 51. **Arrondissement ou labialité.** L'air laryngé, après avoir traversé le canal buccal, peut encore trouver un troisième résonateur, le résonateur labial, si le sujet parlant projette ses lèvres vers l'avant en les arrondissant. La cavité ainsi formée entre les lèvres et les dents contribue à déterminer certains timbres vocaliques. On appelle **labiales** ou **arrondies** les voyelles articulées de cette manière, par opposition aux voyelles **non labiales** ou **non arrondies** pour l'articulation desquelles les lèvres sont appliquées plus ou moins fortement contre les dents de sorte qu'il n'y a pas de cavité labiale. Les non-labiales sont parfois aussi qualifiées de **rétractées** ou **étirées**, qualifications qui veulent décrire la position des lèvres ; si ces appellations sont exactes pour [i] et [e], elles le sont moins pour [ɛ] et [a], par exemple.

§ 52. **Forme du résonateur buccal.** Le timbre des voyelles dépend aussi de la forme prise par le résonateur buccal, forme qui est déterminée par les déplacements de la langue dans la bouche. Les voyelles **antérieures** ou **palatales** sont prononcées avec la partie antérieure du dos de la langue dirigée vers la région prépalatale. Les voyelles **postérieures** ou **vélaires** sont produites avec la partie postérieure de la langue dirigée vers la région postpalatale et vélaire. Certaines langues connaissent des voyelles **centrales** pour lesquelles la partie centrale de la langue est dirigée vers le milieu du palais (par exemple le russe : *CbIH* [sin] 'fils'). On pense généralement que le « e sourd » de l'ancien français était une voyelle centrale.

§ 53. **Volume du résonateur buccal.** Le timbre des voyelles est enfin déterminé par le volume du canal buccal. Ce volume varie en fonction de divers facteurs. Le critère le plus généralement utilisé est l'aperture (voir § 46), distance entre la langue et la voûte palatine à l'endroit de l'articulation.

On distingue habituellement quatre degrés d'aperture (et c'est la situation du français) : les voyelles d'aperture minimale ou du **premier degré d'aperture** [i], [y], [u], les voyelles du **deuxième degré d'aperture** [e], [ø], [o], les voyelles du **troisième degré d'aperture** [ɛ], [œ], [ɔ] et les voyelles à aperture maximale ou du **quatrième degré d'aperture** [a], [ɑ].

§ 54. La réalité est cependant plus complexe et il n'existe pas une limite précise entre les différents degrés d'aperture. Par exemple, un [ɪ] ou un [ʏ] du Namurois ou du centre du Brabant wallon sont plus ouverts que les correspondants du français standard ([i] et [y]). Le [æ] de l'anglais *cat* 'chat' est plus ouvert que le [ɛ] français.

Pour certaines langues ou dialectes, il faut distinguer des degrés intermédiaires. Ainsi le [ɪ] relâché de l'anglais dans *ship* [ʃɪp] 'bateau' qui doit être distingué du [i] de *sheep* [ʃi:p] 'mouton'. Le parler de Mélen (région de Herve) possède un degré intermédiaire entre le 3^e et le 4^e degré dans la série antérieure : [vɛ:] 'veau', [væ] 'vent', [va:] 'van'. Dans des parlers de la région de Neufchâteau, il existe un degré intermédiaire entre le 1^{er} et le 2^e degré dans la série postérieure : [tu:r] 'tour', [tɔ:r] '(il) tord', [to:r] 'tard'.

Toutes les langues ne possèdent pas quatre degrés d'aperture : l'espagnol n'en possède que trois [i], [e], [a], [o], [u]. Un certain nombre de langues n'en ont même que deux, fonctionnant seulement avec ces trois voyelles [i], [a], [u] qui se retrouvent dans toutes les langues du monde.

§ 55. **Nasalité.** Lorsque le voile du palais est relevé, tout l'air laryngé s'écoule à travers le canal buccal et les voyelles ainsi réalisées sont appelées

orales. Si le voile du palais est abaissé, l'air laryngé s'écoule à la fois à travers le canal buccal et les fosses nasales et les voyelles ainsi réalisées sont appelées **nasales** (bien qu'elles soient en réalité oralo-nasales). Le volume des fosses nasales est toujours le même ; de ce fait, l'effet résonateur ne peut varier et le timbre de chaque voyelle est déterminé par le canal buccal.

Les voyelles nasales sont beaucoup moins répandues dans les langues du monde que les voyelles orales. Certaines langues comme l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, le néerlandais, etc., les ignorent. Dans d'autres, la nasalité vocalique est connue, mais elle n'a pas un caractère distinctif comme en français, résultant seulement du voisinage d'une consonne nasale.

§ 56. **Articulations complexes.** Les articulations vocaliques peuvent changer de timbre au cours de l'émission et, le plus souvent, cela est dû à l'absence de tension musculaire. Les organes phonatoires se relâchant en cours d'émission vocalique, ils modifient les résonateurs et il en résulte une modification du timbre vocalique. Les articulations vocaliques au cours desquelles on perçoit deux timbres différents sont appelées **diphthongues**. Si au cours d'une même articulation vocalique, on perçoit une succession de trois timbres vocaliques différents, on a une **triphthongue** : anglais *hour* [aʊə], italien [mɛi], ancien fr. [bɛaʊs], parler de Kain [kapieō] 'chapeau', etc. On parle de **monophthongue**, par opposition à *diphthongue*, pour désigner une voyelle qui ne connaît pas de variation de timbre au cours de son émission.

§ 57. Un des éléments d'une diphthongue peut être plus bref ou plus faible que l'autre. Suivant la place occupée par l'élément le plus fort, on a affaire à une **diphthongue croissante** ou **ascendante** si l'élément prédominant est le dernier (espagnol [mũerte], italien [nũovo]) ou à une diphthongue **décroissante** ou **descendante** dans le cas inverse (latin *rosæ* [rosaē], ancien fr. *pié* [piē]).

§ 58. Le français moderne étant une langue à articulation fort tendue, il ne connaît plus de véritable diphthongue, mais seulement des séquences constituées d'une voyelle et d'une semi-voyelle ou semi-consonne. L'ancien français était très riche en diphthongues et a même possédé des triphthongues. Il en reste de nombreuses traces dans la graphie : *beau, faire, sœur, fleur, mieux*, etc. Les langues à articulation fort relâchée comme l'anglais sont riches en diphthongues.

Remarque terminologique. — On appelle **diérèse** le fait de prononcer en deux syllabes une séquence formée de deux éléments vocaliques habituellement répartis sur une syllabe. Dans le mot *nuage*, normalement monosyllabique en

français courant, on doit faire la diérèse dans cet alexandrin d'A. DE VIGNY (*La mort du loup*) : « Les nuages couraient sur la lune enflammée ».

Le phénomène inverse, consistant à prononcer en une seule syllabe une suite vocalique répartie sur deux syllabes, s'appelle **synérèse**. La synérèse est un cas particulier de la **synalèphe**, qui est une réduction à une seule syllabe de séquences réparties sur plusieurs syllabes, soit par synérèse (le latin *deum*, qui était bisyllabique, est devenu monosyllabique : LC [de-um] > LV [diē-u] > [diēũ] > fm. Dieu), soit par élision (la année → l'année) ou par contraction (zoologie [zɔ-ɔ-lɔ-zi] → °[zɔ:-lɔ-zi]).

Autres caractéristiques des articulations vocaliques

§ 59. **Tension vocalique.** Comme on vient de le voir, le français est une langue dont les articulations vocaliques sont tendues ; en anglais, elles sont plutôt relâchées. Cependant, aucune de ces deux langues ne fait un usage distinctif de l'opposition «tendu» ~ «relâché» comme certaines langues d'Afrique. Ainsi, en nzakara, langue du centre de l'Afrique, *ti* signifie 'champ' ou 'tomber' selon que le [i] est tendu ou lâche (voir THOMAS-B.-C. 100).

§ 60. **Durée vocalique.** Certaines langues, comme le latin classique, connaissent une réalisation brève et une réalisation longue pour chaque voyelle. La durée de l'émission de voix est plus longue pour la voyelle longue que pour la voyelle brève. Il existe même des langues qui font un usage distinctif de trois degrés de durée vocalique. En hopi (langue de l'Arizona et du nord du Mexique), on oppose [pas] 'très' ~ [pa*s] 'champ' ~ [pa:s] 'tranquille'.

§ 61. L'**intensité**, qui doit être distinguée de la tension, est un renforcement du son qui résulte de l'augmentation de la pression de l'air interne. Ce renforcement frappe le plus souvent une syllabe tout entière (§ 112 s.). Il existe peu de langues qui utilisent la seule intensité vocalique à des fins distinctives.

§ 62. **Hauteur.** Dans la grande majorité des langues du monde (langues asiatiques, amérindiennes, africaines et océaniques), on se sert de différences mélodiques à des fins distinctives. Dans ces langues, appelées **langues à tons**, la mélodie est un facteur constitutif du mot au même titre que les sons. En Europe, les langues à tons sont assez rares : le danois, le norvégien, le suédois, le lituanien, le letton, le serbo-croate.

2.2.2. Les voyelles du français moderne

§ 63. Le système vocalique du français moderne est composé de seize voyelles. Douze d'entre elles sont des voyelles orales : [i] *riz*, [e] *dé*, [ɛ] *sec*,

[a] *patte*, [y] *vu*, [ø] *feu*, [œ] *bœuf*, [ə] *je*, [u] *nous*, [o] *peau*, [ɔ] *homme*, [ɑ] *pâte*. Quatre d'entre elles sont des voyelles nasales : [ɛ̃] *bain*, [œ̃] *un*, [ɔ̃] *bon*, [ɑ̃] *banc*.

1° Les voyelles orales

a) Classement des voyelles orales

§ 64. Mis à part [ə] dont il sera question plus loin (§ 68), les voyelles orales du français peuvent être classées selon deux critères : la forme du résonateur buccal et le caractère labial. La combinaison de ces deux critères permet d'obtenir les trois séries suivantes :

- série antérieure non labiale : [i], [e], [ɛ], [a] ;
- série antérieure labiale : [y], [ø], [œ] ;
- série postérieure (labiale) : [u], [o], [ɔ], [ɑ].

L'examen des variations du volume du résonateur buccal permet de déceler quatre degrés d'aperture.

b) Les voyelles antérieures ou palatales

§ 65. Les antérieures non labiales (ou non arrondies) : [i], [e], [ɛ], [a]. Pour leur articulation, la partie antérieure du dos de la langue est dirigée vers l'avant du palais dur. La langue effectue un double mouvement :

- un mouvement horizontal qui détermine le point d'articulation sur le palais ; [i] est la plus antérieure, puis viennent, dans l'ordre : [e], [ɛ] et [a], la moins antérieure ;
- un mouvement vertical qui détermine l'aperture ; [i] est la plus fermée, puis viennent, dans l'ordre [e], [ɛ] et [a], la plus ouverte.

Les lèvres sont étirées contre les dents et cet étirement diminue au fur et à mesure qu'augmente l'aperture buccale (d'où le nom de **rétractées** ou **étirées** que l'on donne parfois à ces voyelles).

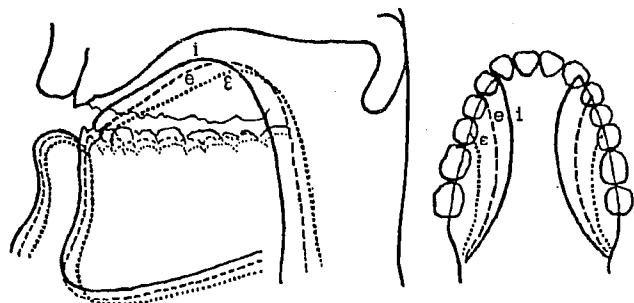


Fig. 13. Représentation de l'articulation de [i] (ligne pleine), [e] (ligne hachée) et [ɛ] (ligne pointillée). (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

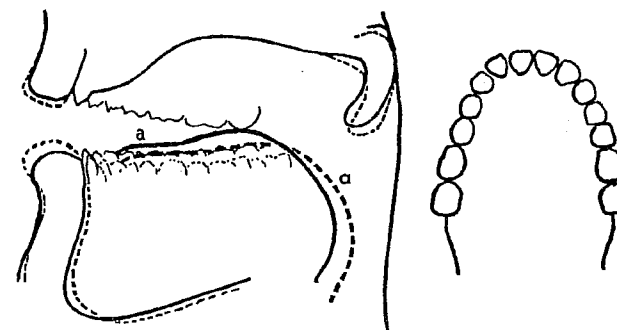


Fig. 14. Représentation de l'articulation de [a] antérieur (ligne pleine) et de [ɑ] postérieur (ligne hachée). (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

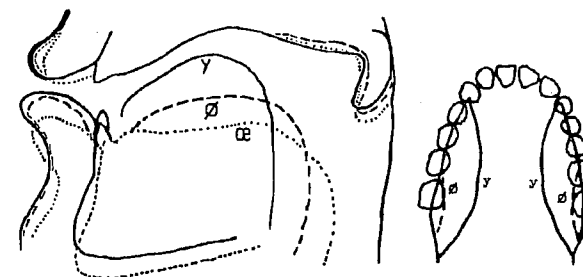


Fig. 15. Représentation de l'articulation de [y] (ligne pleine), [ø] (ligne hachée) et [œ] (ligne pointillée). (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

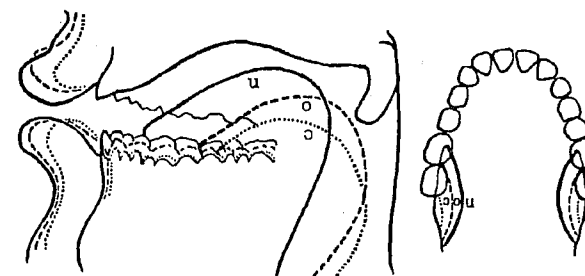


Fig. 16. Représentation de l'articulation de [u] (ligne pleine), [o] (ligne hachée) et [ɔ] (ligne pointillée). (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 66. Les **antérieures labiales** ou **arrondies** : [y], [ø], [œ]. Les lèvres sont projetées vers l'avant et arrondies. Le mouvement labial diminue avec l'ouverture de la bouche sans jamais être nul. L'aperture est légèrement plus grande que pour les non-arrondies correspondantes. Voir fig. 15.

c) Les voyelles postérieures ou vélaires

§ 67. Les voyelles **postérieures** ou **vélaires** : [u], [o], [ɔ], [ɑ]. En français, les postérieures sont toutes labiales, mais il existe dans d'autres langues des articulations vocaliques postérieures non arrondies, par exemple [ʌ] de l'anglais dans *sun* 'soleil'. Pour la prononciation des postérieures labiales, la partie postérieure du dos de la langue est dirigée vers le voile du palais ; la projection des lèvres diminue avec l'ouverture de la bouche. L'aperture croît dans l'ordre suivant : [u] - [o] - [ɔ] - [ɑ]. Remarque que le classement est différent si l'on prend le point d'articulation comme critère ; dans ce cas, l'ordre est le suivant, de l'avant vers l'arrière : [ɑ] - [ɔ] - [u] - [o]. Voir fig. 14, 16 et 17.

d) La voyelle [ə]

§ 68. La voyelle [ə] a un statut particulier en français : elle ne peut jamais apparaître à l'initiale absolue d'un mot ; elle est la seule à figurer à la finale non accentuée (ex. : prendre, mettre, belle, homme, femme...). Dans la prononciation courante, elle s'amuït dans certains contextes déterminés (on verra plus loin lesquels) : *Marie d(e)mand(e) - elle demand(e)*. Cet amuïssement est total et les mots suivants sont de parfaits homophones : *mer - mère, dot - (je) dote, box - (je) boxe, coq - coque, lac - laque, toc - toque*, etc.

§ 69. La voyelle [ə] est rare en position accentuée. On ne la relève guère que dans les quelques cas suivants :

1. Lorsque le pronom *le* est précédé d'un impératif : « prends-le », « donne-le ». Dans l'ancienne langue, il pouvait s'amuïr. Voir ce vers de 8 pieds de LA FONTAINE : « Mettons-le en notre gibecière » (*Bon usage*, § 475).

2. Dans la locution *sur ce...* 'là-dessus' ou dans *parce que* employé absolument.

3. Dans le nom de cette voyelle : « vous avez oublié de mettre un *e* au participe passé ».

4. Dans des emplois métalinguistiques comme : « le pronom *je* », « l'article *le* ».

§ 70. On qualifie souvent [ə] de voyelle neutre, voulant dire par là que ses caractéristiques sont surtout négatives et qu'elle n'est ni étirée, ni arrondie, ni antérieure, ni postérieure, ni ouverte, ni fermée. Cette qualification n'est pas tout à fait correcte pour le français, car le [ə] est labial. Le point d'articulation est situé plus vers l'arrière que pour [œ] et [ø], mais il est presque aussi élevé que pour [ø]. De toute façon, au point de vue articulaire, [ə] ne se confond ni avec [œ] ni avec [ø]. Son timbre est intermédiaire entre ces deux voyelles. C'est, du moins, ce que disent les manuels de phonétique normative et c'est aussi, semble-t-il, la situation en français de Belgique. Des enquêtes récentes montrent qu'en France, *e* est de plus en plus prononcé soit [ø] (et dans ce cas, on confond *comme je dis* et *comme jeudi*), soit comme [œ] (ce qui fait disparaître la distinction entre *le r(e)pas* et *leurs pas*).

§ 71. **Remarque.** — La voyelle [ə] est parfois appelée **schwa** ou **chva**. C'est un terme emprunté à l'hébreu, où il signifie 'néant'. Il est surtout utilisé dans les recherches de linguistique hébraïque et indo-européenne, mais aussi, actuellement, dans des études sur le français, surtout dans celles qui ont recours aux théories de la grammaire générative.

2° Les voyelles nasales

§ 72. Le français possède quatre voyelles nasales, réparties dans les trois séries, la série antérieure non labiale, la série antérieure labiale et la série postérieure, mais seuls les 3^e et 4^e degrés d'aperture sont représentés. Les voyelles nasales sont légèrement plus ouvertes que la correspondante orale. Ainsi, [ɛ̃] est plus ouvert que [e] et est réalisé phonétiquement comme un [æ̃]. De même [ɑ̃], [ɑ̃] et [ɔ̃] sont plus ouverts que [œ], [ɑ] et [ɔ]. Voir fig. 17.

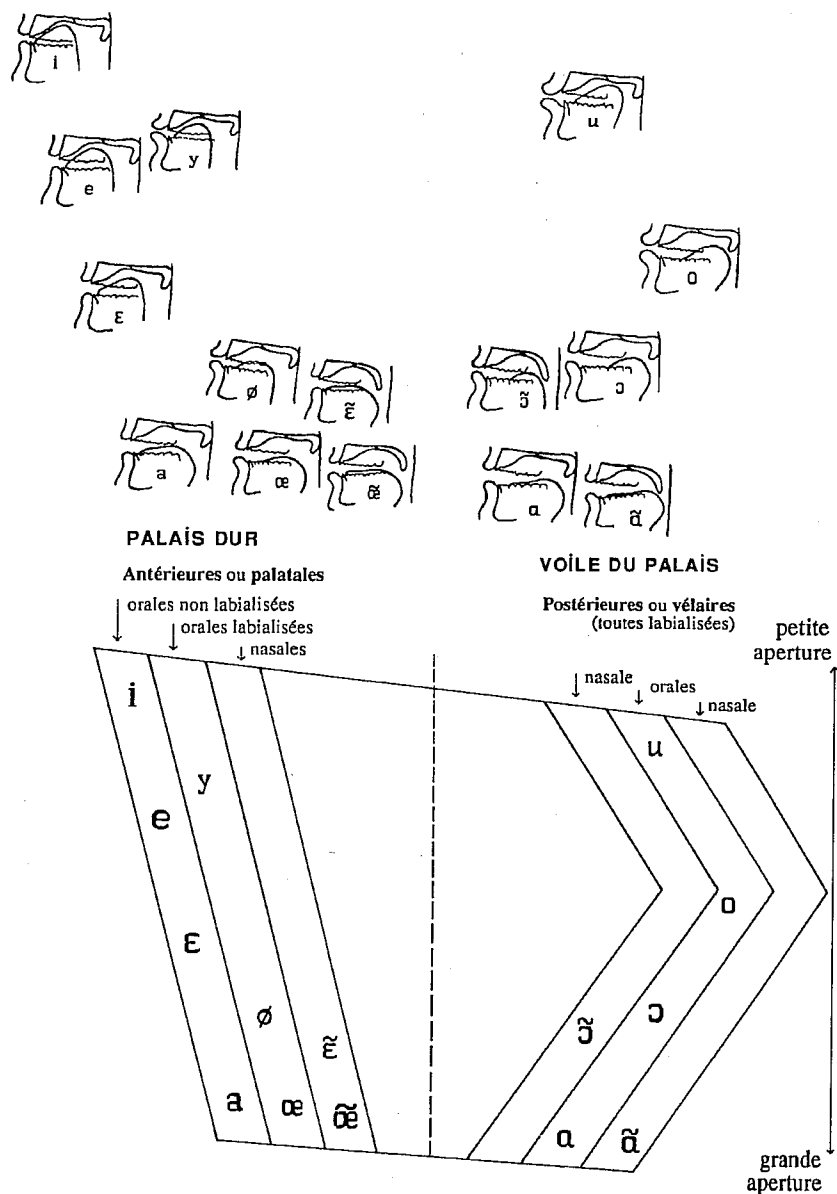


Fig. 17. Représentation schématique des rapports entre les zones articulaires et les apertures des voyelles françaises. (D'après STRAKA, *Album phonétique*, p. 59-60.)

2.3. Les consonnes

2.3.1. Généralités

§ 73. Du point de vue acoustique, il a été dit que les consonnes se distinguent des voyelles parce qu'elles comportent des bruits. Du point de vue articulaire, la différence fondamentale entre voyelles et consonnes est la suivante : alors que, pour les voyelles, l'air laryngé ne rencontre aucun obstacle, pour les consonnes, il y a toujours un obstacle, que ce soit un rétrécissement du canal buccal ou une obstruction complète, mais momentanée. La manière dont cet obstacle se présente permet de distinguer les deux grandes catégories d'articulations consonantiques : les **momentanées** et les **continues**. Si le passage de l'air est complètement arrêté et que le son produit résulte de l'ouverture ou de la fermeture brusques, la consonne produite est appelée **momentanée** ou **occlusive**. Si le passage de l'air est seulement rétréci sans être interrompu et que le son produit résulte du frottement de l'air contre un obstacle, la consonne est appelée **continue** ou **constrictive**.

1° Les momentanées ou occlusives

§ 74. Les consonnes **occlusives** sont donc produites par une fermeture du chenal expiratoire, fermeture qui peut être réalisée en différents points de ce chenal. Mais elles peuvent résulter de deux phénomènes assez différents. Dans *beau* [bo], la fermeture des lèvres se relâche brusquement, libérant ainsi de l'air et provoquant une explosion devant la voyelle [o] qui suit. Dans *aube* [o:b], le bruit perçu résulte de la fermeture soudaine des lèvres après la voyelle. Beaucoup de langues qui ne possèdent pas de syllabe à consonne finale (« voyelle + consonne »), ne connaissent que la première manière de prononcer les occlusives : l'occlusion suivie d'un soudain relâchement. Il existe des occlusives réalisées en divers points de l'appareil phonateur, depuis les lèvres jusqu'au larynx même qui peut réaliser une occlusive glottale [ʔ] (voir § 38).

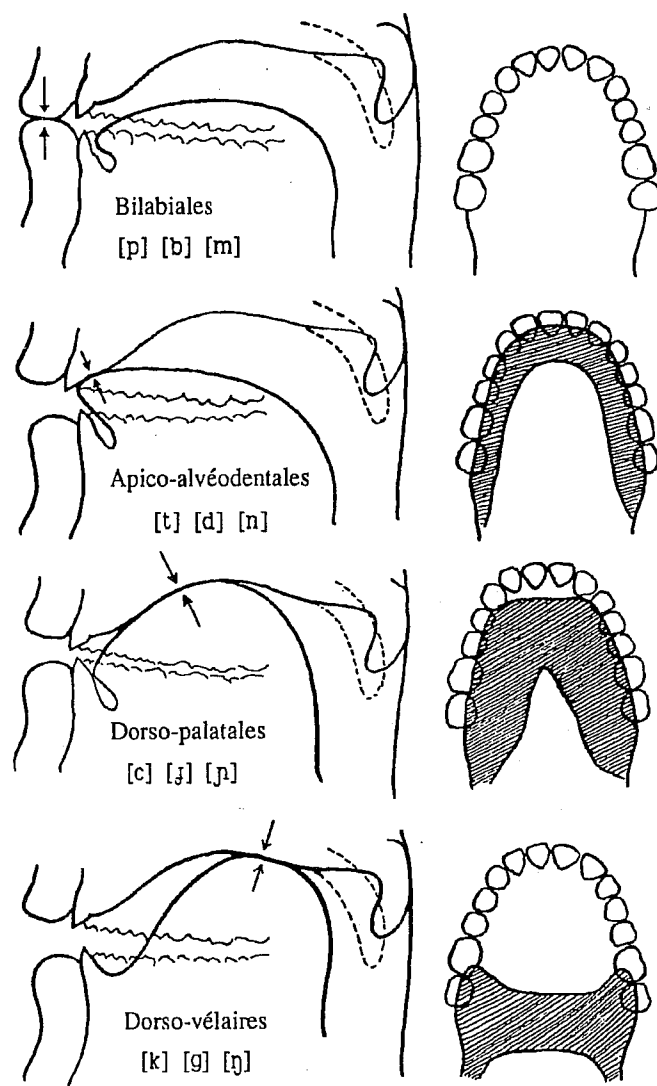


Fig. 18. Principaux types d'occlusives. La ligne hachée représente la position prise par le voile du palais pour les nasales [m], [n], [ɲ], [ŋ]. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 75. Les consonnes nasales sont réalisées comme des occlusives, c'est-à-dire avec fermeture du chenal expiratoire. Dans le même temps, le voile du palais s'abaisse et l'air s'écoule également à travers les fosses nasales où se produit une résonance. Cette résonance étant toujours la même, les consonnes nasales reçoivent leur articulation propre dans la cavité buccale. Théoriquement, il est possible de trouver des articulations nasales à tous les points d'articulation où sont réalisées les occlusives, sauf au niveau de la glotte, mais peu de langues utilisent cette possibilité. Certaines langues (par exemple le birman) font un usage distinctif de l'opposition de sonorité pour les nasales. En français, les nasales sont normalement réalisées sonores ; en certaines régions, cependant, il peut arriver qu'une nasale perde sa sonorité après une consonne sourde (*réalisme* étant prononcé °[realism]).

2° Les continues ou constrictives

§ 76. Les **continues** ou **constrictives** sont produites par un rétrécissement du canal buccal et du passage d'air. Ce rétrécissement peut se réaliser en différents points de l'appareil phonateur.

Ces consonnes sont aussi appelées **fricatives** ou **spirantes** ; ces appellations traduisent une impression auditive. On notera cependant que les deux termes ne sont pas tout à fait synonymes : *fricative* est réservé aux prononciations consonantiques au cours desquelles on perçoit avant tout le frottement [f], [v], [s], [z], [θ], [ð] et *spirante* désigne une prononciation consonantique au cours de laquelle on perçoit plutôt une résonance qu'un frottement au niveau du point d'articulation. Le [θ] de l'espagnol *caza* 'chasse', le [ð] de l'anglais *this* et le [ɣ] du néerlandais *gaan* 'aller' sont des fricatives, mais le [ð] de l'espagnol *nada* 'rien' ou *todo* 'tout', ainsi que le [ɣ] de l'espagnol *lago* 'lac' ou *luego* 'tout de suite' sont des spirantes. Dans la suite du cours, les deux termes *fricative* et *spirante* seront employés comme des synonymes, car cette distinction est peu importante pour le français.

§ 77. Pour certaines continues, la langue se creuse et forme une espèce de sillon médian. Plus l'orifice par où passe l'air est étroit et plus le son produit est sifflant. Une telle prononciation consonantique est appelée **sifflante**. En français, les sifflantes [s] et [z] sont des prédorso-alvéolaires : c'est la partie antérieure du dos de la langue qui prend contact avec les alvéoles, la pointe de la langue reste inactive et est dirigée vers les incisives inférieures. Le [s] du castillan est une apico-alvéolaire.

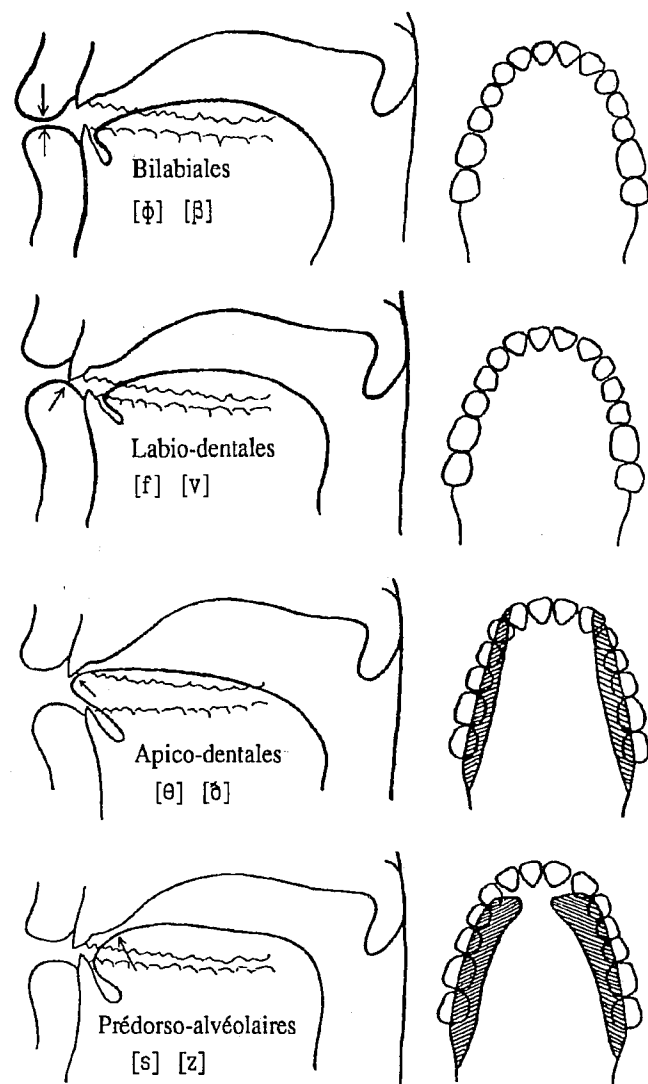
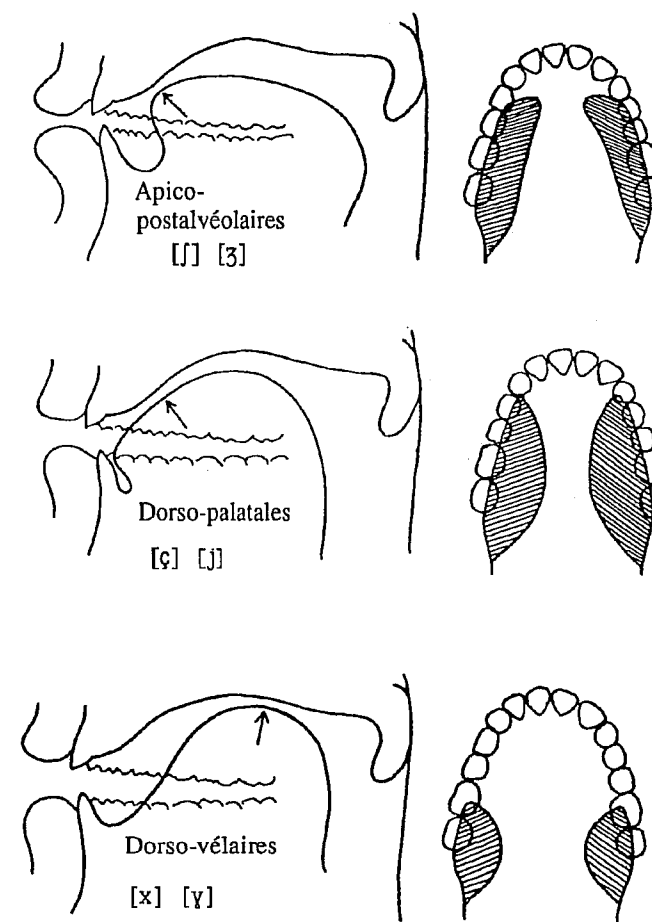


Fig. 19. Principaux types de constrictives.

Fig. 19. Principaux types de constrictives (suite).

Fig. 19. Principaux types de constrictives. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 78. Lorsque le sillon qui se forme au milieu de la langue est moins creusé, l'orifice formé est plus ovalisé et les articulations consonantiques produites sont appelées **chuintantes** [ʃ], [ʒ]. En français, ces consonnes sont post-alvéolaires ou prépalatales. L'articulation des chuintantes est accompagnée d'une projection des lèvres vers l'avant ce qui crée un espace entre la zone où a lieu l'articulation et l'orifice buccal et, par conséquent, modifie la résonance des chuintantes.

§ 79. Les **latérales** constituent une catégorie particulière parmi les continues dont elles se distinguent par la forme prise par la langue dans la bouche. Pour toutes les continues examinées jusqu'à présent, l'air expiré emprunte un canal formé au milieu de la langue. Pour la prononciation des latérales, le dos de la langue entre en contact avec le palais, tandis que les bords sont affaissés. L'air expiré contourne l'obstacle central et s'échappe de chaque côté. Dans le cas de [l], l'obstacle est la pointe de la langue qui se place contre les alvéoles ; dans le cas de [ʎ], c'est la partie antérieure du dos de la langue, qui s'appuie contre le palais dur. Voir fig. 20.

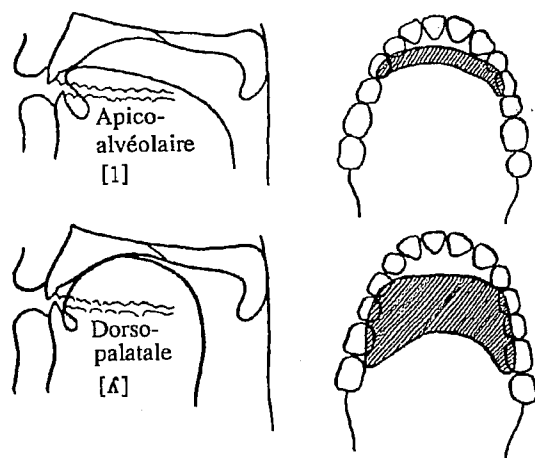


Fig. 20. Latérales. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 80. Les **vibrantes** sont produites par la vibration, sous la pression de l'air expiré, d'un organe de la parole mobile et élastique, comme la pointe de la langue, le voile du palais ou la luette. Le [r] « roulé » de l'italien ou de l'espagnol est une vibrante apicale. Le [ʀ] parisien « grasseyé » est une vibrante vélaire ou uvulaire. Voir fig. 21.

§ 81. On regroupe souvent les latérales et les vibrantes dans une seule catégorie et on les appelle **liquides**. Acoustiquement, les liquides sont caractérisés par un degré de sonorité qui les rapproche très fort des voyelles.

Remarque. — Pour les grammairiens anciens, la catégorie des **liquides** comprenait les nasales, en plus des latérales et des vibrantes.

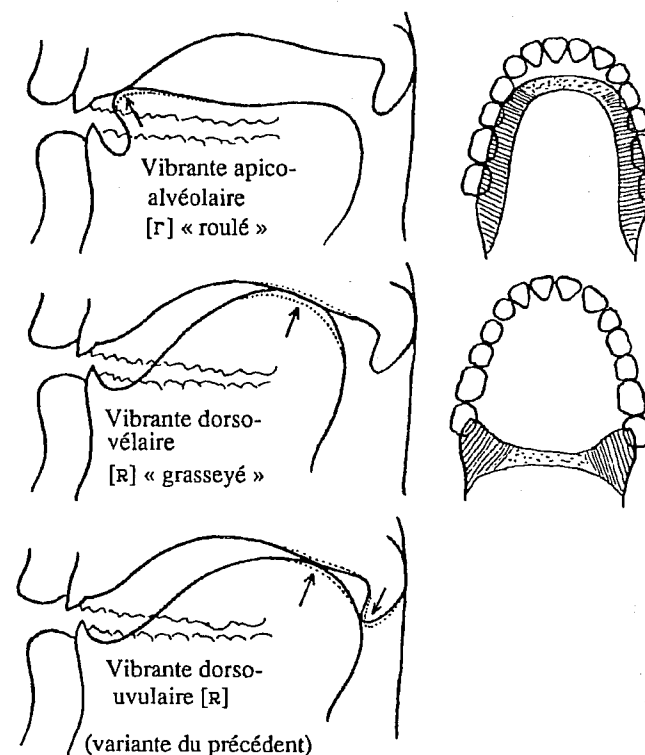


Fig. 21. Les vibrantes. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

3° Les articulations complexes

§ 82. Les prononciations consonantiques complexes peuvent résulter soit de la combinaison de deux modes d'articulation au même point d'articulation (§ 83-84), soit de la combinaison de deux prononciations à des points d'articulation différents (§ 85).

§ 83. Les **semi-occlusives** (aussi appelées **mi-occlusives** ou **affriquées**) résultent de la combinaison d'une occlusive et d'une constrictive. Dans

un premier temps, il y a fermeture et ensuite une tenue plus ou moins longue. La réouverture ne se produit pas brusquement comme pour les occlusives ; il y a ouverture plus lente au cours de laquelle l'air frotte contre les organes rapprochés, comme pour les constrictives. Les semi-occlusives sont courantes dans les parlers wallons ([ʃ] *tchin* et [ɕ] *djoûr*), en italien (*mezzo* ['mɛdʒo], *città* [ʃit'ta], *giorno* ['dʒorno]), en espagnol (*mucho* [mu'ʃo]), en anglais (*chair* [ʃɛər], *gin* [dʒɪn]), en allemand (*Pferd* [pʰɛ:rt], *Zimmer* [ʒimɐ]), etc. Dans *adjoînt* [adʒwɛ̃], *budget* [bydʒɛ], *gratte-ciel* [gratsjɛl], *patte chaude* [patʃo:d], *tchèque* [tʃɛk], etc., le français standard ne prononce pas de vraies semi-occlusives, mais des groupes [t] + [s], [d] + [ʒ], etc., dont la durée d'émission est plus longue que celle des mi-occlusives et il se produit un glissement de la langue du point d'articulation de l'occlusive à celui de la constrictive. Voir fig. 22.

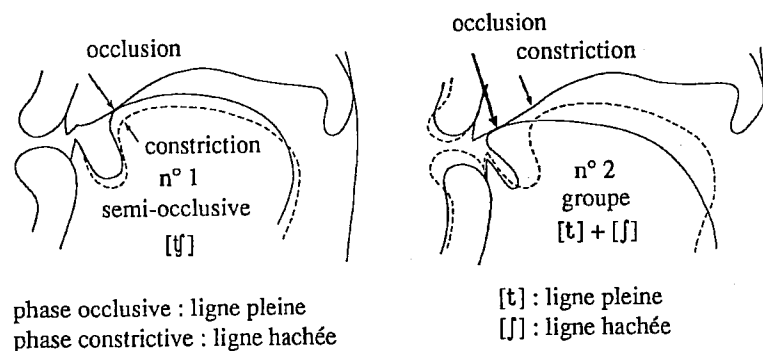


Fig. 22. Représentation comparée de l'articulation d'une semi-occlusive et d'un groupe « occlusive + constrictive ». N° 1, semi-occlusive [ʃ] : ligne pleine = phase occlusive ; ligne hachée = phase constrictive. N° 2, groupe [t] + [ʃ] : ligne pleine = [t] ; ligne hachée = [ʃ]. (D'après CARTON et STRAKA, *Album phonétique*.)

§ 84. De nombreuses langues d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, etc., possèdent des **semi-nasales** : ce sont des consonnes à articulation complexe. Il en existe pour presque toutes les occlusives et fricatives. Elles sont soit pré-nasalisées [mp̚], [mb̚], [nz̚], [ng̚]..., soit postnasalisées [p̚m̚], [bm̚], [dn̚]...

§ 85. **Deux points d'articulation.** Dans les mots latins *quando* et *lingua*, [kʷ] et [gʷ] sont des articulations complexes labio-vélaires, c'est-à-dire qu'elles combinent une articulation dorsale et une articulation labiale et linguale de [u]. L'articulation principale est l'occlusion et l'articulation labiale est

secondaire. Le [ɣ] du français archaïque est une latérale apico-dentale ou alvéo-dentale, comme le [l] simple, mais la racine de la langue s'élève en direction du voile du palais, tandis que le dos de la langue se creuse entre le point d'articulation apical et le relèvement dorso-radical. La cavité buccale ainsi modifiée provoque une résonance plus grave et cette consonne est appelée [ɣ] « vélaire », dénomination qui qualifie son aspect auditif grave et non son articulation. Voir fig. 23.

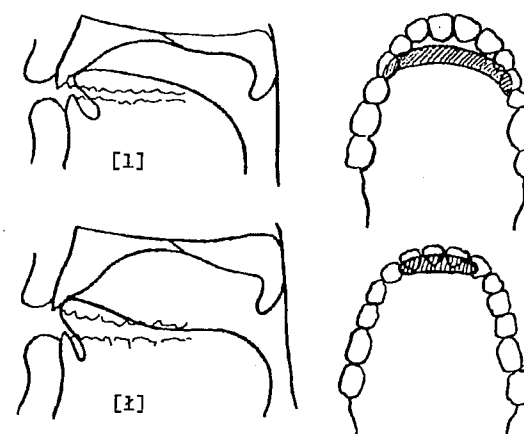


Fig. 23. Articulation de [l] et de [ɣ] dit « vélaire ». (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

4° La durée consonantique

§ 86. Pour les voyelles, c'est la durée de l'émission de voix qui est prolongée, pour les voyelles longues, par rapport à celle qui affecte les voyelles brèves. Le phénomène de durée est assez différent lorsqu'il s'agit de consonnes. Pour les occlusives, l'accroissement de durée porte sur le deuxième temps de l'articulation, la tenue de l'occlusion, qui se situe après la fermeture et avant la réouverture de l'occlusion. Pour les constrictives, c'est le temps de friction qui est prolongé. Pour les vibrantes, on multiplie le nombre de battements.

En français, s'il n'est pas impossible de trouver des prononciations de **consonnes longues** (par exemple, sous l'emprise d'une émotion, on peut prononcer : [f:ɑ̃stik], [f:ɔ̃midabl], [s:ilɑ̃s]...), il n'existe pas de mots qui se distinguent entre eux uniquement par l'opposition « consonne longue » ~ « consonne brève ». Le berbère est une langue qui fait usage de cette opposition. Voir THOMAS-B.-C. 91.

§ 87. Une **consonne géminée** est une articulation double. Alors que, dans les consonnes longues, on ne décèle que trois temps, dans les géminées, il y en a six. Soit le groupe « une noix » ; il y a, pour la géminée [nn], six temps : 1° mise en place du premier [n], 2° tenue, 3° explosion, 4° mise en place du deuxième [n], 5° tenue, 6° explosion. La distinction entre consonnes longues et consonnes géminées fait appel à une notion qui sera analysée plus loin, la syllabe (§ 104 s.). La coupe syllabique tombe entre les deux consonnes lorsqu'il s'agit d'une géminée. Dans l'exemple cité, « une noix », on a une consonne longue en débit rapide, c'est-à-dire que les temps 3 et 4 sont escamotés. En prononciation soignée (par exemple si l'on veut opposer « un(e) noix » et « un(e) oie », on réalise une géminée : [yn-nwa] (CARTON 106-107). En italien, l'opposition « géminée » ~ « consonne simple » permet de distinguer de nombreux mots : *fatto* 'fait' ~ *fato* 'destinée'...

2.3.2. Les consonnes du français

1° Les occlusives

§ 88. Le français possède neuf occlusives : six sont des occlusives orales [p], [b], [t], [d], [k], [g] et trois sont des occlusives nasales [m], [n], [ɲ]. Le classement qui suit se fera d'après le point d'articulation de ces consonnes, de l'avant vers l'arrière, et il tiendra compte de l'intervention ou non des cordes vocales.

§ 89. Les **occlusives orales** sont articulées en trois points différents du canal buccal. [p] et [b] sont des bilabiales ; [t] et [d] sont des apico-alvéodentales. Le point d'articulation de [k] et [g] varie entre la zone postpalatale et la zone vélaire, d'après le point d'articulation de la voyelle qui suit. On s'en rend compte en prononçant successivement *qui, cas, cou, gui, gars, goût*. Au contact de [i] et [e], ces consonnes sont palatales ou postpalatales ; avec [ɛ] et [a], elles sont prévélares ; avec [o] et [u], elles sont vélares.

[p], [t] et [k] sont sourdes ; [b], [d] et [g] sont sonores. Pour l'occlusive glottale [ʔ], voir § 38.

§ 90. Les **consonnes nasales** françaises se décrivent comme ceci : [m] est bilabial ; [n] est apico-alvéodental ; [ɲ] est dorso-palatal. Grosso modo, [m] est le correspondant de [b] + résonance nasale ; [n] correspond à [d]. La consonne appelée « n mouillé » correspond à [ɲ], qui est une occlusive médio-palatale qui a existé en latin vulgaire et en gallo-roman.

Le latin possédait un [ɲ] vélaire correspondant à [g]. Ce son tend à s'introduire en français contemporain via les emprunts de mots en *-ing* : *camping, parking, shopping*... En Belgique, ce son est plutôt prononcé [ŋg] ou

°[ŋk] que véritablement [ŋ] à l'anglaise. En France, il semble que dans la majorité des cas, ce son soit réalisé le plus souvent comme en anglais, sans adjonction de la consonne orale [g] : [kɑ̃piŋ], [parkiŋ], [ʃɔpiŋ], etc. (voir H. WALTER, *La phonologie du français*, Paris, 1977, p. 34). En France méridionale, il arrive souvent que l'on fasse suivre une voyelle nasale finale d'un [ŋ] : *blanc* °[blɑ̃ŋ], *bien* °[bjɛ̃ŋ], enfin °[ɑ̃nfɛ̃ŋ]...

2° Les constrictives

§ 91. Les constrictives du français standard sont : les labio-dentales [f] et [v], les sifflantes pré-dorso-alvéolaires [s] et [z] et les chuintantes apico-postalvéolaires [ʃ] et [ʒ]. [f], [s] et [ʃ] sont sourdes et [v], [z] et [ʒ], sonores. La sourde laryngale [h] appelée improprement « h aspiré » est, en réalité, un [h] soufflé : la glotte est presque fermée et une étroite ouverture permet le passage de l'air qui produit un bruit de frottement. Cette consonne n'existe plus en français, sauf dans quelques régions, notamment dans l'est et le sud de la Wallonie.

§ 92. Pour retracer l'histoire du français, il est nécessaire de décrire d'autres constrictives, actuellement disparues. Le [ϕ] du latin était une sourde bilabiale ; la sonore correspondante [β] du latin tardif existe encore en espagnol. Pour la prononciation de [θ] et de [ð], la langue est rapprochée des incisives supérieures ; ces deux interdentales existent en anglais (*thing, this*) ; l'espagnol ne possède que la sourde (*zeta*). [x] et [χ] sont les constrictives dorso-vélares correspondant à [k] et [g]. [x] est souvent appelé **Ach-Laut** d'après son nom allemand ; en espagnol, il s'appelle **jota** ; ce son existe aussi en néerlandais (*school*). La sonore [χ] représente le g constrictif du néerlandais (*gaan*). Voir fig. 19.

§ 93. Le français ne possède plus qu'une seule latérale, [l], qui, normalement, est sonore. Dans certains contextes, elle peut être sourde : *peuple* [pœp], *souple* [sup], mais jamais on n'est conscient de ce phénomène en opposant un [ʃ] sourd à un [l] sonore, comme dans certaines langues (le gallois, par exemple).

La latérale dorso-palatale [ʎ], appelée « l mouillé » (italien *foglia* [fɔʎʎa] 'feuille', espagnol *llamar* [ʎamar] 'appeler'), existe encore en français, mais uniquement comme prononciation archaïque ou régionale. Voir fig. 20.

Le français a possédé une troisième latérale, le [ʎ] dit « l vélaire », qui est une consonne à articulation complexe (voir § 85).

§ 94. Si actuellement, certains parlars français utilisent plusieurs **vibrantes** (ainsi en Haute-Loire, [u_ra] 'heure' avec un [r] apical s'oppose à [u_ʁa] 'marmite' avec un [ʁ] pharyngal), le français n'a jamais connu qu'un seul *r*, mais qui s'est prononcé de façons différentes. Le *r* « grasseyé » du français est un [ʁ] dorso-vélaire ou dorso-uvulaire vibré : le voile du palais ou la luette battent contre le dos de la langue. Il arrive souvent que cette consonne soit prononcée sans vibrations ; on a affaire alors à une fricative. Le *r* dévibré fricatif se note [ʁ̥] en A.P.I. C'est cette prononciation qui est la plus fréquente en français standard contemporain.

Dans diverses régions de Wallonie, mais aussi en France (en Bourgogne notamment), on prononce encore un [r], couramment appelé *r* « roulé ». Cette prononciation était celle du latin ; elle a subsisté en français jusqu'au XVIII^e s. au moins.

Comme [l], [ʁ], qui normalement est une consonne sonore, peut s'assourdir à la finale après une consonne sourde : *pitre* [pitʁ̥], *sucre* [sykʁ̥]...

3° Les articulations complexes

§ 95. À part [w] et [ɥ] examinés plus bas (§ 98 s.), le français contemporain ne possède plus de prononciation consonantique complexe, mais il en a possédé plusieurs au cours de son histoire. Le français archaïque avait quatre semi-occlusives : [ts] et [dz], des sifflantes pré-dorso-alvéolaires, et [tʃ] et [dʒ], des chuintantes apico-postalvéolaires. [ts] et [tʃ] sont sourdes ; [dz] et [dʒ] sont sonores. Le wallon possède encore les chuintantes et il oppose [tʃ] à [t] + [ʃ] et [dʒ] à [d] + [ʒ] : [tʃɛ] 'chien' ~ [tʃɛ̃] '(il) descend' (Flamierge) ; [dʒɛ] 'jeu' ~ [dʒɛ̃] '(il) disait' (Sart-Dames-Avelines).

Les autres articulations complexes que le latin et le français ont possédées sont [kʷ], [gʷ] et [ʎ] ; elles ont été décrites dans le § 85.

4° La durée consonantique

§ 96. Alors qu'en français, les géminées graphiques sont très nombreuses, ces consonnes se prononcent le plus souvent comme des consonnes simples : *affaire* [afɛːʁ], *allergie* [alɛʁʒi], *attention* [atɑ̃sɔ̃], *bonne* [bɔ̃n], *classer* [klɑ̃sɛ], *homme* [ɔ̃m], interrompre [ɛ̃tɛʁɔ̃pʁ(ə)], *occasion* [ɔkazɔ̃]... On verra que cette affirmation doit être nuancée (§ 97 et 175-176).

§ 97. Cependant, dans certains cas, le français standard connaît des prononciations avec géminées (ou consonnes longues) :

• à la suite de l'amuissement de *e* : *extrêm(e)ment*, *honnêt(e)té*, *là-d(e)ans*, *nett(e)té*...

• entre deux mots, lorsque la consonne finale du premier mot est la même que la consonne initiale du second : *il l'a dit, pour rien, auteur réaliste, fort rapide, un dur réveil* ; à la suite de l'amuissement de *e* : *grand(e) dame, un(e) nappe, group(e) pop, petit(e) table*...

• dans des mots savants, souvent sous l'influence de la graphie : *addition, alléguer, belligérant, grammaire, hellénique, reddition, sommaire, syllabe, villa*, etc., la prononciation avec une consonne simple n'étant pas inconnue, bien au contraire (voir H. WALTER, *La dynamique des phonèmes en français contemporain*, Paris, 1976, 424 s.). Des manuels d'orthopédie, comme celui de M. GRAMMONT (*La prononciation française. Traité pratique*. Paris, Delagrave, 1914, 90), condamnent l'abus de consonnes doubles à l'intérieur des mots, car, disent-ils, de telles prononciations sont contraires au génie de la langue qui a simplifié les consonnes doubles de son vieux fonds. Pour Grammont, la prononciation d'une consonne double à l'intérieur d'un mot « n'est acceptable que dans des mots tout à fait savants et rares ou spéciaux », comme *malléable, illégal, parallèle, syllabe, allitération, irréligion, appétence, mammifère*... ; « elle est très choquante lorsqu'il s'agit de mots fréquemment employés et qui ont pénétré dans l'usage courant, comme : *sommet, grammaire, nommer, arrêt, terrible, année, prudemment, affaire, suffire* [...] ». L'enquête de H. Walter (ouvr. cité, 447) montre que le phénomène de la gémination dont il est question ici est en nette régression ;

• dans des formes de la conjugaison, comme *j'acquerrai, je courrai, je mourrai*..., dans lesquelles, la première consonne appartient au radical du verbe et la seconde, à la terminaison.

• dans certaines catégories de mots composés, où la gémination marque le phénomène de la composition ; par exemple dans des mots qui utilisent le préfixe *in-* sous une forme savante : *illégal, illégitime, illogique, immanent, immonde, immortel, inné, innommable, irréaliste, irrémédiable*... ; – dans des mots composés au moyen de *sur-* à partir de simples dont la consonne initiale est *r-* : *surréalisme, surrégénérateur, surrénal* ; – dans des mots composés au moyen de *trans-* à partir de simples dont la consonne initiale est *s-* : *transsexuel, transsubstantiation*...

2.4. Les semi-voyelles ou semi-consonnes

§ 98. On a défini les voyelles comme des articulations ouvertes et les consonnes, comme des articulations fermées (§ 73). En réalité, ce critère n'est pas aussi absolu et le français emploie trois sons [j], [w] et [ɥ], que l'on appelle **semi-voyelles** ou **semi-consonnes** ou encore **glides**, pour la prononciation desquels le degré de fermeture du canal buccal peut varier assez sensiblement et être, dans certains cas, supérieur à celui des voyelles les plus fermées [i], [y] et

[u]. Dans *vaillant*, par exemple, l'aperture de [j] est plus grande que celle d'un [i].

Il existe pourtant des critères qui permettent de distinguer les semi-voyelles des voyelles :

1. La tenue (voir § 106) est beaucoup plus brève pour les semi-voyelles que pour les voyelles.

2. Les cordes vocales sont moins rapprochées et moins tendues pour les semi-voyelles que pour les voyelles ; à cause de cela, lors de la prononciation des premières, l'air s'échappe plus abondamment et produit un bruit consonantique.

3. Les semi-voyelles se comportent comme des consonnes lorsque l'énergie articulatoire est renforcée : elles tendent à se fermer (voir § 47).

4. Les semi-voyelles ne peuvent constituer le noyau ou centre d'une syllabe ni porter l'accent. (Voir G. STRAKA, dans *Zeitschrift für Phonetik*, t. 17, 1964, 301-323.)

Remarque. — Le mot *glide*, emprunté à l'anglais, est généralement masculin ; certains dictionnaires, cependant, en font un mot féminin (voir le *Trésor de langue française*). Les dictionnaires recommandent la prononciation anglaise [glajd] : voir le *Trésor de langue française* et le *Grand Robert*² (dont la définition, 'phonème de transition', est inexacte).

§ 99. Les semi-voyelles produisant un bruit, elles sont à rapprocher des consonnes, et plus spécialement des constrictives. Le [j], appelé *yod* [jɔd] (mot emprunté à l'hébreu et désignant dans cette langue le *i* consonne) est une constrictive dorso-palatale (fig. 19). Les deux autres semi-consonnes sont des articulations complexes : [ɥ] est articulé à la fois comme une bilabiale et comme une dorso-palatale ; [w] est articulé à la fois comme une bilabiale et comme une dorso-vélaire.

Les semi-consonnes du français sont normalement sonores, mais elles peuvent être assourdis au contact d'une sourde : *toi, cuit, pied*, par exemple, peuvent être prononcés [tɥa], [kɥi], [pj_e].

La constrictive palatale [ç], appelée *Ich-Laut* d'après son nom allemand, correspond plus ou moins à ce [j_] sourd, mais elle est nettement fricative (voir fig. 19 et 24). Cette constrictive [ç] est utilisée dans le wallon des régions de Vielsalm et de Malmedy : *hyâle* [ça:l] 'échelle'.

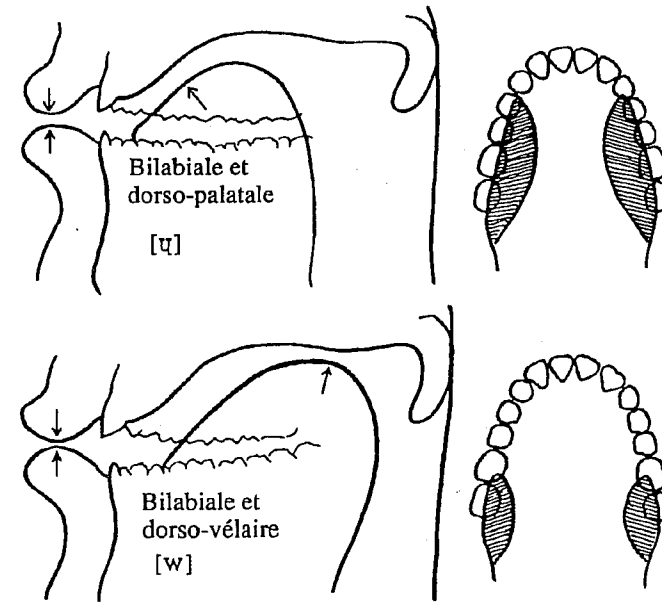


Fig. 24. Articulation de [w] et de [ɥ]. (D'après STRAKA, *Album phonétique*.)

Annexes

§ 100. **Remarque terminologique.** — Certains auteurs opposent les consonnes **sonantes** (ou **sonorantes**) aux consonnes **bruyantes** (ou **obstruantes**). Les sonantes sont les consonnes qui présentent le degré d'obstacle le plus faible et qui sont donc les plus proches des voyelles ; ce sont les nasales, les latérales, les vibrantes et les semi-consonnes. Les **bruyantes** sont celles qui se réalisent acoustiquement comme des bruits ; ce sont les occlusives, les semi-occlusives et les constrictives.

§ 101. Tableau des principales prononciations consonantiques. — Les prononciations qui n'existent pas (ou qui n'existent plus) en français standard sont marquées d'un astérisque.

Modes d'articulation → Lieux d'articulation (de l'avant vers l'arrière) ↓	Occlusives			Semi-occlusives		Constrictives				
	Orales		Na-sales	Médianes						Laté- rales
	sour- des	sono- res	sono- res	sour- des	sono- res	sour- des	sono- res	articu- lation double	vi- bran- tes	
Bilabiales	p	b	m			ɸ *	β *	w ɥ		
Labiodentales						f	v			
Interdentales						θ *	ð *			
Alvéodentales	t	d	n						ʎ *	
Alvéolaires				ts *	dz *	s	z		r *	
Postalvéolaires				tʃ *	dʒ *	ʃ	ʒ			
Médiopalatales	c *	ɟ *	ɲ			ç *	j	ɥ	ʎ *	
Postpalatales	k+i	g+i								
Prévélaires	k+a	g+a								
Postvélares	k+u	g+u	ŋ			x *	ɣ *	w		
Uvulaires									R	
Laryngales	ʔ *					h *				

Fig. 25. Tableau des principales prononciations consonantiques.

§ 102. Représentation schématique des zones articatoires. — Voir fig. 26, page suivante (d'après G. STRAKA, *Album phonétique*, pl. 50).

§ 102.

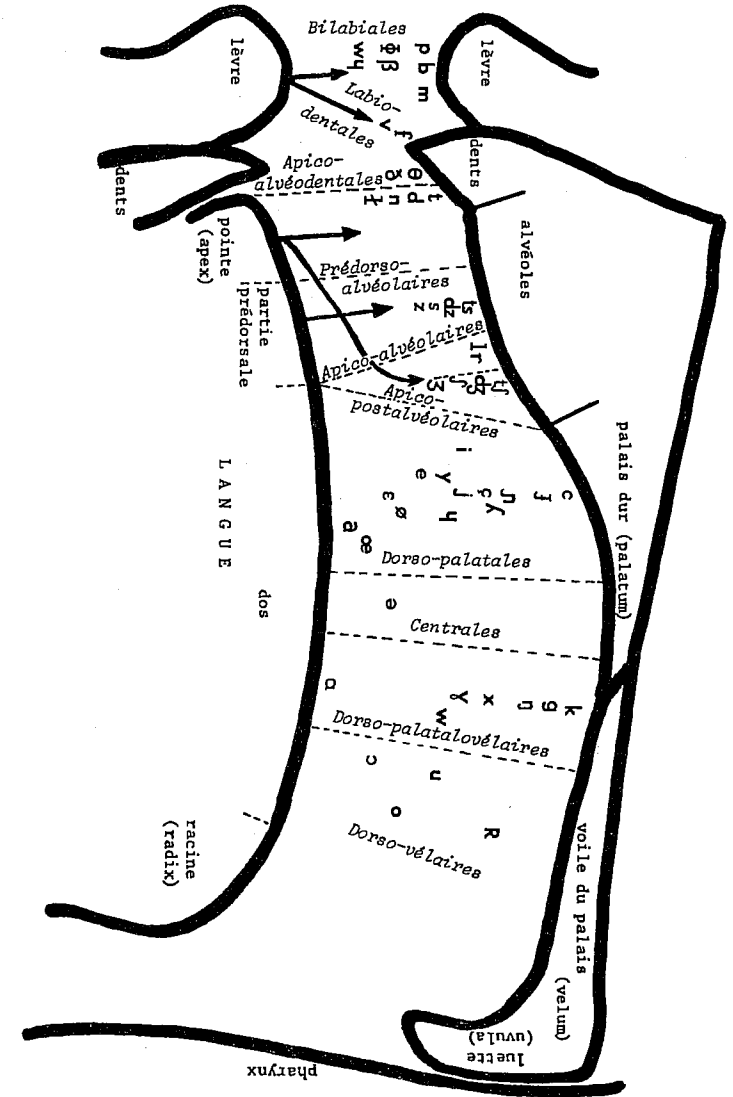


Fig. 26. Représentation schématique des zones articatoires. (D'après G. STRAKA, *Album phonétique*, pl. 50.)

Bibliographie. — J. M.-C. THOMAS, L. BOUQUIAUX, F. CLOAREC-HEISS, *Initiation à la phonétique*. Paris, P.U.F., 1976 ; — A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*. Paris, Colin, 1961 (Collection « U2 ») ; — *La linguistique* (dir. A. MARTINET). Paris, Denoël, 1969 ; — J. DUBOIS (et alii), *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, 1973 ; — *Le langage* (dir. B. POTTIER). Paris, Denoël, 1973 (« Les dictionnaires du savoir moderne ») ; — STRAKA, *Album phonétique* ; — CARTON ; — MALMBERG, *Manuel de phonétique générale*. Paris, Picard, 1974. ; — J. SPITAEELS, *Linguistique historique du français*. [Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1979].

Chapitre III Phonétique combinatoire

§ 103. Jusqu'à présent, les sons ont été envisagés comme des unités indépendantes les unes des autres. Il va de soi que, dans la chaîne parlée, les sons ne se présentent que très rarement isolés (comme par exemple dans la phrase : *Où ?*). Normalement, ce que nous percevons dans un message, ce sont des groupes de sons. En se groupant pour former un énoncé, les sons agissent les uns sur les autres. On a vu que le [k] de *cou* n'est pas le même que celui de *qui* (§ 89), que le [b] de *beau* est différent de celui de *aube* (§ 74), etc. L'étude de ces modifications, que subissent les sons les uns au contact des autres, s'appelle la **phonétique combinatoire**.

1. La syllabe

§ 104. L'unité qu'une première analyse découvre dans la chaîne parlée, celle dont le sujet parlant est généralement conscient, est la **syllabe**. Voyelles et consonnes sont habituellement groupées en syllabes. Sans doute, dans certains cas, une voyelle peut-elle, à elle seule, constituer une syllabe (par exemple dans *o-reille*). Mais le plus souvent, la syllabe est un agencement de sons. Chaque langue a ses propres règles d'agencement des sons vocaliques et consonantiques à l'intérieur de la syllabe. Une seule structure syllabique est connue dans toutes les langues du monde, c'est la structure CV (consonne + voyelle) et il n'existe pas de langue qui ne possède que des syllabes terminées par une consonne (VC ou CVC).

§ 105. On peut définir la syllabe comme un groupe élémentaire de sons dans la chaîne parlée, qui est constitué d'un noyau ou centre qui est en général une voyelle et, éventuellement, d'éléments marginaux qui sont des consonnes ou des semi-consonnes. Il peut arriver, mais c'est extrêmement rare en français, que le noyau de la syllabe soit une consonne, par exemple dans les interjections *st !*, *pst !*, où le noyau est [s]. Dans certaines langues, c'est moins rare : ainsi en tchèque, *r* peut constituer un noyau syllabique et le nom de la ville de Brno a deux syllabes ; de même, le *l* en anglais dans *little* ['lɪt].

§ 106. L'étude de la tension musculaire montre que l'émission d'un son comporte trois phases (voir fig. 27) :

1. La **catastase** (AB), au cours de laquelle les organes phonateurs sont mis au point d'articulation choisi.
2. La **tenue** (BC), au cours de laquelle la position des organes phonateurs doit être maintenue.

3. La **métastase** (CD), au cours de laquelle les organes phonateurs reviennent à leur position de repos.

La tension musculaire d'une consonne placée devant une voyelle (par exemple [bo]) est croissante. La tension d'une consonne suivant une voyelle (par exemple [o:b]) est décroissante.

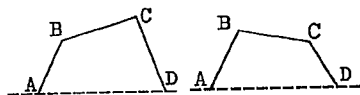


Fig. 27. Schéma de la tension musculaire d'une consonne : à gauche, croissante ; à droite, décroissante.

§ 107. La syllabe est donc constituée d'un ou de plusieurs sons à tension musculaire croissante suivis d'un ou de plusieurs sons à tension musculaire décroissante. Les consonnes à tension croissante sont appelées **explosives** (voir la remarque ci-dessous) et les consonnes à tension décroissante sont appelées **implosives**. Cela signifie également que les consonnes initiales de syllabe sont physiologiquement plus fortes que les consonnes finales de syllabe et qu'elles résistent beaucoup mieux (latin *tēsta* > fr. [tɛ:t(ə)]). La **coupe syllabique**, c'est-à-dire la frontière entre deux syllabes, se trouve au passage d'une tension décroissante à une tension croissante.

On peut sentir soi-même les variations de la tension, par exemple en prononçant plusieurs voyelles successives sans changer l'ouverture de la bouche et sans interrompre la voix (« il va à Arlon ») ; entre chaque *a*, la tension diminue, puis croît à nouveau.

Remarque. — En termes de phonétique auditive, une consonne explosive est une occlusive (§ 133). Il faut donc distinguer soigneusement le point de vue adopté dans la description.

§ 108. On a proposé d'autres descriptions de la syllabe. Ces descriptions se basent soit sur les variations de l'énergie sonore (O. Jespersen), soit sur les variations de l'aperture (F. de Saussure ; voir § 198), soit sur les variations de l'audibilité (observées sur sonogrammes ou oscillogrammes), soit encore sur les propriétés fonctionnelles de la syllabe dans la langue. Voir CARTON 77-80 ; — B. HALA, dans *Orbis*, t. 10, 1961, 69-143 ; — H. BONNARD, dans *Grand Larousse de la langue française*.

§ 109. Une syllabe terminée par une voyelle est une **syllabe ouverte** et la voyelle d'une telle syllabe est une **voyelle libre**. Une syllabe terminée par une consonne est une **syllabe fermée** et sa voyelle est **entravée**.

Pratiquement, en français et en latin, est entravée la voyelle qui est suivie par deux consonnes, à moins qu'il ne s'agisse d'un groupe consonantique formé d'une « occlusive orale + r ou l ».

Exemples français. Syllabes ouvertes : CV : *beau* ; CV-CV : *ma-man* ; — CV-CscV (sc = semi-consonne) : *pa-pier* ; — CV-C₁C₂V (C₁ = occlusive orale, *f* ou *v*, C₂ = *l* ou *r*) : *dé-cret*, *dou-bler*, *si-fflet*, *vi-vra* ; CV-VC : *No-ël* ; C₁C₂scV : *trois*. — Syllabes fermées (C₁ ≠ C₂) : VC : *art* ; (C)VC₁-C₂ : (*p*)*arc* ; CVC : *sac* ; VC₁-C₂V : *op-ter* ; VC₁-C₁V-VC : *ir-réel*.

§ 110. Le groupe consonantique constitué par une implosive et une explosive est un groupe **disjoint** parce qu'il est situé de part et d'autre de la coupe syllabique (*op-ter*, *par-tie*). Les géminées, groupes constitués de deux consonnes identiques sont des groupes disjoints (*ad-dition*, *syl-labe*). Les groupes formés de deux consonnes de tension semblable, soit croissante ([pla] *plat*, [tru] *trou*), soit décroissante ([fɔrt] *forte*, [tard] *tarde*), sont des groupes **combinés** et ne sont donc pas séparés par la coupe syllabique.

§ 111. En français, la grande majorité des syllabes sont terminées par une voyelle.

Sur un corpus de 8.000 syllabes, P. DELATTRE (*Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish*. Heidelberg, 1965) a calculé que le type de syllabe CV représente 54,9 % de l'ensemble ; viennent ensuite le type CVC (17,1 %), le type CCV (14,2 %), le type VC (1,9 %), etc. Au total, 76 % des syllabes se terminent par une voyelle et 24 % se terminent par une consonne. Les chiffres sont à peu près les mêmes pour l'espagnol (72 % — 28 %) et pour le parler wallon d'Oreye (70 % — 30 % : voir WARNANT, *La constitution phonique du mot wallon*. Paris, 1956, p. 387), mais ils diffèrent très fort pour l'allemand et l'anglais, langues dans lesquelles le type de syllabe le plus courant est le type CVC. En allemand, 63 % des syllabes se terminent par une consonne ; en anglais, 60 %.

Ces chiffres mettent en évidence une des caractéristiques essentielles du français qui est une langue très vocalique, donc très sonore. Il s'oppose ainsi aux langues germaniques dont le nombre de syllabes fermées est fort élevé.

2. L'accentuation

§ 112. Dans la chaîne parlée, certaines syllabes sont mises en relief par rapport à d'autres. Cette mise en relief peut s'opérer par deux procédés différents. Le procédé le plus couramment utilisé, dans les diverses langues du monde, est celui qui consiste à introduire une variation dans la mélodie ou la hauteur musicale ; c'est ce que l'on appelle les **tons**. La syllabe mise en relief

s'oppose aux autres par une différence de hauteur musicale. Ainsi, en ciluba (langue du Kasai), on distingue : *cilámbá* [tʃílá:mbá] 'pont' (avec ton haut sur chaque syllabe), *cilámbá* 'rampant', *cilámbá* 'cuit', *cilámbà* 'habit' (l'accent aigu représente un ton haut et l'accent grave, un ton bas). Certaines langues asiatiques, notamment le chinois, ont un système tonal extrêmement complexe et utilisent jusqu'à cinq tons différents.

§ 113. Un autre procédé, pour mettre une syllabe en relief, consiste à la prononcer avec une plus grande force articulatoire. On dit alors que la syllabe est frappée d'un **accent d'intensité** ou d'un **accent dynamique** ou d'un **accent d'énergie** ou encore — et improprement, puisqu'un tel accent n'est pas un accent de hauteur — d'un **accent tonique**. La syllabe frappée par cet accent est appelée la **syllabe tonique** ou **accentuée**, par opposition aux syllabes qui n'en sont pas frappées, les **syllabes atones** ou **inaccentuées**.

§ 114. L'accent a une fonction distinctive dans les langues où sa place est libre, par exemple, en anglais et dans toutes les langues romanes, à l'exception du français. Ex. : anglais *'import* 'importation' ~ *im'port* 'importer'; *re'cord* 'enregistrer' ~ *'record* 'disque'; — espagnol *'termino* 'terme' ~ *ter'mino* 'je termine' ~ *termi'nó* 'il termina'; — italien *'capitano* 'ils arrivent' ~ *cap'i'tano* 'capitaine' ~ *capita'nò* 'il commanda'; — portugais *angú'stia* [ã'guʃ'tia] 'angoisse' ~ *angú'stia* [ãguʃ'tia] 'il tourmente, il angoisse'...

En français, la place de l'accent est fixe : il se porte toujours sur la dernière syllabe du mot — on va voir, cependant, que cette règle doit être précisée, car tous les mots ne sont pas accentués. La mise en relief de la syllabe accentuée varie selon les circonstances du discours, mais c'est une mise en relief qui n'est pas très forte et la différence entre syllabes accentuées et syllabes inaccentuées n'est pas très grande, et c'est là une caractéristique qui oppose le français à des langues comme les langues germaniques, par exemple. Les voyelles accentuées du français sont légèrement plus fortes et plus longues que les voyelles inaccentuées. Il s'opère une modification dans la hauteur mélodique de la voyelle de la syllabe tonique, par rapport aux voyelles des syllabes inaccentuées ; soit une montée : « Vous ve'nez ? » ; « Venez-'vous ? » (↑), soit une descente : « Ve'nez ! » ; « Il est ve'nu. » (↓).

§ 115. Des langues comme l'allemand, l'anglais, le néerlandais ou l'espagnol, etc., ont tendance à accentuer chaque mot. En français, dans la chaîne parlée, certains mots ne sont pas pourvus de l'accent. Comparer : « Je le 'sais » ~ « Je le sais 'bien » ; « Mon'sieur » ~ « Monsieur 'Jean » ~ « Monsieur Jean Du'pont ». Il y a des catégories de mots qui ne sont normalement jamais pourvus de l'accent : les articles, les déterminants, les pronoms atones, les

prépositions, etc. On les appelle **clitiques** (mot formé à partir du grec *klinein* 's'appuyer') ; s'ils se joignent au mot qui suit, ce sont des **proclitiques** (« un oiseau », « des oiseaux ») ; s'ils se joignent au mot qui précède, ce sont des **enclitiques** (« Que vois-je ? », « Qu'est-ce ? »).

§ 116. Ce qui précède montre qu'il n'existe pas, en français, de critères phonétiques susceptibles de déceler les frontières des mots. L'unité supérieure à la syllabe n'est donc pas le mot, mais le **groupe phonétique** ou **accentuel** (parfois appelé **groupe rythmique**). Le groupe phonétique tire son homogénéité du fait qu'il est pourvu d'un accent. Il s'articule de façon continue sans qu'une pause ne vienne en interrompre le débit. Le découpage syllabique à l'intérieur du groupe ne coïncide pas nécessairement avec le découpage en mots. Ex. : « la mise en œuvre » [la-mi-zǎ-'nœ:vʁ] ; « une étrange aventure » [y-ne-trǎ-zǎ-vǎ-'ty:r] ; « il est arrivé » [i-lɛ-ta-ri-'vɛ] ; « on étouffe ici » [ɔ-ne-tu-fi-'si]. Le découpage en groupes peut varier selon les circonstances. En débit rapide, la séquence « au lieu de me laisser par'tir » peut être un seul groupe phonétique ; en débit lent, on pourrait très bien mettre deux ou trois accents : « au (')lieu de me lais'ser par'tir ». Dans certains cas, le découpage peut modifier le sens d'un énoncé. Ex. : « je (')veux bien man'ger » ~ « je veux 'bien man'ger » ; — « la 'belle (')ferme le 'voile » ~ « la belle 'ferme le 'voile » ; — [kɔmœv je jaʁǎsɔʁ] peut être : « comme un vie'illard en 'sort » ou « comme un vieil hareng 'saur » ; — les deux vers de Marc MONIER :

« Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime,
Galamment de l'Arène à la Tour Magne, à Nîmes. »

(Voir P. DELATTRE, *Studies in French and Comparative Phonetics*. The Hague, Mouton, 1966.)

§ 117. Il n'est pas toujours facile de déterminer avec précision à quoi correspond un groupe phonétique ou accentuel. L'élément grammatical le plus proche est le **syntagme**, mais il n'y a pas nécessairement coïncidence entre le groupe phonétique et le syntagme. Dans un énoncé, un syntagme est constituant d'une unité supérieure, la phrase. Ainsi, l'énoncé « ton ami achète un livre » se compose de trois syntagmes : SN + SV + SN. On peut y déceler trois groupes phonétiques, mais il n'y en a plus que deux dans « il achète un livre », alors que cette phrase se décompose elle aussi en trois syntagmes.

§ 118. Tout groupe de mots, étroitement liés par le sens et non séparés par une pause, est susceptible d'être traité comme un groupe accentuel, donc comme un groupe doté d'un seul accent. En d'autres termes, on peut dire qu'il y a un groupe accentuel chaque fois que l'on peut faire une pause sans nuire au sens ni à la grammaire (CARTON). Les groupes sont d'autant plus longs que le débit

est rapide. Les pronoms personnels conjoints, *on*, *en*, *y*, la négation, les conjonctions se joignent toujours au verbe. L'attribut de l'objet est accentué : comparer « je 'trouve un beau 'livre », « je 'trouve ce 'livre 'beau ». Un substantif peut ne pas être accentué : « il a'chète un livre an'cien ».

§ 119. En plus de l'accent placé sur la dernière syllabe, le français connaît un autre accent, l'**accent emphatique** ou d'**insistance**, destiné à mettre une syllabe en évidence. Cet accent, qui est **facultatif**, se place souvent sur la première syllabe ([f:ɔʁmidabl]) ou sur la seconde, si le mot commence par une voyelle ([e'p:uvɑ̃tabl]). Dans les exemples cités, la tenue de la consonne est prolongée et il peut y avoir, en même temps, une élévation de la voix. On peut aussi allonger la première voyelle du mot : [s e 'sɑ̃:sasjɔ̃nɛl]. Dans les mots à initiale vocalique, l'accent peut être marqué au moyen de l'occlusive glottale : [ʔatɑ̃sjɔ̃], [ʔalo], *hénaurme* (Flaubert). Ces divers procédés sont courants dans la langue populaire, mais aussi chez les orateurs.

§ 120. L'ensemble des éléments prononcés par un locuteur entre deux pauses au cours desquelles il y a reprise de la respiration est un groupe de souffle. Pareil groupe ne coïncide pas nécessairement avec la phrase. Il peut être composé d'un ou de plusieurs groupes accentuels, selon la rapidité du débit. Les pauses que l'on fait ne sont pas toutes indiquées par des signes de ponctuation, dont l'usage est plus basé sur la logique que sur la phonétique.

3. Les sons en contact

§ 121. Lorsqu'ils sont combinés dans la chaîne parlée, les sons agissent les uns sur les autres. Les consonnes peuvent se modifier au contact de certaines voyelles et les voyelles peuvent avoir un timbre différent dans un contexte consonantique donné. Ces modifications apportées par le contexte sont appelées **coloration secondaire**. Par exemple, devant une voyelle palatale, beaucoup de consonnes connaissent une **palatalisation**. Physiologiquement, il s'agit d'un élargissement du contact du dos de la langue sur le palais dur. Les consonnes linguales antérieures s'articulent à peu près à l'endroit où l'on articule le [j] et s'étalent davantage sur le palais. (Comparer, par exemple, les palatogrammes de [n] et de [ɲ], fig. 18 et 19.) En termes de phonétique auditive, on dit que ces consonnes subissent une **mouillure**.

§ 122. Quand un son se modifie au contact d'un son voisin ou par réaction à un son voisin, le **changement** est dit **conditionné**. Les principaux traits articulatoires qui peuvent être acquis ou perdus par un son à la suite d'un changement conditionné sont les suivants et ils concernent :

- les cordes vocales : sonorisation (ou voisement) ~ assourdissement (ou dévoisement) ;
- le voile du palais : nasalisation ou dénasalisation ;
- le point d'articulation dans la bouche : palatalisation, vélarisation... ;
- l'aperture : ouverture, fermeture.

Par opposition aux changements conditionnés, les **changements spontanés** sont ceux qui affectent un son indépendamment de son environnement phonétique. Par exemple, tous les [u:] du latin sont devenus [y] en français quel qu'ait été le contexte.

§ 123. Les changements phonétiques conditionnés ne sont que des illustrations d'une tendance plus générale qui se manifeste à tous les niveaux du langage, la tendance au moindre effort. Pour faire comprendre son message, le locuteur doit, bien sûr, respecter certaines règles dans la production des sons, mais en même temps, il cherche à limiter autant que possible les mouvements articulatoires. Un grand nombre de modifications des sons en contact sont des exemples d'économie articulatoire.

§ 124. Certaines modifications peuvent paraître minimes en synchronie. Mais en diachronie, ces phénomènes ont peut-être une importance capitale, étant à l'origine des changements phonétiques qui ont lieu dans l'évolution des langues. Ainsi, la palatalisation de [k] devant [i] en français contemporain est un phénomène dont le locuteur moyen n'a même pas conscience ([k] > [k,] > [c]). Et pourtant, c'est une étape du passage de l'occlusive à la semi-occlusive ([k] > [tʃ]) et ce passage s'est produit récemment dans les parlers de la région de Mouscron-Tourcoing, qui prononcent *tchuré* 'curé', *tchi* 'qui'...

Assimilation

§ 125. On dit qu'il y a **assimilation** lorsqu'un son communique à un autre son qui lui est contigu, une ou plusieurs de ses caractéristiques articulatoires. Lorsque l'assimilation se produit à distance, sur un son non contigu, le phénomène s'appelle **dilation**. L'assimilation peut être **partielle** ou **totale**. Elle peut être **progressive** ou **prolongative**, c'est-à-dire qu'elle s'exerce de l'avant vers l'arrière, le locuteur ne modifiant pas à temps la position des organes phonateurs qui avait été adoptée pour le son précédent. Elle est **régressive** ou **anticipante** si elle s'exerce de l'arrière vers l'avant ; le locuteur met en place, de façon prématurée, les organes phonateurs en vue de l'articulation du son qui suit.

Ex. : *svelte* °[zvelt] : sonorisation de [s] sous l'influence de [v], assimilation régressive ; – *cheval* °[ʃfal] : assourdissement de [v] à cause de [ʃ] ; en Suisse et en Savoie : °[ʒval], de même au Québec où le mot est même devenu

joual [ʒwal] et est utilisé actuellement pour désigner le français populaire canadien ; – latin *sēptem* > italien *sette* (assimilation complète) ; – *maintenant* °[mɛ̃nnɑ̃], *mademoiselle* °[manmɔzɛl] : la consonne orale passe à la nasale correspondante ; – ancien français *paveillon* > pavillon ‘papillon’ : fermeture de la voyelle au contact d’une consonne très fermée [ʌ] ; – ancien français *cerch(i)er* > chercher ; – *ébène* [ebɛn] ~ *ébéniste* [ebɛnist], (*nous*) *aimons* [ɛmɔ̃] ~ (*vous*) *aimez* [eme], *faible* [fɛbl] ~ *faiblir* [fɛbli:r], (*il*) *était* [ɛtɛ], etc. : la voyelle de la dernière syllabe agit sur celle de la syllabe qui précède (dilatation). La dilatation vocalique est appelée **métaphonie** ou **harmonisation vocalique** ou encore **Umlaut**, d’après son nom allemand.

§ 125A. **Remarque sur l’harmonisation vocalique.** — Il s’agit d’un phénomène d’assimilation à distance : le timbre de la voyelle tonique influence le timbre d’une voyelle atone qui la précède dans le mot. En français contemporain, cette influence se manifeste surtout sur le [ɛ] et parfois sur le [œ], bien que le phénomène soit moins marqué pour la seconde voyelle. De manière concrète, une voyelle tonique fermée ([i], [y], [e], [ø]) ferme un [ɛ] ou un [œ] atones en syllabe ouverte en [e] ou en [ø]. Comparer : tête [tɛ:t] ~ têtue [tɛtɥ] ; faible [fɛbl] ~ faiblir [fɛbli:r] ; aimons [ɛmɔ̃] ~ aimer [eme] ; peur [pœ:r] ~ peureux [pø:rø] ; seul [sœl] ~ esseulé [esøle]...

C’est là la prononciation du français parlé le plus courant. Cependant, des enquêtes, comme celle de MARTINET-WALTER (1973), montrent que cette « règle de l’harmonisation vocalique » est très inégalement suivie, certains témoins prononçant par exemple : [ede] (*aider*), mais [ɑ̃bɛtɛ] (*embêter*). En outre, le langage soutenu maintient le timbre primitif [ɛ] ou [œ] et les manuels de diction recommandent encore de prononcer : [ede], [eme], [bɛti:z], etc., dans le style soutenu, comme en diction poétique, au théâtre... WARNANT 1987 note systématiquement les deux prononciations de la manière suivante : « **bêtise** : [langage] sout[enu] bɛ-ti:(-)z(ə), [langage] cour[ant] bɛ-ti:(-)-z(ə) ». Dans des dictionnaires comme *Le nouveau Petit Robert* ou *Le Grand Robert*², on ne donne en général qu’une seule forme : la forme avec harmonisation vocalique. LEROND renonce à faire une distinction entre [ɛ] et [e], entre [ø] et [œ] et entre [o] et [ɔ] en position atone.

Le français de Belgique, assez conservateur, fait assez peu les harmonisations vocaliques ; certaines régions de Wallonie les ignorent même complètement. Ce refus de l’harmonisation vocalique étant une caractéristique du langage soutenu ou soigné, il n’y a aucune raison pour que les francophones belges suivent les notations trop systématiques d’ouvrages comme les *Robert* ou LEROND.

Différenciation

§ 126. La **différenciation** se produit entre deux sons en contact et elle consiste à accentuer ou à créer une différence articulatoire entre ces deux sons. Si ce phénomène se produit entre deux sons non contigus, on parle de **dissimilation**. C’est le phénomène inverse de l’assimilation. Historiquement, il peut être interprété comme un moyen de défense contre l’assimilation qui pourrait, si elle agissait sans retenue, entraver la compréhension.

Ex. : latin *anīma* > ancien français *alme*, *arme* (fr. moderne *âme*) : [n] s’est dénasalisé et est passé à la latérale ou à la vibrante pour ne pas être confondu avec [m] ; – latin *anīmalīa* > ancien français *almaille*, *aumaille* ‘bête à corne’ (wallon *ômaye*) ; – latin *peregrīnum* > pèlerin ; – latin tardif *vīllāna* > Verlaine (opposer Velaine) ; – latin au’gūstum > agūstum (> fr. août) : la diphtongue [aũ] devient [a] sous l’influence de la voyelle tonique, [u] (dissimilation totale) ; – latin *flēbīlem* > faible (idem) ; – vingt-deux [vɛ̃t dø] > °[vɛ̃n dø]...

Interversion

§ 127. Il y a **interversion** lorsque deux sons contigus échangent leur place. Si les sons ne sont pas contigus, on parle de **métathèse**. Ces phénomènes s’expliquent par la recherche d’une articulation plus commode. Les permutations de sons en contact sont assez fréquentes chez les jeunes enfants et chez les dyslexiques. La métathèse est exploitée par le jeu linguistique bien connu, le contrepet, auquel le français se prête particulièrement bien (« Les épaules de saint Pitre »).

Ex. : *Astérix* ; – ancien français *formaige* → *fromage* ; – latin *tūrbūlāre* → français *troubler* ; – latin *fabūla* → sud-wallon *flōwe* ‘histoire, récit’ ; – latin *pōpūlum* → wallon *plope* ‘peuplier’ ; – latin *scīntīlla* → latin vulgaire **stīncīlla* > ancien français *estencelle* (d’où est issu, par altération, le fr. moderne *étincelle*) ; – *infarctus* → °*infractus* (sur le modèle de *fracture*)...

4. Phonétique syntaxique

§ 128. L’action d’un son sur un autre peut s’exercer au-delà des frontières des mots. La phonétique syntaxique étudie les modifications qu’apporte à la forme phonique d’un mot son intégration dans la chaîne parlée, c’est-à-dire celles qui résultent de son entourage dans la chaîne parlée. Ex. : la sonorisation de [s] dans [yn foʒ dɑ̃], l’assourdissement de [d] dans [yn grɑ̃ʒ fiʒ]. Ces phénomènes sont parfois appelés phénomènes de **jonction** ou encore **sandhi**, mot repris aux anciens grammairiens de l’Inde et qui signifie littéralement : ‘mettre ensemble, joindre’.

§ 129. Les modifications que subissent les sons du fait de l'intégration du mot dans la chaîne parlée peuvent être semblables à celles que connaissent les sons à l'intérieur même des mots (§ 122 s.). De plus, à la frontière des mots, le français connaît des phénomènes d'éllision et de liaison. Dans bien des cas, le problème du *e* « muet » est un phénomène de sandhi.

§ 130. La forme d'un mot prononcé en position isolée est la **forme absolue** et la forme qui apparaît dans la chaîne parlée est la **forme sandhi**. Par exemple, pour *six* et *dix*, la forme absolue est [sis] et [dis] et les deux formes sandhi sont [si], [di] et [siz], [diz] : [si mwa], [siz œ].

En français, le sandhi affecte les déterminants (la sœur ~ l'ami, ce garçon ~ cet homme, sa sœur ~ son _ amie), les pronoms (nous venons ~ nous _ avons, mets-le ~ mets-l'y), les adjectifs (un grand garçon ~ un grand _ homme), certains adverbes (très beau ~ très _ intéressant), certaines conjonctions (quand _ il vient, mais _ il est trop tard), certaines formes verbales (c'est _ important, nous sommes _ arrivés, vous avez _ entendu)...

Chapitre IV Phonétique auditive

§ 131. La phonétique auditive étudie comment se font la perception et l'interprétation des sons du langage. Ces études utilisent des appareils de plus en plus perfectionnés : oreille électronique, filtres permettant de renforcer certains traits, etc.

L'**audiométrie** mesure l'aptitude de l'oreille à percevoir les sons du langage. L'analyse **tomo-acoustique** dissèque la parole en fragmentant et en ralentissant les sons enregistrés.

Ces recherches ont des applications nombreuses, notamment en pathologie (traitement de la surdité, des imperfections ou des maladies du langage, etc.) et dans l'enseignement des langues (enseignement de la diction, enseignement de la prononciation correcte des langues étrangères, etc.).

§ 132. Le son perçu n'est pas exactement celui qui apparaît au physicien après analyse. Nous interprétons le message à la lumière de notre propre expérience et nous réalisons une sélection dans les stimuli phoniques qui arrivent à notre oreille. Le destinataire d'un message ne remarque pas les différences considérables qu'il y a, par exemple, entre un [o] prononcé par un jeune enfant et un [o] prononcé par un homme. Nous parvenons à comprendre quelqu'un qui parle en mangeant ou en tenant un crayon en bouche. Il semble bien que nous ne percevons pas des éléments isolés, mais des ensembles structurés et des rapports et que nous avons ainsi la possibilité de rétablir les éléments absents.

§ 133. Le tableau suivant donne la correspondance entre les termes employés pour décrire les sons du langage selon que l'on se base sur une description articulatoire ou sur une description acoustique ou auditive.

phonétique articulatoire :	phonétique auditive :
sourd, sonore	voisé, non voisé
occlusive	explosive *
(se)mi-occlusive	affriquée
constrictive	fricative, spirante (§ 76)
latérales	liquides
palatalisation	mouillure
vibrantes	liquides
vibrante apicale	[r] roulé
vibrante dorso-vélaire ou uvulaire	[R] grasseyé

* Ne pas confondre *explosive*, terme de phonétique auditive, et *explosive* qui qualifie une consonne en fonction de sa place dans la syllabe (voir § 107).

Bibliographie. — B. MALMBERG, *Manuel de phonétique générale*. Paris, Picard, 1974 (Coll. « Connaissance des langues », IX) ; — THOMAS-BOUQUIAUX-CLOAREC-HEISS ; — H. BONNARD, dans *Grand Larousse de la langue française* ; — P. DELATTRE, *Studies in French and Comparative Phonetics*. The Hague, Mouton, 1966 et *Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish*. Heidelberg, Julius Groos Verlag, 1965 ; — E. F. HADEN, dans *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*. The Hague, Mouton, 1972 ; — CARTON ; — voir encore la bibliographie générale.

DEUXIÈME PARTIE

PHONÉTIQUE FONCTIONNELLE (PHONOLOGIE)

Introduction

§ 134. Les descriptions acoustiques, articulatoires et combinatoires montrent que le nombre des sons qu'un sujet parlant prononce est presque illimité. Comme l'entourage des sons diffère, un locuteur prononce rarement deux fois de suite un son exactement de la même manière. Son débit, son accentuation, les qualités de sa voix diffèrent également d'une circonstance à l'autre. En outre, les différences anatomiques sont encore à l'origine d'autres différences : ainsi, le spectrogramme d'un son n'est pas le même si ce son est prononcé par un homme, une femme ou un jeune enfant. Et pourtant, ces différences ne gênent en rien la compréhension. La plupart du temps, nous ne les percevons même pas et nous croyons entendre la même chose.

On est en droit de se demander comment nous parvenons à identifier sans aucun problème les mots *qui* et *cou* prononcés par un jeune enfant ou par un homme. Dans ces divers cas, les spectrogrammes montrent que l'on a affaire à des unités acoustiques très différentes et la radiocinématographie révèle que les différences articulatoires sont considérables. Une série d'exemples illustrera mieux ces observations.

§ 135. Il y a, entre [mwatje] et °[mwat,je], une différence articulatoire importante (palatalisation) qu'une oreille un peu avertie remarque, mais qui n'empêche pas l'identification immédiate de l'unité : *moitié*. Cependant, si le premier segment perd son caractère nasal, nous percevons immédiatement une autre unité : [bwatje] *boîtier*. De même, la seule résonance nasale oppose [bã] et [ba].

§ 136. Les unités *près*, *prêt* peuvent être prononcées [pɾɛ] avec un *r* vibrant dorsal, °[pɾɛ] avec un *r* apical « roulé » ou [pɾɛ] avec un *r* fricatif dévibré, sans que cela nous empêche de les reconnaître. Mais si la prononcia-

tion est [plɛ] avec une latérale, nous savons immédiatement que nous avons affaire à une autre unité : (il) *plaît*.

§ 137. La différence entre les unités suivantes est due uniquement au caractère sourd ou sonore du premier segment : [pu] ~ [bu], [tu] ~ [du], [ku] ~ [gu], [fu] ~ [vu], [ʃu] ~ [ʒu]... On a vu que [l], [ʀ] et [j] peuvent devenir sourds au contact d'une sourde : °[sup_l] *souple*, °[sykʀ] *sucré*, °[pʃe] *piéd*. Cependant, il n'existe pas de cas, en français, où deux unités s'opposent uniquement à cause du caractère sourd ou sonore de ces trois sons, comme c'est le cas dans certaines langues : ainsi, le gallois oppose des mots qui ne diffèrent que par le caractère sourd ou sonore de [r] ou de [l].

§ 138. De cette série d'exemples, on peut déduire que les diverses caractéristiques phoniques relevées n'ont pas toutes la même importance pour le **fonctionnement** de la langue. Des variantes individuelles (§ 134) ou locales (§ 135-136) n'empêchent pas de reconnaître le message. Certaines variations, par exemple la sonorité (§ 137), modifient le message dans certains cas, mais non dans d'autres et la situation est différente selon les langues.

Chapitre I Qu'est-ce que la phonologie ?

§ 139. Pour la **phonologie** ou **phonétique fonctionnelle**, seuls sont importants à relever les traits phoniques qui assurent une fonction distinctive dans la langue. La phonologie est donc la discipline qui étudie les éléments phoniques d'une langue et qui les classe selon leur **fonction** dans cette langue. Ces éléments phoniques sont surtout ceux qui permettent de distinguer, dans une même langue, deux unités de sens différent (par exemple ce qui fait que nous pouvons distinguer [pu] de [bu], [ba] de [bɑ̃], [mwatje] de [bwatje], etc.) et ceux qui permettent de reconnaître une même unité à travers des réalisations différentes (voix différentes, prononciations différentes : [pʀɛ], [pʁɛ], [prɛ]...).

Une telle définition implique que cette étude se fasse sur la langue à un moment donné, en **synchronie**. Mais on peut, combinant des études synchroniques, essayer de voir comment le système d'opposition des sons a évolué au cours d'une **diachronie**. Actuellement, certains chercheurs pensent qu'il n'est pas téméraire d'envisager l'élaboration d'une **phonologie panchronique**.

§ 140. Pour A. MARTINET, les éléments phoniques d'une langue ont **trois fonctions fondamentales** :

1. Une fonction **distinctive** ou **oppositive**, lorsqu'ils contribuent à identifier, en un point de la chaîne parlée, un signe par opposition à tous les autres signes qui auraient pu figurer au même point si le message avait été différent. Ex. : « Je prends une bière » ~ « Je prends une pierre ».

2. Une fonction **contrastive**, lorsqu'ils contribuent à faciliter l'analyse d'un énoncé en unités successives. Ex. : l'accent tonique en français qui permet le repérage des unités d'un énoncé.

3. Une fonction **expressive** qui renseigne sur l'état d'esprit du locuteur. Ex. : l'allongement de la consonne dans : 'Formidable ! In'supportable !

Les éléments phoniques possèdent d'autres caractéristiques encore, mais elles ne sont pas fonctionnelles. Parmi ces traits, il y a ce que, dans le langage courant, on appelle « l'accent » d'une personne, qui livre des renseignements sur le locuteur (sa région d'origine, sa place dans la société, etc.).

§ 141. Selon MARTINET, une première analyse permet de découvrir une **double articulation dans le langage**. La première articulation décèle, dans tout message (par exemple : *je bois un verre*) une suite d'unités, appelées **monèmes**, pourvues chacune d'une forme vocale et d'un sens (*je, bois, un, verre*). Chacune de ces unités peut se décomposer, en une seconde articulation, en unités

phoniques qui s'appellent **phonèmes**. Ainsi /bwa/ se décompose en trois phonèmes : /b/, /w/ et /a/ ; de même /vɛʀ/. Le phonème est donc l'unité phonique minimale dans une langue ; il n'est pas pourvu de signification et il est caractérisé par un ensemble de traits distinctifs qui se réalisent simultanément.

Remarque. — Par convention, les transcriptions de séquences de phonèmes sont placées entre barres obliques (/.../). Elles doivent être distinguées des transcriptions de séquences de sons, placées entre crochets droits ([...]).

§ 142. Dans la phonologie, on distingue habituellement deux grands domaines : la phonématique et la prosodie.

• La **phonématique** étudie :

1. Les phonèmes, qui sont en nombre limité dans chaque langue.
2. Les traits distinctifs qui opposent les phonèmes d'une même langue.
3. Les règles qui président à l'agencement des phonèmes dans la chaîne parlée.

• La **prosodie** étudie les éléments phoniques dont les limites ne correspondent pas au phonème et qui ont une fonction distinctive : les phénomènes de ton, d'accent, de durée, d'intonation, etc., c'est-à-dire les phénomènes phoniques **suprasegmentaux**.

Chapitre II Phonématique

1. Généralités

§ 143. Pour déterminer la liste des phonèmes d'une langue, on procède à l'opération appelée **commutation**. Cette opération consiste à remplacer dans un mot une tranche phonique par une autre attestée dans la même langue de façon à obtenir un autre mot de la langue (A. MARTINET, *La description phonologique...*, Paris-Genève, 1956). Certaines règles sont à observer lorsque l'on fait l'inventaire des phonèmes d'une langue. Voici ces règles, qui ont été énoncées par N. TROUBETZKOY (*Principes de phonologie*, traduction française, Paris, 1949).

§ 144. Dans l'exemple cité ci-dessus, [vɛ:ʀ], on peut remplacer [ʀ] par [ʁ] ou [r], mais le résultat obtenu [vɛ:ʁ] ou [vɛ:r] ne change pas le sens du mot. [ʀ], [ʁ] et [r] ne sont pas des phonèmes différents, mais des **variantes** d'un seul phonème. On peut donc formuler la règle suivante : si deux sons apparaissent exactement dans le même entourage et s'ils peuvent être substitués l'un à l'autre sans qu'il se produise un changement de signification, dans ce cas, ces deux sons ne sont que des variantes d'un phonème unique (**première règle**).

§ 145. Dans le même exemple, on peut remplacer [v] par [f], mais la séquence ainsi obtenue, [fɛ:ʀ], représente un autre mot : *fer*. La commutation montre que l'on a affaire à deux phonèmes différents : /v/ et /f/. Si donc deux sons apparaissent exactement dans le même entourage et s'ils ne peuvent être substitués l'un à l'autre sans que la signification des mots soit modifiée, dans ce cas, ces deux sons sont des réalisations de deux phonèmes différents (**deuxième règle**).

§ 146. Du point de vue articulatoire, le [k] de [ki] est un [k] palatal et le [k] de [ku] est un [k] vélaire. Mais en français, cette différence est due à la voyelle qui suit. [k] est vélaire devant les voyelles vélares et palatal devant les voyelles palatales ; il n'y a donc qu'un seul phonème /k/, alors que dans d'autres langues, en polonais, par exemple, il y en a deux. Si donc deux sons d'une langue, qui sont proches aux points de vue articulatoire ou acoustique, ne se rencontrent jamais dans le même entourage, ils sont à considérer comme des **variantes combinatoires** d'un même phonème (**troisième règle**).

§ 147. Dans [jɛ:ʀ] *hier*, les sons [i] et [j] ne sont pas opposables : [jɛ:ʀ] et [iɛ:ʀ] ne sont pas deux mots de sens différent. On pourrait croire que l'on a affaire à la troisième règle et que [i] et [j] sont des variantes combinatoires d'un même phonème. Mais il existe, en français, des paires dans lesquelles [i] s'oppose à [j] : /pɛj/ *paie* ~ /pɛi/ *pays* ; /abɛj/ *abeille* ~ /abɛi/ *abbaye* ; /aʝ/ *ail, aille* ~ /ai/ *hai* ; /uʝ/ *houille* ~ /ui/ *ouïe* ; /kaʝmɑ̃/ *caillement* ~ /kaimɑ̃/ *caïman* ; etc. Cette opposition n'est possible qu'à la finale absolue après voyelle ou à l'intérieur du mot après voyelle, en position implosive. Dans les autres positions, cette opposition est **neutralisée**.

La **quatrième règle** s'énonce : deux sons, bien que satisfaisant aux conditions de la troisième règle, ne peuvent malgré cela être considérés comme des variantes d'un même phonème s'ils peuvent se trouver l'un à côté de l'autre, c'est-à-dire être les termes d'un groupe phonique, et cela dans les conditions où l'un des deux sons apparaît isolément.

Le [j] et le [i] peuvent être les termes d'un groupe phonique : [fiʝ] *fille*, [piʝe] *pillar*, [griʝe] *griller*, etc. Ils apparaissent chacun dans les conditions où l'autre apparaît : après consonne ou après voyelle. Dans les cas où leur opposition est neutralisée, ils peuvent se réaliser soit comme [j], soit comme [i], soit encore comme [i] : [liʝe] *lier* ; [uvʀiɛ], [uvʀiʝe] *ouvrier* ; [iɔd], [iʝɔd] *iode*...

2. Caractéristiques des phonèmes

§ 148. Le phonème a été défini comme l'unité minimale distinctive, caractérisée par un ensemble de traits distinctifs qui se réalisent simultanément (§ 141). Il s'agit, à présent, de déterminer ces traits distinctifs. Pour cela, on compare la nature phonique du segment choisi avec la nature phonique d'autres segments qui peuvent figurer dans le même contexte et être, par conséquent, en opposition avec lui.

Le premier segment du mot *doigt* [dwa] est en opposition avec le premier segment de *soie* [swa] ou de *mois* [mwa]. La description articulatoire a appris que [d] est une occlusive orale apico-alvéolaire sonore, que [s] est une constrictive sifflante prédorso-alvéolaire sourde et que [m] est une occlusive nasale bilabiale sonore. À ce stade de l'analyse, on ne sait pas si ces caractéristiques doivent être considérées comme un seul trait distinctif complexe ou comme plusieurs traits.

Si le français ne possédait que ces trois consonnes, on pourrait dire que chacun de ces trois phonèmes est caractérisé par un seul trait distinctif complexe. La description phonématique pourrait se faire au moyen d'un trait unique. /m/ serait « bilabial » ; cette spécification serait suffisante puisque toute bilabiale serait automatiquement occlusive, nasale et sonore. /d/ serait « apical », toute

apicale étant automatiquement orale, sonore et articulée dans la région alvéodentale. Enfin, /s/ serait « sifflant » et ce trait « sifflant » impliquerait les traits « constrictif », « prédorso-alvéolaire » et « sourd ». Ce trait unique résulterait d'un choix unique du locuteur.

§ 149. L'existence, en français, de mots comme [pwa] *poi(d)s*, [bwa] *bois*, [twa] *roi(t)*, [nwa] *noix, noie*, [fwa] *foi(e)*; *fois*, [vwa] *voie, voix*, [ʃwa] *choix*, [ʒwa] *joie*, [kwa] *quoi, coi*, [lwa] *loi*, [ʀwa] *roi*, etc., montre que l'analyse faite dans le § 148 est insuffisante. Il ne suffit pas de dire que /d/ est une apicale puisqu'il existe trois autres apicales : /t/, /n/ et /l/. [t] est une occlusive orale apico-alvéolaire sonore et [l] est une constrictive apico-alvéolaire latérale et sonore. Le phonème /l/ peut être caractérisé par un trait unique : c'est la seule latérale en français. Le trait « apical » oppose /t/, /d/ et /n/ à /p/, /b/, /f/, /s/, /z/... Il s'agit, à présent, de déterminer les traits par lesquels ces trois phonèmes apicaux s'opposent entre eux. /n/ est le seul qui soit nasal. /t/ est sourd et non nasal et /d/ est sonore et non nasal. La description phonologique complète pourra se faire de la manière suivante : /t/ est apical, sourd et non nasal ; /d/ est apical, sonore et non nasal ; /n/ est apical et nasal ; /l/ est latéral.

Il résulte de cette analyse que, si le phonème est indivisible en unités successives, il peut l'être en unités simultanées qui sont ses **traits distinctifs** ou **pertinents**.

3. Le phonème et ses variantes

§ 150. Le phonème, on l'a vu, possède également des traits non pertinents (§ 135 s.). On appelle **variantes** les réalisations de phonèmes caractérisées par des traits non fonctionnels. Une variante peut être **contextuelle** ou **combinatoire**, c'est-à-dire résulter du contexte phonique (§ 146). Ex. : l'articulation palatale de [k] ou [g] devant [i] ; l'assourdissement de [ʀ] dans [sykʁ]. On dit que les variantes combinatoires d'un même phonème sont en **distribution complémentaire**.

§ 151. Le phonème /R/ peut être réalisé, en français, de trois façons différentes : [r], [ʀ] et [ʁ]. Il s'agit de **variantes libres** ou **individuelles** (susceptibles de varier selon les individus) d'un seul phonème. Bien sûr, un « r roulé » est un indice qui permet de caractériser un locuteur (son lieu d'origine, etc.), mais il ne modifie pas le sens du mot dans lequel il apparaît. Il existe même des personnes qui ont la capacité de « rouler » les r dans telles circonstances et de les « grasseyer » dans d'autres. Dans ce cas, la variante est **facultative**.

§ 152. Il existe un terme général pour désigner toutes les variantes d'un phonème, c'est **allophone**. Chaque phonème possède donc un nombre infini d'allophones, qui ont en commun les traits pertinents de ce phonème, mais qui se diversifient par ailleurs par des variations non pertinentes, plus ou moins importantes.

§ 153. Dans certains contextes, les traits qui fondent certaines oppositions (et donc l'existence de certains phonèmes) perdent leur caractère distinctif. Par exemple, /e/ s'oppose à /ɛ/ dans *dé ~ dais, marée ~ marais, poignée ~ poignet, volée ~ volet*, etc., mais cette opposition est neutralisée en syllabe fermée : des prononciations comme ^o[pe:ʀ] *père*, ^o[me:ʀ] *mère*, etc., ne sont pas possibles en français standard (ou sont dialectales). Il en résulte qu'il existe une seule unité distinctive qui possède à la fois les caractéristiques de /e/ et de /ɛ/ ; on appelle cette unité **archiphonème**. L'archiphonème est donc l'ensemble des traits distinctifs communs à deux phonèmes dont l'opposition est neutralisable. Il existe, en français, un archiphonème /E/ qui se scinde en deux phonèmes, /e/ et /ɛ/, en finale absolue de mot. On note l'archiphonème par une capitale.

§ 154. La fréquence d'emploi d'une opposition est une notion importante lorsqu'il s'agit d'étudier l'évolution d'une langue. En français, l'opposition /ɛ/ ~ /œ/ n'est pas très fréquemment utilisée. Seules quelques paires font appel à cette opposition : *brin ~ brun, empreint ~ emprunt, Ain ~ un, Alain ~ alun*, etc. On dira que l'opposition /ɛ/ ~ /œ/ est d'un faible **rendement fonctionnel**. C'est probablement une des raisons pour lesquelles cette opposition est de plus en plus menacée.

Chapitre III Phonématique du français contemporain

1. Le système consonantique

§ 155. Après une analyse phonologique de toutes les consonnes du français contemporain, semblable à celle qui a été faite dans le § 149 pour /t/, /d/, /n/ et /l/, on obtient le tableau suivant, inspiré du travail de H. WALTER, *La phonologie du français*, Paris, 1977 (basé sur une enquête auprès de 17 témoins cultivés de la région parisienne, ceux dont les prononciations sont données dans A. MARTINET et H. WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, 1973) :

	bilabial	labio-dental	dental	alvéolaire	postal-véolaire	palatal	vélaire
sourd	p	f	t	s	ʃ		k
sonore	b	v	d	z	ʒ		g
nasal	m		n			ɲ	ŋ
						j	
+ /r/ et /l/							

§ 156. On pourrait s'étonner que la distinction entre consonnes occlusives et constrictives ne soit pas retenue parmi les traits distinctifs. Il faut bien se rappeler qu'il ne s'agit pas d'un tableau phonétique, mais d'un tableau phonologique ne retenant que les différences pertinentes. En français, toute consonne « bilabiale » est automatiquement « occlusive » et toute « labiodentale » est automatiquement « constrictive ». Le trait « occlusif » est impliqué par le trait « bilabial » et le trait « constrictif » est impliqué par le trait « labiodental ».

§ 157. Dans ce tableau, les phonèmes consonantiques sont qualifiés par deux traits : le lieu d'articulation et le caractère sourd ou sonore. L'absence d'indication sur le caractère nasal doit être interprétée comme : « non nasal ».

/p/ est « bilabial » et « sourd » (et « non nasal ») ; /f/ est « labiodental » et « sourd » (et « non nasal ») ; etc. La sonorité n'est pas distinctive pour /m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/, /j/. Un seul trait suffit pour qualifier /j/ : « palatal » (et « non nasal »). /r/ et /l/ ne partagent aucun trait avec les autres consonnes du système ; ils ne sont donc pas intégrés dans le tableau. /r/ est le seul phonème « uvulaire » et /l/ est le seul phonème « latéral ».

§ 158. Le tableau mentionne /ŋ/ (« nasal » et « vélaire »), qui est un phonème récent en français apparaissant surtout dans des emprunts à l'anglais. Il existe des oppositions justifiant l'incorporation de ce phonème dans le système : *rime* ~ *ring* (fr. de Belgique), *Campine* ~ *camping*, *vigne* ~ (*li*)*ving*, etc. En Belgique, on le réalise le plus souvent [ŋ] ou °[ŋk].

§ 159. Le tableau ne reprend pas [ɥ] ni [w] ; ces deux sons ne peuvent jamais s'opposer à la voyelle correspondante, [y] ou [u], contrairement à [j], qui peut s'opposer à [i] dans certaines conditions (voir § 147). Ils sont donc à considérer comme des variantes de /y/ ou de /u/. Cependant, il faut noter que [j], [ɥ] et [w] peuvent s'opposer entre eux : (vous) *riez* ~ *ruez* ~ *rouez*. L'opposition [u] ~ [w] dans *troua* ~ *trois* n'est pas considérée comme valable par tous les phonologues, car certains estiment qu'il n'est pas légitime de comparer des éléments phoniques se trouvant à la suture de deux monèmes (= unité de première articulation : *trou-a*) avec des éléments situés à l'intérieur d'un monème (*trois*). Voir H. WALTER, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris, 1976, p. 341.

§ 160. Une classe de phonèmes consonantiques caractérisés par le même trait pertinent, comme par exemple /p/, /f/, /t/, /s/, /ʃ/, /k/, et s'ordonnant le long du canal expiratoire s'appelle **série**. Les phonèmes qui s'articulent au même point de ce canal, comme par exemple /p/, /b/, /m/, forment un **ordre**. Le tableau du § 155 montre qu'il y a sept ordres en français : un ordre « bilabial », un ordre « labiodental », etc. Deux séries comme /p/, /f/, /t/, /s/, /ʃ/, /k/ et /b/, /v/, /d/, /z/, /ʒ/, /g/, forment une **corrélation**. On veut dire par là que chacune des deux séries n'existe en tant que telle que du fait de l'existence de l'autre série. Le trait pertinent qui oppose les deux séries (ici la sonorité) s'appelle la **marque**. /b/ est **marqué** et /p/ est **non marqué**. La forme non marquée a une distribution plus large que la forme marquée, car en position de neutralisation, c'est habituellement la forme non marquée qui réalise l'archiphonème (voir : **substantif**, **substitution**, **médecin**...).

2 Le système vocalique

§ 161. Si l'on se contente de présenter les traits distinctifs des phonèmes vocaliques sans tenir compte du statut de chaque opposition, on obtient le tableau suivant (repris à H. WALTER 1976) :

(aperture)	antérieures non arrondies	antérieures arrondies	postérieures
1 ^{er} degré	i	y	u
2 ^e degré	e	ø	o
3 ^e degré	ɛ: ε	œ	ɔ
4 ^e degré	a		ɑ
+ quatre voyelles nasales : /ɛ̃/, /œ̃/, /ɔ̃/, /ɑ̃/ ; - + /ə/ (?)			

L'opposition /ɛ/ ~ /ɛ:/ apparaît seulement en syllabe finale entravée (*belle* ~ *bêlé*; *mettre* ~ *maître*) et l'opposition /e/ ~ /e/ à la finale absolue en syllabe libre (*poignée* ~ *poignet*, *volée* ~ *volet*, *thé* ~ *taie*). Les oppositions /ø/ ~ /œ/ et /o/ ~ /ɔ/ ne se réalisent jamais à la finale absolue (*jeûne* ~ *jeune*, *paume* ~ *pomme*).

On est donc amené à préciser le premier tableau par les tableaux suivants, pour les voyelles orales :

en finale absolue			en syllabe finale entravée			en syllabe non finale libre			en syllabe non finale entravée		
i	y	u	i	y	u	i	y	u	i	y	u
e	ø	o	-	ø	o	e	ø	o	-	ø	o
ɛ	-	-	ɛ: ε	œ	ɔ	ɛ	œ	ɔ	ɛ	œ	ɔ
a		ɑ	a		ɑ	a		ɑ	a		ɑ

§ 162. De ces tableaux, on retiendra surtout ce qui peut distinguer le système du français standard du système du français de Belgique.

L'opposition /a/ ~ /ɑ/, quoique affaiblie, subsiste bien, mais la répartition des deux phonèmes dans les mots varie souvent d'une personne à l'autre. Sauf dans quelques régions de l'ouest, [ɑ] n'est pas connu en Belgique francophone ; les Méridionaux l'ignorent également.

À la finale absolue, l'opposition /o/ ~ /ɔ/ est impossible en français standard qui n'oppose pas : *maux* ~ *mots*, *saut* (*sceau*, *seau*) ~ *sot*, etc., comme on le fait dans beaucoup de régions de Belgique francophone.

L'opposition /œ̃/ ~ /ɛ̃/ est mieux conservée chez nous qu'en France.

Il semble qu'à l'heure actuelle, il existe une légère tendance à prononcer [e] en syllabe non finale entravée : *exagérer* °[egzaʒere], alors que, selon les manuels, seul [ɛ] est possible dans cette position : [egzaʒere]. Cette tendance ne paraît pas exister en Belgique francophone.

3. Le problème du « e instable »

§ 163. Pour examiner ce problème, on ne peut tenir compte de la diction poétique traditionnelle dans laquelle *e* obéit à des règles particulières assez différentes des règles déterminant son emploi dans la langue courante.

La plupart du temps, *e* n'est pas un phonème, car il ne joue pas un rôle distinctif. Sa présence est conditionnée par le contexte phonique et elle est relativement prévisible (voir § 197 s.). On peut dire que *e* fonctionne comme un « lubrifiant phonique » (MARTINET). Ex. : je t(e)nais ~ elle tenait, la d(e)mande ~ une demande, la s(e)maine ~ une semaine, etc. On peut conclure de ces paires que les phonèmes /t/, /d/, /s/, etc., connaissent une variante [tə], [də], [sə] lorsqu'ils se trouvent entre deux consonnes (variante combinatoire). On peut interpréter comme des variantes libres ou facultatives les cas d'insertion dans des séquences comme : « en direct(e) du studio », « un film(e) français », « match(e) nul », « l'ouest(e) du pays », etc. Et dans les rares cas où le *e* apparaît en position accentuée (« donne-le », « sur ce » : § 69), il pourrait être rattaché soit à /œ/ soit à /ø/, dont il a tendance à se rapprocher, comme on l'a vu (§ 70).

§ 164. Il existe pourtant quelques cas où la présence ou l'absence de *e* apporte une modification au message. Dans ces cas, l'opposition est /ə/ ~ « zéro » : *dehors* ~ *dors*, *le haut* ~ *l'eau*, *le hêtre* ~ *l'être*, *une hache* ~ *une ache* 'plante ombellifère', *le heurt* ~ *l'heure*, *je me hais* ~ *je mets*, *pelage* ~ *plage*, *pelisse* ~ (*je*) *plisse*, etc. Ces paires montrent que *e* est un véritable phonème, notamment lorsqu'il se trouve dans des contextes du type « consonne + e + h ». En outre, il semble que l'on assiste actuellement à un processus de stabilisation du *e* en syllabe initiale. Ailleurs, l'opposition /ə/ ~ « zéro » est neutralisée. Voir H. WALTER, *La phonologie du français*. Paris, 1977, p. 49-52.

Chapitre IV Prosodie

1. Généralités

§ 165. Comme cela a été dit plus haut, la prosodie étudie les **traits phoniques suprasegmentaux**, c'est-à-dire ceux dont les limites ne correspondent pas aux phonèmes, que ces traits affectent des unités plus petites que le phonème ou qu'ils affectent des unités plus grandes comme la syllabe, différentes parties du mot ou de la phrase.

Dans certaines langues, une syllabe peut être mise en relief par un **ton** ou par un **accent** et certaines unités se distinguent par ce seul moyen (§ 112-114).

On peut également avoir recours à une opposition de **durée** pour distinguer deux messages. Par exemple, [s ε t ɛ'v:rɛsɑ̃'blabl], avec [v:] long, s'oppose à la réalisation normale [s ε t ɛv:rɛsɑ̃'blabl] et l'allongement produit une modification sur le sens du message qui en vient à signifier à peu près : 'je trouve que c'est tout à fait invraisemblable'.

Enfin, il est possible d'opposer des énoncés au moyen de l'**intonation**. Si l'on prononce « tu viens avec moi » avec une montée mélodique de la voix sur le dernier mot, on n'a plus affaire à une affirmation, mais à une interrogation et le sens du message est : 'est-ce que tu viens avec moi ?'.

§ 166. La plupart des langues utilisent à la fois le système phonématique et divers moyens prosodiques (tons, accent, durée, intonation). En français, il est permis de se demander si la prosodie ressortit vraiment à la phonologie. En effet, un locuteur francophone peut presque toujours communiquer ses messages sans avoir recours aux moyens qui ressortissent uniquement à la prosodie. Au lieu de dire : « tu viens ? », il a la possibilité de dire : « viens-tu ? » ou « est-ce que tu viens ? » et dans ce cas, l'interrogation est marquée par l'inversion ou par *est-ce que*, l'intonation interrogative n'étant plus qu'une caractéristique redondante. On ne perdra donc pas de vue qu'en français, les traits prosodiques sont le plus souvent facultatifs et qu'ils n'ont une valeur phonologique que dans certaines circonstances et dans certains usages.

2. L'intonation

§ 167. On appelle **intonation** les variations de la hauteur du ton laryngien qui ne portent pas sur un phonème ou sur une syllabe, mais sur une suite plus longue, et qui forment la courbe mélodique d'un énoncé. Les études sur l'intonation ont fait de grands progrès grâce au perfectionnement de certains

appareils hautement sophistiqués. (Voir P. LÉON et Ph. MARTIN, *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*. Paris, Didier, 1970, « Studia phonetica », 2 ; - CARTON, p. 89 s. ; - P. WUNDERLI, dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, p. 34-46.)

§ 168. On décèle différents traits dans les phénomènes d'intonation : la hauteur (montée, descente...), la durée et l'intensité sonore (presque toujours associée à la hauteur), le trait de courbe mélodique et enfin le trait de niveau ou registre.

Dans les énoncés normaux, on peut distinguer quatre niveaux : 1° le niveau bas, 2° le moyen, 3° le haut, 4° l'aigu. Le niveau 2 est la hauteur moyenne d'attaque de la voix lorsque l'on prononce une phrase énonciative ou un *euh* d'hésitation. C'est aussi le niveau où l'on se fatigue le moins.

§ 169. Voici quelques schémas empruntés à M. et P. LÉON, *Introduction à la phonétique corrective*. 2^e éd., Paris, Larousse et Hachette, réimpr. 1987, p. 72 s.

1. Phrase énonciative :

4		
3		'pas
2	Je n(e) sais	Je ne sais ce qu'il faut
1	'pas.	'faire.
	(un seul groupe)	(deux groupes)

4	
3	'di,
2	Si tu ar'rives à mi- j'irai te cher'cher avec la voi'ture de mon
1	'père.
	(phrase contenant cinq groupes)

Jusqu'au sommet de hauteur, les groupes montent crescendo les uns par rapport aux autres ; après le sommet, ils descendent decrescendo.

L'incise (ou la parenthèse) se distingue par l'emploi du niveau bas, ainsi qu'on peut le voir par les deux énoncés suivants :

4	
3	ami
2	Mon est parti en Es-
1	pagne.

4	
3	ami,
2	Mon est parti en Es-
1	celui que je t'ai présenté l'an dernier, pagne.

2. Phrase interrogative :

2.1. Exprimée sous une forme affirmative :

4	ma ?
3	Tu vas au ciné-
2	
1	

4	ma
3	Tu vas au ciné-
2	lundi pro ^{chain} avec tes co ^{pains} ?
1	

Si l'intonation est la suivante, le sens de la phrase est différent :

4	chain
3	Tu vas au cinéma lundi pro-
2	avec tes co ^{pains} ?
1	

2.2. Avec inversion : le sommet de hauteur est à la fin de l'inversion et la finale est légèrement montante :

4	tu
3	Viens- chez moi ?
2	
1	

2.3. Avec un mot interrogatif :

4	Où	
3	l'avez-vous vu	Est-ce que
2	la première fois ?	tu iras le voir ?
1		

4	
3	Qu'est-c(e) que
2	vous faites soir ?
1	demain

Le sommet de la phrase interrogative peut toujours être sur le mot qui porte l'interrogation et il est plus haut que le sommet de hauteur d'une phrase énonciative. La finale d'une interrogative, dont la courbe générale descend, est légèrement montante sur la dernière voyelle du groupe final (voir LÉON).

3. Phrase impérative :

4	Vous
3	venez
2	tout
1	d(e) suite !

Si l'ordre n'est pas très impérieux et si l'impératif est déjà marqué par la syntaxe, la mélodie peut être celle d'une énonciative normale.

§ 170. L'intonation présente des variations dans les diverses variétés de français : l'intonation du français de Paris diffère de celle du français de Wallonie, de Bruxelles, d'Alsace, de Marseille, de Genève ou de Montréal. Ces variations sont immédiatement perçues par les locuteurs qui ne sont pas originaires de la région. Cependant, les caractéristiques régionales de l'intonation n'ont aucun rôle fonctionnel dans la communication. Leur étude ne ressortit donc pas à la phonétique fonctionnelle.

3. L'accentuation

§ 171. Comme on l'a vu plus haut (§ 114), la place de l'accent en français n'est pas libre. L'accentuation, dans notre langue, n'est pas donc un phénomène relevant de la phonétique fonctionnelle, puisqu'il n'existe pas de mots français se distinguant par cette seule caractéristique.

§ 172. L'accent d'insistance ou accent emphatique (§ 119), qui est de plus en plus fréquent en français contemporain, ne permet pas non plus de distinguer à lui seul deux mots différents, mais en bouleversant la hiérarchie normale des syllabes, il apporte une modification au contenu général de la phrase.

Traditionnellement, à la suite de MAROUZEAU, on distingue deux espèces d'accents d'insistance en français : l'accent intellectif, dans lequel prédomine la hauteur et l'accent affectif, dans lequel prédomine l'intensité.

L'accent affectif porte sur la première syllabe du mot ou sur la seconde, si l'initiale est vocalique. Il met en jeu la sensibilité (admiration, approbation, indignation...) : « C'est formidable ! » ; « C'est épouvantable ! ».

L'accent intellectif porte sur la première syllabe et sert à opérer une distinction, à mettre en valeur une notion, etc. : « Ce n'est pas 'mardi, c'est 'mercredi » ; « Cela n'est pas 'informer, mais 'déformer » (*Bon usage* 13, § 39b).

Il s'agit d'une distinction basée davantage sur la sémantique que sur la phonétique ; de plus, les études expérimentales ne la confirment pas (CARTON 119). Il faut ajouter que l'accent ne se place pas nécessairement sur la première syllabe, mais qu'il peut porter sur deux syllabes et même sur toutes les syllabes du mot : « Je n'ai pas dit *con'joncture*, mais *con'jecture* », « In'vrai'sem'blable ! », « Sen'sa'tion'nel ! ».

Remarque. — Il faut distinguer ces types d'accents des accents dont usent et abusent certains orateurs et présentateurs de radio et de télévision : « Le 'Journal de 'treize heures. 'Bonjour ! 'D'abord des 'nouvelles de la 'météo. » Plutôt qu'un accent d'insistance, il s'agit d'un moyen pour indiquer le début des unités importantes de la chaîne parlée ; on peut donc le rapprocher de la jointure (§ 177).

4. La durée

4.1. La durée vocalique

§ 173. En français standard, la durée vocalique a, pour ainsi dire, perdu toute valeur phonologique. Il ne subsiste plus que quelques oppositions [e:] ~ [ɛ] : *maître ~ mettre, bête ~ belle, fête ~ faite, reine ~ renne*, etc., et encore cette opposition disparaît chez les jeunes locuteurs. La situation actuelle résulte d'une évolution qui a éliminé presque complètement la corrélation de longueur vocalique qui affectait toutes les voyelles orales au XVIII^e s. Cette opposition de longueur doublait généralement une opposition de genre (*bu ~ bue, aimé ~ aimée, joli ~ jolie*) ou de nombre (*ami ~ amis, nu ~ nus*), la longueur résultant de l'amuissement de *s* final. C'est dans le dernier cas que l'opposition de durée a disparu en premier lieu. Dans le premier, sa disparition ne s'est faite qu'au XX^e s. et elle ne s'est pas produite dans certaines régions, notamment en Belgique (pour /i/, /y/, /u/), où l'on continue à opposer : *ami ~ amie, lu ~ lue, vu ~ vue...* De même : *lit ~ lie, pli ~ plie, il put ~ il pue, il tut ~ il tue, bout ~ boue, roux ~ roue...*

On pourrait croire que l'on a encore une opposition de durée en français standard dans des paires comme : *malle* [mal] ~ *mâle* [ma:l], *patte* [pat] ~

pâte [pa:t], *jeune* [ʒœn] ~ *jeûne* [ʒø:n], *hotte* [ɔt] ~ *haute* [o:t]... Comme ces paires s'opposent également par le timbre de la voyelle, phonologiquement, on doit déduire que seule la différence de timbre est à prendre en considération et que la différence de durée est un trait redondant.

§ 174. Mis à part le cas de /ɛ:/ ~ /ɛ/, les allongements qui ont lieu en français standard ne sont que des variantes combinatoires.

1. Toutes les **voyelles atones** du français sont brèves.

2. En **position tonique**, les voyelles sont longues uniquement dans les contextes suivants :

2.1. Lorsqu'elles sont entravées par /r/ final ou par les sonores /v/, /z/, /ʒ/ et le groupe /vr/: finir [fini:r], brève [brɛ:v], brave [bra:v], case [ka:z], ruse [ry:z], rouge [ru:ʒ], œuvre [œ:vʁ], vivre [vi:vʁ]... Opposer : port [pɔ:r] ~ porte [pɔ:rt] ; il perd [pɛ:r] ~ ils perdent [pɛ:rd]... Des manuels d'orthographe présentent également /j/ comme une consonne allongée. Des enquêtes récentes montrent que les allongements ne sont pas systématiques pour cette consonne.

2.2. Sont également longues, lorsqu'elles sont toniques entravées, les quatre voyelles nasales [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃] et [ɑ̃], ainsi que les voyelles orales [ø], [o] et [ɑ] : cinq [sɛ:k], il emprunte [ɑ̃prœ:t], diphtongue [diftɔ:g], danse [dɑ:s], jeûne [ʒø:n], côte [ko:t], âne [ɑ:n]...

Remarques. — 1° La prononciation donnée ci-dessus est celle des mots en position isolée, accentués sur la dernière syllabe. Elle peut être différente lorsque le mot est inséré dans la chaîne parlée et qu'il ne se trouve pas à la finale du groupe phonétique : rive [ri:v] ~ la rive droite [la riv 'dʁwat] ; il est fort [il ɛ 'fɔ:r] ~ il est fort grand [il ɛ fɔʁ 'grɑ̃].

2° L'observation attentive du français standard montre qu'il existe des voyelles à durée moyenne devant certaines consonnes, notamment des consonnes sonores comme [b], [d], [g], [m], [n], [p] et les groupes constitués d'une occlusive sonore suivie de [l] ou [r]. Ces consonnes allongent légèrement une voyelle tonique qu'elles entravent : coude [kuːd], bague [baːg], dizaine [dizɛːn], bible [biːbl], etc. Cet allongement n'a évidemment aucune valeur distinctive. Les francophones de Belgique ayant souvent tendance à faire de ces voyelles de vraies longues, les transcriptions données dans ces notes ne mentionnent pas la durée moyenne qui affecte les voyelles dans les contextes décrits ici.

4.2. La durée consonantique

§ 175. En français, la durée consonantique n'est un trait pertinent que dans quelques cas seulement. La gémination marque une opposition morpho-

logique du type *je mourrais* [murre] ~ *je mourais* [mure] (conditionnel présent ~ imparfait) et *nous mourrons* ~ *nous mourons* (futur ~ présent), pour un certain nombre de verbes : *mourir*, *courir*, *acquérir*, *conquérir*, *considérer*, *altérer*, *éclairer*, *repérer*, etc. Elle marque aussi l'opposition entre le présent et l'imparfait (ou le présent du subjonctif) dans des verbes comme *croire* (*nous croyons* ~ *nous croyions*), *travailler* (*nous travaillons* ~ *nous travaillions*), etc. L'opposition paraît mieux se maintenir dans le premier cas que dans le second.

§ 176. La durée consonantique sert aussi à distinguer des groupes qui seraient homonymes à la suite de la disparition d'un *e* : *une oie* ~ *un(e) noix*, *la dent* ~ *là-d(e) dans*, *tu mens* ~ *tu m(e) mens*, *ell(e) eut* ~ *ell(e) lut*, *c'est là* ~ *cell(e)-là*, *ell(e) a dit* ~ *ell(e) l'a dit*, *les mauvais amis* ~ *les mauvais(e)s amies*. On a là des géménées qui apparaissent à la frontière de mots faisant partie d'un même groupe.

La langue familière de France introduit une géminée dans des séquences comme : *je l'ai dit* [ʒələdi]. Cette gémination a parfois une valeur distinctive : *je l'apprends* [ʒəlaprɑ̃] ~ *je la prends* [ʒəlaprɑ̃], *tu l'avais* [tylavɛ] - *tu lavais* [tylavɛ]...

Remarque. La jointure

§ 177. Les phénomènes décrits dans le paragraphe précédent se passent à la frontière des mots. Ce sont donc des phénomènes de jonction (§ 128).

Certaines langues ont la possibilité de placer une frontière linguistiquement pertinente entre deux segments, deux syllabes, deux mots, deux syntagmes, deux phrases, etc. C'est grâce à cette frontière, appelée **jointure** ou **joncture**, que l'anglais distingue deux séquences phoniques identiques comme : *night rate* /*nait* # *reit* / 'tarif de nuit' ~ *nitrate* /*naitreit* / 'nitrate'. C'est donc un phénomène suprasegmental dont l'étude relève de la prosodie.

Par ce phénomène existe également en français, mais il est facultatif. On en a déjà cité un exemple au § 172. La jointure permet d'opposer des énoncés comme : l'autre est noir ~ l'eau très noire, un signalment ~ un signe allemand, l'essence ~ les sens, on s'en dégoûte ~ on sent des gouttes, le papa dit ~ le pape a dit, c'est assez ~ c'est tassé, il est ouvert ~ il est tout vert, astreint ~ à ce train, des petites roues ~ des petits trous, discret ~ dix secrets...

Dans ces cas, la jointure peut se marquer par une pause combinée avec un accent, une modification du ton, le non-amuissement du *e*, la force de la tension des consonnes (*tr* est implusif dans *l'autre est noir* et explosif dans *l'eau très noire*), etc. Normalement, le français n'établit pas une frontière entre les mots et la jointure n'est réalisée que si le locuteur le juge nécessaire. (CARTON et DELATTRE, *Studies*.)

Chapitre V Autres théories phonologiques

§ 178. La description phonologique qui a été présentée ci-dessus très brièvement est celle qui est appliquée par les linguistes se réclamant du fonctionnalisme, dont le représentant le plus connu est André MARTINET.

D'autres chercheurs ont proposé des modèles de description phonologique différents. Parmi ces chercheurs, Roman JAKOBSON occupe une place spéciale. Il a émis l'hypothèse que les traits distinctifs sont identiques pour toutes les langues et que les langues diffèrent seulement entre elles par la manière dont elles combinent ces traits en phonèmes.

Jakobson a proposé une liste de douze traits distinctifs (cette liste sera reprise en grande partie par la phonologie générative). Les traits sont définis de la manière suivante :

1. Vocalique / non-vocalique. Acoustiquement : présence (ou au contraire absence) d'une structure de formant nettement définie ; génétiquement : excitation principalement ou seulement au niveau de la glotte, accompagnée d'un libre passage de l'air à travers l'appareil vocal.

2. Consonantique / non-consonantique. Acoustiquement : énergie totale réduite (ou au contraire énergie totale élevée) ; génétiquement : présence (ou au contraire absence) d'une obstruction dans le canal vocal. (...)

5. Voisé / non-voisé. Acoustiquement : présence (ou absence) d'une excitation périodique de basse fréquence. Génétiquement : vibrations périodiques des cordes vocales, ou au contraire absence de telles vibrations.

6. Nasal / oral (nasalité / non-nasalité). (...)

7. Discontinu / continu. (...)

La théorie de Jakobson a été appelée **binarisme** parce que, selon cette théorie, chaque trait distinctif demande de notre part un choix entre les deux termes d'une opposition. Nous devons choisir entre le « oui » et le « non », le « + » et le « - », comme dans le langage de l'informatique (analyse « digitale », c'est-à-dire : binaire). Selon que le phonème possède ou ne possède pas telle propriété, il est marqué positivement ou négativement par rapport à cette propriété. Ainsi /o/ est analysé comme '+ vocalique', '- consonantique', etc. ; /l/ est '+ vocalique', '+ consonantique'. Comme on le voit, la distinction «voyelle» ~ «consonne» n'est pas retenue. Tous les phonèmes sont analysés au moyen des mêmes traits. Toutes les voyelles ('+ vocalique', '- consonantique') peuvent être opposées aux liquides /l/, /r/ ('+ vocalique', '+ consonantique'), aux glides /j/, /w/ ('- vocalique', '- consonantique') et aux autres consonnes ('-vocalique', '+ consonantique').

§ 179. La phonologie traditionnelle est parfois appelée « autonome », par opposition à la **phonologie générative**, qui fait partie intégrante d'une théorie générale du langage, la grammaire générative et transformationnelle, à la base de laquelle se trouve Noam CHOMSKY. Pour Chomsky, une grammaire générative doit être un système de règles qui peuvent être répétées pour générer un nombre indéfini de structures. Ce système de règles peut être analysé en trois parties, qui sont ses composantes.

La **composante syntaxique** se présente comme un système fini de règles qui sont aptes à générer un nombre infini de descriptions syntaxiques de phrases. Chacune de ces descriptions présente une structure profonde (sous-jacente) et une structure de surface.

La **composante sémantique** détermine l'interprétation sémantique des structures engendrées par la composante syntaxique.

La **composante phonologique** détermine la forme phonétique des phrases engendrées par les règles syntaxiques. Les composantes sémantique et phonologique n'ont donc toutes deux qu'une fonction d'interprétation. La composante syntaxique doit caractériser pour chaque phrase une **structure profonde** qui en détermine l'interprétation sémantique et une **structure de surface** qui en détermine l'interprétation phonétique. La structure profonde est interprétée par la composante sémantique et la structure de surface est interprétée par la composante phonologique.

Le **lexique** consiste en une liste de rubriques comprenant un ensemble de traits phonologiques, sémantiques et syntaxiques. Par exemple, la rubrique *gâteau* pourra se présenter comme ceci :

1. Traits phonologiques :

/- vocalique1, + consonantique, - nasal, + compact, - tendu, - continu/

/+ voc.2, - cons., - nas., + compact, - diffus, + tendu/

/- voc.3, + cons., - nas., - compact, - grave, + tendu, - continu/

/+ voc.4, - cons., - nas., - compact, - diffus, + grave/.

2. Traits syntaxiques : + nom, + masculin, - animé ;

3. Traits sémantiques : + objet, + objet fabriqué, + ...

§ 180. Les règles phonologiques permettent de définir les processus phonologiques et les faits linguistiques pertinents tant pour le locuteur que pour l'auditeur. Sous une forme abstraite, elles donnent une représentation formalisée des conditions dans lesquelles se produisent les processus phonologiques. Ex. :

A → B / X — Y

A et B représentent des entités particulières du système phonologique ou un élément zéro. La flèche signifie 'se réécrit en', 'est à remplacer par' et le trait

incliné, 'dans le contexte'. La règle ci-dessus se lit : « A est à remplacer par B, lorsqu'il se trouve entre X et Y ».

Au départ d'une description syntaxique telle que :

((vous) (écriv + IMPARFAIT + 2^e P. PLUR.))

on obtient la représentation phonologique suivante (## symbolise la frontière de la phrase ; # : frontière de mot) :

vuz # ekriv + i + ez

Il faudra l'intervention de règles phonologiques qui indiqueront que :

la forme du pronom est [vuz] devant un verbe à initiale vocalique et [vu] devant un verbe à initiale consonantique ;

le /i/ de la terminaison /iez/ en représentation phonologique se réalise phonétiquement [j] sauf lorsqu'il est précédé de /consonne + r/ (voir : *vous devriez* [vu dəvri(j)e]) ;

le /z/ de la terminaison s'efface en fin de phrase, ce qui peut être représenté par la règle suivante (dans laquelle le signe Ø = 'zéro') :

/z/ → Ø / — ##

On obtient dès lors la représentation phonétique suivante :

[vuz ekrivje].

Bibliographie. — A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*. Paris, Colin, 1961 (« U2 ») ; - *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Genève, Droz, Paris, Minard, 1956 (« Publications romanes et françaises », 56) ; - *La prononciation du français contemporain*. Genève, Droz, 1971 (« Langues et Cultures », 3) ; - *La nature phonologique de l'e caduc*, dans *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*. 2^e éd., Paris, P.U.F., 1974 (« SUP ») ; - *La linguistique synchronique*. 4^e éd., Paris, P.U.F., 1974 (« SUP »).

H. WALTER, *La phonologie du français*. Paris, P.U.F., 1977 (« SUP ») ; - *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Paris, France-Expansion, 1976.

D. FRANÇOIS, *Français parlé*. Paris, S.E.L.A.F., 1974.

N. S. TROUBETZKOY, *Principes de phonologie*. Traduction française par J. CANTINEAU. Paris, Klincksieck, 1949.

R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale*. Traduit de l'anglais et préfacé par N. RUWET. Paris, Éd. de Minuit, 1963.

N. RUWET, *Introduction à la grammaire générative*. Paris, Plon, 1968 (« Recherches en sciences humaines »).

M. FRANCARD, *Aspects de la phonologie générative du français contemporain*. Louvain, Bibliothèque de l'Université, Leiden, Brill, 1975 (« Travaux

de la Faculté de philosophie et lettres de l'U.C.L. », XIV, Section de philologie romane, 3).

G. BIBEAU, *Introduction à la phonologie générative du français*. Montréal, Paris, Bruxelles, Didier, 1975 (« Studia Phonetica », 9).

F. DELL, *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. Paris, Herman, 1973 (« Savoir »).

N. CHOMSKY et M. HALLE, *Principes de phonologie générative*. Traduction française de P. ENCREVÉ. Paris, Seuil, 1973.

P. LÉON, E. BURSTYNSKY et H. SHOGT, *La phonologie. Lectures. I. Les écoles et les théories*. Paris, Klincksieck, 1977 (« Initiation à la linguistique », Série A : Lectures, 7).

J.-L. DUCHET, *La phonologie*. Paris, P.U.F., 1981 (« Que sais-je ? »).

TROISIÈME PARTIE

LE PHONÉTISME DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Chapitre I Caractéristiques du phonétisme du français contemporain

1. Richesse du système vocalique

§ 181. Le système vocalique du français moderne, avec ses **seize voyelles**, est un des plus riches parmi les langues d'Europe. L'allemand a 15 voyelles, le néerlandais 13, l'anglais 12 ; l'italien en a 7 et l'espagnol, 5 seulement.

Une des caractéristiques les plus marquantes du vocalisme français, c'est l'opposition entre **voyelles orales** et **voyelles nasales**. Cette opposition n'est connue, en Europe, qu'en portugais et en polonais, mais dans ces langues, les voyelles nasales n'ont pas vraiment le même statut qu'en français.

Parmi les langues romanes, le français occupe une place particulière à cause de sa série de **voyelles antérieures arrondies**, [y], [ø], [œ]. Ces voyelles sont assez rares dans les langues européennes. Elles existent cependant dans certaines langues germaniques (allemand, néerlandais...).

2. L'antériorité

§ 182. La majorité des sons du français sont articulés à l'avant de la bouche : il y a environ trois fois plus d'articulations antérieures que d'articulations postérieures. Les lèvres jouent un rôle très important. Les consonnes suivies d'une voyelle labiale sont automatiquement labialisées, ce qui allonge le canal vocal (comparer la prononciation de : *si ~ su, ni ~ nu, ri ~ ru, lit ~ lu*, etc.). Auditivement, l'effet de la résonance est comme projeté vers l'extérieur. (Voir CARTON.)

3. Le mode croissant

§ 183. En français, les voyelles et les consonnes se réalisent avec une énergie physiologique qui commence doucement et s'accroît progressivement. Les mots français à initiale vocalique se caractérisent par une attaque douce et les cas d'attaque brusque avec l'occlusive glottale [ʔ] (voir § 38) ne se présentent que dans des contextes spéciaux. Par là, le français se distingue de langues comme l'allemand, l'anglais, etc., dans lesquelles l'intensité de la syllabe commence à décroître plus tôt, à un point plus proche du début de la syllabe.

En français, la syllabe se manifeste par un mouvement ouvrant progressif ; le mouvement fermant qui suit est vif et il appartient à la transition syllabique (entre la voyelle et la consonne) et non à la voyelle. Il y a une détente des muscles après une consonne finale ; la bouche se rouvre après les labiales (ex. : *nappe, robe*) ; la langue se détache de son point d'articulation pour des consonnes comme [t], [d], [n], etc. Cette détente favorise le maintien des consonnes sonores à la finale.

§ 184. Les voyelles prennent psychologiquement une place dominante dans la syllabe. On a vu que la syllabe ouverte était la structure syllabique la plus fréquente en français (§ 111) ; les francophones ont donc tendance à ouvrir les syllabes. La consonne suivante n'influence guère la voyelle, contrairement à ce qui se passe dans d'autres langues et contrairement aussi à ce qui s'est passé dans l'ancienne langue. Cela explique que le français contemporain puisse avoir des voyelles non nasalisées précédant des consonnes nasales (*femme* [fam]) et distingue très clairement le son oral du son nasal. En anglais, par exemple, la diffusion de la nasalité est fréquente dans un contexte comme *ham* ; cependant, ce trait n'est pas perçu et n'apporte aucune modification au message.

§ 185. Le phénomène de syllabation ouverte a comme conséquence que, si un mot se termine par une consonne et que le suivant commence par une voyelle, les deux mots s'unissent et la syllabe est à la frontière des deux. Ex. : *il est avec eux* [i-le-ta-ve-kø], *l'école est finie* [le-ko-le-fi-ni]. Cet **enchaînement** se produit systématiquement à l'intérieur d'un groupe phonétique. Cette caractéristique essentielle du français constitue, pour les non-francophones, une difficulté pour la compréhension auditive de notre langue qui, contrairement à beaucoup d'autres, ne détache ni les mots ni les syllabes. La liaison n'est qu'un cas particulier de l'enchaînement.

4. Tension

§ 186. Une prononciation tendue comme celle du français s'oppose à une prononciation relâchée comme celle de l'anglais. Cela signifie que la pro-

nonciation française requiert une assez grande dépense d'énergie pour tendre et mettre en place les muscles articulatoires. Pour les sons labiaux, par exemple, les mouvements des lèvres (projection, arrondissement) sont importants.

Le résultat d'une prononciation tendue est que le timbre des voyelles est stable et qu'il n'y a pas de véritable diphtongue en français moderne.

Pour les consonnes, le mouvement articulatoire est ferme et précis et il n'y a pas palatalisation ni affrication comme, par exemple en français du Québec, où [ty] tend à devenir [t^sɥ].

Le fait que la prononciation soit tendue est responsable du synchronisme du fonctionnement des cordes vocales avec les mouvements articulatoires des consonnes. Dans certaines langues comme l'anglais ou l'allemand, après la production des occlusives sourdes, les cordes vocales ne se mettent pas à vibrer assez vite et une certaine quantité d'air s'échappe sous forme d'un souffle : [p^ha]. En français, les cordes vocales vibrent au moment même où se termine la production de la voyelle.

5. Égalité rythmique

§ 187. Le rythme du français est caractérisé par l'égalité des syllabes inaccentuées. La phrase française apparaît ainsi à beaucoup d'étrangers comme une succession de syllabes presque égales. La prééminence accentuelle est nettement moins marquée que dans les autres langues européennes.

(Voir CARTON ; - P. LÉON, *Introduction à la phonétique corrective*. 2^e éd., Paris, 1979 ; - P. DELATTRE, *Studies in French and Comparative Phonetics*. The Hague, 1966.)

6. Fréquence d'apparition des sons

§ 188. Des calculs effectués sur différents corpus représentant plus de 150.000 sons montrent que les sons antérieurs qui, en français, sont les plus nombreux, sont aussi ceux qui apparaissent le plus fréquemment dans la chaîne parlée ([R] mis à part). Voici un classement par ordre de fréquence d'occurrences (repris à CARTON, p. 72) :

Son	Rang	%	Son	Rang	%	Son	Rang	%
ʀ	1	7.8	ə	13	3.4	ɔ	25	1.3
a	2	7.6	ɑ̃	13	3.4	ɛ̃	26	1.2
l	3	6.2	n	15	2.9	b	27	1.1
s	4	5.8	v	16	2.7	w	28	1
ɛ	5	5.6	u	17	2.5	ʃ	29	0.6
e	6	5.4	õ	18	2.1	ø	29	0.6
i	7	5.3	y	18	2.1	g	29	0.6
t	7	5.3	o	20	1.9	œ	32	0.5
d	9	4.3	j	21	1.8	œ̃	32	0.5
p	10	4	ʒ	22	1.5	ɥ	34	0.3
k	10	4	z	22	1.5	ʝ	35	0.1
m	12	3.6	f	24	1.4	ɑ	35	0.1

Chapitre II La prononciation du français contemporain

1. Le problème de la norme

§ 189. En français, si la forme graphique d'un énoncé est, le plus souvent, unique et immuable, il n'en va pas de même de sa forme orale. Des énoncés, apparemment très simples, peuvent être prononcés avec des différences notables par des locuteurs originaire de régions différentes comme le Roussillon (A), Paris (B) ou la Wallonie (C). Ex. : *une grande fille* : A [ynø grãndø fiʌø], B [yn grã:q̄ fi:j], C [yn grã:t fi:j]; – *un peu* : A [œmpø], B [ɛ pø], C [œ: pø:]; etc.

L'orthoépie, qui est une discipline **normative**, se trouve donc devant un problème important : quelle prononciation doit-elle recommander ? et quelle attitude adoptera-t-elle à l'égard des autres ?

§ 190. Pour des raisons politiques, on a longtemps admis que c'était la Touraine qui fondait la « bonne prononciation » du français, de la même façon que la « bonne prononciation » de l'espagnol se fonde sur le castillan. Cette suprématie était due au fait que la Cour résidait souvent dans les châteaux de la Loire. Mais cette époque est révolue : « de nos jours, tout en étant agréable et savoureuse, la phonétique tourangelles est marquée d'archaïsmes. La notion de beauté, appliquée à une prononciation, relève d'ailleurs de stéréotypes et de préjugés divers plus que d'un jugement de valeur de type linguistique » (CARTON 196).

§ 191. De nos jours, on admet plus facilement comme modèle la prononciation parisienne des milieux cultivés. Mais cette prononciation elle-même recèle bien des variations, ainsi que le révèle le dictionnaire d'A. MARTINET et H. WALTER.

Malgré ces variations, on peut penser qu'il n'est pas illégitime de proposer un **modèle standard**. Ce « bon usage » de la prononciation française sera « l'usage le plus fréquent du parler de plus grand prestige et de plus grande extension » (P. LÉON). Le modèle proposé n'est donc pas vraiment le modèle parisien ; c'est la prononciation la plus répandue et qui est réalisée le plus souvent – avec quelques latitudes, bien sûr – dans les énoncés de la radio et de la télévision. Ce modèle n'est certes pas pratiqué par tous les francophones, mais il est compris, même par ceux qui s'en écartent assez dans leur propre prononciation.

Les grandes villes de France alignent de plus en plus leur prononciation sur ce modèle standard et les importants mouvements de population contribuent à le propager. (Voir P. LÉON, *Prononciation du français standard*.)

2. Le registre

§ 192. Comme dans la langue écrite, il faut faire intervenir la notion de **registre** ou de **niveau** : on n'écrit pas à son ami comme à un supérieur ; on ne parle pas non plus de la même manière si l'on fait une conférence ou si l'on bavarde avec des amis dans un café.

Dans l'exemple suivant (repris à DELATTRE), le problème de la liaison peut illustrer cette notion de « registre » :

1. Des _ hommes / illustres / ont / attendu (familier ; seulement la liaison obligatoire « article + substantif ») ;
2. Des _ hommes / illustres / ont _ attendu (courant, mais plus soigné) ;
3. Des _ hommes _ illustres / ont _ attendu (très soigné ; par exemple conférence) ;
4. Des _ hommes _ illustres _ ont _ attendu (récitation des vers classiques qui fait toutes les liaisons possibles ; c'est une prononciation archaïsante).

§ 193. Chacun doit pouvoir user de ces divers registres, selon les circonstances. Le registre soigné comportera beaucoup plus de traits caractérisants que le registre familier. Voici une liste de ces traits caractérisants (d'après CARTON) :

1. Le nombre des liaisons facultatives.
2. Résistance à la neutralisation des voyelles inaccentuées (par exemple : le [e] en syllabe inaccentuée).
3. Refus des harmonisations vocaliques (par exemple : le [ɛ] de *raidir* passant à [e]) ; ce trait concerne plus la prononciation française que la nôtre ; les Belges francophones font assez peu les harmonisations vocaliques (voir § 125A).
4. Nombre d'amuissements de [ə].
5. Refus d'assimilation (-isme prononcé °[izm]).
6. Tension articuloire (netteté des timbres...).
7. Relative égalité syllabique.
8. Refus des traits d'identification régionale.
9. Maintien des groupes consonantiques (*autre* / °*aute*).

3. Timbre des voyelles et structure syllabique

§ 194. Il existe des tendances qui régissent le timbre des voyelles E, O, Œ du français moderne. Lorsqu'elles sont toniques, ces voyelles sont normale-

ment fermées en syllabe ouverte ; elles sont en général ouvertes en syllabe fermée. Ex. : *berger* ~ *bergère*, *médecin* [medəsɛ̃] ~ *méd(e)cin* [medsɛ̃], *puissé-je* [pɥisɛʒ], *sot* [so] ~ *soite* [sɔt], *bœufs* [bø] ~ *bœuf* [bœf], etc. Il ne s'agit pas de vraies lois. En effet, on peut trouver des [o] et des [ø] en syllabe fermée, de même que des [ɛ] en syllabe ouverte. Ces tendances sont contrariées par divers facteurs :

1. L'action fermante de [z] pour O et Œ : *dose* [do:z], *il creuse* [krø:z]. On a encore [ø], dans certains cas, devant *t* : *meute*, *émeute*, *feutre*, *neutre*... ; devant *n* : *jeûne(r)*, *meunier*... ; devant *l* : *veule*, *meule* ; dans *beugler* ; dans des mots savants comme : *pentateuque*, *pneu*, *pneumonie*...

2. Des restes d'un ancien état phonétique ou des influences de la graphie sur la prononciation : *côte*, *hôte*, *aube*...

3. Des influences savantes : à cause de l'oméga grec, on prononce [o] dans : *atome*, *arôme*, *cyclone*...

4. Le « e muet »

§ 195. Le français possède une voyelle, [ə], qui est susceptible de disparaître sans que l'identité de l'unité linguistique soit affectée (comparer : *la petite* ~ *la p(e)tit(e)*) et que l'on appelle couramment « e muet ». Cette appellation est impropre, tout comme d'autres appellations proposées par certains linguistes : « e caduc », « e instable », etc. En effet, il y a des contextes dans lesquels *e* ne peut disparaître : *brebis*, *crever*, *pelage*...

§ 196. Une première remarque s'impose : la proportion des *e* qui disparaissent dans un message est fonction du type de ce message. Le même locuteur amuït beaucoup plus de *e* lorsqu'il tient une conversation familière que lorsqu'il fait une conférence ou qu'il lit (influence de la graphie). En cas d'insistance, des *e* qui seraient amuïs dans un message « normal », sont maintenus (ex. : *Je te le demande* ; – *Regarde !* ; – *Mon petit !*). La diction poétique a ses lois propres, assez différentes de celles de l'usage courant. Ainsi ce vers de *Phèdre* doit avoir 12 syllabes et non 9 :

« J'ignore le projet que la Reine médit(e). »

§ 197. On a essayé de déterminer les conditions qui rendent obligatoire la présence de *e*. La plupart des cas d'amuïssement de *e* sont expliqués par la loi dite « loi des trois consonnes », qui a été formulée par M. GRAMMONT. Selon cette loi, en français contemporain, *e* se maintient nécessairement là où sa disparition entraînerait la rencontre de trois consonnes ; cependant, son maintien ou sa disparition dépendent essentiellement de ce qui précède :

1. Quand [ə] n'est séparé de la voyelle qui précède que par une seule consonne, il peut s'amuïr : *normal(e)ment*, *tout l(e) monde*, *la p(e)tite*, *sall(e) de bain*...

2. Quand [ə] est séparé de la voyelle qui précède par deux consonnes, il se prononce toujours : quelquefois, quelque chose, la porte d'entrée, n'importe quoi, os de poulet...

L'amuïssement est possible dans les séquences « consonne + *s* + *e* + consonne » : *parc(e)* qu'elle va partir ; *bours(e)* d'études ; la *forc(e)* de l'âge ; il *perc(e)* le mur... En revanche, il ne peut se faire dans les séquences « consonne + *r* + *e* + consonne » : j'entrerai, gredin, mercredi, premier...

§ 197A. Précisions sur les conditions de l'amuïssement de « e muet »

1. e final :

1.1. [ə] final postvocalique est toujours amuï, même en poésie ; on ne peut prononcer : °[anə] *année*, °[idə] *idée*...

1.2. [ə] final postconsonantique :

1.2.1. À la finale d'un groupe phonétique (et à la pause), [ə] peut être amuï derrière une ou plusieurs consonnes : un *ân(e)* ; un *sag(e)* ; – un *disqu(e)* ; une *éclips(e)* ; un *miracl(e)* ; – un *spectr(e)* ; un *text(e)* ; un *trimestr(e)* ; – il est *ambidextr(e)* [kstr].

Il arrive souvent que l'on prononce faiblement le [ə], surtout derrière une consonne sonore dont on veut éviter l'assourdissement : [rəgardə], [sɑ̃blagə], [*luvɛlanœ:və]...

1.2.2. À l'intérieur d'un groupe phonétique, après une ou plusieurs consonnes :

a) [ə] s'amuït devant voyelle : une *charrett(e)* à bras ; à *grand(e)* échelle ; un *remèd(e)* infallible ; la *sall(e)* à manger ; une *voitur(e)* ancienne ; – une *cart(e)* à jouer ; une *port(e)* en chêne ; – un *arbr(e)* abattu ; le *bourgmestr(e)* élu ; un *couvercl(e)* en fer ; un *text(e)* ancien...

b) devant une ou plusieurs consonnes, [ə] peut s'amuïr lorsqu'il n'est précédé que d'une seule consonne : *pomm(e)* de terre ; *sall(e)* de bain ; un *remède* de cheval ([r(ə)mɛd də] ou [r(ə)mɛdə də]) ; – *mais* : la *porte* d'entrée [la pɔrtə d ɑ̃'trɛ] ; la *table* brune ; etc. – Pour les composés du type « garde-barrière », voir § 200.

2. e en syllabe intérieure :

2.1. [ə] postvocalique s'amuït toujours : *dévou(e)ment*, *gai(e)té*, *remerci(e)ment*, *sci(e)rie*, *tu(e)rie*, *il étud(i)ra*...

2.2. [ə] postconsonantique peut s'amuïr lorsqu'il n'est précédé que d'une seule consonne : *appeler* [aple] ou [apəle], *dangereux* [dɑ̃ʒrø] ou [dɑ̃ʒə-rø] ; – *mais* : *Angleterre* [*ɑ̃glətɛ:r], autrement [otrɑ̃mɑ̃], *contredire*...

3. *e* en syllabe initiale de mot ou de groupe phonétique se maintient plus fréquemment qu'à la finale ; on l'amuit assez peu en registre très soigné.

• En registre courant, on peut l'amuir après les constrictives, dans quelques mots : [la fne:tr] (fenêtre) ; [fni] (fenil) est archaïque ; l'élision ne se fait pas dans *femelle* ; contrôler pour : *fenouil, fenaison...* ; - [vne vit] (venez vite !) ; - [smen] semaine, [sme] semer, [smi] semis ou semi-, [smel] semelle, [sla fe] cela fait... ; - [mē] chemin, [mine] cheminée, [nē] chenet, [val] cheval, [nij] chenille... ; les prononciations [ni] (chenil), [ny] (chenu) sont devenues rares ; la prononciation traditionnelle de *cheptel*, [ætɛl], a presque disparu au profit de [septɛl], sous l'influence de la graphie ; - [nu] genou, [nē] genêt, [le] geler...

• Le registre familier élide parfois [ə] initial après [l], [r], [m], [n] : l(e)vez-vous ! ; r(e)fuse ! ; r(e)mets-le ! ; n(e) va pas là ! ; du m(e)lon ; des m(e)naces...

• Le registre très familier fait même des élisions comme : « r(e)prends un verre ! » Ou encore, après une occlusive : « p(e)tit garnement ! », « d(e)main matin, tu dois être prêt ! »...

• Dans les monosyllabes qui contiennent [ə], on ne peut faire l'élision devant les groupes « consonne + [j], [ɥ] ou [w] » : je viens ; ce ruisseau ; celui ; je suis ; je lui dis ; je souhaite que... ; ce royaume ; etc. On ne peut pas la faire non plus lorsque le [ə] est entouré de deux [s] ou de deux [ʒ] : ce secret ; je jette une pierre.

Remarques. — 1° Il ne faut pas attribuer à la graphie *e* une valeur qu'elle n'a pas dans le digramme *ge*, dont le rôle est de noter le son [ʒ] devant *a, o* et *u* : gageure [gazy:r], geôle [zo:l], geôlier [ʒolje], mangeoire...

2° La formule « loi des trois consonnes » n'est pas vraiment adéquate, car il arrive que l'amuisement de [ə] provoque la constitution de groupes de trois ou même de quatre consonnes : pas de traces [pa d tras] ; on ne travaille plus [ɔ n travaj ply] ; pas de scrupules ! [pa d skrupyl]...

Voir WARNANT⁴, LXXXIII s. ; FOUCHÉ 1959, 91 s. ; LÉON 1978⁴, 68 s. ; *Grand Robert* 1985², t.1, XLV.

§ 198. Un certain nombre de cas paraissent échapper à la « loi des trois consonnes ». Il n'est pas rare de trouver, dans le registre familier, des prononciations comme : ça n(e) se °déform(e) pas ; il ne °rest(e) pas ; le °pact(e) germano-soviétique ; il °parl(e) trop ; °prendr(e) position ; °êtr(e) capable ; °entendr(e) dire ; °l'ensembl(e) du pays ; °gard(e)-la ; elle °march(e) vite ; °n'import(e) quel... Cette loi n'a donc pas une portée absolue.

DELATTRE montre que le maintien de *e* après deux consonnes est d'autant plus régulier que ces deux consonnes sont syllabiquement mieux unies, c'est-à-dire lorsque la première consonne est plus fermée que la seconde. L'ordre des

fermetures des consonnes est le suivant, des plus fermées aux plus ouvertes : occlusives : [p], [t], [k], [b], [d], [g] ; [m], [n] ; - fricatives : [f], [s], [ʃ], [v], [z], [ʒ] ; - [r] ; - liquides : [l], [ʀ]. Ainsi, le maintien de *e* se produit avec un maximum de régularité après un groupe comme [pl], [pr], [kl], [kr]... : peuple de Dieu ; son propre frère ; du sucre de canne ; avec le fer ; vendredi... Lorsque la première consonne du groupe est moins fermée, la présence de *e* est moins régulière. Le minimum de régularité s'observe lorsque la première consonne du groupe est *r*. Pour un francophone, il serait plus facile de dire °ferm'ature que °vendr' di ou °appr' nez.

§ 199. La « loi des trois consonnes » ne joue pas lorsque l'énoncé commence par un ou plusieurs monosyllabes (*je, me, ce, le...*). Dans le cas d'un seul monosyllabe, *e* s'amuit généralement dans *je, ce, se, le, ne* : j(e) peux ; c(e) que je dis ; s(e) fait-il comprendre ? ; l(e) docteur ; n(e) m'en parlez pas... Il est le plus souvent conservé dans *de, te, que* : de qui parles-tu ? ; - te souviens-tu ? ; - que penses-tu ?

Quand l'énoncé commence par deux monosyllabes, c'est le premier qui conserve le *e* et le second qui le perd : je l(e) donne ; je l(e) sais ; ne l(e) dites pas ; ce n(e) peut être vrai. Exceptions : *j(e) te* et *c(e) que* : j(e) te dis ; c(e) que tu vois. (Voir P. DELATTRE, *Studies*, p. 17-35.)

§ 200. Le rythme peut jouer un rôle fort important dans certains cas. Ainsi, dans les mots composés du type « garde-barrière », le *e* du premier élément peut généralement être amui lorsque le second élément est polysyllabique et il se maintient presque toujours lorsque le second élément est monosyllabique : garde-feu, garde-fou, porte-clés, portefeuille, portemine, porte-plume... ; - gard(e)-malade, gard(e)-manger, port(e)-billets, port(e)-bonheur, port(e)manteau, port(e)-monnaie...

Le lien qui semble exister entre la chute du *e* et la longueur du mot est un phénomène à rapprocher de l'abrègement des voyelles qui se produit lorsqu'un mot s'allonge (voir § 174). Le [a] de *pâtissier* est bien plus bref que celui de *pâté*. L'analyse spectrographique montre que le *e* est d'autant plus bref que le nombre de syllabes de la séquence est élevé. Le *e* de (1) « appartement » est 1,4 fois plus long que celui de (2) « appartement vide » et 2,3 fois plus long que celui de (3) « appartement vidé ». On comprend que le *e* puisse être plus facilement supprimé dans le troisième énoncé que dans les deux premiers. (Voir P. LÉON, dans *La linguistique*, 1966/2, p. 111-122.)

§ 201. En France, l'usage n'est pas uniforme. Les locuteurs de la zone occitane n'amuisent presque jamais le *e* et, même dans le domaine d'oïl, les usages varient selon les régions. Ainsi, dans des séquences comme « je me le

demande », l'amuïssement se fait de la manière suivante dans le Centre et l'Est : « j(e) me l(e) demand(e) » ; à l'Ouest, la prononciation la plus courante est : « je m(e) le d(e)mand(e) » (voir A. MARTINET, *La prononciation du français contemporain*, p. 57).

Voici quelques phrases dans lesquelles les *e* sont amuïs selon les habitudes du français standard ; il est intéressant d'y noter les différences avec la prononciation belge : tu te r(e)poses ; je n(e) saurais la r(e)tenir ; tu t(e) le d(e)mand(e)ras ; c(e) que j(e) peux faire ; il ne sait pas c(e) que tu veux ; on n(e) peut pas se r(e)tourner...

§ 202. Les manuels d'orthoépie enseignent qu'on ne peut amuïr *e* devant les groupes [rj] et [lj] : ils ne disent rien ; ils tiennent lieu ; l'université de Liège ; nous aimerions... Le français de Belgique ne respecte pas toujours cette règle. Des enquêtes récentes montrent qu'en France, l'amuïssement n'est pas rare. L'usage paraît donc en train de changer.

§ 203. L'amuïssement de *e* ne peut se faire devant *h* aspiré : une hache, une hanche, le handicap, une haie, le hall, le home... Il est à éviter aussi devant les numéraux *un, huit, huitième, onze, onzième* : c'est le un qui a gagné ; le huitième jour ; un vers de onze pieds ; c'est le onzième. La locution figée « bouillon d'onze heures » montre que le phénomène doit être récent pour *onze*. Observer la différence entre : *le un* et *l'un*.

5. La liaison

§ 204. Il y a **liaison** quand la consonne finale d'un mot, présente dans la graphie, mais non dans la prononciation du mot en position isolée, se prononce devant une voyelle (ou un *h* « muet ») appartenant au mot suivant : des _ enfants, des _ hommes. Dans la prononciation, la consonne de liaison se détache du mot auquel elle appartient et forme une syllabe avec la voyelle qui commence le mot suivant : [de-zɔm]. On verra qu'historiquement, ce phénomène de la syllabation ouverte est important. En moyen français, les consonnes finales ont commencé à s'amuïr devant la consonne du mot suivant, mais devant voyelle, elles n'ont pas connu cet amuïssement en raison de leur position d'initiale de syllabe.

La liaison est à distinguer de l'**enchaînement** que l'on a, par exemple, dans *une amie* [y-na-mi], parce que le [n] de *une* se prononce toujours quel que soit le début du mot suivant.

Remarque. — Depuis les années 70 surtout, on observe une tendance à pratiquer la « liaison sans enchaînement », notamment chez les hommes politiques français et les présentateurs de radio ou de télévision. Ex. : *j'avais un*

rêve prononcé °[ʒa-vez # œ rɛ:v] au lieu de [ʒa-ve-zœ-rɛ:v]. On observe même une tendance à prononcer une consonne de liaison dans des contextes où la liaison est impossible parce que le mot suivant commence par une consonne. Ex. : *on peut s'opposer* °[ɔ pøt sɔpoze]. Voir P. ENCREVÉ, *La liaison avec et sans enchaînement*. Paris, Éd. du Seuil, 1988.

§ 205. Dans ses grandes lignes, le phénomène de la liaison obéit à la double règle suivante (énoncée par P. LÉON) :

1. Il y a liaison d'un mot inaccentué à un mot accentué (à l'intérieur d'un groupe) : des _ enfants, trois _ amis...
2. Il n'y a pas de liaison après un mot accentué (qui se trouve en fin de groupe) : il est venu avec ses _ enfants/ et sa femme ; c'est _ dangereux/ aussi...

Il faut rappeler que la liaison est surtout une question de « niveau de langue » (§ 192) : la langue courante en fait bien moins que la langue soignée et bien moins encore que la langue poétique qui représente un usage archaïque.

§ 206. P. DELATTRE a réparti en trois catégories les liaisons du français contemporain (voir aussi LÉON 118-124) :

1. les liaisons **obligatoires** (§ 207) ;
2. les liaisons **facultatives**, c'est-à-dire celles que l'on fait selon les circonstances : je vais () essayer ; toujours () utile ;
3. les liaisons **interdites** : un plan / urgent ; selon / elle ; et / on l'a fait ; le camion / arrive ; Jean / a dit... ; – devant certains numéraux (§ 203) : les / huit jours ; les / huitièmes de finale ; les / onze francs ; quatre-vingt-un [katʁə vɛ / œ] ; cent / un ; – dans certains groupes figés : nez / à nez, corps / à corps, bon / à rien...

§ 207. La liaison est **obligatoire** dans les cas suivants :

- « déterminant + nom » : les _ enfants, ses _ enfants, nos _ enfants, deux _ enfants, quels _ enfants, plusieurs _ enfants... ;
- « qualificatif + nom » : un petit _ enfant, de grands _ enfants. Dans la séquence « nom singulier + qualificatif », la liaison est interdite : un enfant / amusant. Dans la séquence « nom pluriel + qualificatif », elle est facultative : des _ enfants () amusants. La liaison permet d'opposer *un savant _ aveugle* et *un savant / aveugle* (dans lequel *aveugle* est qualificatif), *un marchand de draps _ anglais* et *un marchand de draps / anglais* ;
- « pronom personnel + verbe » : ils _ arrivent ; elles _ en _ ont ; – de même : ont-ils ? ; allez-y ; allez-vous-en... ;
- après les impersonnels *c'est* et *il est* : c'est _ ici ; il est _ important... ;
- après une préposition ou un adverbe monosyllabes : en _ une heure ; dans _ un mois ; très _ utile ; bien _ agréable... ;

• après *quand* et *dont* : quand _ il viendra ; ce dont _ on parle ; – on ne fait pas la liaison après *quand* interrogatif : quand / est -il venu ?

• dans des groupes figés comme : pied-à-terre, monts _ et merveilles, mot-à-mot, accent _ aigu, pas _ à pas, de fond _ en comble, de temps _ en temps, respec(t) _ humain...

(Voir P. DELATTRE, *Studies in French and Comparative Phonetics*, p. 43 s. ; – J. ÅGREN, *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique*. Uppsala, 1973.)

§ 208. Le plus souvent, la consonne qui apparaît en liaison est la consonne qui est réellement présente à la finale graphique du mot : tout _ à coup ; petit _ enfant ; premier _ élément ; franc _ arbitre [fʁɑ̃kɑʁbitʁ] ; courir _ à franc _ étrier ; moyen _ âge ; s'en _ aller ; trop _ aimé ; beaucoup _ aimé. Actuellement, la liaison avec *p* se fait de moins en moins.

La consonne qui sert à lier n'est pas toujours la dernière consonne du mot : respec(t) _ humain ; des arc(s)-en-ciel ; des porc(s)-épics ; des guet(s)-apens [getapɑ̃]...

Il arrive aussi que la consonne de liaison ne soit pas celle qui est représentée dans la graphie. Ainsi, on lie avec une sourde alors que la graphie note une sonore (1) et, inversement, on lie avec une sonore alors que la graphie a une sourde (2) :

1. Liaison avec une sourde derrière *d* et *g* finaux : la liaison se fait en [t] dans des groupes comme : un grand _ homme ; prend-il ? ; quand _ il vient ; de fond _ en comble... ; – elle se fait en [k] dans : un long _ entretien ; suer sang _ et eau ; sang _ impur (dans la *Marseillaise*) ; joug _ odieux [ʒukɔdʒø] ; Bourg-en-Bresse. La liaison en [k] devient de plus en plus rare. – Ces prononciations sont des vestiges d'une situation ancienne : les formes de l'ancien français se terminaient par une sourde : *grant, lonc, sanc, bourc*...

2. Liaison avec la sonore [z] derrière *s* et *x* finaux : nous _ aimons ; vous _ aimez ; des _ enfants ; sous-ensemble ; de nombreux _ enfants ; aux _ autres ; de beaux _ enfants ; six _ heures ; dix _ hommes...

Remarque. — Un *f* final s'enchaînant avec la voyelle initiale du mot suivant se sonorise dans quelques cas : neuf ans [nœvɑ̃], neuf heures [nœvœ:r], neuf hommes, les neuf autres ; – *neuf enfants* se prononce [nœvɑ̃fɑ̃] ou [nœvɑ̃fɑ̃] ; *f* reste sourd ailleurs : neuf et demi ; neuf amis...

§ 209. Dans les groupes « *r* + consonne » (*rs, rt, rd...*), on ne fait pas la liaison avec la consonne finale, mais l'enchaînement avec [ʀ] : il dor(t) _ encore ; il par(t) _ avec moi ; il vient ver(s) _ elle ; for(t) _ habile ; le nor(d)_est. On fait cependant la liaison en [z] avec le possessif pluriel *leurs* (cas de liaison obligatoire : § 207).

Le refus de liaison dans le langage courant peut répondre à un besoin de maintenir une opposition morphologique : [il par avɛk mwa] (singulier) ~ [il part avɛk mwa] (pluriel).

La récitation de la poésie ne suit pas les mêmes règles et fait la liaison avec la consonne finale : vers elle [vɛʀzɛl] ; envers eux [ɑ̃vɛʀzø].

§ 210. Lorsque l'on fait la liaison avec [n], il arrive que la voyelle nasale se dénasalise : un bon _ élève [bɔnɛlɛ:v] ; en plein _ air ; moyen _ âge ; prochain _ avertissement ; un certain _ espoir ; vilain _ animal ; divin _ enfant [divin ɑ̃fɑ̃]. Ce sont des vestiges d'une situation ancienne.

Le plus souvent, on fait la liaison sans dénasaliser : un _ enfant [ɑ̃nɑ̃fɑ̃] ; on _ est [ɔ̃nɛ] ; s'en _ aller [sɑ̃nɑlɛ]... Des prononciations comme [ynɔm] (*un homme*) sont devenues archaïques ou régionales.

Après les possessifs, il y a hésitation entre la liaison avec dénasalisation et la liaison sans dénasalisation : *mon ami* se prononce [mɔ̃nɑmi], mais on entend aussi [mɔnɑmi]. Après *non*, la liaison paraît plus fréquente que le refus de liaison : *non-assistance* [nɔnasista:s] ou [nɔ̃asista:s].

6. Les semi-consonnes

§ 210A. Quelques remarques orthoépiques sur les semi-consonnes du français standard.

1. **La labiale palatale** [ɥ], toujours notée *u* dans la graphie, n'apparaît jamais en finale de mot.

1.1. On fait la synérèse (c'est-à-dire que l'on prononce le groupe « *u* + voyelle » en une seule syllabe [voir § 58]) dans les contextes suivants :

1.1.1. « (consonne) + *u* + voyelle » : huile [ɥil], huit, nuit, huer [ɥe], nuage [nɥɑ:ʒ], sinueux, ruelle, juin, diminuer, saluer, suinter, Juan [*ʒɥɑ̃], tuer, actuel...

1.1.2. « consonne + [l] ou [ʀ] + *u* + [i] » : fruit [fʀɥi], truite, pluie, truie, instruit [ɛstʀɥi], fluide... Pour un mot comme *fluide*, la prononciation avec un [y] syllabique n'est pas rare. Contrôler la prononciation de : *bruyère, gruyère, La Bruyère*.

1.2. On fait la diérèse (c'est-à-dire que l'on prononce le groupe « *u* + voyelle » en deux syllabes [voir § 58]) dans les contextes : « consonne + [l] ou [ʀ] + *u* + voyelle autre que [i] » : cruel [kʀɥɛl], obstruer, truant, truelle, affluer, gluant...

2. **La labio-vélaire** [w] est rendue par la graphie *ou* (+ voyelle) et, moins souvent, par la graphie *w* : watt, week-end, whist, walkie-talkie, water-polo, les waters [watɛ:ʀ]... Elle est présente aussi dans les suites notées par les graphies complexes *oi* [wa], *oin* [wɛ], etc. : bois, croix, foin, groin, noir, loi,

moins, mois, oie, oindre, oiseau, poindre, quoi, roi, soin ([swɛ̃], à opposer à *suint* [sɥɛ̃]), trois, voiture... Noter que *wagon* se prononce [vagɔ̃].

Lorsque la graphie est *ou* :

2.1. On fait la synérèse et on prononce [w] dans les contextes « (consonne) + *ou* + voyelle » : alouette, boueux, doué, fouine, jouer, louer, Louis ([*lwi] à opposer à *lui* [lɥi]), mouette, nouer, oui, réjouissance, souhaiter...

2.2. On fait la diérèse et on prononce [u] dans les contextes : « consonne + [l] ou [r] + *ou* + voyelle » : brouette [brɥet], clouer, éblouir, renflouer, trouer...

3. La palatale yod [j] est notée par les graphies *i, y, ill...* : bien, rien, yeux, yacht [jot], yaourt, yog(h)ourt, Goya, chenille, piller...

3.1. On fait la synérèse et on prononce [j] dans les contextes « (consonne) + *i* + voyelle » : chien, fier (adjectif), se fier, hièble, hier, ion, iode, lier, lion, Lyon, nier, scier...

3.2. On fait la diérèse et on prononce [i] (ou [i.] avec un yod très faible) dans les contextes : « consonne + [l] ou [r] + *i* + voyelle » : client [kliɑ̃], friand, grief, oublier, ouvrier, plier, quatrième, triangle, (nous) devrions, (vous) devriez...

Remarques. — 1° Les prononciations avec diérèse, courantes en Belgique francophone pour certains mots contenant les contextes décrits sous 1.1.1, 2.1 et 3.1, ne sont pas rares dans certaines régions de France et même à Paris.

2° Les règles énoncées ne sont pas valables pour le langage poétique, qui dispose de licences et qui, pour certaines de ces séquences, peut faire tantôt la synérèse, tantôt la diérèse. Dans ce vers de Molière (*Le Misanthrope*, II, 5), *muette*, qui n'a qu'une syllabe en langage courant ([mɥɛt]), est à prononcer en deux syllabes ([my-et]) :

« Et la muette garde une honnête pudeur. »

7. Les noms propres

§ 211. La prononciation des noms propres recèle de nombreux archaïsmes. On prononce « normalement » *de Broglie* [*dɔbrɔʒ], *d'Ursel* [*dyʁs], *Gérardmer* [*ʒɛromɛ] (prononciation conservée dans le nom du fromage, *géromé*), *Laguiolle* (Aveyron) [*laʒɔl], *Chaudes-Aigues* (Cantal) [*ʃodzaʒ], *Sainte-Menehould* (Marne) [*sɛ̃t mənɥ]... Pour le nom de l'écrivain *Montaigne*, on devrait prononcer [*mɔ̃taɲ], ce qui, actuellement, paraîtrait pédant. Les prononciations traditionnelles ne subsistent plus guère que dans des cercles restreints (cas des anthroponymes) ou dans la région même (cas des toponymes). L'influence de la graphie est tellement forte qu'elle réagit même sur la prononciation régionale : [*ʒɛromɛ] étant remplacé par [*ʒɛrɑrmɛ] (la seule prononciation donnée par Fouché et Warnant⁴) ; pour Wasquehal, localité de la

région lilloise, la prononciation traditionnelle [*waka] se voit concurrencée sur place par [*waska] (forme recommandée par Warnant et Lerond, qui la dit régionale) dans des annonces publicitaires émises par une radio locale. Cette influence est encore plus forte sur la prononciation générale et on entend de plus en plus souvent [*ʒɛrɑrmɛ], [*waskəa] (dans *Petit Robert 2*), voire [*vaskəa]. Le prestige de la forme écrite provoque des altérations dans la forme orale des toponymes peu connus, mais aussi sur des noms de grande notoriété comme °[*mɛts] Metz, °[*okɛ:r] Auxerre, °[*brɥksɛl] Bruxelles. Les trois dernières prononciations sont évidemment à déconseiller.

En ce qui concerne les noms de lieu, la prononciation locale est souvent la plus régulière, celle qui est la moins exposée aux altérations dues à la graphie. C'est en général cette prononciation qui est à recommander pourvu qu'elle n'enfreigne pas les règles du système français. Ainsi, pour *Waterloo*, on recommandera [*watɛrlo] (comparer *Wattrelos* [*watɛrɔlo] dans le Nord) et non la forme locale, °[*watɛrlo], dont le [ɔ] final est contraire au système du français. Il n'y a pas de raison d'adopter la prononciation [*vatɛrlo], pourtant assez courante en France. Il se peut que le problème soit plus complexe et que, pour l'efficacité de la communication, il faille user de formes différentes en fonction des circonstances. Ainsi, pour *Anvers*, le francophone belge recourra à [*ɑ̃vɛrs] lorsqu'il se trouvera en Belgique et à [*ɑ̃vɛ:r] lorsqu'il se trouvera en France. Pour ce dernier toponyme, c'est la forme régionale qui a subi l'influence de la graphie.

§ 212. Voici la prononciation traditionnelle des noms propres cités dans le § 19. Dans de nombreux cas, cette prononciation est fortement concurrencée par une prononciation plus proche de la graphie. Pour les noms du domaine d'oc, la situation se complique par le fait que ces noms ne se sont pas formés dans un système français, mais dans un système occitan.

Alexandre [alɛksɑ̃:dɛr], Maurice Barrès [mɔris ou moris bɑrɛs], Julien Benda [bɛ̃da], Isaac de Benserade [bɛ̃sɛrad], Berlioz [bɛrljoz], Blaise Cendrars [sɑ̃drɑ:r], *Cinq-Mars* [sɛ̃ mɑ:r] de Vigny, Freud [frø:d] (la prononciation « soutenue », [frø:jd], donnée par Warnant à la suite de Fouché paraît plus rare), Joris-Karl Huysmans [ʁismɑ̃:s], Jésus-Christ [ʒɛzykri] chez les catholiques et [ʒɛzykrist] chez les protestants, Joseph [ʒɔzɛf], La Boétie [labɔɛsi], Roland de Lassus [lasys], Law (financier écossais) [lɑ:s], Maurice Maeterlinck [mɛtɛrlɛ:k] (en Belgique, on dit plus souvent [matɛrlɛ:k]), Olivier Messiaen [mɛsjɑ̃], Montaigne [mɔ̃taɲ] (influence de la graphie ; la prononciation traditionnelle [mɔ̃taɲ], encore donnée par *Robert 2*, est devenue archaïque ; on a conservé cette prononciation traditionnelle pour le peintre Philippe de Champaigne [ʃɑ̃paɲ]), Mozart [mɔza:r], Œdipe [edip], Poulenc [pulɛ:k], abbé Prévost [pɛvo], Restif de la Bretonne [ɛtif], cardinal de

Retz [rɛ], Rutebeuf [ʁytbœf], Camille Saint-Saëns [sɛsɑ̃:s], George Sand [sɑ̃:d], M^{me} de Staël [stal], Tallemant des Réaux [talmɑ̃ de reo], Talleyrand [talɛrɑ̃] ou [talɛrɑ̃], Teilhard de Chardin [tejaʁ də ʃardɛ̃], Villiers de l'Isle-Adam [vilje də lil adɑ̃], Villon [vijɔ̃], Xavier [gzavje];

Agde [agd], Agen [aʒɛ̃], Arras [arɑ:s], Asnières [anjɛ:r], Aulnoye [onwa], Auxerre [osɛ:r], Auxois [oswa], Auxonne [osɔn], Avoriaz [avɔʁja], Banyuls [bajuls], Bayeux [bajø], Belfort [befɔ:r (ou [be-])], Bourg-en-Bresse [burkɑ̃brɛs], Bruxelles [brɥsɛl], Caen [kɑ̃], Chamonix [ʃamɔni], Champlitte [ʃɑ̃lit], Château-d'Oex [ʃatodɛ], Chooz [ʃo], Doubs [du], Doullens [dulɑ̃], Enghien (en France) [ɑ̃gɛ̃], Exmes [ɛm], Gérardmer [ʒɛrɑrme], Gers [ʒɛ:r], Grandvilliers [grɑ̃vilje], Hendaye [ɑ̃day], Hesdin [edɛ̃], La Clayette [laklet], Laon [lɑ̃], Les Andelys [lezɑ̃dli], Longuyon [lɔ̃gɥɔ̃], Longwy [lɔ̃wi], Lot [lot], Maxéville [majɛvil], Metz [mɛs], Monthéry [mɔ̃lɛri], Montmédy [mɔ̃medi], Montréal [mɔ̃real], Morcenx [mɔʁsɛ̃:s], Morenx [mɔʁɛ̃:s], Morlaix [mɔʁle], Nesle [nel], Oyonnax [ɔjɔna], Pont-à-Mousson [pɔ̃tamusɔ̃], Pont-Aven [pɔ̃tavɛn], Port-Vendres [pɔʁvɑ̃dʁ], Puisaye [pɥize], Rambervillers [rɑ̃bɛrvilɛ], Raz [ʁɑ], Retz [rɛ], Riom [ʁjɔ̃], Riquewihr [rik(ə)vi:r], Rosny [rɔni], Rouen [ʁwɑ̃], Rueil [ʁɥɛj], Saint-Avoid [sɑ̃tavɔ], Saint-Brieuc [sɑ̃briø], Saint-Gaudens [sɑ̃godɛ̃:s], Saint-Girons [sɑ̃ʒirɔ̃], Sainte-Menehould [sɑ̃tmənu], Saint-Priest [sɑ̃pʁi], Saint-Yrieix [sɑ̃tɥrjɛ], Saône [so:n], Saulxures-sur-Moselotte [sosy:r], Septmoncel [sɛmɔ̃sɛl], Tournus [turny], Ubaye [yba], Val d'Aoste [valdɔst], Vesoul [vøzu], Villers-Cotterêts [vilɛʁkotɛs], Villerupt [vilɥʁ], Vosges [vɔ:ʒ], Wasquehal [wakal], Watrelos [watɛʁlɔ], Woëvre [wa:vʁ (concurrenté par [vwa:vʁ] et même par [vwɛ:vʁ])], Xonrupt [ʃɔ̃ʁy] (les *-rupt* de Lorraine = *ru*)...

§ 213. Pour les noms propres de Wallonie ou de la région bruxelloise, il n'y a évidemment aucune raison de s'aligner sur les habitudes du français standard lorsqu'elles vont à l'encontre de notre prononciation traditionnelle. Il n'y a pas lieu de remplacer [walɔ̃] (Wallon), [wa:vʁ] (Wavre), etc., par °[valɔ̃], °[va:vʁ]...

La liste ci-dessous reprend la prononciation traditionnelle des toponymes cités dans le § 20, avec quelques petites modifications qui ont pour but d'aligner la forme sur le système du français, notamment en ce qui concerne la durée des voyelles. Dans de nombreux cas, cette prononciation recule devant des formes altérées sous l'influence de la graphie (par exemple, on peut entendre, même sur place, [ʒamjul] pour *Jamioulx*, [siɲɛl] pour *Signeulx*, etc.). Les remarques concernant la vitalité des formes citées ci-dessous sont les bienvenues. Cette liste des difficultés qui se rencontrent dans la prononciation française de notre

toponymie est loin d'être exhaustive ; les additions et suggestions de chacun devraient permettre de l'améliorer et de la compléter.

Abolens [abɔ̃lɛ̃], Acoz [ako], Aishe-en-Refail [ɛ̃ʃɑ̃rɛfa], Anhée [ɑ̃e], Anthisnes [ɑ̃tin], Athus [aty], Aye [aj], Aywaille [ɛwa];

Bassilly [basili], Beaufays [bofa(j)i], Beclers [bekle], Beez [be], Ben (Ben-Ahin) [bɛ̃, bɛnaɛ̃], Beyne-Heusay [bɛnøze], Bierges, Bierghes [bjɛʁʒ], Bierset [bjɛʁzɛ], Biesme [bjɛm], Bioul [bjɥ], Blehen [bleɛ̃], Bleid [ble], Boëlhe [bwal];

Casteau [kasto], Chastre [ʃastɛ̃], Crisnée [krisne], Cuesmes [kɥɛm] (on dit [kwɛm] en Wallonie), Custinne [kystin];

Daussoulx [dosu], Deux-Acren [døzakɛ̃], Dongelberg [dɔ̃ʒɛlbɛ:r], Donstienes [dɔ̃stjɛn];

Éghezée [egɛze], Emptinne [ɛmtin], Enghien [ɑ̃gɛ̃] (comparer la prononciation du même nom en France : [ɑ̃gɛ̃]), Ernonheid [ɛrnɔ̃(h)e], Escanaffles [ɛkanafɛl], Esneux [ɛsnø], Esplechin [ɛplɛʃɛ̃], Estinnes(-au-Mont, --au-Val) [ɛstin];

Falaën [falaɛ̃], Fauvillers [fovile], Fays, Fayt [fa(j)i], Fexhe-le-Haut-Clocher [fɛkslɔ̃klɔ̃ʃɛ] (la graphie *xh* de la région liégeoise note un [h] en début de mot et un [x] en fin de syllabe ; l'influence de l'écrit a souvent altéré la prononciation traditionnelle ; Droixhe [dʁwaks] et Fexhe [fɛks] étaient prononcés [dʁwɛx] et [fɛx] en wallon ; voir encore d'autres exemples à la fin de cette liste), Folx-les-Caves [fɔ], Fontenoille [fɔ̃t(ə)nwal], Forest [fɔʁɛ], Frasnès [fran], Froyennes [frɔwajɛn], Furfooz [fyʁfo];

Geest(-Gérompont) [ʒɛ] (de même : Saint-Jean-Geest, etc.), Gembes [ʒɛ:b], Genly [ʒɑ̃li], Gentinnes [ʒɛntin], Genval [ʒɛnval], Gesves [ʒɛ:v], Ghislenghien [gislɑ̃gɛ̃], Ghoy [goi], Gilly [ʒili], Gistoux [ʒistu], Goesnes [go:n], Grand-Leez [grɑ̃le];

Hemptinne [ɛmtin], Herseaux [ɛʁzo], Héவில் [ɛvilɛʁs] (en wallon : [ɛvɔ̃le]), Heyd [(h)e], Houdeng-Goegnies [udɛ̃gɔ̃ni(:)];

Irchonwelz [iʁʃɔ̃we], Ivoz-Ramet [ivɔʁame], Ixelles [iksɛl];

Jamioulx [ʒamju], Jamoigne [ʒamwaɲ] (devrait se prononcer [ʒamɔɲ] ; en gaumais : [ʒamɔɲ]), Jodoigne [ʒɔdɔɲ];

La Reid [lare], Lasne [lan], Leernes [lɛrn], Leers-et-Fosteau [lɛʁɛfɔsto], Leers-Nord [lɛʁsnɔ:r], Lestery [lestɛrni], Liers [ljɛʁs], Longlier [lɔ̃gliɛ], Les Hayons [lɛajɔ̃], Longvilly [lɔ̃vili], Loupoigne [lupwaɲ] (devrait se prononcer [lupɔɲ] ; en wallon : [lupuɲ]), Louveigné [luvɲɛ], Loyers [lwajɛʁs] (la prononciation régulière serait [lwaɛjɛ]), Luignè [lwijɲ (lɥijɲ)];

Mailen [majɛ̃], Malmedy [malmɛdi] (on entend souvent [malmedi] ; la forme officielle ne porte plus l'accent aigu et le wallon dit [ma:mdɪ:]), Manhay [man(h)e], Martilly [martili], Masbourg [masbu:r], Mélen [melɛ̃] (la

forme officielle n'a pas d'accent), Mesvin [mevɛ̃], Monstreux [mɔ̃strø], Morialmé [mɔ̃riamɛ], Morlanwelz [mɔ̃rlɑ̃wɛ], Mouscron [muksɔ̃];

Naast [na:st], Néthen [netən] (la forme officielle n'a pas d'accent), Neufchâteau [nøʃato], Neuvillers [nøvile];

Œdeghien [ød(ə)gʝɛ̃], Ohain [ɔɛ̃], Onhaye [ɔ̃ɛ], Ohey [ɔɛ], Ophain [ɔpɛ̃], Opheyliсем [ɔpelisəm], Orgeo [ɔʀʒo];

Pailhe [paʝ], Péruwelz [pɛrwe] (ou [pɛ-]), Perwez [pɛrwe], Ploegsteert [plugstɛ:r], Presles [prɛl];

Quaregnon [kɑrɲɔ̃], Quartes [kwart];

Ramillies [ramili(:)], Russeignies [rysɲi(:)];

Saint-Jean-Geest [sɛʒɔ̃ʒɛ], Saint-Vaast [sɛ̃va], Schaerbeek [skɑrbe:k] (cette prononciation, avec [e:] long entravé, n'est pas conforme au système du français, mais il serait difficile d'imposer [skɑrbɛk] en Belgique francophone), Sclayn [sklaɛ̃], Sensenruth [sɑ̃sɑ̃ry], Septon [setɔ̃], Signeulx [siɲø], Silly [sili], Solre [sɔ:r], Steenkerque [stɛkɛrk], Suxy [sysi];

Tilleur [tilœ:r], Tilly [tili];

Vencimont [vɛnsimɔ̃], Verlaine [vɛrlɛn], Vesqueville [vɛskɛvil], Villance [vijɑ̃:s], Villers-la-Ville [vilɛrslavil], Villers-devant-Orval [vilɛd(ə)vɑ̃tɔ̃rval] (la prononciation dialectale de *Villers* est [vile] partout, très régulièrement, le toponyme venant du latin *villarem*; la prononciation française a été influencée par la graphie; dans le sud de la Wallonie et dans le département des Ardennes, la prononciation française est restée [vile]);

Waltzing [valsɛ̃], Wanfercée [wanfɛrse] (concurrenté de plus en plus par [wɑ̃fɛrse]), Wasmes [wam], Ways [wɛ], Weillen [wɛjɛ̃], Wéris [wɛris], Wiesme [vjɛm], Wierde [vjɛrd], Wiers [wiɛ:r], Wolkrange [vɔlkrɑ̃:ʒ], Woluwé(-Saint-Pierre) [wɔly(w)ɛ] (la forme officielle n'a pas d'accent), Wonck [wɔ̃:k];

Xhendelesse [(h)ɑ̃dlɛs], Xhendremael [(h)ɑ̃drɛmal], Xhoffraix [(h)ɔfrɛ], Xhoris [(h)ɔris] (pour la graphie *xh*, voir *Fexhe*, ci-dessus; ces noms ayant *xh* à l'initiale devraient se prononcer avec [h] ou, si l'on estime que le [h] est un trait régional trop marqué, être traités comme les mots français commençant par un « h aspiré »; cependant, dans bien des cas, la prononciation traditionnelle est devenue archaïque et elle est remplacée par une prononciation influencée par la graphie, par exemple : [gzɑ̃drɛmal], etc.).

§ 214. La prononciation des noms propres étrangers pose encore d'autres problèmes. Autrefois, on les adaptait beaucoup plus qu'aujourd'hui, tant dans leur forme écrite que dans leur prononciation. Ex. : *di Broglio* [*di brɔʎo] devient *de Broglie* [*dɛbrɔʎ], puis [*dɛbrɔʝ]; *Buckingham* était *Bouquinqant* au XVII^e s.; – *Don Juan* [*don xũan] adapté en [*dɔ̃ʒɑ̃]; – *Leszczyńska* [*lɛʃɟɪɲska] adapté en *Leczynska* [*lɛkzɛska] ou [*lɛgz-]; –

Nürnberg adapté en *Nuremberg* [*nyʀɛ̃bɛ:r]; – *Marlborough* adapté en [*malbru(k)]...

Aujourd'hui, l'adaptation est moins profonde et la forme écrite de la langue d'origine est respectée davantage. Aussi la graphie influence-t-elle davantage la prononciation. Ex. : *Wrocław* [*vrɔʎwaf] (ancien *Breslau*) conserve sa forme écrite (sauf le *ł* inconnu du système français) et est souvent prononcé [*vrɔkʎaf] dans les médias; *WARNANT* conseille [*vrɔʎslaf].

§ 215. En Belgique, on respecte davantage la prononciation de la langue d'origine et spécialement les prononciations germaniques. Ainsi, les prononciations belge et française diffèrent souvent : [*rybɛns] ~ [*rybɛ:s] (*Rubens*), [*tɛnirs] ~ [*tenje] (*Teniers*), [*ʒɔrdɑns] ~ [*ʒɔrdɑ:s] (*Jordaens*), [*vɑngənɛp] ~ [*vɑ̃ʒnɛp] (*A. van Gennep*, folkloriste français); etc. *Groenland* et *Nuremberg* ne sont pas du néerlandais; il n'y a pas lieu de les prononcer °[*grunlant] ni °[*nyʀɛmberk]; la prononciation à recommander est : [*grœnlɑ̃:d] et [*nyʀɛ̃bɛ:r]. Il faut prononcer *Watteau* avec un [v] : [*vato], comme *wagon* [vɑgɔ̃].

Chapitre III

Remarques sur le français de Wallonie et de Bruxelles

Généralités

§ 216. Il ne peut être question, dans les lignes qui suivent, de donner des recettes pour apprendre à perdre notre accent « belge » (wallon ou bruxellois). Notre prononciation comportera toujours, à des degrés divers, des caractéristiques qu'un spécialiste peut repérer. Il ne s'agit pas non plus de railler les caractéristiques articulatoires wallonnes. Un tel jugement ne reposerait d'ailleurs sur aucune base linguistique et les accents des francophones belges ne sont pas plus « laids » ni « fautifs » que tel accent français, suisse ou canadien. Il s'agit plutôt de faire prendre conscience que certaines de nos habitudes articulatoires sont différentes de celles du français standard. Une telle prise de conscience n'est pas inutile pour des futurs professeurs de français. Il est indispensable qu'il n'y ait pas une distorsion trop flagrante entre la prononciation que le professeur réalisera dans ses cours et celle qu'il devra enseigner.

Il ne peut être question, non plus, de relever toutes les particularités du français de Wallonie ou de Bruxelles. De plus, il n'existe pas « une prononciation belge ». Les systèmes phonologiques du français de Verviers, de Liège, d'Ottignies, de Virton, de Mons, de Tournai, de Bruxelles, etc., ne sont pas identiques, ainsi que le montre bien le film de Michel FRANCARD, *Ces Belges qui parlent français*, Louvain-la-Neuve, 1989. D'ailleurs, toutes leurs caractéristiques ne sont pas bien connues et l'on pourrait entreprendre sur ce sujet des études semblables à celle qu'a réalisée A. MARTINET (*La prononciation du français contemporain. Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*. 2^e éd., Genève, 1971). L'ouvrage de L. REMACLE (*Orthophonie française. Conseils aux Wallons*. 2^e éd., Liège, 1969), qui passe en revue tout le phonétisme, pourra rendre bien des services.

§ 217. La prononciation française de Wallonie et de Bruxelles se distingue de celle du français standard par les caractéristiques générales suivantes :

1. Elle est dépourvue de netteté. De ce fait, le timbre des voyelles fermées ([i], [y], [u]) est souvent relâché. Il arrive également que les voyelles longues soient diphtonguées à la finale : *aller* °[ale:ʝ], venue °[vəny:w], *deux* °[dø:w]...

2. Elle est moins tendue, les muscles articulatoires travaillant moins qu'en français standard.

3. Elle n'est pas aussi labiale : nous articulons souvent les sons de façon moins avancée que les Français. (Voir REMACLE.)

[ɑ] postérieur

§ 218. Ce son est inconnu en Wallonie, sauf dans l'Ouest (régions de Tournai-Mouscron-Comines et de Soignies). Le plus souvent, l'opposition /a/ ~ /ɑ/ devient, chez nous, une opposition de longueur : /a/ ~ /a:/.
Si l'opposition /a/ ~ /ɑ/ se maintient en français standard, il n'y a pas accord sur les mots qui contiennent le /ɑ/. D'après l'enquête d'A. MARTINET et H. WALTER, seuls quatre mots sont prononcés unanimement avec /ɑ/ : *âtre, bât, mâle, pâte*.

En français standard, le [ɑ] postérieur apparaît généralement dans les catégories de mots suivantes :

1. En position accentuée :

• graphie *â* : *âge, âme, âne, âpre, bâche, dégât, mât, théâtre...* (sauf dans la conjugaison : *nous chantâmes* [nu ʃɑ̃tam], *vous chantâtes...*) ;

• mots en *-as* : *amas, bas, cas, gras, las, pas, repas, tas, trépas...* (sauf dans la conjugaison : *tu chanteras* [ty ʃɑ̃t(ə)ʁa], *tu chantas...*) ;

• mots en *-as'* : *Arras, as, atlas, hélas...* ;

• mots en *-asse* : *basse, classe, impasse, tasse...* ;

• mots en *-ase, -az(e)* : *base, case, écrase, extase, phrase, vase, gaz, gaze, topaze...* ;

• mots en *-aille* : *bataille, broussaille, funérailles, tenaille, volaille, Versailles...* ; dans la conjugaison, en général, [ɑ] antérieur : *que j'aille, qu'il faille, je travaille...*

• certains mots en « *-a- + consonne sonore + l ou r* » : *cadre, diable, fable, (je) racle, sable, sabre...* ;

• autres mots courants : *(je) (con)damne, (je) gagne, gars, miracle, oracle, Anne, Jacques, Jeanne...*

2. En position inaccentuée, lorsqu'il y a *â* dans la graphie (*bâton, château, matin, râteau, Mâcon...*) et dans les dérivés de mots contenant [ɑ] (*classer, damner, gagner, passer, sabler...*) ; cependant, il y a actuellement une très forte tendance à substituer [ɑ] à [ɑ].

[o] fermé ~ [ɔ] ouvert

§ 219. L'opposition /o/ ~ /ɔ/ ne se réalise plus en finale absolue en français standard, qui prononce donc avec un [o] fermé : *accroc, auto, écho, escroc, gros, idiot, mot, pot, sirop, tricot, vélo...* Notre français, comme les parlers de Wallonie, continue à utiliser [ɔ] à la finale absolue ; ce trait caractérise égale-

ment certains français régionaux de France et de Suisse. Dans des régions de l'ouest de la Wallonie (Mons, Tournai, Mouscron, Comines), on prononce un [o] fermé comme en français standard.

Le français standard prononce également un [o] fermé dans les mots qui se terminent par *-ose, -os'* : *chose, pose, rose...* ; *albatros* [albatros], *albinos, Calvados...* Noter : *rhinocéros* avec [ɔ] ; *- un os* [ɔs], *des os* [o].

En syllabe atone, un *o* suivi de [z] est généralement fermé : *arroser, groseille, Joseph, mimosa, osier, poser, prosaïque, rosé(e)*...

Ont aussi un [o] fermé les familles suivantes : *fosse, fossé...* ; *dossier, adosser, endosser...* ; *grosse, grossier, grosseur...*

Se prononcent traditionnellement avec [ɔ] ouvert : *atone, aphone, obole, symbole, vomir, vote, voter*. Mais il y a actuellement une tendance à les prononcer avec un [o] fermé, en français parisien.

Le français de l'extrême ouest de la Wallonie a aussi tendance à fermer [ɔ] ouvert atone : °[provni:ɔ].

La même tendance à la fermeture se manifeste pour les mots qui ont, dans la graphie, « *au + r* », dont la prononciation traditionnelle est [ɔ] : *aurora, restaurant, taureau...* ; *j'aurai(s), je saurai(s)*. *Vaurien* a normalement un [o] fermé.

/e/ fermé ~ /ɛ/ ouvert

§ 220. Le français de Wallonie et de Bruxelles prononce souvent [ɛ] au lieu d'un [e] dans les syllabes atones : °*diffèrent* °[difɛrɑ̃:], °*école*, °*général*, °*méchante*, °*téléphone*, °*vélo*...

Il continue à prononcer [ɛ] la voyelle des déterminants *les, des, ces, mes, tes, ses...*, que le français standard prononce [e]. Notre prononciation est un archaïsme que les manuels recommandent encore dans le langage très soutenu (pour la poésie, le théâtre...).

Le français de Belgique distingue la première personne du futur de la première personne du conditionnel : *je chanterai* [-re] (ou [-rɛ:], dans certaines régions) ~ *je chanterais* [-rɛ]. En français parisien, cette distinction a presque disparu malgré « les efforts de certains enseignants » pour imposer une prononciation [-re] au futur (MARTINET-WALTER). Dans le tableau des conjugaisons du *Nouveau Petit Robert* (1993), les formes du futur sont notées avec un [ɛ] (voir encore p. XXI de l'introduction).

La voyelle [ə]

§ 221. L'amuïssement de *e* n'obéit pas aux mêmes règles dans les séquences où se suivent plusieurs *e*, dans les diverses régions du domaine d'oïl

De même, il y a parfois divergence entre les usages du français de Belgique et du français standard (voir § 201) ; nous disons, par exemple : il faut l(e) ret(e)nr, c'est ce qu(e) tu fais, tu t(e) reposes....

Dans un certain nombre de mots, le *e* est toujours maintenu en Belgique alors qu'il peut s'amuïr en français standard courant : *cél(e)ri, m(e)lon, pâqu(e)rette, s(e)mer, s(e)lon*... Noter aussi : *ressemeler* [rəsəmle].

Les amuïssements que font certains Belges francophones dans les mots suivants sont injustifiés, car la voyelle n'est pas [ə] : *déjà, lessive, et cætera* (à prononcer [ɛtsetɛra] et non °[ɛtsetra] ni °[ɛksetra]).

Vice(-)versa étant une locution latine, la prononciation à recommander est [visɛvɛrsa] ; cependant, la forme avec élision, °[visɛvɛrsa], se répand de plus en plus et elle est même donnée par WARNANT, le *Grand Robert* et le *Nouveau Petit Robert*.

La voyelle [ə] ne pouvant se trouver en syllabe entravée, il faut prononcer [ɛ] dans : *j'enverrai, je verrai, souterrain, Genval, Heverlee, Verhaeren, Verlaine*... Il faut prononcer [ə] dans : *hôtelier, inversement, registre, vaisselier*... ; de même dans : *ressembler, ressentir, ressource*... La voyelle de la première syllabe de *grêlon* est un [ɛ], conformément à la graphie.

La durée vocalique

§ 222. On a vu que la durée vocalique n'est plus que très rarement un trait pertinent en français standard. Les voyelles longues sont assez rares : environ 8 %, soit une sur 12,5 (d'après des calculs de L. REMACLE sur un corpus de 2.000 syllabes). Et encore, ces longues le sont assez peu et, le plus souvent, bien moins que dans d'autres langues.

Ayant transcrit le même corpus en français de la région liégeoise, L. REMACLE découvre que la proportion de voyelles longues est de 35 %, soit une longue sur trois. Sans doute la proportion doit-elle être inférieure dans l'ouest et l'extrême sud de la Wallonie, mais ces chiffres illustrent une des caractéristiques essentielles de notre prononciation, bien plus « traînante » que la prononciation du français standard. Cette caractéristique est due surtout aux habitudes dialectales. En wallon, l'opposition de longueur est très fréquente et, dans beaucoup de parlers, les voyelles fermées [e], [ø], [o] sont toujours longues.

§ 223. Le français de Wallonie allonge souvent les voyelles atone [i], [y], [u] : *dimanche, image, prison*... ; *musée; usine, cubique*... ; *coucher, pousser, doucement, pourrir*... Mais aussi (moins fréquemment) d'autres voyelles : *calice, tableau, parrain, beurrer, écœurer, gueuler*...

On allonge souvent les voyelles toniques suivies d'une occlusive sonore [b], [d], [g], ou de [l] : *faible*, *bible*, *trouble*, *coudre*, *nègre*, *aimable*, *sale*, *style*...

Dans de nombreux cas, l'allongement est dû à l'influence de l'orthographe (graphies *ai*, *ê*, *au*...) : *graisse*, *bienfaiteur*, *maison*, *traîner*, *bêtise*, *laurier*, *Laurent*, *mauvais*, *restaurant*...

Les allongements sont moins fréquents à l'ouest, dans la région picarde, qu'à l'est, dans la région dialectalement wallonne.

Les Belges francophones allongent les finales féminines du type *-ie*, *-ue*, etc. ; ils distinguent donc par la durée les finales : *-i* ~ *-ie*, *-u* ~ *-ue*, *-ou* ~ *-oue*, opposant ainsi [ami] (ami) ~ [ami:] (amie), [vəny] (venu) ~ [vəny:] (venue), [bu] (bu) ~ [bu:] (bue), etc. Ces oppositions de durée ont disparu en français standard au cours de la fin du XIX^e s. et au début de ce siècle, et ne subsistent que comme régionalismes.

Devant consonne nasale, de nombreux locuteurs francophones de Belgique allongent fortement [e] et [œ] et, en plus, ils les nasalisent — plus ou moins nettement — de manière injustifiée. Les prononciations [ʒœːn] (*jeune*), [mœːm] (*même*) ou [pʁœːm] (*problème*), avec voyelle semi-longue, sont tout à fait correctes, mais les prononciations °[ʒœːn], °[mœːm], °[pʁœːm]..., avec nasale longue, sont à éviter.

Les consonnes

§ 224. Les consonnes sonores finales s'assourdisent : *cube* °[ky:p], *monde* °[mɔ̃:t], *bague* °[ba:k], *brave* °[brɑ:f], *douze* °[du:s] ou °[dus], *ménage* °[mɛna:ʃ]... Dans certaines régions, l'assourdissement a même lieu à l'intérieur d'un groupe phonétique : *prévenir* °[pʁɛfni:r], *une grande importance* °[un grɑ:t ɛpɔrtɑ:s], *une longue robe* °[yn lɔ̃:k rɔ:p (ou : rɔ:p)], *quand même* °[kɑ̃:t mɛ:m]... L'assourdissement des sonores finales se produit dans presque tous les parlers de Wallonie et c'est une tendance naturelle qui a existé en français jusqu'à l'époque moderne.

§ 225. Les groupes consonantiques finaux se simplifient : *descendre* °[desɑ̃:t], *épingle* °[ɛpɛ̃:k], *rhumatisme* °[rymatɪs], *du sucre en poudre* °[dy syk ɑ̃: pu:t], *prendre un bain* °[pʁɑ̃:t œ: bɛ:], *l'autre table* °[l o:t ta:p]. C'est là un trait de presque tous les parlers de Wallonie. Une telle prononciation existe dans la « conversation négligée » de France (DELATTRE, p. 40), mais la réduction n'a lieu que devant consonne, jamais devant voyelle : °[dɑ̃ vɔt ka] dans votre cas, °[l ot ʒu:r] l'autre jour.

Les semi-consonnes

§ 226. Généralement, le français de Wallonie ignore la semi-consonne [ɥ]. Il la réalise de deux manières : soit [w] : *lui* °[lwi], *nuit* °[nwi], *parapluie* °[paʁaplwi:] ; — soit [y] : *tuer* °[tye:] ou °[tywe:], *suer* °[syɛ:] ou °[sywe:] (en deux syllabes ; en français standard, ces mots n'ont qu'une syllabe : [tɥe], [sɥe]).

§ 227. Les groupes « consonne + i (u, ou) + voyelle » sont souvent répartis sur deux syllabes en français de Belgique, alors qu'en français standard, ils se prononcent en une syllabe (§ 210A) :

• avec *-i-* : *diamant* °[diJamɑ̃:], *se fier* °[fiɛ:], *lion* °[lijɔ̃:], *piano* °[pijanɔ], *pieux* °[pijɔ̃:], *relier* °[ʁɛliɛ:] ;

• avec *-ou-* : *fouet* °[fuwɛ], *jouer* °[ʒuwɛ:], *nouer* °[nuwɛ:], *souhaiter* °[suwɛ:te:] ;

• avec *-u-* : *muet* °[mywɛ] ou °[myɛ], *nuage* °[ny(w)a:ʒ], *puer* °[py(w)ɛ:], *ruelle* °[ry(w)ɛl].

La semi-consonne qui s'intercale entre les deux voyelles est surtout le fait de la prononciation de l'est et du centre de la Wallonie. Dans l'ouest et dans le sud, elle apparaît moins fréquemment et elle est moins perceptible. Le français standard prononce : [dJamɑ̃], [fiɛ], [lijɔ̃], [pijanɔ], [pijɔ̃], [ʁɛliɛ] ; [fuwɛ], [ʒwe], [nuwɛ], [swɛte] ; [myɛ], [ny(w)a:ʒ], [py(w)ɛl], [ruɛl].

§ 228. Entre deux voyelles en hiatus, le français de Wallonie (surtout celui de l'est et du centre) intercale une semi-voyelle : *créer* °[krɛje], *européen* °[ø:ʁɔpɛjɛ:], *séance* °[sɛjɑ̃:s], *Noël* °[nɔwɛl], *théâtre* °[tɛja:t], *vingt et un* °[vɛ̃:tejœ:]...

§ 229. Dans les finales « voyelle + e » (*-ée*, *-ie*, *-ue*...) apparaît une semi-consonne : il crée °[krɛ:ɛj] ou °[krɛj], *fumée* °[fyme:ɛj], *jolie* °[ʒɔli:ɛj], *Marie* °[mari:ɛj], *haie* °[(h)ɛ(:)ɛj], *monnaie* °[mɔnɛj], *boue* °[bu:w], *laitue* °[le:ty:w]... Ces prononciations se rencontrent surtout dans l'est et dans le centre de la Wallonie.

§ 230. Le groupe (*i*)ll se prononce °[lj] dans certaines régions (surtout au centre et à l'est) : *ailleurs* °[aljœ:r], *meilleur*, *poulailler*, *tailleur*... Dans la région de Tournai, la prononciation peut être °[l] : *bouteille* °[butɛl], *feuille* °[fœl], *œil* °[œl]... Le français standard a [j] dans tous ces cas. À l'inverse, on prononce souvent °[j], alors que le français standard prononce [lj] dans : *escalier*, *milieu*, *millier*, *million*, *milliard*, *soulier*...

§ 231. **Exercices.** 1. Transcrire des mots, une phrase ou une suite de phrases du français de Belgique. L'idéal est de faire cette transcription avec un magnétophone. Repérer, dans ce corpus, les traits qui distinguent notre prononciation de la prononciation du français standard. On s'aidera de dictionnaires, de manuels d'orthoépique et du livre de L. REMACLE. L'exercice sera beaucoup plus facile si le locuteur observé n'est pas de la même région que l'observateur.

2. Transcrire des mots ou des phrases que l'on a prononcés soi-même et faire le même exercice. Ici aussi, le magnétophone sera fort utile. Travailler avec un condisciple originaire d'une autre région.

3. Comparer la prononciation de la radio belge et de la radio française. Prendre deux courtes séquences qui puissent être comparées, par exemple le début de la météo, du journal parlé...

4. Préparer une transcription de sa propre prononciation : quelques « phrases » prononcées spontanément (utiliser un magnétophone). Cette transcription sera la plus précise possible : elle notera la durée des voyelles, les accents toniques, l'intonation et les pauses. Repérer, dans ce corpus, les traits qui distinguent cette prononciation de la prononciation du français standard et en faire un bref commentaire.

QUATRIÈME PARTIE

PHONÉTIQUE DIACHRONIQUE

Chapitre I L'évolution phonétique

§ 232. Une vérité fondamentale se dégage de la simple observation : la prononciation de toute langue – comme sa morphologie, sa syntaxe et son lexique – est en état d'évolution permanente. Cette évolution est lente et graduelle et, la plupart du temps, le locuteur n'en est pas conscient. On peut illustrer cette affirmation en citant quelques tendances que l'on a observées dans le français contemporain : disparition de l'opposition de longueur pour les voyelles (§ 173) ; – disparition des oppositions /*ɛ*/ ~ /*œ*/ et /*a*/ ~ /*ɑ*/ (§ 162) ; – dislocation de [n] en [n.j], *pignon* se prononçant exactement comme les deux dernières syllabes d'*opinion*.

§ 233. L'évolution ne s'opère pas au hasard : « en règle générale, toutes les réalisations d'un phonème donné, dans un contexte donné, changent dans le même sens et à la même allure » (A. MARTINET, *Économie des changements phonétiques*, p. 27).

Ainsi le son latin [k] à l'initiale, lorsqu'il s'est trouvé devant [a], est devenu [tʃ], puis [ʃ] en français et ce traitement a affecté en principe tous les mots latins commençant par *ca-* (voir cependant § 248 s.) : *carrum* > char, *caballum* > cheval, *calidum* > chaud, *cantāre* > chanter, etc. Il est nécessaire de préciser le contexte comme le prouvent les exemples suivants dans lesquels le traitement de [k] est différent : *cēram* > cire ; *placēre* > plaisir ; *cōr* > cœur ; *secūrum* > afr. *sœur* > fm. *sûr* ; *necāre* > noyer ; *pacāre* > payer...

L'observation de la régularité des changements phonétiques a conduit la linguistique historique de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s. à poser l'existence de **lois phonétiques**. La linguistique moderne a abandonné ce terme de *loi* qui évoque les lois énoncées par les sciences naturelles, lois qui sont indé-

pendantes du temps et qui n'admettent pas d'exceptions. Elle préfère parler de **changements phonétiques (réguliers)**.

§ 234. Les travaux de la géographie linguistique ont remis en question les conceptions de la linguistique historique concernant les « lois phonétiques ». Ces travaux sont allés plus loin au point d'ébranler le concept même de régularité des changements phonétiques.

Les matériaux publiés par les grands atlas linguistiques, comme l'*Atlas linguistique de la France* de J. Gilliéron ou l'*Atlas linguistique de la Wallonie* d'après les enquêtes de J. Haust, montrent qu'il n'existe pas toujours d'unité à l'intérieur d'une même zone dialectale et que le vocabulaire d'un parler n'est pas frappé de façon uniforme par les changements phonétiques.

L'exemple cité plus haut, [k] devant [a], est précisément un trait qui différencie le wallon du picard : en picard, [k] est resté intact et en wallon, il est devenu [tʃ] : picard *câr*, *côche* 'bas (littéralement : chausse)', *cacheû* 'chasseur' ~ wallon *tchâr*, *tchâsse*, *tchêsseû*. Les parlers à la frontière entre les deux zones dialectales présentent, selon les mots, tantôt le traitement wallon, tantôt le traitement picard (voir fig. 28 ; d'autres exemples dans le *Petit atlas linguistique de la Wallonie*. Liège, Institut de dialectologie wallonne, I, 1-4).

L'évolution phonétique d'un mot peut subir des troubles divers. Par exemple, pour un vocable appliqué à une réalité importée, des traits extérieurs sont souvent importés dans une communauté linguistique ; pour les termes désignant une réalité en rapport avec la langue de culture, les influences savantes sont fréquentes. La carte CHANDELEUR de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (fig. 29) illustre cette influence savante sur un mot en rapport avec la religion et montre que, dans plusieurs parlers de l'ouest de la Wallonie, le mot a un [ʃ] à l'initiale, comme en français, et non [k], résultat normal de [k] devant [a] en picard. Le mot latin *rēus* 'coupable' n'a survécu que dans les domaines romain et italien. Toutefois, ce terme étant usuel dans la langue juridique, il a été emprunté au XIII^e s. déjà et la pénétration de cet emprunt ne s'est pas limitée à la langue savante : il est, en effet, bien représenté en Wallonie et dans le voisinage français, sous les formes *rèyus'*, *rèus'*, *rèû...* 'surpris, déconcerté, embarrassé...', qui ont maintenu une syllabe finale atone latine (ce qui est aberrant dans le « traitement normal » des parlers d'oïl du nord). (Voir FEW 10, 349.)

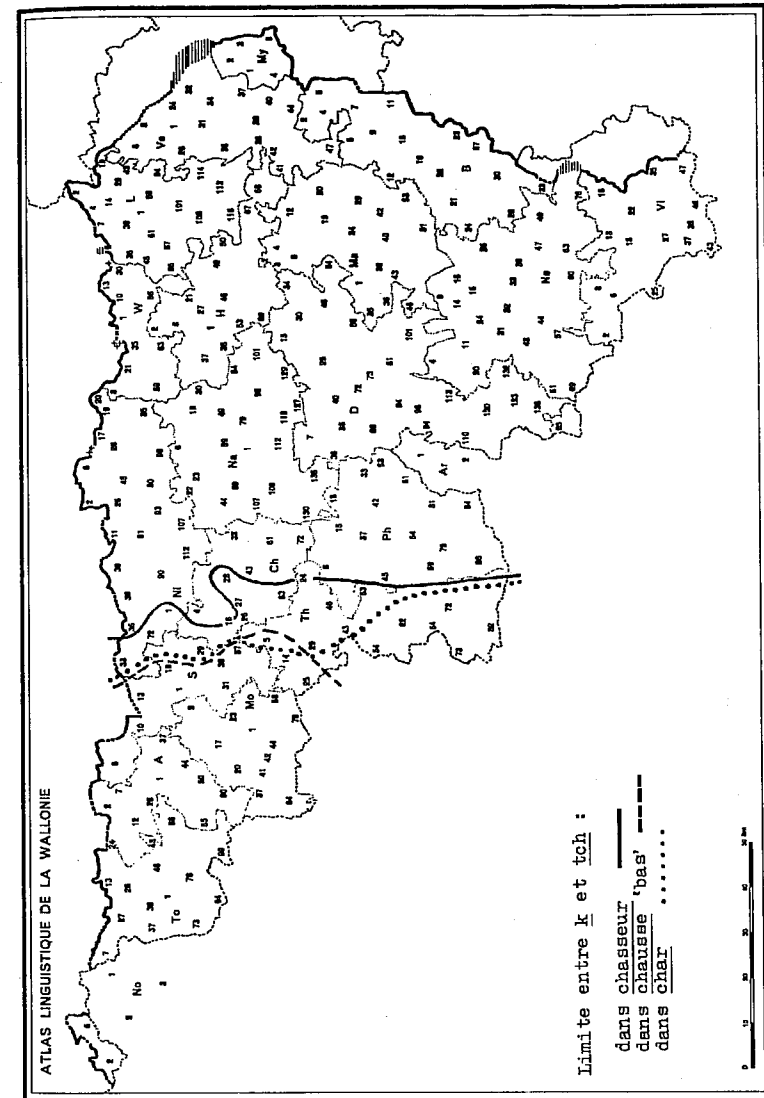


Fig. 28. La limite entre [k] et [tʃ] en Wallonie, dans *chasseur* (ligne pleine), *chausse* 'bas' (ligne hachée), *châr* (pointillé).

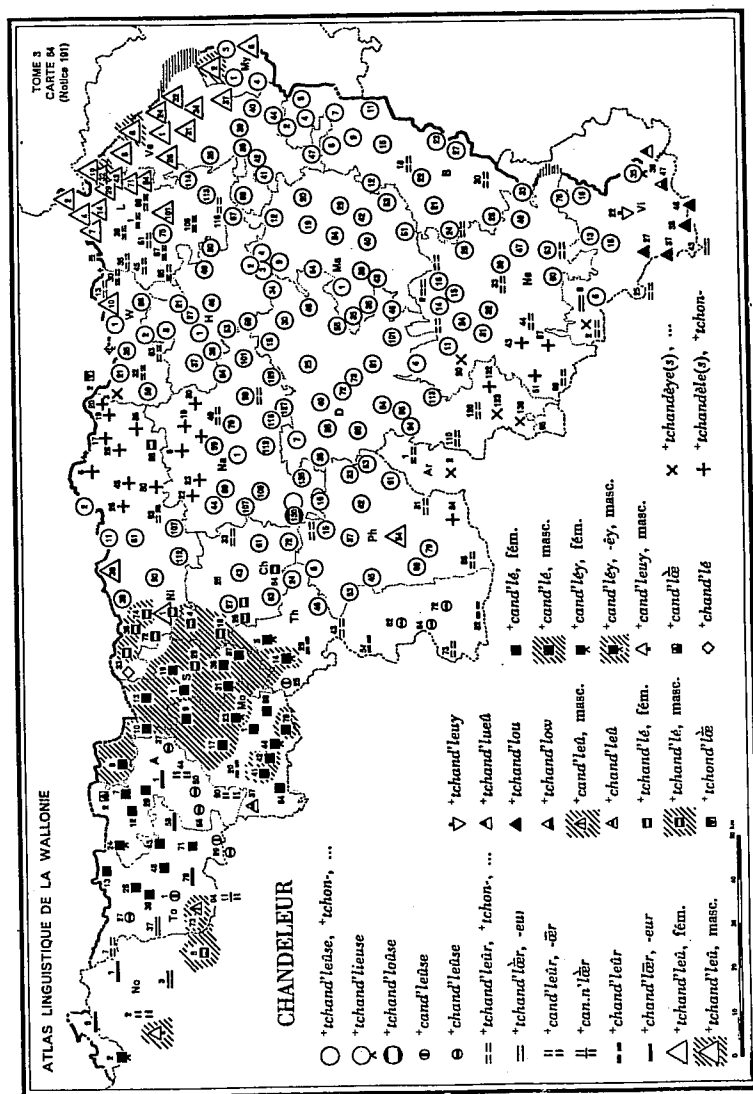


Fig. 29. CHANDELEUR en Wallonie (ALW 3, carte 64).

Chapitre II

Les caractères généraux de l'évolution phonétique

§ 235. L'évolution phonétique est **inconsciente** : elle n'est pas due à un acte de volonté des locuteurs. Au contraire, ceux-ci croient reproduire la prononciation traditionnelle et ne sont pas conscients de l'innovation la plupart du temps. Cela ne signifie pas cependant que le principe des changements phonétiques soit étranger à la conscience.

§ 236. L'évolution phonétique est **régulière** : dans un groupe donné parlant le même langage, pendant une certaine période (qui peut être assez longue), tous les mots présentant une même particularité phonique sont atteints du même changement. Pour reprendre l'exemple cité plus haut, en Gaule du Nord, tous les mots latins présentant [k] à l'initiale devant [a] ont connu l'évolution faisant passer [k] à [tʃ] au cours d'une période allant du V^e au VII^e s. En principe, le changement n'est pas limité à un groupe de mots, il affecte une articulation.

La régularité des changements phonétiques ne se vérifie donc que dans certaines limites de temps, de lieu et, éventuellement, dans certaines limites d'ordre social. De cela découle une conclusion méthodologique capitale : en linguistique historique, pour tout fait, un triple repérage s'impose : **chronologique, géographique et sociologique**.

Que [ɛ] tonique libre du latin vulgaire se soit diphtongué en français en [iɛ] à l'époque pré littéraire n'implique nullement que ce son, s'il reparait ultérieurement dans la langue, dans les mêmes conditions, doive subir la même évolution. En fait, [ɛ] tonique libre a reparu au XII^e s. dans *frêle*, par exemple, et aucune diphtongaison ne s'est produite. Que [ɛ] tonique entravé ait subsisté sans changement dans le fr. *fer* (< fĕrrum) n'est pas en contradiction avec la diphtongaison de cette voyelle en wallon et en picard (*fiêr, fiér, fièr*), car les traitements phonétiques sont propres à une région déterminée et ne s'étendent que sur une certaine aire. C'est d'ailleurs un des faits qui expliquent la diversité des langues et des parlers qui continuent le latin.

§ 237. L'évolution phonétique est **graduelle**. Bien qu'il existe des cas de modification brusque comme les métathèses et les interversions, le plus souvent, les articulations se transforment progressivement. Par exemple, on n'est pas passé brusquement de [k] à [ʃ], mais le passage s'est fait par certains inter-

médiaires : [k] (+ a) > [k.] > [c] > [tʃ] > [ʃ]. De même, le passage de [k] à [s], dans *cĕrvum* > *cerf*, s'est effectué par les étapes suivantes : [k] (+ i, e) > [k.] > [c] > [tʃ] > [ʃ]. Le passage d'une prononciation à une autre ne s'effectue donc pas n'importe comment, mais bien par des intermédiaires déterminés. Si les axes d'évolution sont déterminés, il n'en va pas de même pour la direction que prend le changement. Par exemple, alors qu'en français, [k] (+ i, e) est devenu [tʃ] puis [ʃ], en picard, l'évolution a été : [k] (+ i, e) > [tʃ] > [ʃ] (*chinde* 'cendre', *chong* 'cinq'). Une évolution entamée peut revenir en arrière ; on parle alors de **régression**. Ainsi, en picard, [k] (+ a) s'est d'abord palatalisé et cette palatalisation a provoqué la diphtongaison conditionnée de [a] (*èkièle* 'échelle' ; voir § 435), puis il est revenu à son articulation première.

Le changement n'atteint pas en même temps tous les mots qui présentent la particularité phonique en cause, dans des conditions identiques. Cette **propagation interne** s'inscrit dans la durée.

L'innovation ne s'étend pas d'un coup au parler de tous les membres du groupe linguistique (**propagation externe**). Elle peut se répandre dans l'espace, à partir d'un centre innovateur. La diffusion peut aussi être d'ordre social : partant d'une fraction de la communauté, l'innovation gagne progressivement toutes les couches de la société.

La propagation interne et la propagation externe d'un changement phonétique peuvent parfois durer plusieurs siècles.

§ 238. Les changements phonétiques présentent entre eux une certaine **corrélation** ou, du moins, une certaine **symétrie**. Ainsi, en position intervocalique, [k] étant passé à la sonore correspondante vers les IV^e-V^e s. (*mīca* > *mīga*), on doit s'attendre à ce que toutes les consonnes sourdes intervocaliques connaissent le même changement à la même époque : [p] > [b], [t] > [d], [s] > [z], etc. Cependant, la symétrie est loin d'être absolue dans tous les cas. Sur les sept voyelles que le français a héritées du latin vulgaire, cinq se sont diphtonguées en position tonique libre ; [i] et [u], les voyelles les plus fermées, sont restées intactes.

Chapitre III

Les facteurs de l'évolution phonétique

§ 239. Ce problème est sans doute un des plus compliqués dont la linguistique ait à traiter. Ce n'est, en fait, qu'une partie d'un problème plus complexe et plus général, les causes des changements linguistiques dans leur ensemble. Jusqu'à présent, aucune solution définitive n'a été trouvée. Il faut se borner à énoncer des facteurs qui contribuent à faciliter ou à contrecarrer l'évolution phonétique d'une langue. Ces facteurs se trouvent dans le système linguistique lui-même (**facteurs internes**) ou bien sont en dehors du système linguistique (**facteurs externes**).

1. Les facteurs internes

§ 240. Si la langue est un système, mais un système constamment en équilibre précaire, il est normal qu'elle soit le lieu de tensions et de pressions propres au système. En outre, celui-ci donne à ses usagers des habitudes déterminées. Il est normal que des tendances caractéristiques de toute activité humaine (comme la tendance au moindre effort) se manifestent dans l'activité linguistique. Il est normal, enfin, que les organes employés pour la phonation possèdent, comme tous les organes, leur inertie propre et que des actions mécaniques s'exercent sur la production des sons.

Deux forces antagonistes sont donc à l'œuvre de façon permanente dans toute langue :

1. La tendance qui pousse chaque locuteur à réduire autant qu'il le peut sa dépense d'énergie (tendance au moindre effort).
2. Le besoin qui pousse chaque locuteur à s'exprimer et à communiquer le plus clairement et le plus distinctement possible. Pour y parvenir, il faut qu'il maintienne tel ou tel contraste, telle ou telle distinction.

L'évolution du langage résulte pour une bonne part de l'antagonisme de ces deux forces.

§ 241. Certains changements sont dus à l'**influence exercée par l'entourage phonique dans la chaîne parlée**, car lorsqu'ils sont combinés dans la chaîne parlée, les sons s'influencent les uns les autres (§ 121 s.). C'est à cette influence qu'est due, par exemple, la nasalisation des voyelles devant consonnes nasales en ancien français.

§ 242. La phonologie a essayé de donner aux changements phonétiques une explication interne en invoquant un **rééquilibrage du système** à la suite de la disparition ou de la création d'une opposition. Certains changements peuvent s'expliquer par des modifications d'un système qui manque de symétrie et qui connaît certaines « cases vides ». Les oppositions d'un faible rendement fonctionnel (comme l'opposition /ɛ/ ~ /œ/ en français contemporain) sont plus menacées de disparition que les oppositions très fréquentes.

Une étude d'A. MARTINET a essayé de montrer que la simplification de la géminée pourrait résulter d'une économie d'efforts disproportionnés à l'information que la géminée apportait. Le passage du latin *gūtta* à l'ancien fr. *gote* aurait entraîné, pour préserver l'opposition ancienne /tt/ ~ /t/, la sonorisation des consonnes simples et aurait contribué à créer une nouvelle opposition, /t/ ~ /d/ (*vīta* > *vīda*, *rīpa* > *rība*, etc.).

À cette explication, on a pu opposer certains faits et notamment des langues ou des dialectes romans qui ont connu la simplification des géminées sans connaître pour autant la sonorisation, par exemple : certains dialectes pyrénéens, le roumain... (voir K. TOGEBY, dans *Romance Philology*, XIII, 4).

À vrai dire, « personne n'a jamais prétendu que les facteurs phonologiques internes soient les seuls, ni même nécessairement les plus décisifs. Ce que nous avons à montrer n'est pas que ces facteurs expliquent tous les traits de l'évolution phonologique, mais qu'il y a des situations qu'on ne comprendra jamais si l'on n'en tient pas compte » (A. MARTINET).

2. Les facteurs externes

§ 243. Dans l'évolution d'un système linguistique donné interviennent également des facteurs externes. Aucune communauté linguistique n'est complètement isolée des autres communautés et l'activité linguistique de l'homme n'est pas isolée de ses autres activités. Les facteurs externes à prendre en considération peuvent être d'ordre **linguistique** ou d'ordre **extra-linguistique**.

§ 244. Les **facteurs externes d'ordre linguistique** consistent essentiellement dans l'action résultant de contacts entre systèmes linguistiques, en d'autres termes, dans des phénomènes d'**interférence linguistique**, tels que l'action des substrats, des superstrats ou des adstrats.

Le **substrat** est une langue qui a été supplantée par une autre dans un domaine déterminé, mais qui a eu une influence sur la langue qui l'a remplacée. Les parlers celtiques utilisés en Gaule à l'arrivée des Romains sont les substrats du latin. Le **superstrat** est la langue qui s'introduit dans le domaine d'une autre

langue, mais sans la supplanter, et qui disparaît tout en laissant des traces. Après les grandes invasions, les parlers germaniques ont fini par disparaître, mais ils ont exercé une influence sur le gallo-roman. Une langue donnée subit l'influence d'un **adstrat** lorsqu'elle subit l'influence d'un idiome parlé dans une région voisine. Par exemple, le français de Belgique est influencé par un adstrat néerlandais.

§ 245. Les influences exercées par les grammairiens sur l'évolution de la langue peuvent également être considérés comme des facteurs d'ordre linguistique, quoique leur nature soit assez différente des phénomènes d'interférence linguistique.

Par exemple, aux XVI^e et XVII^e s. a eu lieu une querelle entre « ouïstes » et « non-ouïstes », dont l'objet était de savoir s'il fallait prononcer [o] plutôt que [u] dans des mots comme : *arroser*, *corvée*, *fromage*, *soleil*... Les non-ouïstes ont imposé [o] dans ces mots, mais [u] a subsisté dans *fourmi*, *fourniture*, *souris*... (Voir F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, IV-1, 177.)

La graphie exerce, elle aussi, une influence. Des vocables comme *obscur* et *subtil* se prononçaient normalement [oskyr] et [syti], mais les lettres « étymologiques » qu'y ont introduites les lettrés ont fini par être prononcées. À notre époque, cette influence de la graphie devient de plus en plus forte et c'est ainsi que se répandent des prononciations comme : °[kwɛn] (*couenne*), °[dɔ̃ptœʀ] (*dompteur*), °[ɑ̃kwɑ̃pyːʀ] (*encoignure*), °[mœʀs] (*mœurs*)..., qui ne sont pas à recommander (prononcer [kwɑn], [dɔ̃tœʀ], [ɑ̃kɔ̃pyːʀ], [mœʀ]).

§ 246. Les **facteurs externes d'ordre extra-linguistique** procèdent de tout le conditionnement historique, culturel, économique, etc., auquel est soumise une communauté linguistique donnée. Ainsi peuvent avoir des répercussions sur la langue des modifications de la conscience collective, des modes, des faits d'évolution sociale (comme la démocratisation d'une société) ou démographique et économique (comme la concentration urbaine), technique (comme le développement des moyens de communication), des transformations politiques ou administratives, etc. Sans doute de tels facteurs n'ont-ils pas une action directe sur la langue, du moins sur son système phonique. Quoique seulement indirecte, leur action semble cependant indéniable. Ainsi, l'on constate que les époques troublées aux conditions de vie instables, marquées par la désorganisation, l'anarchie et l'insécurité, sont propices aux changements linguistiques.

G. STRAKA (dans *Travaux de linguistique et de littérature*, II-1, 1964) a tenté d'expliquer certains mouvements généraux de l'évolution phonétique du français en y décelant successivement des périodes d'affaiblissement ou de ren-

forcement articulatoire. Il a essayé de mettre une relation de cause à effet entre ces mouvements et les conditions matérielles de la vie du peuple. Les périodes prospères et de relative stabilité auraient connu des conditions matérielles favorisant un renforcement articulatoire. Pendant les périodes troublées du haut moyen âge et du XII^e s., les conditions matérielles difficiles et la mauvaise nutrition auraient entraîné un affaiblissement général des populations, affaiblissement qui se serait répercuté sur la prononciation.

§ 247. Des facteurs anatomiques ou physiologiques raciaux peuvent-ils jouer un rôle ? On trouvera exposé et critiqué dans B. MALMBERG (*Les domaines de la phonétique*, p. 237 s.) un travail qui prétend prouver le conditionnement héréditaire de certains sons. Ainsi, l'on a prétendu que l'aire d'emploi des fricatives interdentes ([θ] et [ð]) coïncidait avec des régions où le groupe sanguin O est majoritaire. Ces prononciations sont, en effet, inconnues dans les langues slaves, dont les usagers sont surtout du groupe B. Malmberg démontre que la coïncidence est fort relative. Et même si cette coïncidence était parfaite, il faudrait encore expliquer le rapport physiologique qu'il peut y avoir entre le fait d'appartenir au groupe sanguin O et le fait de prononcer des consonnes interdentes. Jusqu'à présent donc, aucune influence des facteurs biologiques sur les phénomènes de prononciation n'a pu être établie de façon décisive. Et l'expérience courante montre que des enfants de races différentes élevés dans des conditions identiques, dans un entourage francophone par exemple, parlent le français sans traits particuliers.

Chapitre IV

Les « exceptions »

§ 248. Apparemment, un assez grand nombre de vocables du français contemporain paraissent ne pas avoir suivi les voies « normales » de l'évolution phonétique. Si l'on examine les termes illustrant l'évolution déjà citée (§ 233) de [k] initial devant [a] devenant [tʃ], puis [ʃ], on ne peut pas invoquer l'important contingent de mots commençant par *ca-* (*cabale, caban, cabane, cabillaud, caduc, capitaine, capitulaire, capituler...*) pour contester l'existence même de cette évolution phonétique ni le principe de sa régularité. En effet, l'histoire de chacun de ces vocables apporte des informations qui permettent d'expliquer pourquoi ils n'ont pas été soumis à ce changement phonétique.

§ 249. Les limites de temps et de lieu qui caractérisent l'action des changements phonétiques font que seuls ont été soumis de façon constante à tous ces changements les mots du **fonds primitif**. Par *fonds primitif* du français, on entend l'ensemble des vocables du latin de Gaule qui n'ont cessé d'être en usage : d'abord le lexique latin apporté par la colonisation romaine, mais aussi les mots celtiques, puis germaniques empruntés par ce latin de Gaule. Ces emprunts ont connu la même évolution que les mots du latin ; par exemple des mots d'origine celtique comme : *carru* > char, *carrūca* > charrue ; des mots germaniques comme : **kampjo* (lui-même formé sur le latin *campus*) > champion, **kasto* > chaton (de bague).

Tous les termes en *ca-* cités dans le § 248 ont été empruntés à une époque où le changement [k] > [tʃ] était achevé, aussi ont-ils gardé intacte leur consonne initiale. On ne peut donc invoquer les **emprunts** pour infirmer la réalité de la régularité des changements phonétiques. Ces emprunts n'ont commencé à participer à l'évolution phonétique qu'à partir de leur intégration dans le lexique français. Ex. : *caban*, emprunté au moyen âge au sicilien *cabbanu* (lui-même d'origine arabe), n'a pas connu la palatalisation de [k] terminée depuis longtemps, mais il a subi la nasalisation de [a].

§ 250. La part des emprunts dans le lexique français est extrêmement importante. Ces emprunts datent d'époques très différentes. Une catégorie particulièrement fournie est celle qui est constituée des **mots latins** qui ont été transplantés et plus ou moins adaptés par les clercs, les lettrés et les savants de toutes les disciplines. Ainsi, parmi les termes cités dans le § 248 : *caduc, capi-*

taine, capitulaire, capituler. On les appelle des **mots savants**. Leur adaptation au phonétisme français est plus ou moins profonde selon les époques. On comparera les représentants français des mots latins *nōva* et *rōsa*, *neuve* et *rose* ; le second n'a pas connu la diphthongaison, mais il a subi une certaine francisation : sonorisation du [s] intervocalique, passage du [a] final à [ə].

On qualifie de **semi-savants** les vocables qui, bien que faisant partie du fonds primitif, ont vu leur forme contaminée par la forme du mot latin correspondant. Ex. : *sæcūlum* ~ *siècle* (maintien du groupe [kl]), *pōpūlum* ~ *peuple* (non-sonorisation de [pl])...

Il existe, en français, des couples de mots, appelés **doublets**, qui se rattachent au même étymon latin ; l'un appartient au fonds primitif, tandis que l'autre a été emprunté à une époque plus tardive. Ex. : *livrer* ~ *libérer* : de *liberāre* ; *naïf* ~ *natif* : de *nativum* ; *nager* ~ *naviguer* : de *navīgāre* ; *rançon* ~ *rédemption* : de *redemptiōnem* ; *sevrer* ~ *séparer* : de *separāre*...

Le français a également emprunté des mots à des dialectes d'oïl (ex. : *houille* au wallon, *grisou* au borain, *rescapé* au picard...), à des dialectes d'oc (*abeille, amour, cabane*...), aux autres langues romanes, aux langues germaniques, à l'arabe (via l'espagnol, l'italien ou le latin), etc.

§ 251. Une importante catégorie d'« exceptions » aux changements phonétiques s'explique par l'action à l'intérieur d'une langue d'une force d'ordre psychique, intellectuel, l'**analogie**. Celle-ci, s'appuyant sur des formes ou des procédés réguliers dans la langue, institue des rapprochements entre certaines formes ou certains mots.

L'analogie peut être **sémantique**. Le produit de **cassānum* (d'origine gauloise) était normalement *chasne* en ancien français. C'est sans doute parce que les locuteurs ont mis ce mot en rapport avec *fraisne* > *frêne* (< *fraxīnum*) que *chasne* a été altéré en *chaisne*, devenu ensuite *chêne*.

Les cas d'analogie **morphologique** sont beaucoup plus fréquents et l'on comprend que les séries grammaticales sont, par excellence, le champ d'action de l'analogie. À cause de l'accentuation, les formes de la conjugaison avaient abouti, en ancien français, à des conjugaisons à plusieurs radicaux. Par exemple : *advocāre* et *no'dāre* ont donné tout à fait régulièrement afr. *avoer* > *avouer* et *noer* > fm. *nouer* ; de même, *advōcat* et *nōdat* sont devenus afr. (*il*) *aveue, neue*, mais ces formes ont été remplacées par *avoue* et *noue*, formes refaites sur l'infinitif. De tels alignements paradigmatiques sont fréquents dans le langage des petits enfants (**je venirai, *je tenirai, *vous faisez, *vous disez*...). L'action de l'analogie ne se limite pas à la conjugaison : par exemple,

les masculins *larc* (< *lar gu*) et *lois* (< *lūscu*) ont été refaits en *large* et *louche* sur le modèle des féminins *large* et *louche*, qui étaient réguliers.

§ 252. Certains éléments grammaticaux ou mots-outils, certains appellatifs, de par leur fréquence dans le discours et les combinaisons multiples auxquelles ils se prêtent, ont pu avoir une évolution spéciale, subir une usure plus considérable, dépendre dans une forte mesure de leur union avec d'autres éléments dans les syntagmes (faits de phonétique syntactique). Ainsi, il est anormal que [ʃ] arrive à se prononcer [ə] et même à s'amuïr, ce qui s'est produit dans *monsieur*, prononcé [mæs.jø] et même °[ms.jø] dans le langage familier. Le démonstratif *illu, illa*, employé comme article et aussi en fonction de pronom complément direct a perdu sa syllabe initiale (aphérèse) ; ce phénomène insolite s'explique par le fait que ce mot, dépourvu d'accent et s'appuyant sur le mot précédent, formait avec lui, un groupe trop consistant, qui a subi une réduction : *vide illu* > **vide lu*, d'où les formes françaises *lo* (> *le*) et *la*. De tels faits marginaux requièrent donc, pour leur explication, que l'on tienne compte de la situation du mot dans le discours.

Chapitre V

Nature des changements phonétiques

§ 253. La transformation d'un son en un autre est le cas le plus courant (ex. : [u:] latin > [y] en français : mŭru > fr. mur). Un cas particulier : le **dédoublement** que l'on appelle **gémiation** (§ 87) lorsqu'il s'agit d'une consonne (ex. : tabŭla > LV [tabla] > GR [tabbla] > fr. table : voir § 372) et **diphthongaison** (§ 56 s.) lorsqu'il s'agit d'une voyelle (ex. : pĕde > LV [piĕde] > fr. pied).

§ 254. Il peut y avoir introduction ou **production d'un son nouveau**. Si le phénomène se produit à l'initiale du mot, il porte le nom de **prothèse** ou de **prosthèse** (ex. : spĭna > afr. espine > épine, spĭssu > afr. espes > épais). S'il se produit à l'intérieur du mot, on parle d'**épenthèse** (ex. : camĕra > chambre, *ĕssĕre > afr. estre > être). Enfin, s'il se produit à la fin du mot, c'est une **épithèse** ou **paragoge** (ex. : ĭnter > entre, pĕjor > pire, matche nul).

On distinguera de la prothèse, les cas d'**agglutination**, par exemple, de l'article et du substantif : hĕdĕra > afr. ierre, l'ierre → lierre. L'agglutination est la réunion en une seule unité de deux ou plusieurs unités originellement distinctes. Ex. : au jour d'hui → aujourd'hui, l'endemain → lendemain, l'uette → luette, wallon *mon mononke*, etc.

§ 255. Enfin, il peut y avoir effacement ou **amuïssement d'un son**.

On dit qu'il y a **aphérèse** lorsqu'un ou plusieurs sons cessent d'être prononcés à l'initiale d'un mot (ex. : *essĕrat > sera, exsartum > sart [français de Wallonie], illam > la, autobus → bus, Nicolas → Colas...). Lorsque cet amuïssement a lieu à l'intérieur d'un mot, il est appelé **syncope** (ex. : larĭdu > lard, vĭrĭde > vert) et à la fin d'un mot, **apocope** (ex. : calĭdu > chaud, automobile → auto).

Un cas particulier de syncope est l'**haplologie** (parfois appelée aussi **hapaxépie**) que l'on a, par exemple dans : tragico-comique → tragicomique, morpho-phonologie → morphonologie, Neuve-Ville → Neuville... Ce phénomène consiste à prononcer une seule fois un groupe de sons qui aurait dû l'être deux fois à l'intérieur d'un mot. La cause de cette disparition est la différenciation (voir § 126).

La **déglutination**, phénomène inverse de l'agglutination, consiste en une coupure non étymologique, due le plus souvent à une mauvaise analyse : dans la

séquence *l'amie*, la syllabe initiale a été prise pour l'article, d'où *la mie*, *ma mie* ; afr. *l'asprele* (< *asperĕlla) → *la prêle* ; italien *l'ospedale* → *spedale* 'hôpital'

Bibliographie. — A. MARTINET, *Économie des changements phonétiques*. Berne, Francke, 1955 ; — H. BONNARD, dans *Grand Larousse de la langue française*, s.v. *phonétique* ; — B. MALMBERG, *Les domaines de la phonétique ; La phonétique* (voir plus haut) ; *Manuel de phonétique générale*. Paris, Picard, 1974 ; — CARTON ; — BOURCIEZ.

LIVRE II

PHONÉTIQUE HISTORIQUE

DU FRANÇAIS

INTRODUCTION

ORIGINE ET FORMATION

DE LA LANGUE FRANÇAISE

§ 260. La langue française est une **langue romane** ; cela veut dire qu'elle représente essentiellement une transformation du **latin**. Les idiomes issus du latin sont habituellement classés en onze groupes différents, qui sont : les parlers roumains, dalmates (langue disparue à la fin du XIX^e s.), rhéto-romans, italiens, sardes, occitans, français (dit aussi parlers d'oïl), franco-provençaux, catalans, espagnols et portugais.

§ 261. Le **latin** était, à l'origine, parlé dans le Latium, à l'embouchure du Tibre. Il appartient au **groupe italique**, l'une des composantes de la **famille linguistique indo-européenne**. Grâce aux succès de l'armée romaine et à la solidité de l'organisation romaine, le latin s'est répandu dans une grande partie du monde antique. Cependant, son domaine a toujours été plus restreint que celui du pouvoir politique de Rome.

Après la période archaïque, à Rome même et a fortiori, dans les pays romanisés où le latin a supplanté les langues indigènes, la langue réellement en

usage n'était pas le latin tel qu'il est représenté dans les grandes œuvres littéraires classiques, mais une langue que l'on appelle le **latin vulgaire**. On entend par *latin vulgaire* les diverses formes qu'a pu revêtir le langage usuel, la **langue parlée** des Romains de diverses classes et origines, à toutes les époques de la latinité. À partir du III^e s. de notre ère, le latin parlé s'éloigne de plus en plus du **latin littéraire**. C'est essentiellement, mais non exclusivement le latin vulgaire qui s'est répandu dans les diverses parties de l'Empire romain.

§ 262. Lorsque les Romains arrivèrent en Gaule narbonnaise, l'actuelle Provence, en 125-118 avant J.-C., puis dans le reste de la Gaule, en 59-57 avant J.-C., les Gaulois parlaient une langue **celtique**. Le groupe celtique appartient lui aussi à la famille indo-européenne et survit dans des langues celtiques en Grande-Bretagne, en Irlande et dans la Bretagne française.

La romanisation de la Gaule fut très rapide ; cependant, le latin n'a sans doute triomphé complètement qu'au Ve s. Les idiomes gaulois constituent donc le **substrat** (§ 244), auquel s'est superposé le latin dans ce qui constituera le domaine français. L'action de ce substrat sur les parlers de Gaule n'a pas été très importante : il subsiste une centaine de vocables d'origine gauloise (*alouette, bec, bief, bouleau, chemin, marne...*). Certaines évolutions phonétiques ont aussi été attribuées à ce substrat, mais la question reste fort discutée. C'est surtout dans la toponymie que les parlers celtiques ont laissé le plus de traces (*dunun, duros, nantos...*).

On appelle **Gallo-romains** les Gaulois ainsi romanisés.

§ 263. Les grandes invasions du Ve s., la ruine de l'ordre politique et de la civilisation de Rome, la rupture socio-culturelle qui s'ensuivit, créèrent des conditions favorables à une évolution rapide et à la diversification du latin vulgaire, qui avait gardé jusqu'alors une relative unité. En Gaule s'établirent des conquérants germaniques dont les parlers, avant d'être abandonnés, jouèrent le rôle de **superstrat** (§ 244) vis-à-vis du latin de la Gaule. Celui-ci incorpora dans son lexique un important contingent de mots germaniques, surtout des termes en rapport avec la guerre et le droit (*alleu, ban, baron, fief, hardi, haubert, heaume, guerre...*), mais aussi des termes usuels (*banc, bleu, bois, coiffe...*) et même des suffixes (*-ard, -aud, -enc*). Il reprit également les sons [h] et [w]. En outre, la seconde diphtongaison, celle de [e], [o] et [a], est attribuée par certains linguistes à l'influence de ce superstrat germanique. L'implantation des envahisseurs a été plus massive au nord de la Loire et cette différence de peuplement est sans doute un des facteurs responsables de la scission du domaine gallo-roman en deux grandes zones dialectales (§ 264).

Depuis la chute de l'Empire romain d'Occident (en 476) jusqu'à la restauration impériale de Charlemagne (en 800), le latin vulgaire a dû évoluer rapide-

ment, se diversifier et subir une véritable mutation. Au début du IX^e s., dans la Gaule du nord, les usagers acquièrent le sentiment qu'il existe un écart important entre l'idiome usuel, vivant et la **lingua latina** que les lettrés carolingiens tentent de rétablir dans sa pureté. En 813, les actes du concile de Tours recommandent aux prêtres de traduire leurs homélies, *in rusticam romanam linguam aut in Theotiscam*, afin que tous puissent comprendre plus facilement ce qui était dit. On appelle **gallo-roman** cette « langue rustique romane » définitivement détachée de sa langue-mère (certains auteurs l'appellent **proto-français**).

§ 264. Le gallo-roman n'est pas une langue unifiée ; il se fractionne en une multitude de parlers que l'on peut classer en trois groupes (fig. 30-31) :

1. Les parlers d'**oc** ou occitans au sud (bassin de la Garonne, Limousin, Auvergne, bassin du Rhône au sud de Lyon et Provence) : la forme littéraire de ces parlers est le **provençal** des troubadours.

2. Les parlers d'**oïl** au nord, d'où est issu le français.

3. Les parlers **franco-provençaux**, parlers intermédiaires qui couvrent le Lyonnais et la plus grande partie du Dauphiné, de la Savoie, du Val d'Aoste (en Italie), de la Franche-Comté et de la Suisse romande.

Le critère principal qui a servi à établir la limite entre les parlers d'oc et d'oïl est le traitement de [a] accentué, après consonne palatale ou non. Tandis qu'en ancien français *pratum* et *cabra*, par exemple, devenaient *pré* et *chièvre* (fm. *chèvre*), dans les parlers d'oc, ils devenaient *prat* et *cabra*. En franco-provençal, [a] reste intact comme en occitan (*prat*), mais derrière une consonne palatale, il devient [ie] comme en français (*chievre*).

Les expressions **oc** et **oïl** représentent la particule affirmative qui, dans le Midi, est **oc** (du latin **hoque*, latin cl. *hoc*) et, dans le Nord, **oïl** (du latin *hoc ille* [fecit]), d'où le fm. *oui*.

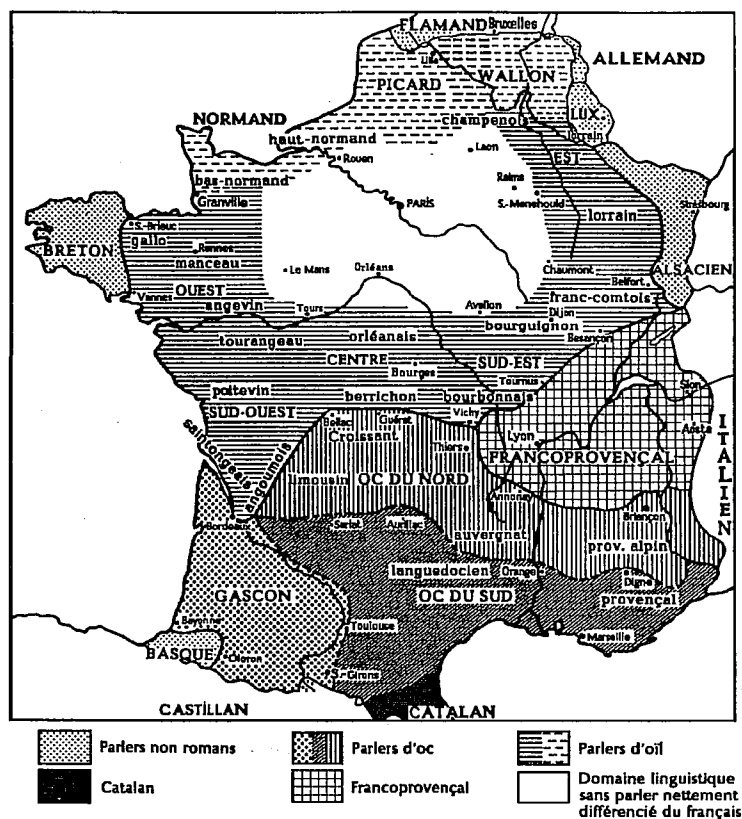


Fig. 30. La fragmentation du domaine gallo-roman. (D'après *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V, 1, 592.)

§ 265. L'un des deux **Serments de Strasbourg** (842) est le plus ancien monument de la langue d'oïl. Le domaine d'oïl, lui-même se divisait en un certain nombre de régions aux limites souvent imprécises, caractérisées par des **dialectes** : au nord, le **picard** et le **normand** (auquel il faut joindre l'anglo-normand, « dialecte » que Guillaume le Conquérant importera en Angleterre et qui jouira d'un grand prestige littéraire et administratif) ; à l'est : le **wallon**, le **champenois**, le **lorrain**, le **franc-comtois** et le **bourguignon** ; à l'ouest : l'**angevin**, le **poitevin** et le **saintongeais** (aire dialectale intermédiaire entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc) ; enfin, les dialectes des régions du **Centre**, de la

Touraine, de l'**Orléanais**, du sud-ouest de la **Champagne** et de l'**Île-de-France** avec Paris (« francien », dont certains ont pu dire qu'il était l'ancêtre direct du français).

Segmentation dialectale de la Belgique romane

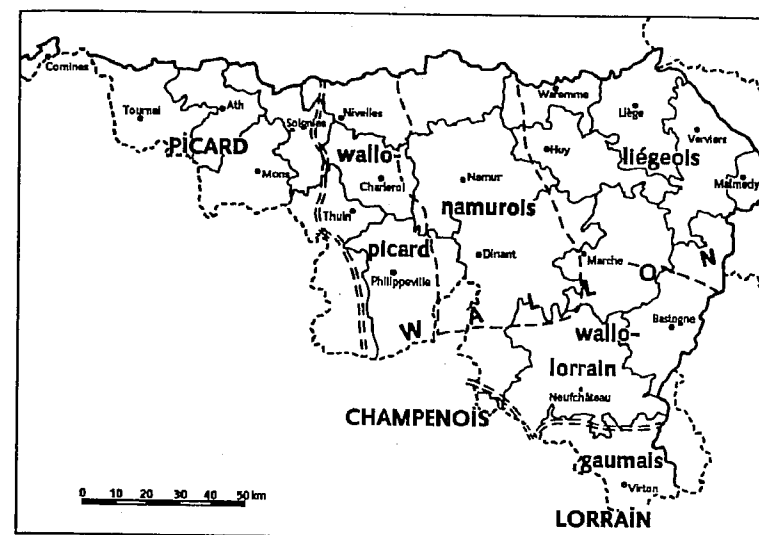


Fig. 31. La segmentation dialectale de la Wallonie. (*Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V, 1, 596.)

§ 266. À partir du XII^e s., les textes littéraires en langue d'oïl abondent. Ils présentent presque toujours un certain nombre de traits dialectaux grâce auxquels, d'ailleurs, les philologues ont pu déterminer la région d'origine des œuvres littéraires. Cependant, on ne croit plus aujourd'hui que les dialectes écrits au moyen âge, les **scriptæ** (pour reprendre le nom que leur a donné Louis REMACLE), représentent l'usage parlé de leur région d'origine. À une époque où les différences entre les dialectes n'étaient pas encore trop marquées, les lettrés avaient acquis la notion d'une **koinè**, d'une langue d'oïl commune, et des principaux traits qui distinguaient leur propre langage de cette **koinè**. Les **scriptæ** étaient des langues hybrides dont la base était un fonds français commun auquel se mêlaient plus ou moins de traits dialectaux, selon les régions et le degré de culture des auteurs ou des copistes. Le français commun du moyen âge, ancêtre direct de la langue française, n'est donc pas le francien tel qu'il se parlait dans les régions de l'Île-de-France, mais cette langue littéraire commune. Plus tard, au prestige littéraire de cette **koinè** s'ajouta le prestige administratif,

lorsque les textes officiels commencèrent à être rédigés en langue vulgaire, à partir du XIII^e s. Ce français commun connut alors un sort exceptionnel, favorisé par la centralisation administrative réalisée par les Capétiens et par le rôle culturel grandissant de Paris. Les traits dialectaux disparurent de plus en plus des *scriptæ* et, face à cette langue commune généralisée dans les documents officiels et dans la littérature – le français –, les parlers locaux ont subsisté, mais confinés dans l'usage quotidien. La pénétration du français dans la masse des populations des provinces comme idiome quotidien ne s'est guère faite qu'à l'époque moderne.

Voir L. REMACLE, *Le problème de l'ancien wallon*. Paris, 1948 ; – C. T. GOSSSEN, *Französische Skriptastudien*. Vienne, 1967 ; – M. DELBOUILLE, *Comment naquit la langue française ?* dans *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges ... G. Straka*. Lyon-Strasbourg, 1970, t. I, p. 187-199 ; – B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*. Paris, Presses Universitaires de France, 1991, « Que sais-je ? ».

§ 267. L'unification véritable du français s'est faite seulement sous l'impulsion des réformes de Malherbe et de Vaugelas, consacrées par les chefs-d'œuvre classiques du XVII^e s., puis par le *Dictionnaire de l'Académie française*, dont la première édition a paru en 1694. Bien entendu, le français, comme toute langue vivante, continue à évoluer, tant dans sa prononciation que dans sa grammaire et son vocabulaire. Mais cette évolution, parce que freinée notamment par l'influence de l'écrit et par l'école et peut-être aussi parce qu'elle se déroule dans un cadre social plus stable, est moins rapide à l'époque moderne qu'elle ne le fut aux époques précédentes.

§ 268. Pour faciliter le repérage chronologique des phénomènes étudiés, le temps qui s'est écoulé depuis la romanisation jusqu'à nos jours est divisé en six périodes :

1. Jusqu'à ± 500 : le **latin tardif** ou simplement **latin vulgaire (LV)**.
2. De ± 500 à ± 850 : le **gallo-roman** ou roman de la Gaule franque après les grandes invasions (**GR**).
3. De ± 850 à ± 1100, le **français archaïque (FA)** illustré par les premiers textes : les *Serments de Strasbourg* (842), la *Cantilène de sainte Eulalie* (± 882) et la *Vie de saint Alexis* (± 1040).
4. Les XIII^e et XIII^e s. : l'**ancien français (AF)** illustré par des œuvres littéraires de plus en plus nombreuses (épiques, courtoises...). Parfois, les périodes 3 et 4 seront groupées sous l'étiquette commune **ancien français** (au sens large).
5. Les XIV^e, XV^e et XVI^e s. : le **moyen français (MF)**.
6. Du XVII^e s. à nos jours : le **français moderne (FM)** englobant le **français contemporain**.

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE DU LATIN

Chapitre I Particularités phonétiques du latin classique

1. Généralités

§ 270. Le latin dont procède le français n'est pas le latin classique, c'est-à-dire le latin littéraire de l'âge d'or (du milieu du I^{er} s. avant J.-C. environ jusqu'à la mort d'Auguste en 14 après J.-C.), mais le **latin parlé** habituellement par le peuple. Et plus précisément le latin auquel nous renvoie la phonétique historique du français est le **latin parlé de l'époque postclassique** (appelée aussi « l'âge d'argent »), de la mort d'Auguste à celle de Septime Sévère (en 211) environ.

§ 271. Le système graphique du latin est presque un système phonétique : toutes les lettres se prononçaient et, à de rares exceptions près, elles avaient toujours la même valeur. Il faut souligner la valeur de certains signes : *u* est toujours la voyelle postérieure extrême [u] : *murus* ; *c* est toujours l'occlusive vélaire sourde [k] : *Cicero, scire, dulcis, principium* ; *t* est toujours l'occlusive dentale sourde [t] : *ratio, actio, palatium* ; *s* est toujours la constrictive dentale sourde [s] : *rosa, causa* ; *x* note le groupe [ks] : *ex, exagium*.

Les lettres *i* et *u* avaient une double valeur : elles pouvaient représenter une voyelle ([i] ou [u]) ou une semi-voyelle ([j] ou [w]). Les lettres *j* et *v* n'ont été introduites qu'à la Renaissance par l'humaniste Pierre La Ramée.

Le [ŋ] vélaire est noté *n* devant [k] et [g] (*sanctus, tangere*), *g* devant *n* (*dignus, agnus*) ; [ŋŋ] est noté *ng* (*angellus*).

La lettre *y* ne se rencontrait que dans des emprunts grecs ; elle représentait l'upsilon et se prononçait comme lui dans la bouche des lettrés ([y]). Le peuple en faisait soit un [i], soit un [u]. Ex. : λύρα → *lyra*, prononcé [lyra] par les lettrés, mais [lira] ou [lura] en latin vulgaire ; βύρσα → *byrsa*, lv. būrsa > fr. bourse ; πύξος → lv. būxus > afr. bois ('buis').

2. Quantité vocalique et timbre

§ 272. Le latin classique possédait cinq éléments vocaliques : [i], [e], [a], [o], [u] ; chacun d'eux présentait deux variétés, une variété longue et une variété brève. En classant les voyelles d'après leur degré d'aperture, on peut représenter le système vocalique du latin classique de la façon suivante :



Dans ce système, la durée vocalique a une **valeur phonologique** ; c'est elle qui sert à opposer : *mālum* [malum] 'mal' ~ *mālum* [ma:lum] 'pomme' ; *ōs* 'os' ~ *ōs* 'bouche' ; *vēnit* 'il vient' ~ *vēnit* 'il vint' ; *rosā* (nominatif) ~ *rosā* (ablatif).

La quantité vocalique est une caractéristique intrinsèque de toute voyelle ; le caractère long ou bref de la voyelle est indépendant de l'entourage et de l'accentuation : on a indifféremment des longues ou des brèves en syllabe ouverte ou en syllabe fermée, que la syllabe soit accentuée ou atone : *'Gallĭā est ōmnĭs dĭvĭsā...*

La quantité vocalique latine est essentiellement, mais non exclusivement, étymologique. À une brève ou à une longue de l'indo-européen correspond en général une brève ou une longue latine : **oktō* > lat. *ōctō*, **māter* > lat. *māter* ; une diphtongue indo-européenne est représentée en latin par une voyelle longue : **deiko* > *dīco*, **doukō* > *dūco*.

§ 273. Le latin cultivé ne faisait pas de différence sensible de timbre entre voyelles longues et voyelles brèves : les unes et les autres étaient fermées. Les deux variétés de voyelles différaient toutefois par l'aperture et la **tension musculaire** : aperture plus grande et tension musculaire moins forte pour les brèves, aperture plus petite et tension musculaire plus énergique pour les longues. Moins tendues et partant un peu moins fermées, les brèves peuvent se caractériser comme des voyelles relâchées.

La connaissance de la quantité vocalique est indispensable pour établir l'évolution ultérieure de la voyelle : *hērēm* > *hoir*, *hēri* > *hier*, *īra* > *ire*, *pīra* > *poire*, *mūla* > *mule*, *gūla* > *gueule*. Pour connaître la quantité vocalique des mots latins, on consultera un bon dictionnaire latin (par exemple F. GAFFIOT, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934 [tirages ultérieurs] ou encore les grands dictionnaires étymologiques : W. MEYER-

LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, 5^e éd., 1972 (abréviation : REW) ; – W. von WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bâle, 1927 s. (FEW).

§ 274. Le latin classique possédait trois **diphtongues** qui étaient toujours descendantes : [aũ] ('causa, 'gaudia), [aě] ('sæcũlum, 'cælum, 'quærit), [oě] ('pœna, 'fœnum).

3. Quantité syllabique

§ 275. Comme les voyelles, les syllabes sont caractérisées par leur longueur. Mais il faut distinguer nettement la quantité vocalique de la quantité syllabique. Tandis que la première affecte la voyelle en elle-même, la seconde dépend de la structure de la syllabe.

La syllabe peut être longue dans deux cas :

1. Lorsqu'elle contient une voyelle longue par nature ou une diphtongue : *dī-vī-sā*, *quæ-sī-vī*.

2. Lorsque sa voyelle, brève par nature, est entravée (voir § 109) : *por-tī-cus*, *con-vē-nit*.

On se rappellera que les groupes combinés (voir § 110) ne forment pas entrave : *ā-grī-cō-lā*, *rē-trō*.

La versification latine était fondée sur la quantité syllabique. La connaissance de cette quantité syllabique permet de déterminer la place de l'accent dans les polysyllabes latins. Elle est donc capitale puisque, comme on le verra, la syllabe accentuée a reçu un traitement privilégié dans le passage du latin aux langues romanes.

4. Accentuation

§ 276. Mis à part quelques **clitiques** (voir § 115) – certains adverbes, des prépositions, des conjonctions, des pronoms personnels, etc. –, chaque mot latin était pourvu d'un accent. À l'origine et jusqu'à l'époque impériale – et donc durant l'âge d'or –, l'accent était un accent de hauteur ou accent musical, conformément à l'indo-européen.

§ 277. La place de l'accent est fondamentale pour le romaniste, car à peu près toute l'évolution du vocalisme roman et certains faits de l'évolution du consonantisme sont conditionnés par ce phénomène. **La syllabe tonique**, qui recevra un traitement privilégié, est restée la même et, à quelques exceptions près, la syllabe accentuée du latin classique reste le sommet du mot roman :

'tēpīdu > it. 'tiepido, esp. 'tibio, fr. 'tiède; 'cantor > 'chantre; can'tōrem > chan'teur; 'pastor > 'pâtre; pas'tōrem > afr. pas'teur.

Sauf dans les monosyllabes, l'accent n'est jamais sur la dernière syllabe. Dans un mot de deux syllabes, l'accent est donc sur la première. Dans les mots de plus de deux syllabes, l'accent affecte l'**avant-dernière syllabe** (ou **pénultième**) si elle est longue, l'**antépénultième** dans le cas contraire.

Il existe également un **accent secondaire** qui frappe la syllabe **initiale** des polysyllabes dont l'initiale ne se confond pas avec la tonique.

§ 278. **Terminologie.** — On appelle **oxyton** un mot accentué sur la syllabe finale. Le **paroxyton** est accentué sur l'avant-dernière syllabe (can'tāre) et le **proparoxyton** est accentué sur l'antépénultième. Dans un proparoxyton comme gūber'nacūlum,

- -na- est la syllabe tonique;
- guber- est la partie protonique; elle comprend: la syllabe initiale gu-, la syllabe intertonique (ou prétonique ou contretonique) -ber-;
- -culum est la partie posttonique; elle comprend: la pénultième atone -cu- et la syllabe finale -lum.

Par abréviation, on parle de **voyelle initiale**, de **voyelle finale**, etc., pour la voyelle de la syllabe initiale, de la syllabe finale, etc. On parle de **voyelle initiale** seulement par opposition à la voyelle tonique, donc uniquement dans les paroxytons de plus de deux syllabes (forti'tūdo) et dans les proparoxytons de plus de trois syllabes (dormi'torīum).

5. Consonantisme

§ 279. Tableau des consonnes du latin classique

	labiales		dentales		palatale		vélares		labio-vélares		laryngale	
	sd*	sn*	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn
Occlusives orales	p	b	t	d			k	g	k ^w	g ^w		
nasales		m		n				ŋ				
Constrictives vibrante	ϕ		s			j				w	h	
latérales				l	ɭ				ɭ			

* sd = sourde(s); sn = sonore(s).

§ 280. Le signe *g* sert à noter [g], mais aussi le [ŋ] vélaire (§ 271). Le signe *f* note une constrictive bilabiale sourde [ϕ]. Les graphies *qu* et *gu* rendent

des labio-vélares (§ 85). Le *l* latin était un [l] (appelé **sonus exilis** dans la terminologie des grammairiens latins, c'est-à-dire: 'son frêle'); implosif, il était un [ɭ] « *l* vélaire » (§ 85), **sonus pinguis** 'son gras, épais'. Il était vélaire lorsqu'il se trouvait devant consonne (altus).

Le latin possédait des géminées: **gibbus** 'bosse, grosseur', **adducere** 'amener à soi', **fallit** 'il trompe', **annus** 'année', **currit** 'il court'. Le yod intervocalique était une géminée: **maior** se prononçait [majjor].

§ 281. La constrictive laryngale [h] avait cessé de se prononcer à l'intérieur des mots (mihi, nihil) dès l'époque pré littéraire. À l'initiale, elle s'est maintenue, mais dans la bouche des lettrés seulement, jusqu'à l'époque de saint Augustin.

Depuis l'époque pré littéraire, *m* et *n* finals étaient caducs: mūrū(m), nōme(n). Ils ne se maintenaient que dans les monosyllabes: rēm (> fr. rien), mēum (> mien), tūum (> ton), nōn (> non), cūm (> it., esp. con); voir cependant: jam > afr. ja, fm. (dé)jà.

§ 282. Les emprunts au grec ont introduit des sons que le latin ne connaissait pas à l'origine:

- La semi-occlusive [dz] pour rendre le zêta grec (ζ): zelōsus (formé sur zelus 'zèle', lui-même emprunté au grec ζηλος) > afr. gelesus (fm. jaloux).

- Les consonnes aspirées [kh], [ph], [rh], [th]: chorus 'danse en rond', cochlea 'escargot', philosophus, rheuma 'flux de la mer', theatrum...

Chapitre II

Particularités phonétiques du latin parlé et du latin tardif

1. Le vocalisme

1.1. Changements de quantité vocalique

§ 283. Vers la fin de l'époque républicaine, certaines modifications de quantité se sont produites : sous l'influence d'une voyelle brève les suivantes, des voyelles longues se sont abrégées. Cet abrègement, non systématique, a atteint :

1. Des antépénultièmes longues de proparoxytons en syllabe ouverte (a), mais aussi en syllabe fermée (b) : (a) frīgīdu > *frīgīdu > afr. freit > froid ; lūrīdu > lūrīdu > afr. lort > lourd ; mōbīle > mōbīle > afr. meuble > fm. meuble ; -ēsīmu > *-ēsīmu > afr. -iesme > fm. -ième ; quōmōdo > *quōmōdo > comme ; jūnīor > *jūnīor > afr. joindre 'premier ouvrier d'une boulangerie' (comp. fm. g(e)indre) ; - (b) mūscūlu > *mūscūlu > moule (mollusque) ; ūndēcim > *ūndēcim > onze.

2. Des voyelles longues en syllabe inaccentuée. Le [i:] et le [u:] longs inaccentués de certains mots latins sont représentés par les résultats de [i] ou de [u] brefs : frūmentu > froment ; mūcēre > moisir ; nūtrīre > nourrir ; prīmārīu > premier ; rūmīgāre > ronger ; vestīmentu > vêtement.

1.2. Transformations du système vocalique

§ 284. En latin classique, les voyelles brèves avaient tendance à être plus ouvertes et les longues plus fermées, indépendamment de leur position (§ 273). Cette différence, d'abord imperceptible, s'est développée dans le parler populaire. L'accent musical du latin s'étant transformé en accent dynamique, il en résulta un allongement des voyelles toniques. À partir de ce moment, 'venit' 'il vient' devenant ['we:nit] et 'solu' 'sol' devenant ['so:lu], l'opposition avec 'vēnit ['we:nit] 'il vint' et avec 'sōlu ['so:lu] 'seul' s'est faite par le timbre et non plus par la durée. L'opposition quantitative faisait place à une opposition qualitative, celle des timbres.

Ce changement ne s'est pas réalisé d'un seul coup ni partout en même temps. La tendance à l'ouverture s'est d'abord réalisée pour [ĕ] et [ō] entre le I^{er} et le III^e s. Les voyelles extrêmes, [ī] et [ū], ont résisté plus longtemps ; elles ont commencé à s'ouvrir à partir des II^e et III^e s. Le changement n'était pas encore terminé au V^e s. puisqu'il a atteint des mots franciques : fq. *'dūlja >

*dolia > douille ; fq. *filtir > *feltro > feutre ; fq. *tīβer > afr. (a)toivre 'bétail' ; etc. Le [ū] fut le dernier et il a résisté plus longtemps lorsqu'il était final ; dans cette position, son passage à [o] ne s'est effectué qu'à la fin du V^e s. (voir : dēu > LV [diēu] > LV [diēū] > f. dieu).

§ 285. La durée vocalique, essentiellement intrinsèque à l'origine et donc pertinente, subsista pour les voyelles toniques, mais elle n'était plus qu'une variante combinatoire, ce qui veut dire qu'elle se réglait sur la structure syllabique. En syllabe ouverte, la voyelle tonique était toujours longue ; elle était brève en syllabe entravée.

Il ne s'agit là que d'une tendance naturelle observée en plusieurs langues : la corrélation entre voyelle longue et syllabe ouverte, d'une part, et voyelle brève et syllabe fermée, d'autre part.

Le bouleversement quantitatif a réintroduit des différences de quantité (qui avaient été remplacées par des différences de timbre). Cependant, la durée secondaire des voyelles, contrairement à la durée du latin classique, n'est plus étymologique ; elle est restreinte aux voyelles toniques et elle n'a plus de fonction distinctive.

Des témoignages montrent que c'est vers le III^e s. que s'est accompli ce bouleversement, mais il s'est inscrit dans la durée, car il a atteint des mots germaniques introduits par les Invasions.

En latin tardif, toutes les voyelles atones se sont toutes abrégées et les timbres [e] et [o] n'ont pas connu l'ouverture. Le nombre des voyelles en syllabe atone était donc de cinq : [i] (< ī), [e] (< ĩ, ē, ĕ), [a] (< ā, ă), [o] (< ū, ō, ŏ) et [u] (< ū).

§ 286. Le système vocalique du latin classique et du latin tardif

Latin classique	ī	ĩ	ē	ĕ	ā	ă	ō	ō	ū	ū
Latin tardif*										
voyelles toniques	i		e	ε	a	ɔ		o		u
voyelles atones	i		e		a			o		u

* La durée vocalique n'est plus pertinente : en syllabe tonique, toutes les voyelles libres sont longues et toutes les voyelles entravées sont brèves ; en syllabe atone, toutes les voyelles sont brèves.

1.3. Autres modifications du vocalisme

§ 287. Deux voyelles identiques qui viennent à former hiatus se contractent ; la voyelle contractée est fermée : co'hörtem > cörte > cour(t) ; cööp'e'rīre > coperīre > couvrir ; pre'hendēre > *pre'endēre > 'prendēre > prendre.

§ 288. Les voyelles ĭ, ě, ō et ŭ en hiatus se consonifient : ĭ, ě > [j] ; ŭ, ō > [w]. Ce phénomène entraîne des modifications dans le mot et dans son accentuation : cōagŭlāre [ko-a-gu-'la:-re] > LV [kwa-gu-'la:-re] > afr. caillier > fm. cailler ; faciō ['fa-ki-o] > LV ['fa-kjo] > afr. faz '(je) fais' ; vīdŭam ['wi-du-am] > LV ['wedwa] > afr. veve > fm. veuve ; vīnĕam ['wi:-ne-am] > LV ['wi:-nja] > f. vigne. Il peut provoquer des déplacements d'accent : mŭlĭĕrem [mu-'li-e-rem] > LV [mo-'ljɛ:-re] > afr. moillier 'épouse' ; fī-'lĭ-ō-lu [fi-'li-o-lu] > LV [fi-'ljɔ:-lu] > f. filleul.

Dans les formes verbales en -ĕre précédé de ŭ en hiatus (bat'tŭĕre, cōn'sŭĕre, fut'tŭĕre...), l'accent s'est porté sur le radical ('battwĕre...) à cause de l'analogie des formes de l'indicatif. L'accentuation de la pénultième aurait provoqué un allongement de cette voyelle et aurait entraîné ces formes dans le paradigme des verbes en -ĕre.

Le groupe dissyllabique -ĭĕ- s'est réduit à ĕ dans quelques cas : arĭĕte > *arĕte > afr. aroi 'bélier' ; parĭĕte > *parĕte > fm. paroi ; quĭĕtu > *quĕtu > fm. coi.

§ 289. Des trois **diphthongues** que possédait le latin classique, deux se sont monophthonguées dès le I^{er} s. après J.-C.

• **æ** devient [e:] : pœna > [pe:na] > f. peine.

• **æ** devient [ɛ:] : cælu > [kɛ:lu] > f. ciel ; quærit > [kʷɛ:rit] > afr. quiert '(il) cherche'. Lorsqu'elle n'est pas tonique, cette diphthongue devient [e] : sætāciŭ > [setaciu] > afr. sĕas > fm. sas. Dans un certain nombre de mots, æ s'était monophthongué en ĕ à une époque plus ancienne : blæsu > *blĕsu > afr. blois (comp. fm. blĕser) ; præda > *prĕda > f. proie ; sæpe > *sĕpe > afr. soif 'haie' ; sæta > *sĕta > f. soie (de porc). Voir FOUCHÉ 255.

• La diphthongue **au** s'est conservée au moins jusqu'après la palatalisation de [k] + [a], ainsi que le montre l'évolution causa > chose. Dans quelques cas, elle est passée à [a] en syllabe atone à cause de l'influence dissimilatrice d'un [u] tonique : augŭriŭ > *agŭriŭ > afr. ĕur (comp. heur) ; augŭstu > *agŭstu > f. août ; auscŭltat > *ascŭltat > afr. ascoute 'écoute'.

§ 290. Au cours du III^e s., [ɛ] tonique libre se diphthongue : pĕde > [piĕde] > f. pied. L'autre voyelle ouverte, [ɔ], fait de même au cours du IV^e s. : mōrit > [muōret] > f. meurt (voir § 415-418).

1.4. Les voyelles intertoniques

§ 291. Les **voyelles intertoniques se sont généralement amuies** en latin vulgaire, à l'exception de de ĭ, ě et ŭ en hiatus qui sont passés à la semi-consonne (§ 288) et de [a] qui s'est toujours **maintenu** (§ 503) : fĭrmā mente > fermement.

Cet amuïssement a commencé très tôt, dès le I^{er} s. av. J.-C., au contact de certaines consonnes comme [l] ou [r], et il s'est poursuivi jusqu'après les invasions du V^e s. En général, en Gaule septentrionale, **la syncope des intertoniques est antérieure à la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques** (fin IV^e s. - début V^e s.), ainsi que le montre l'évolution d'un grand nombre de mots : *alĭcŭnu > f. aucun (mais : esp. alguno) ; bonitāte > f. bonté (esp. bondad) ; sanĭtāte > santé... Cependant, un certain nombre de termes ne conforment pas à cette règle : ou ils ont maintenu l'intertonique jusqu'après la sonorisation (§ 292) ou ils ont même conservé l'intertonique (§ 293).

§ 292. **Syncope de l'intertonique après la sonorisation.** — Des raisons analogiques expliquent que certaines intertoniques aient été maintenues plus tardivement, par exemple, lorsqu'elles faisaient partie d'une famille lexicale dans laquelle cette voyelle était tonique (1) ou finale de finale de paroxyton (2). Il est difficile de trouver une explication satisfaisante à la syncope effectuée après la sonorisation dans un certain nombre de mots (3 et 4).

1. adĭŭtāre > LV [adju'ta:re] > [ajju'ta:re] > [ajju'da:re] > afr. aidier (influence de adĭ'ŭtat) ; *berbĭcāriŭ > LV [berb'ga:rjo] > afr. bergier > fm. berger (influence de ber'bĭce 'brebis' ?).

2. *bombĭ'tĭre > [bombe'di:re] > f. bondir (influence d'une forme comme 'bombit ?) ; capĭ'tĕllu > afr. chadel 'chef' (influence de 'caput ?) vĭsĭ'tāre > afr. visder 'soumettre qqun à une épreuve (en parlant de Dieu)' (influence de 'vĭsu ?).

3. Les dérivés latins en -icāre sont représentés en français par des verbes ayant effectué la syncope avant la sonorisation (i) et d'autres l'ayant effectuée après (ii) : (i) caballicāre > afr. chevauchier ; excorticāre > afr. escorchier ; masticāre > afr. maschier ; nĭdĭcāre > afr. nichier ; traitement semblable à celui de : collocāre > couchier ; - (ii) būllĭcāre > afr. bougier >

bouger; *nǐvĭcāre > afr. neigier; jūdicāre > jugier; vīndicāre > afr. vengier.

4. Mots divers: Andecāvu > Anjou; Andecāvis > afr. Anjiés > Angers; cōgītāre > afr. cuidier 'penser'; malĭfatĭu > mauvais; sūbĭtānu (latin cl. subitāneus) > soudain; verēcūndĭa > vergogne (influence savante?).

§ 293. **Maintien de l'inter-tonique.** — Des voyelles autres que [a] ont subsisté en syllabe inter-tonique, soit pour des raisons phonétiques (1), soit à cause de l'action de l'analogie (2), soit à cause d'une influence savante (3).

1. Des voyelles inter-toniques autres que [a] ont été maintenues pour soutenir un groupe consonantique très complexe, par exemple:

• après « consonne + [l] ou [r] »: ĭmplĭcāre > afr. empleiier > employer; latrocĭnĭu > afr. larrecin; *quadrifŭrcu > carrefour;

• devant des géminées: appellāre > appeler; cancellārĭu > chancelier;

• devant « [l], [m], [n], [r] + consonne »: a(u)scŭltāre > afr. ascouter; calŭmnĭāre > afr. chalengier 'réclamer en justice'; gŭbernāre > gouverner; redemptĭōne > afr. rēançon > rançon; tabernārĭu > taver-nier; volŭntāte > afr. volenté.

• dans certains autres contextes encore: voir FOUCHÉ 492-499.

2. Des voyelles inter-toniques autres que [a] ont subsisté sous l'influence de formes à voyelle radicale tonique: marĭtāre > afr. marĭer > marier (influence de ma'rĭtat, ma'rĭtu); mē(n)sŭrāre > mesurer (mēn'sŭrat, mēn'sŭra); salŭtāre > saluer (sa'lŭtat)...

3. La conservation de l'inter-tonique est due à une influence savante: benedĭctu > afr. benĕoit (fm. Benoît et benêt); obedĭre > obéir; sepelĭre > afr. sevelir 'ensevelir'... (mots en rapport avec la religion).

§ 294. **Les mots contenant deux inter-toniques.** — Ils n'en ont conservé qu'une, la syncope ayant lieu avant la sonorisation:

1. La première inter-tonique est conservée lorsqu'elle est en syllabe entravée: *accost(ŭ)rāre > accouter; excort(ĭ)cāre > écorcher.

2. La seconde inter-tonique est conservée lorsque la première est en syllabe ouverte: ant(e)cessōre > afr. ancesseur (cas régime de ancêtre); arb(o)rĭscĕllu > afr. arbrissel 'arbrisseau'; *Mērc(ŭ)rĭs dĭe > afr. mercredĭ > fm. mercredi; Vēnērĭs dĭe > afr. vendresdĭ > vendredi.

1.5. Syncope des pénultièmes atones

§ 295. La pénultième atone des proparoxytons latins s'est amuie en français quelle qu'elle fût. Mais le phénomène de syncope s'est étalé sur plusieurs siècles. Certaines syncopes sont très anciennes et remontent au I^{er} s. avant J.-C.; elles sont communes à toute la Romania, alors que d'autres sont propres à telle ou telle partie de la Romania. La connaissance de la chronologie du phénomène est extrêmement importante pour qui veut retracer le développement du phonétisme français. En effet, une syncope très tardive permet, par exemple, à la voyelle tonique de se diphtonguer, aux consonnes sourdes de se sonoriser et aux occlusives de se spirantiser.

La syncope peut être accélérée ou retardée par l'action de la consonne subséquente et, en second lieu, par l'action de la consonne antécédente.

L'action de la voyelle de la syllabe finale peut s'ajouter à ces influences. Si cette voyelle est [a], voyelle la plus ouverte, la syncope sera plus précoce que si elle est [ə] sourd. (Les voyelles finales des proparoxytons non encore réduits par la syncope de la pénultième atone sont passées à [ə] après la diphtongaison de [e], soit au III^e s.)

Voir G. STRAKA, dans *Revue des langues romanes*, t. 71, 1951-1954, 247-307 et dans *Revue de linguistique romane*, t. 19, 1955, p. 249-267; F. DE LA CHAUSSÉE, *Initiation à la phonétique de l'ancien français*, 111-113; VÄÄNÄNEN 40-44.

§ 296. **Syncopes antérieures à la diphtongaison de [e] (III^e s.).** — Les syncopes les plus anciennes sont déjà attestées au début de notre ère. Elles se produisent lorsque la voyelle pénultième atone est au contact de [r] ou de [l] et notamment dans les mots en -ŭla, -ŭlu (1). Sont assez anciennes également les syncopes entrées des consonnes dont le point d'articulation est proche: entre [d]-[t], [t]-[d], [t]-[n], [d]-[n], [s]-[t], [p]-[t] (2).

1. aurĭc(ŭ)la > oreille; cal(ă)mu > chaume; cal(ĭ)du > chaud; carc(ĕ)re > afr. chartre 'prison'; cŏl(ă)pu > coup; fac(ĕ)re > faire; fall(ĭ)ta > faute; gĕn(ĕ)ru > gendre; lĕg(ĕ)re > lire; mĕr(ŭ)la > merle; mŏl(ĕ)re > moudre; plang(ĕ)re > plaindre; quær(ĕ)re > afr. querre; sol(ĭ)du > sou; tĕn(ĕ)ru > tendre (adj.)... — Derrière « consonne + [r] », la syncope n'a eu lieu que plus tard, après la sonorisation: 'lacrĭma > LV [la grema] > [la yrema] > [la jrma] > afr. lairme 'larme'.

2. *fĭnd(ĭ)ta > fente; gĕn(ĭ)tu > gent; nĭt(ĭ)da > nette; plat(ă)nu > afr. plasne > plane 'érable'; quæs(ĭ)ta > quête; rĕp(ŭ)tat > afr. rette (retter 'accuser'); rĕt(ĭ)na > afr. resne > rène; Rhŏd(ă)nu > afr. Rosne > Rhône. — Paraissent se ranger dans cette catégorie, bien que les consonnes soient

différentes, des participes comme : plac(ĭ)tu > afr. plaît ; vōc(ĭ)tu > afr. huit 'vide'.

§ 297. **Syncope antérieures à la diphtongaison de [ɔ] (IV^e s.).** — Elles se produisent entre [m] et [t] et entre deux nasales. Elles n'entraînent pas un [e] : cōmĭte > afr. conte (fm. comte) ; dōmĭtat > afr. (il) donte (fm. dompte) ; fēmĭta > fiente ; fēmĭna > femme ; hōmĭne > homme. — Dans cette catégorie peuvent se ranger des mots comme : pōmĭce > ponce (pierre) ; rūmĭce > LV [romets,ə] > ronce.

§ 298. **Syncope postérieures à la diphtongaison de [ɔ].** — Elles se produisent entre [v] (qui est secondaire) et [t] : mōvĭta ['mowita] > LV [mo:βeta] > [mo:veta] > [muðveta] > [muðfta] > afr. muete > meute.

De la même époque date la syncope dans les mots dont la voyelle finale est a : dēbĭta > LV [defta] > dette ; hūĭca > huche ; pērtĭca > perche.

Toutes ces syncope (§ 296-298) se sont produites avant la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques et c'est le traitement le plus courant.

§ 299. **Syncope postérieures à la sonorisation (fin IV^e - V^e s.).**

• Entre [v] (secondaire) et [n] : *jōvēne (latin cl. jūvēnis) > LV [ɟ,uðvenə] > jeune ; Stēphānu > LV [*es'tiēvanə] > Étienne.

• Dans les mots en -ĭcu et -ātĭcu : formātĭcu > afr. fromage (fm. fromage) ; mēdĭcu > afr. miège 'médecin' ; salvātĭcu > sauvage ; Santōnĭcu > Saintonge ; vĭllātĭcu > village. L'évolution du suffixe -ātĭcu est complexe à retracer : -ātĭcu > LV [adeɣə] > [adejə] > [adɣə] > [aɟə] (pour STRAKA), [adigo] > [adi(w)o] > [adjo] > [aɟə] (pour BLONDIN 113 ; autres hypothèses dans FOUCHÉ 459 et BOURCIEZ § 49). — La syncope a eu lieu avant la sonorisation dans les mots en -ĭca à cause de [a] (§ 298). Dans pōrtĭcu > porche et Pērtĭcu > Perche, l'assourdissement de la consonne de la syllabe finale peut être dû au [t] (voir G. STRAKA, dans *Mélanges... A. Henry*, 307).

• Dans les mots en -ĭtu, -ĭdu : cūbĭtu > LV [kovedə] > coude ; *malabĭtu > malade ; sapĭdu > LV [savedə] > afr. sade 'doux' (fm. [maus]sade) ; tēpĭdu > tiède. La syncope est postérieure à la sonorisation et à la spirantisation de [b] (> [β] > [v], LV), mais elle est antérieure à la spirantisation de [d] (> [ð], GR au VI^e s.). Opposer le traitement de dēbĭta > dette, avec [a] dans la syllabe finale (§ 295).

§ 300. **Exceptions.** — Les pénultièmes atones se sont toutes amuées avant la diphtongaison des voyelles fermées ([e], [o]), qui a eu lieu en gallo-

roman. C'est dire qu'au début du VI^e s., il n'existe plus de proparoxytons. Font exception à cette règle quelques mots savants : fĭcātu > afr. feie > foie, pē(n)sĭle > afr. poisle > poêle 'fourneau', qui ont connu la diphtongaison de [e].

Un petit nombre de termes savants a même échappé à la syncope jusqu'en français archaïque, du moins la forme écrite. À ce moment, ils représentaient une anomalie dans un système dominé par le type paroxytonique et ils se sont réduits : angĕlu > afr. angele > fm. ange ; epĭscōpu > afr. evesqueve > evesque > fm. évêque ; imaginē > afr. imagene > fm. image ; pagĭna > afr. pagene > fm. page ; virgĭne > afr. virgene > virge 'vierge'.

2. L'accentuation

§ 301. Sous l'Empire, l'accent musical du latin classique s'est transformé peu à peu dans la langue populaire en accent d'intensité ou accent dynamique (§ 113). Cet accent ne s'est intensifié dans chaque région de la Romania qu'après la chute de l'Empire et sous l'action de divers facteurs. En Gaule, par exemple, les envahisseurs germaniques ont pu jouer un rôle dans ce processus d'intensification. L'accent roman, qui est un accent d'intensité, ne constitue donc pas une véritable innovation.

§ 302. **La place de l'accent** n'a pas changé au cours de l'évolution du latin au roman. Cependant, il arrive, en latin vulgaire, que l'accent ne soit pas fixé sur la même syllabe qu'en latin classique :

1. Dans les mots dont la voyelle tonique est une voyelle brève en hiatus qui passe à la semi-voyelle : lĭn'tĕ-ō-lu, proparoxyton en latin classique devient paroxyton en latin vulgaire : [lĭn-'tjɔ:-lu]. Les verbes en -ūĕre restent proparoxytons, l'accent s'étant porté sur le radical en latin vulgaire : con'sūĕre LC [kon-'su-e-re] > LV ['kon-swe-re] > ['kosere] > afr. cosdre > coudre (§ 288).

2. Dans des proparoxytons dont la voyelle pénultième – brève, cela va de soi – est suivie d'un groupe « occlusive + [r] » qui sont paroxytons en latin vulgaire : LC 'cathĕdra, LV ca'thĕdra > afr. chaire (wall. namurois *tchĕyĕre* ; fm. chaire et chaise) ; LC 'cōlĭbra, LV *cō'lōbra > couleuvre ; LC 'ĭntĕgru, LV ĭn'tĕgru > afr. entir 'entier' ; LC 'tōnĭtru, LV to'nĭtru > afr. tonnoire 'tonnerre'.

3. Dans des mots composés – surtout des verbes formés au moyen d'un préfixe – qui sont accentués sans qu'il soit tenu compte du préfixe, lorsqu'ils sont analysés comme tels par les locuteurs : LC 'demōrat, LV de-'mōrat > demeure ; LC 'devĕnit, LV de-'vĕnit > devient ; LC 'ĭmplĭcat, LV ĭm-

'plīcat > emploi ; LC 'recīpit, LV re-'cīpit > reçoit (de plus, [k] > [t̥] a été traité comme une initiale et n'a pas été sonorisé). Lorsque le composé n'est plus analysé, l'accent est placé selon la règle générale : 'collōcat > couche ; 'sēparat > afr. seivre > soivre (fm. il sèvre).

4. Dans les troisièmes personnes du pluriel des parfaits forts (c'est-à-dire ceux dont les formes de certaines personnes portent l'accent sur le radical) qui conservent en latin vulgaire la désinence -ērunt du latin archaïque, remplacée par -ērunt en latin classique : LC dī'xērunt, LV 'dīxērunt > afr. distrent '(ils) dirent' ; LC fē'cērunt, LV 'fēcērunt, *fīcerunt > (ils) firent.

5. Dans certains mots grammaticaux qui ont connu des déplacements d'accent, par exemple, 'illu, 'illa en fonction d'article (> il'lu > lo, il'la > la).

3. Le consonantisme

§ 303. L'aspirée [h] disparaît complètement ; de même [m] et [n] finals, sauf dans les monosyllabes. À l'initiale, [ϕ] bilabial est devenu [f] labio-dental. La consonne [w], qui est à la fois labiale et vélaire, perd son articulation vélaire et devient donc [β] au II^e s. déjà, sauf devant voyelle vélaire ; ce [β] passe à la labio-dentale [v] vers la fin du III^e s.

§ 304. Réductions ou modifications de groupes consonantiques.

• [ns] se réduit à [s] très tôt : mēnse > LV mēse > [me:ze] > f. mois ; pagēnse > pagēse > afr. païs ; - mais : con-sīlīu > f. conseil (composé analysé).

• Devant les groupes initiaux « s + consonne » se produit une prothèse vocalique, d'abord i, plus tard e : schola > iscola ; spatha > LV [espa:ta] > afr. espee > épée. Le phénomène, attesté au début de notre ère, est généralisé un peu plus tard.

• x [ks] devant consonne se réduit à [s] : dextra > afr. destre 'droit' ; jūxta > afr. joste 'à côté de'. La même réduction se produit souvent dans les mots à préfixe ex- : exagīu > essai ; exāmen > essaim ; exemplū > afr. essemple ; exsartū > essart ; exsūr gēre > afr. essordre 'élever, sortir'.

• -nct- [ŋkt] > -nt- [nt] : pūctū > LV [puŋtu] > [puŋtu] > f. point ; sanctū [saŋktu] > LV [saŋtu] > [saŋtu] > f. saint.

• Le groupe secondaire -l- résultant d'une syncope est remplacé par -kl- : sītūla > *sīcla > f. seille 'seau' ; vētūlu > veclu > f. vieil. Voir VÄÄNÄNEN 43, 62...

§ 305. [w] secondaire du latin vulgaire (c'est-à-dire provenant de ū ou de ō en hiatus : § 288) est traité comme [w] originel (dans la vāre, vīnu...) et, comme lui, il devient [β] (voir DE LA CHAUSSÉE 143 s.).

Il est maintenu lorsqu'il est disjoint de la consonne précédente, surtout devant la voyelle tonique et la voyelle finale d'un proparoxyton : cēr̄vu > cerf ; janūāriū > janvier ; malva > mauve ; tēnūe > afr. tenve 'tenu' ; vīdūa > afr. veve > veuve ; - mais : manūarīa > manière ; manūōpēra > manœuvre (mots savants ?).

Il disparaît très tôt derrière un groupe de consonnes, surtout en syllabe intertonique et pénultième atone : Ardūenna > Ardenne ; battūalīa > bataille ; bat'tūēre > LV ['battwere] > ['battere] > f. battre ; cōnsūēre > afr. cosdre > coudre ; cornūa > corne ; febrūārīū > février ; mansūetīnu > afr. mastin > matin ; mortūu > mort ; quattuōr > quatre ; solvēre > afr. soudre 'payer' ; vīctūalīa > afr. vitaille 'victuaille'.

[k] + [w] rejoint la labio-vélaire [k^w], qui se maintient telle quelle jusqu'après la palatalisation de [k] + [a], en gallo-roman, et se simplifie ensuite : cōagūlāre > LV [kwa'gla:re] > afr. caillier > f. cailler ; *pascūātīcu > pacage ; à opposer à campu > champ.

§ 306. Le yod latin avait une articulation énergique à l'initiale et lorsqu'il était intervocalique ; en cette position, il était même géminé, mais cette géminée se réduira plus tard, en gallo-roman.

À l'initiale, yod – comme [d] + yod et [g] + i ou e – est un yod renforcé, dès le début de notre ère. Vers le III^e s., ce yod renforcé passe à [j], puis à l'affriquée [ɟ_j] lorsqu'il est initial de mot ou initial de syllabe après consonne : jam > LV [jja] > [ja] > [ɟ_j,a] > (dé)jà ; dīr̄nu > LV [djurnu] > [jurnu] > [ɟ_j,urnu] > [ɟ_j,orno] > jour ; argēntu > LV [arjentu] > [arɟ_j,entu] > argent ; gēnēru > gendre. Le z initial se comporte de la même manière : zelōsu > afr. geleus 'jaloux'.

Le yod secondaire (issu de ĭ ou ě en hiatus) provoque la palatalisation des consonnes qu'il suit : [n] + [j] > [ɲ] et [l] + [j] > [ʎ], etc., au II^e s. déjà : vīnēa > LV [wi:nja] > [βi:ɲa] > vigne ; palēa > LV [paʎa] > paille.

§ 307. Les phénomènes principaux qui affectent le consonantisme du latin tardif sont :

• La **palatalisation** des consonnes devant yod (§ 306) ; des vélaire [k] et [g] devant [e] : cēntu > LV [t̥,entu] > cent ; de [ŋ] vélaire : pūgnū [puŋnu] > LV [puɲnu] > poing ; etc. (voir § 322 s.).

• La **sonorisation** des sourdes intervocaliques et des groupes combinés, qui a lieu de la fin du IV^e s. au V^e s. : rīpa > LV [ri:ba] > rive ; pātre > LV [pa:dre] > père (voir § 361 s.).

• La **spirantisation** (c'est-à-dire le passage de l'occlusive à la constrictive), a surtout atteint les sonores lorsqu'elles étaient intervocaliques ou dans un

groupe combiné et aussi [k] et [g] devant consonne. Ce phénomène s'étend sur une période assez longue : [b] se spirantise dès le I^{er} s. ap. J.-C, alors que la spirantisation de [d] en [ð] se produit au VI^e s., en gallo-roman. Ex. : faba > LV [fa:βa] > [fa:va] > fève ; rīpa > LV [ri:ba] > [ri:βa] > GR [ri:va] > rive ; spatha > LV [espa:da] > GR [espe:ðə] > épée (voir § 361 s.).

Ces phénomènes seront examinés plus en détail dans la deuxième partie.

§ 308. Tableau des consonnes du latin tardif de Gaule septentrionale.

occlusives :	p - b	t - d		k - g	k ^w - g ^w
variantes :		t, - d,	ts, - dz,	tʃ, - dʒ,	c - ɟ
nasales :	m	n		ɲ	ŋ (?)
constrictives :	(ϕ) - β	f - v	s - z		(+ h)
variantes :			s, - z,		x - γ
latérales :		l			
variantes :		ɫ		ʎ	
vibrante :		r			
variante :		r,			
semi-voyelles :			j	w	

§ 309. Exercices. — Donner la prononciation des mots ci-dessous en latin classique et en latin tardif. Indiquer la place de l'accent (attention aux cas de déplacement). Y a-t-il lieu d'effectuer une syncope ? (Les voyelles qui ne sont pourvues d'aucun signe sont brèves.)

indūcere, inlaudere, spathulam, spissum, exsartum, cinctūram, maritum, jungere, jumentum, vindēmiam, cathedram, capreolum, con-venit, con-tinet, cantatōrem, civitātem, dubitāre, debitōrem, consuetūdinem, amaritūdinem, circum, avunculum, cubitum, frigidum, computat, compūtāre, aucellum, arcuballistam, vetāre, Augustodūnum, armatūram, verrūcam, villūtum.

Bibliographie. — J. MAROUZEAU, *Introduction au latin*. 2^e éd., Paris, 1954 ; — A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. 4^e éd., Paris, 1938 ; — M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*. 4^e éd., Paris, 1959 ; — V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*. 3^e éd., Paris, 1981 ; — J. HERMAN, *Le latin vulgaire*. Paris, 1967 (« Que sais-je ? ») ; — F. DE LA CHAUSÉE, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. 3^e éd., Paris, 1989 ; — P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*. Paris, 1952-1966 ; — G. STRAKA, art. cités § 295 et 299, *Les sons et les mots*. Paris, 1979.

DEUXIÈME PARTIE

FORMATION DU CONSONANTISME FRANÇAIS

Chapitre I

Conditionnement général de l'évolution du consonantisme

§ 320. Indépendamment de la résistance plus ou moins grande qui est propre à chaque consonne en particulier, les principaux facteurs de conservation ou d'affaiblissement sont :

1. La place qu'occupent les consonnes dans les syllabes : une consonne initiale de syllabe, à tension croissante (§ 107), offre une plus grande résistance qu'une consonne finale de syllabe.

2. La place qu'occupent les consonnes dans le mot : par exemple, la position initiale de mot est très favorable au maintien de la consonne ou du groupe de consonnes.

3. L'entourage des consonnes : la consonne peut être intervocalique (position faible) ou se trouver entre une voyelle et une consonne (c'est le cas d'une consonne première d'un groupe intérieur) ou entre une consonne et une voyelle (consonne seconde d'un groupe intérieur) ou entre deux consonnes (consonne médiane d'un groupe de plus de deux consonnes).

4. La situation de la consonne par rapport à l'accent du mot a pu jouer dans certains cas. Ainsi, yod postconsonantique a pu manifester une tendance à disparaître devant l'accent : ca'prēdīu > [ka'prjolu] > *[ka'pro:lu] > afr. chevruel 'chevreuil'.

§ 321. Compte tenu de ces facteurs, la position la plus forte est l'initiale de mot ; puis vient l'initiale de syllabe, à l'intérieur du mot, appuyée par une consonne qui précède. La position la plus faible est la finale de syllabe, à l'intérieur du mot. Un peu moins faibles sont : la position intervocalique et la position de première de groupe consonantique combiné à l'initiale d'une syllabe, à l'intérieur du mot. À la finale du mot, la consonne simple est en position plus faible que la consonne appuyée par une consonne précédente. Mais des facteurs

spécifiques agissent dans cette position : assourdissement (donc renforcement articulatoire) des consonnes sonores finales, tendance à garder au mot, particulièrement au monosyllabe, un volume phonique suffisant (ce qui joue en faveur du maintien de la consonne finale), phénomènes d'ordre morphologique, influence de la graphie sur la prononciation, etc. Une des caractéristiques du français moderne est d'enchaîner la consonne finale à la voyelle initiale du mot suivant, à l'intérieur d'un même groupe phonétique, et cela a comme conséquence que certaines consonnes finales, devenues muettes à la finale absolue, continuent à se maintenir lorsque le mot suivant commence par une voyelle (phénomène de la liaison). Cependant, globalement, la tendance prédominante en position finale est la tendance à l'amuïssement.

Enfin, des canons en matière de structure syllabique ont pu influencer l'évolution des consonnes, et particulièrement des groupes consonantiques.

Chapitre II La palatalisation

1. Généralités

§ 322. Le latin ne possédait qu'une seule consonne palatale, le yod. Cette consonne est devenue plus fréquente en latin tardif, car ĭ et ě brefs en hiatus se sont consonifiés (§ 288). Dans la suite, en latin tardif et en gallo-roman, s'est créée une importante série de consonnes palatales.

1. Classées d'après leur origine, ces palatales se répartissent en trois catégories :

1.1. Le yod primaire ou secondaire : lorsqu'il est secondaire, il peut provenir d'un ĭ ou d'un ě brefs en hiatus, mais aussi d'une occlusive qui s'est affaiblie (rēge > LV [re:je] > roi) : **relâchement en yod**.

1.2. Le yod a pu se renforcer à l'initiale (dĭŭrnu > LV [dʒ,ornu] > jour ; jŭrāre > jurer) ou après une consonne labiale (rabĭa > LV [rabja] > [rabdʒ,a] > rage) : **renforcement du yod**.

1.3. Des consonnes dentales ou vélaires ont déplacé leur point d'articulation vers l'arrière ou vers l'avant du palais, soit sous l'action d'un yod, soit sous l'action d'une voyelle antérieures ([i], [e], [ɛ], [a]). C'est dans cette dernière catégorie que se manifeste la **palatalisation proprement dite**, ce que l'on appelle une **mouillure** en termes de phonétique auditive.

2. Du point de vue articulatoire, la palatalisation présente un **double déplacement articulatoire** (voir fig. 32) :

2.1. Un **déplacement horizontal** de sorte que le point d'articulation de la consonne rejoigne la zone palatale, qui est précisément celle où s'articule le yod. Si la consonne est antérieure, comme [t], il y a recul ; si elle est postérieure, comme [k], il y a avancement.

2.2. Un **déplacement vertical** concomitant : la langue accroît son élévation et la zone de contact avec le palais est plus étendue que pour la consonne simple.

§ 323. Beaucoup d'auteurs utilisent le terme de *palatalisation* pour désigner trois phénomènes assez différents :

1. La palatalisation proprement dite : déplacement horizontal et vertical de l'articulation : [k] (devant [i], [e] ou [ɛ]) > [k,] > [c] > [t,] (cælu [kaɛlu] > LV [t,e:lu]).

2. Le passage de l'occlusive à la semi-occlusive : [t,] > [t̪,] (LV [t,e:lu] > [t̪,e:lu]). En termes de phonétique auditive, ce passage est appelé **affrication** ; si le résultat est une sifflante, il est appelé **assibilation**.

3. Le passage de la semi-occlusive à la constrictive ; [t̪,] > [s] ([tsiēl] > AF [s̃eɪ] > fm. ciel). En termes de phonétique auditive, c'est une **spirantisation complète**.

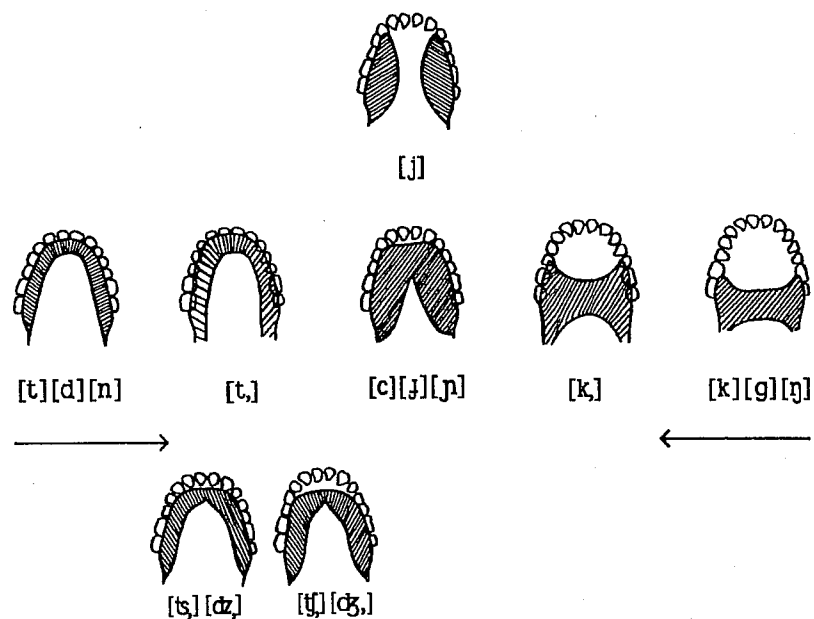


Fig. 32. La palatalisation. Palatogrammes d'après CARTON et STRAKA, *Album phonétique*.

§ 324. On a longtemps cru que la palatalisation était un affaiblissement articulaire et l'on qualifiait les consonnes palatalisées de consonnes **molles** ou **mouillées**. En réalité, ces appellations décrivent une impression auditive qui est due à la détente prolongée des consonnes palatalisées. G. Straka (dans *Travaux de linguistique et de littérature*, IV-1, 1966, 117-164) a montré que la palatalisation ne résulte pas d'un affaiblissement, mais au contraire d'un **renforcement** : la langue s'applique plus largement sur le palais pour les consonnes palatalisées que pour les non-palatales.

§ 325. La palatalisation est due à une assimilation de lieu d'articulation : en latin tardif de Gaule, ce phénomène se produit devant yod, *i* et *e* (plus tard pour *k* et *g* devant *a*). Mais la simple présence d'un yod ou d'une voyelle palatale ne suffit pas, car dans de nombreuses langues, les consonnes suivies

d'un yod ou d'une voyelle palatale n'ont pas modifié leur lieu d'articulation ; comparer par exemple cellārīu > f. cellier, allemand Keller, néerlandais kelder. — Voir entre autres : CARTON 154-155 ; G. STRAKA, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, IV-1, 1966, 117-164 ; A. MARTINET, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XI-1, 1973, 481-486 ; P. DELATTRE, dans *Romance Philology*, XXIII, 1970, n° 4, 480-491 ; B. MÜLLER, *Der Nordosten der Galloromania und die Palatalisierung von k, g vor a*, dans *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, Tübingen, 1979, 724-744 ; etc.

§ 326. Toutes les consonnes ne se palatalisent pas au même moment ni avec la même facilité. Leur plus ou moins grande résistance à la palatalisation dépend de leur zone d'articulation et de leur force d'occlusion. Cette constatation permet de faire les déductions suivantes :

- [n] et [l] se sont palatalisés très facilement ;
- [k] et [g] se sont palatalisés complètement et très tôt devant [j], [i], [e], [ɛ] ; plus tard devant [a] ;
- les dentales et les constrictives sont plus résistantes ; de même la vibrante [r] ;
- les labiales, articulées sans intervention de la langue, ne peuvent normalement devenir palatales.

§ 327. Le « yod de transition ». — Pour passer de l'articulation d'une voyelle, qui est une articulation ouverte, à l'articulation d'une consonne palatale ou palatalisée, qui est une articulation très énergiquement fermée, réalisée par une application importante de la langue sur le palais, la langue passe naturellement par la position du yod. Ce phénomène se produit surtout lorsque la consonne originelle est résistante à la palatalisation et exige un effort particulier.

Ce « yod de transition » n'est pas une consonne, car il n'empêche pas la sonorisation. C'est une voyelle non syllabique qui se combine avec la voyelle précédente.

Ex. : parīa > LV [par ja] > [paɪr,a] > GR [paɪr,ə] > AF [pɛɪrə] > paire ; ma(n)sīōne > LV [masjo:ne] > [maɪs,o:ne] > [maɪz,o:ne] > AF [meɪzɔ̃n] > maison. — Comparer l'évolution de : medĭetāte > LV [mejje'ta:te] > [mejt,a:de] > GR [mejt,iěðe] > [mejt,iěθ] > FA [meɪtiěθ] > AF [meɪtiě] > [m̥ɛt̥iě] > MF [mwetje] > moitié (§ 330), dans lequel yod empêche la sonorisation de [t].

Remarques. — 1° La présence de yod devant une consonne palatalisée n'est pas expliquée de la même manière par tous les manuels. L'explication proposée ici est celle qui a été élaborée par G. Straka. Celle qu'avance Fouché est différente : cet auteur parle d'« anticipation du yod ».

2° Dans certains cas, la palatalisation d'une consonne a été provoquée par un yod qui précédait cette consonne : *laxāre* > LV [lak'sa:re] > LV [lajs,a:re] > GR [lajs,iěre] > afr. *laisier*; *medĭetāte* (ci-dessus); **pĭj(je)tāte* (latin cl. *pietātem*) > *pitié*; *tractāre* > afr. *traitier*; fq. **wahtōn* → **gwaktāre* > afr. *gaitier* 'faire le guet' (fm. *guetter*). Voir aussi § 330.

§ 328. Le tableau ci-dessous donne la chronologie des palatalisations et des fausses palatalisations (d'après G. STRAKA, *Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français*, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, IV-1, 1966, 117-164).

Palatalisation : chronologie			
	Palatalisations	Fausses palatalisations	
		renforcement du yod	relâchement en yod
I ^{er} s.		• [dʲ], [gʲ] > [j]	
II ^e s.	• [nʲ], [lʲ], [kʲ], [tʲ], [sʲ], [ssʲ]		
III ^e s.	• [k] appuyé et intervoc. + <i>i, e</i> • [g] appuyé + <i>i, e</i> • groupes [kʲ], [gʲ]	• [j] initial > [j]	• [g] intervoc. + <i>i, e</i>
fin III ^e s.- début IV ^e s.	• [ɲn] • [rʲ]	• labiale + [j] > labiale + [j]	• [g] intervoc. + <i>a</i> • [k] et [g] + con- sonne
V ^e s.	• [k] et [g] à l'ini- tiale et appuyés + <i>a</i>		• [k] intervoc. devant <i>a</i>

§ 329. **Évolution des palatales.** — Les consonnes palatales et palatalisées, nombreuses en latin tardif et en gallo-roman, ont été éliminées progressivement à tel point qu'il n'en existe plus que deux en français contemporain : [j] et [ɲ], la dernière ayant tendance actuellement à se décomposer en [nʲ]. La dépalatalisation s'est opérée de trois façons différentes : 1° par régression, 2° par un processus complexe passant par l'affrication, la dépalatalisation et la spirantisation complète, 3° par relâchement.

§ 330. La **régression** est le retour à une prononciation non palatale. Elle peut atteindre, par exemple, la consonne palatale précédant un [a] tonique libre que cette consonne a fait passer à [iě] (loi de BARTSCH) : *medĭetāte* > LV

[meʲje'ta:te] > [mejt,a:de] > GR [mejt,iěθe] > [mejt,iěθ] > FA [meĭtiěθ] > FM [mwatje] (moitié); *cane* > LV ['ka:ne] > ['k,a:ne] > GR [tʃ,iěne] > [tʃ,iěn] > FA [tʃiěn] > FM [ʃjē] (chien).

Il se produit également une régression quand une consonne palatale ou palatalisée se trouve en finale absolue (1) ou quand elle entre en contact avec une consonne finale à la suite d'une syncope (2 et 3) :

1. *cŭnĕu* > LV ['kunj] > [kojno] > GR [koj] > [koĭj] > AF [koĭj] > [koĭn] > [kŭĕn] > fm. *coin*.

2. *carcĕre* > LV ['kark,ere] > [karcere] > [kartre] ([c] au contact de [r] > [t]) > [k,artre] > GR [tʃ,artre] > afr. *chartre* 'prison'; *sŭrgĕre* > LV ['surg,ere] > [sorjere] > [sordre] ([j] au contact de [r] > [d]) > GR [sordre] > fm. *sourdre*.

3. *cŭnĕos* > LV ['kunjos] > [kojos] > GR [koĭnts] (syncope de la voyelle finale; épenthèse de [t] entre [j] et [s]; [j] implosif > [ĭn]) > AF [koĭns] (coinz) > [kŭĕns] > fm. *coins*; *mĕlĭus* > LV ['mɛljus] > [mɛ:ʎos] > [miěʎos] > GR [miěʎts] (syncope de la voyelle finale; épenthèse de [t] entre [ʎ] et [s] : § 381; [ʎ] devenant implosif > [ʎ]) > fm. *mieux*.

§ 331. **L'affrication** est le passage d'une occlusive (dans le cas présent, une palatale) à l'affriquée. La durée de la détente empiète sur la tenue de la consonne, ce qui produit la segmentation de la palatale en une semi-occlusive : [t.] > [ts.] et [j] > [tʃ.]. L'affrication a lieu en latin tardif déjà, sauf pour [k] et [g] devant [a] qui passent à [tʃ.] et à [tʃ.] au début du VI^e s.

Les affriquées s'affaiblissent vers 1200 en perdant leur élément occlusif (spirantisation complète) : [tʃəval] > AF [ʃəval] cheval; [tʃānt] > AF [ʒānt] gent; [sĭrə] > AF [sĭrə] cire; [plāčĭr] > AF [plēzĭr] plaisir.

On ne sait pas à quelle époque s'est produite la dépalatalisation : soit lorsque ces consonnes étaient encore des affriquées, soit lorsqu'elles se sont réduites. Il est certain, en tout cas, qu'il subsiste des palatales en gallo-roman au moment de la diptongaison de [e] et de [a] : *cĕra* > cire, *caru* > afr. *chier* > cher.

§ 332. **Le relâchement.** — L'occlusion médio-dorsale s'affaiblit tandis que les accolements latéraux se maintiennent : [ʎ] > [j] (voir fig. 19 et 20). Ce relâchement est attesté au XVI^e s., mais il ne se généralise vraiment qu'au XIX^e s. Le même phénomène se produit actuellement pour le [ɲ], qui est prononcé de plus en plus souvent [nʲ]. Voir P. SIMON, dans *Mél. Straka*, 67-98; LEROND, *Dictionnaire*, XIV-XV.

2. Les évolutions en particulier

2.1. Les palatalisations proprement dites

§ 333. [n] + [j] > [ɲ] (LV), dont l'évolution est double : implosif, [ɲ] se dépalatalise en [(i)n] (§ 330), plus tôt devant consonne (en GR ?) qu'à la finale (en AF ? voir des graphies telles que *ti(e)ng* '(je) tiens', *vi(e)ng* '(je) viens') (1) ; s'il reste intervocalique (2), [ɲ] subsiste tel quel. La palatalisation s'est produite également lorsque [n] était suivi de [dʒ] (§ 343).

1. cūnēos > LV [koɲos] > GR [koɲts] > afr. coinz > coins ; jūnīu > LV [ju:ɲu] > [ɟu:ɲu] > juin ; ĩngēnīu > engin ; tēstīmōnīu > afr. tesmoing > témoin.

2. montanēa > montagne ; senīōre > seigneur ; vīnēa > vigne.

Remarque. — La consonne [ɲ] a été rendue par des graphies diverses : *gn* (agneau), *ign* (oignon, encoignure, Jodoigne), *ngn* (Luingne), etc. Parfois ces graphies ont été mal interprétées et il en est résulté une altération de la prononciation traditionnelle. Ainsi, dans *araignée*, *musaraigne*, *poigne* (et dérivés), *témoigner*, etc., le *i* de la graphie *ign*, servant à noter [ɲ], a été rattaché à la voyelle précédente, d'où les altérations dans la forme orale : [arane:] → [areɲe:], [pɔɲ(ə)] → [pwaɲ(ə)], etc., semblables à celle qui, de nos jours, affecte *encoignure* [ɑ̃koɲy:ʀ], souvent prononcé °[ɑ̃kwaɲy:ʀ]. Ces altérations sont fréquentes dans les toponymes : Jamoigne (gaumais *Djamogne*), Loupouigne (wallon *Loupougne*), Soignies (picard *Sougní*)...

§ 334. [l] + [j] > [ʎ] (LV) : devant consonne, [ʎ] se dépalatalise (1) et devient [ʎ], qui se vocalisera plus tard (§ 386) ; maintenu ailleurs, il s'affaiblit en [j] en français moderne (§ 332) (2). — Les groupes secondaires **-k'l-** (§ 304) et **-g'l-** deviennent également [ʎ] en LV, mais un peu plus tard.

1. alīos > aulx ; mēlīus > mieux ; tripalīos > travaux ; — gēnūcūlos > afr. genolz > genoux ; ōcūlos > yeux.

2. fīlīa > fille ; melīōre > meilleur ; palēa > paille ; *sōlīu > seuil ; — aurīcūla > oreille ; cōagūlāre > afr. caillier > cailler ; fēnūcūlu > fenouil ; ōcūlu > œil ; vētūlu > vieil ; vīgīlāre > afr. veillier > veiller.

§ 335. [k] + [j] > [k,ç] > [cç] > [tʃ,] (LV) > [tʃ,] (GR) > (AF) [s]. Cette consonne ne s'est pas sonorisée et elle a entravé la voyelle précédente : glaciā > glace ; faciā > face ; pellicēa > pelisse ; calcēāre > afr. chancier 'chausser' ; arcīōne > arçon.

À la finale, [tʃ] devient [s] (AF), puis disparaît : bracchīu > afr. braz > bras ; laquēu > LV [lakju] > afr. laz > lacs.

Dans le groupe [skj], le [s] implosif a été palatalisé par assimilation, mais l'évolution du groupe n'est pas connue dans le détail avec certitude : [skj] > LV [ʃs,ʃ,] > GR [ʃs,s,] (?) > FA [ʃss] (?) > AF [ʃs] (comparer l'évolution de [stj], § 336 R). Ex. : fascīa > afr. faisse 'bande, lien' (wallon *fahe*, *fache* 'maillot') ; nēscīa > afr. nice 'négligent' (gaumais et sud-wallon *niche* 'sale') ; pīscīōne > LV [pɛskjo:ne] > [peʃs,çço:ne] > [peʃs,ʃ,o:ne] > AF [poʃsōn] > poisson (voir DE LA CHAUSSÉE 75).

Remarque. — Le suffixe *-ītīa* a été remplacé par *-īcīa* : *trīstītīa* > *trīstīcīa* (*Gloses de Reichenau*) > tristesse ; **prodītīa* > prouesse.

§ 336. [t] + [j] > [tʃ,], dont le sort dépend de l'entourage :

1. Après consonne, [tʃ,] > [s] (AF) : *fōrtīa* > force ; *redemptīōne* > afr. *rēançon* > *rançon*. — Dans le groupe [ktj], le [k] implosif est assimilé très tôt : [ktj] > [ttj] > [tʃ,] (LV) > [tʃ,] (GR) > [s] (AF) : *lectīōne* > leçon ; *sūspectīōne* > afr. *sospeçon* > *soupçon* ; *tractīāre* > afr. *tracier* 'tracer'.

2. Après voyelle, [tʃ,] est sonorisé et précédé d'un yod de transition : [tj] > [ʃtʃ,] > [ʃtʃ,] (LV) > [z] (AF) : *oratīōne* > afr. *oroison* 'oraison' ; *potīōne* > poison ; *ratīōne* > raison ; *tītīōne* > tison. Devenu final, [ʃtʃ,] s'est assourdi : *malifātīu* > mauvais ; *palatīu* > palais ; *prētīu* > LV [priēʃtʃ,u] > [priēʃtʃ,u] > GR [priēʃtʃ,o] > [priēʃtʃ,] > AF [pris] > fm. *prix* ; *Servatīu* > *Servais*.

Remarques. — 1° Le groupe [stj] a abouti à [ʃs] en ancien français : *angūstīa* > angoisse ; **frūstīāre* > afr. *froissier* 'froisser'. L'évolution, dont toutes les étapes ne pas connues avec certitude, a été probablement la même que celle qui a affecté [skj] (§ 335) : [stj] > LV [ʃs,ʃ,] > GR [ʃs,s,] (?) > FA [ʃss] (?) > AF [ʃs] (voir DE LA CHAUSSÉE 75).

2° Le suffixe *-ītīa* a été remplacé par *-īcīa* (voir § 335 R).

3° [d] initial devant yod : [dj] > [ɟ,] en LV (voir § 306).

§ 337. [s] + [j] (après voyelle) > [ʃs,] > [ʃz,] (sonorisation en LV) : *basīāre* > afr. *baisier* ; *mansīōne* > maison.

• [ss] + [j] > [ʃs,s,] (LV) > [ʃs,] (réduction de la gémée en GR) : *bassīāre* > afr. *baissier* ; *messīōne* > moisson ; *S(u)essīōne* > Soissons.

§ 338. [r] + [j] > [ʃr,] (LV) : *arēa* > aire ; *dormītōrīu* > dortoir ; *fērīa* > foire ; *cōrīu* > cuir (voir cependant § 434).

§ 339. [k] initial ou appuyé devant [i], [e] ou [ɛ] > [k,] > [c] > [t,] > [tʃ,] (LV) > [s] (AF) : *cēntu* > cent ; *cēra* > cire ; *cērvu* > cerf ; *mercēde* > merci (diphthongaison conditionnée de [e] derrière une palatale).

Entre voyelles, [k] (+ [e], [i]) devenu [ts,] se sonorise : [ĩts,] > [ĩdz,] (LV) > [z] (AF) : *mũcĩre (latin cl. mũcēre) > moisir ; placēre > plaisir ; vĩcĩnu > voisin. — Lorsque [ĩdz,] devient final ou entre en contact avec une sourde, il s'assourdit : pĩce > LV [peĩts,e] > [peĩdz,e] > GR [peĩts,] > AF [poĩs] > fm. poix ; tacet > LV [taĩts,et] > [taĩdz,et] > GR [taĩts,t] > [taĩst] ([ts] + [t] > [st]) > (il) tait.

§ 340. [g] initial ou appuyé devant [e] ou [i] > [j] > [ç,] (LV) > [ʒ] (AF) : argentu > argent ; argĩlla > argile ; gēnēru > gendre ; gēnĩtu > gent.

§ 341. [ŋ] vélaire.

1. [ŋn] devient [ɲn] par assimilation, puis la géminée se réduit en gallo-roman : agnēllos > [aɲnellos] > [aɲnellos] > GR [aɲe ʒs] > AF [ɑɲɛaũs] > fm. agneaux ; dĩgnat > daigne ; pũgnu > poing.

2. Dans le groupe [ŋg] suivi de [e] ou [i], le [g] se palatalise en [j], dont le contact palatalise [ŋ] : [ŋg] > [ɲj]. Si le groupe se trouve entre voyelles, il devient : [ɲj] > [ɲɲ] > GR [ɲ] : plangente > LV [plapɲente] > afr. plagnant (fm. plaignant, forme analogique). — Une syncope provoque la régression ([j] > [d] : § 330) : plangēre > plaindre.

3. Dans le groupe [ŋk] suivi de [e] ou [i], le [k] se palatalise en [c] dont le contact palatalise [ŋ] : [ŋk] > [ɲc] > [ɲts,] (affrication). Ex. : vĩncĩt > LV [weɲket] > [βeɲcet] > [βeɲts,et] > [veɲts,et] > GR [veĩnts,et] > [veĩnst] > afr. veinst '(il) vainc'. — Une syncope provoque la régression ([c] > [t] : § 330) : vĩncēre > afr. veintre 'vaincre'.

4. [ŋkt] est devenu [ɲt] (§ 304), puis, par assimilation, [ɲt] : sanctu > saint.

5. [ŋ] est passé à [n], sans connaître la palatalisation, lorsque [k] et [g] étaient suivis d'une voyelle postérieure ([o] et [u]) ou de [a] : ancōra > ancre ; planca > planche. (Voir de La CHAUSSÉE 72-74.)

§ 342. [k] et [g] initiaux ou appuyés et suivis de [a] se palatalisent à la fin du Ve s., puis passent à l'affriquée un peu plus tard :

• [k] + [a] > [c] > GR [tʃ,] > AF [ʃ] : caballu > cheval ; *cadēre (latin cl. cadēre) > afr. chēoir > choir ; cane > chien ; capu(t) > afr. chief > chef ; fũrca > fourche ; bũcca > bouche ;

• [g] + [a] > [j] > GR [ç,] > AF [ʒ] : galbĩnu > jaune ; gamba > jambe ; gaudĩa > joie ; larga > large.

Cette palatalisation, plus tardive, distingue le français des autres langues romanes : capra > capră (roum.), capra (it.), cabra (prov., cat., esp., port.) ~ afr. chievre, fm. chèvre.

Cette palatalisation atteint les mots germaniques : fq. *kampjo > champion ; fq. *kasto > chaton (de bague) ; fq. *kāwa > afr. choue 'choucas' ; fq. *skilla > afr. eschelle 'sonnette' ; fq. *skīna > échine. Dans les deux derniers mots cités, [k] devant [i] et [e] est devenu [tʃ,] et a donc connu le même traitement que [k] devant [a] ; cela montre que le changement [k] (+ [i], [e]) > [ts,] est terminé depuis longtemps.

Cette palatalisation, plus tardive, distingue le français des autres langues romanes : capra > capră (roum.), capra (it.), cabra (prov., cat., esp., port.) ~ afr. chievre, fm. chèvre.

2.2. Renforcement en yod

§ 343. Le renforcement du yod est une « fausse palatalisation », car il n'y a pas de déplacement de la zone articulatoire. Le yod initial ou intervocalique latin était articulé de façon énergique (§ 306). À l'initiale, il est passé à l'affriquée [ç,] qui s'est réduit à [ʒ] vers 1200. Les groupes [dj] et [gj] ont connu le même traitement à l'initiale de mot ou de syllabe après consonne : jacet > gît ; jam > afr. ja > fm. (dé)jà ; jũnũ > juin ; jũrāre > jurer ; — dĩũrnu > afr. jor > jour ; Gēōr gĩu > Georges ; hōrdēu > orge.

Remarques. — 1° En position intervocalique, [dj] et [gj] sont devenus [jj], comme le yod intervocalique. Cette géminée s'est simplifiée plus tard (GR) : gaudĩa > LV [gaũjja] > joie ; exagĩu > LV [essaɲju] > essai ; maior > LV [majjor] > maire.

2° Dans le groupe [ndj] à l'intérieur du mot, le passage de [dj] à [j] est fort ancien (il date du I^{er} s. : voir § 328) et ce yod a palatalisé le [n] : [ndj] > [ɲ] (LV). Ex. : Bũrgũndĩa > Bourgogne ; grandĩor > LV [grapɔr] > GR [graĩndrə] (épenhèse à la suite de la syncope de la voyelle de la syllabe finale : § 378) > afr. graindre 'plus grand'.

§ 344. **Les labiales devant yod.** — À cause de leur lieu d'articulation, les labiales résistent à la palatalisation et le yod qui est explosif connaît le même renforcement qu'à l'initiale. Si la labiale est [p], le yod est assourdi et devient [ç] ([pj] > [pç]), puis il est renforcé en [tʃ,]. Les labiales orales n'ont pas laissé de traces, soit qu'elles aient été assimilées ou soit qu'elles aient disparu immédiatement : [bj] > [bç,] (?) > [dç,] (?) > [ç,].

• [p] + [j] > [tʃ,] (LV) > (AF) [ʃ] : appropĩare > afr. aprochier ; Clĩppĩacu > Clichy ; sapĩat > sache.

• [b] + [j] > [ç,] (LV) > (AF) [ʒ] : cambĩare > afr. changier > changer ; gobĩōne > goujon ; rabĩa > rage ; rũbēu > rouge ; tĩbĩa > tige.

• [w] + [j] > [βj] > [ç,] (LV) > (AF) [ʒ] : abbrevĩare > afr. abregier > abrégier ; *alvěa > auge ; salvĩa > sauge ; servĩente > sergent.

• [m] + [j] > [nɕ,ɲ] (LV) ([m] > [n], par assimilation) > (AF) [nʒ] : commēātu > congé ; sīmīu > singe ; vīndēmīa > vendange.

§ 345. **Yod tardif.** — La palatalisation des consonnes par yod a lieu au II^e s. et ne se produit plus guère après cette date, sauf pour [r]. Dans des mots comme extranēu > étrange, fq. *fanja > fange (opposer le wallon *fagne*), lanēu > lange, līnēa > linge, etc., le yod n'a pas palatalisé [n], mais il s'est renforcé. Il faut donc supposer que ces mots se sont introduits dans la langue assez tard, en tout cas après la palatalisation de [nj] > [ɲ]. — L'évolution des finales *-icu* et *-aticu* (voir § 299) s'explique de la même manière, selon G. Straka : -atīcu > [ateku] > [atekə] (la voyelle finale des proparoxytons non encore réduits passe à [ə], voir § 506) > [adegə] (sonorisation) > [adɛyə] (spirantisation de [g]) > [adɛjə] (passage de [ɣ] à [j]) > [adɛjə] (syncope de la pénultième) > [aɕ,ə] (renforcement de yod tardif). Voir STRAKA, *Les sons et les mots*, 1979, 347 s. ; DE LA CHAUSSÉE 77, 85-86 et 189.

2.3. Relâchement en yod

§ 346. [k] et [g] intervocaliques.

1. [g], devant *i* et *e*, s'est spirantisé en [ɣ] qui est passé presque aussitôt à [jj], tout yod intervocalique étant géminé en latin ; ce [jj] s'est simplifié par la suite (en GR) : lēge > loi ; pagē(n)se > LV [paɣe:se] > [pajje:ze] > GR [pajjeize] > [pajjeīs] > afr. paīs 'pays' ; rēge > roi.

2. [g], devant *a* et précédé de *i*, *e* ou *a*, a connu la même évolution ([g] > [ɣ] > [jj]), mais plus tard : castīgāre > afr. chastier 'châtier' ; negāre > afr. neier 'nier' ; pagānu > païen ; plāga > LV [pla:ɣa] > [plajja] > plaie.

3. [k], devant *a* et précédé de *i*, *e* ou *a*, suit le même chemin, un peu plus tardivement, après la sonorisation des sourdes intervocaliques ([k] > [g] > [ɣ] > [jj], en LV) : decānu > afr. deien > doyen ; necāre > LV [nega:re] > [neɣa:re] > [nejja:re] > afr. neier 'noyer' ; přecat > prie ; *Uhtīnīācas > Ottignies (a° 1213 Otengnies, Otignies).

4. Alors qu'en général, [k] et [g] intervocaliques se sont effacés au contact d'une voyelle vélaire (voir : locāre > louer, rūga > rue : voir § 362), [k] a laissé des traces, sous la forme d'un yod, dans les mots en *-acu* : lacu > afr. lai 'lac' ; — de même dans les toponymes en *-acu* : Tūrñācu (a° 300) > Tournai, Camērnācu > Cambrai (la non-palatalisation de [k] à l'initiale est un trait picard) ; — précédé d'une palatale, le suffixe toponymique *-acu* > [i] (voir § 437) : *Cavīnīācu > Chevigny, Clīppīācu > Clichy. — Pour l'évolution du suffixe *-aticu* > [aɕ,ə] > [aʒə], voir § 299 et 345.

§ 347. [k] et [g] devant consonne. — En latin tardif, [k] et [g] devant consonne ont subi un affaiblissement — attribué par certains au substrat celtique — qui les a fait passer à la spirante correspondante, laquelle a avancé son point d'articulation, par assimilation de la consonne subséquente, pour devenir yod : [k] > [x] > [ç] > [j] (LV) ; — [g] > [ɣ] > [j] (LV). Ex. : cōxa > cuisse ; factu [faktu] > LV [faxtu] > [façtu] > [fajtu] > fait ; laxat > laisse ; tēctu > toit ; *frīg(ī)da > froide. — Pour [kk], voir Rem. 3°.

[k] et [g] sont également passés à yod dans les groupes combinés *-kr-* et *-gr-* entre voyelles : lacrīma > afr. lairme 'larme' ; sacramentu > afr. sairement 'serment' ; flagrat > flaire ; ĩn'tēgru > afr. entir 'entier'.

Remarques. — 1° Les groupes secondaires *-k'l-* et *-g'l-* se sont palatalisés en [ɕ] (LV) : voir § 334.

2° Dans le groupe *-gm-*, [g] a connu une évolution particulière : [gm] > [ɣm] > [wm] > [ũm] (LV) : sagma > afr. somme 'bât pour bêtes de somme' ; fardeau ; bête de somme' (fm. [bête de] somme).

3° Le [k] implusif de la géminée [kk] n'est pas passé à yod, mais il a été assimilé ; la même assimilation s'est produite dans le groupe [ktj] (voir § 336). Ex. : devant *o*, *u*, [kk] > [k] (GR) : accognītus > afr. acointe 'familier, ami' (voir fm. accointance) ; — devant *i* ou *e*, [kk] > [kts,] > [ts,] (LV) > [ts,] (GR) : accēia > afr. acie 'bécasse' (FEW 24, 69b) ; *accīsmāre > afr. acesmer 'orner, parer' (comp. wallo-picard et picard *ach'mer* 'accouter' : ALW 5) ; — devant *a*, [kk] > (GR) [ktj,] > [tj,] > [tj,] : *accaptat > afr. achate '(il) achète' ; būcca > bouche ; clōcca > cloche ; rōcca > roche ; *toccāre > toucher ; vacca > vache.

Chapitre III

Les consonnes initiales de mot ou de syllabe (appuyées)

1. Généralités

§ 350. La position d'**initiale de mot** est une position forte et, en général, les initiales se maintiennent. Certaines connaissent cependant des modifications articulatoires.

La position d'**initiale de syllabe appuyée**, c'est-à-dire après consonne, est aussi une position forte et le maintien y est général, du moins dans la partie prétonique du mot. La position qui doit être prise en considération est celle du latin tardif et non celle du latin classique : ainsi, dans *alīcūnu, le [k] doit être considéré comme appuyé, car la syncope a été très précoce (voir § 291-294 et 295-300).

Le comportement des **groupes combinés** (voir § 110) dans ces positions est le même à peu de chose près.

Ce chapitre n'aborde pas les groupes constitués de « consonne + yod », qui ont été examinés dans le chapitre précédent.

2. Les consonnes simples

§ 351. Le **maintien sans aucune modification** est le sort de la plupart des consonnes : [p], [b], [t], [d], [s], [l], [m], [n]. Ex. : pātre > père ; serpente > serpent ; barba > barbe ; carbōne > charbon ; tabŭla > table ; cantāre > chanter ; dēnte > dent ; tardāre > tarder ; sūdāre > suer ; būrsa > bourse ; lūna > lune ; māt̄re > mère ; arma > arme ; nāsu > nez ; adornāre > afr. aorner 'parer'.

[k] et [g] se maintiennent devant [ɔ], [o] et [u] : cōr > cœur ; cŭmŭlāre > combler ; cūrāre > curer ; rancōre > rancœur ; gŭtta > goutte ; angŭstīa > angoisse.

§ 352. Maintien avec modifications.

1. [ϕ] passe à [f] en latin tardif déjà (voir § 303).
2. [r], vibrante apicale, est devenu une vibrante dorsale en français contemporain : [ʀ] (ou [ʁ] dévibré : voir § 94). Cette modification articulatoire s'est produite dans toutes les positions et ne sera plus mentionnée.
3. [j] > [ç] > [ʒ] (AF) : voir § 343.

4. [k] et [g] + *i* et *e* (en LV) ; + *a* (en GR) se palatalisent : [k] (+ *i*, *e*) > [tʃ] ; [k] (+ *a*) > [tʃ] ; [g] (+ *i*, *e*, *a*) > [ç]. Voir § 339-340 et 342.

§ 353. [h] latin. — Il a disparu très tôt (voir § 281 et 303).

[h] germanique. — Les Invasions germaniques ont réintroduit le son [h], qui a commencé à s'amuir vers le XIII^e s. Complètement disparu au XVI^e s. à Paris, il continue à laisser des traces dans la prononciation du français contemporain, empêchant la liaison (*les / haches*) et l'élision (*la hache*). Il subsiste dans certaines régions, notamment dans l'est et le sud de la Wallonie. Ex. : fq. *hanka > hanche ; fq. *hāppja > hache ; fq. *helm > hēlmu > heaume.

§ 354. [w] latin. — Le [w] latin perd son articulation vélaire et devient [β], puis [v] (en LV) : vacca > vache ; vendēre > vendre. Voir encore § 303 et 305.

[w] germanique. — Les Invasions germaniques ont introduit un grand nombre de mots commençant par [w] à un moment où les Gallo-romains n'avaient plus ce son dans cette position. L'effort fait pour prononcer cette articulation vélaire a eu pour effet de renforcer la consonne en introduisant l'occlusive vélaire : [w] > [gw], qui se réduit à [g] au XII^e s. Ex. : fq. *wahtōn → *gwaktāre > afr. guaitier > gaitier 'faire le guet' (fm. guetter) ; fq. *wardōn → *gwardāre > AF [gwardē:r] garder > garder ; fq. *waso → *gwasōne > gazon ; *werra > guerre. — Certains mots latins, dont le correspondant germanique était assez proche, ont été entraînés dans le changement : vadu (germ. *wað) > gué ; vespa > guêpe (cf. ancien haut allemand wefsa) ; vastāre (germ. *wōst-) > gâter ; vipēra > guivre.

Remarque. — Le [w] germanique a subsisté en picard, en wallon et en lorrain : *warder* 'garder', *wazon* 'gazon', *wētī* 'regarder'... ; les toponymes Morlanwelz, Peruwelz, Perwez, Renwez (département des Ardennes) : *wé* 'gué'... ; *Bierwart* (arrondissement de Namur), en wallon *Bièrô*, a^o 1314 « Bialrewart » et *Biéreau* à Louvain-la-Neuve : littéralement 'beau regard'.

§ 355. Les labio-vélaires [k^w] et [g^w]. — Ces consonnes étaient, en latin, des sons uniques et non des groupes consonantiques. Elles se sont délabialisées en gallo-roman (?), après la palatalisation devant *a* : quadrātū > carré ; quare > car ; quatt(u)or > quatre ; *quomodo > comme ; ūnquam > afr. onque(s) ; languōre > langueur ; līn(g)ua > langue.

Remarques. — 1^o Dans certaines circonstances, [k^w] et [g^w] ont connu une délabialisation précoce :

a) à cause d'une dissimilation : quīnquaginta > cīnquanta > cinquante ; quīnque > *cīnque > cinq ;

b) devant un [e] bref, pénultième atone, ce qui provoque la palatalisation de [k] et de [g] ; à la suite de la syncope de la pénultième, la consonne palatale a connu une régression et est passée à [t] ou à [d] (voir § 330) : *extinguère* > **extingère* > éteindre ; **törquère* (latin cl. *torquere*) > LV [ˈtɔrcere] > [tɔrtre] > afr. *tortre* 'tordre' ; **ūnguère* > *ūngère* > oindre. De même : *laquēare* > LV [laˈkja:re] > afr. *lacier* 'serrer avec un lacet' (voir § 363).

2° Le wallon a conservé [kw], surtout dans l'Est : *cwate* 'quatre', *cwarème* 'carême' (*Cwarmê*, nom du carnaval de Malmedy), *scwère* 'équerre'... Il a réduit [gw] à [w] : *linwe* [lɛ:w] 'langue'. Voir *Petit atlas linguistique de la Wallonie*, I, 3-4.

3. Les groupes combinés

§ 356. Les groupes combinés se maintiennent généralement à l'initiale de mot ou de syllabe (après consonne) :

plāna > plaine ; germ.**blank* > blanc ; *flōre* > fleur ; *clāru* > clair ; *glacīa* > glace ;

celt. *braca* > braie ; *fragīle* > frêle ; *trēs* > trois ; *drappu* > drap ; *crēdēre* > croire ; *grānu* > grain ; - noter que [r] > [ʀ] (et [ʁ]) ;

īmplēre > **īmplire* > emplir ; *ūmbra* > ombre ; *fenēstra* > fenêtre ; *īnflāre* > enfler ; *īnclīnāre* > afr. *encliner* 'incliner' ; *accrēscēre* > accroître.

Les groupes sont secondaires se sont maintenus également : *cīrc(ū)lu* > cercle ; *cīng(ū)la* > sangle ; *vend(ē)re* > vendre.

§ 357. **Modifications dans les groupes combinés initiaux.** — La plupart de ces modifications ont pour but de rétablir une structure syllabique plus conforme au modèle courant (voir § 104-111). La langue a eu recours à divers procédés pour faire ces adaptations :

1. **Prothèse vocalique** devant « [s] + consonne » : *scūtu* > afr. *escu* > écu ; *spīna* > afr. *espine* > épine ; *stabūla* > afr. *estable* > étable ; *strīctu* > afr. *estroit* > étroit. Le phénomène est très ancien (voir § 304). — Le wallon n'a pas cette prothèse vocalique ; il a recours à l'épenthèse vocalique lorsque le mot précédent se termine par une consonne (*li spine* ~ *one sipine* [ɔn sipin]).

2. **Épenthèse consonantique** dans les mots germaniques en [sl-], groupe inconnu du gallo-roman : fq. **slaitan* > afr. *esclater* > éclater ; fq. **sīltan* > afr. *esclier* 'faire éclater une pièce de bois' (voir fm. *éclisse*) ; fq. **slink* > afr. *esclenc* 'gauche' (comp. wallon *sclintche*, *hlinche min*). Voir FOUCHÉ 709 ; FEW, XVII, 140 s.

3. **Épenthèse vocalique** entre les deux consonnes de groupes combinés germaniques comme [hn-], [kn-], [wr-], inconnus du gallo-roman : fq. **hnap*

> afr. *henap* (fm. *hanap*) ; fq. **knif* > afr. *quenif* (fm. *canif*) ; allem. *Knödel* > *quenelle* ; fq. **wratja* → **gwarantia* > *garance* ; fq. **wrokkōn* > afr. *garoquer* (d'où fm. *garrot*).

4. **Interversion** : phénomène très courant en ancien français et dans les dialectes où des séquences « consonne + [r] + voyelle » deviennent « consonne + voyelle + [r] ». Le français moderne a gardé assez peu de ces formes contenant l'interversion : fq. **frumjan* > *fournir* ; afr. *forment*, fm. *froment* ; afr. *purnelle*, fm. *prunelle*...

§ 358. **Les groupes « consonne + semi-consonne ».** — On ne revient pas ici sur la palatalisation des groupes « consonne + yod » en latin vulgaire. On examine seulement quelques modifications subies par les groupes « consonne + semi-consonne » à une époque beaucoup plus tardive.

1. Le groupe [kw] secondaire s'est simplifié après la palatalisation de [k] devant [a] (en GR ?) : **cōactīcāre* > LV [kwakteka:re] > *cachier* ; *cōagūlāre* > *cailler* ; **pascūātīcu* > *pacage*.

2. La réduction de [gw-] provenant de [w-] germanique est plus tardive : elle a eu lieu au XII^e s. (voir § 354).

3. En moyen français, [ɥ] a eu tendance à disparaître après consonne labiale ou après « consonne + r » : afr. *desfruchier* > fm. *défricher* ; afr. *effruitier* > fm. *effriter* ; afr. *tremuie* > fm. *trémie* ; afr. *uide* > fm. *vide*.

4. En moyen français, yod s'amuit derrière les palatales [ɲ] et [ʃ] ou les anciennes palatales [j] et [ʒ]. Le phénomène a commencé plus tôt et il s'est étalé sur une assez longue période : afr. *chievre* > fm. *chèvre* ; afr. *vergier* > fm. *verger* ; afr. *baignier* > fm. *baigner* ; afr. *taillier* > fm. *tailler*.

Remarque. — Par analogie, la finale *-ier* a été remplacée par *-er* dans de nombreux verbes : *baissier* → *baisser*, *lacier* → *lacer*, *traitier* → *traiter*...

Chapitre IV Les consonnes intervocaliques

1. Les consonnes simples

1.1. Généralités

§ 360. **Quatre consonnes se maintiennent** dans cette position : [-l]-, [-m]-, [-n]- et [-r]- (qui devient [ʀ] et [ʁ]) : palatīu > palais ; mūla > mule ; clamōre > clameur ; amat > aime ; lūna > lune ; mīnāre > mener ; pīra > poire ; parāre > parer.

En moyen français, dans le parler populaire parisien et dans les parlers centraux du domaine d'oïl, le [-r]- s'affaiblit et perd ses vibrations ; il en résulte une constrictive ayant le même point d'articulation : [z]. On prononce : *Pazis*, *mèze*, *pèze*, etc. Les grammairiens ont lutté contre ce phénomène. Cependant sont restés dans la langue : *chaise* (à côté de *chaire*), *bésicles* (afr. beril < beryllu), *nasiller* (afr. nariller, dérivé de narille < *narīcūla). Il y a eu des hypercorrectismes : « doux rami » (Marot). Voir encore l'argot *Rital* (XIX^e s.) : [lezital(jě)] > [le rital].

§ 361. Pour les autres consonnes, l'affaiblissement est général en position intervocalique et il se traduit par :

1. La sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques, qui a lieu en latin vulgaire, à la fin du IV^e s. et au V^e s. ; elle atteint également [t_s], qui provient de [k] + *i*, *e* (§ 339) et de [t_j] (§ 336).

2. La spirantisation des sonores intervocaliques : par un phénomène d'assimilation, les voyelles – articulations ouvertes – tendent à ouvrir les occlusives qui, de ce fait, deviennent des constrictives. Ce phénomène s'étend sur une période assez longue : il se produit dès le début de notre ère pour [-b]- > [β] ; pour les sonores secondaires, il est évidemment postérieur à la sonorisation. C'est [-d]- qui est atteint en dernier lieu ; il devient [ð] au VI^e s. seulement.

3. L'amuïssement des consonnes spirantisées. Ces consonnes sont celles qui ont l'articulation la moins énergique et elles peuvent disparaître sous l'influence des sons voisins. [θ] et [ð] ont disparu en français archaïque, la langue abandonnant à cette époque les articulations interdentes.

Il y a cependant des cas de renforcement : les consonnes sonores s'assourdissent lorsqu'elles deviennent finales ou lorsqu'elles entrent en contact avec une sourde à la suite d'une syncope (voir § 376).

1.2. Les vélares

§ 362. Le point d'articulation de [k] et de [g] varie en fonction du son subséquent (§ 89). Aussi est-il nécessaire de préciser les contextes pour retracer l'évolution de ces consonnes.

1. Devant [i], [e] et [ɛ] :

• [-g]- > [ɣ] > [jj] (LV) : spirantisation et relâchement en yod (§ 346) : lēge > [le:ye] > [lejje] > loi ;

• [-k]- > [iʦ_s] > [iʦ_j] (LV) : palatalisation et sonorisation (§ 339) : placēre > [plaiʦ_s,e:re] > [plaiʦ_j,e:re] > plaisir.

2. Devant [a], le traitement dépend de la voyelle qui précède :

2.1. Après une voyelle palatale :

• [-g]- se spirantise, puis se relâche en yod : [g] > [ɣ] > [jj] (en LV) ; la géminée [jj] se réduit un peu plus tard (en GR ?) : plāga > plaie.

• [-k]- connaît la même évolution, mais après la sonorisation (§ 346) : [k] > [g] > [ɣ] > [jj] (en LV) : pacāre > afr. paiier > payer.

2.2. Après une voyelle vélaire, la consonne vélaire s'amuït et il n'est pas toujours possible de retracer en détail toute l'évolution :

• (o, u) [-g]- (+ a) > [ɣ] (?) > — (LV) : rūga > rue ; sanguīſūga > sangsue ;

• (o, u) [-k]- (+ a) > [g] > [ɣ] (?) > — (LV) : advōcat > afr. aveue '(il) avoue' ; carrūca > charrue ; jocāre > jouer.

3. Devant une voyelle vélaire (o, u) :

• [-g]- s'amuït : [g] > [ɣ] (?) > [w] (?) > — (LV) : a(u)gūstu > août ; fāgu > fou 'hêtre' ; Hūgōne > afr. Huon ; jūgu > joug ; legūmen > afr. lēun 'légumes' ; sarcōphāgu > afr. sarqueu 'cercueil' ;

• [-k]- se sonorise et connaît la même évolution : [g] > [ɣ] (?) > [w] (?) > — (LV) : cæcu > afr. cieu 'aveugle' ; græcu > afr. grieu 'grec' ; lōcu > lieu ; lūcōre > lueur ; secūru > afr. sēur > sûr. — Le traitement de sarcōphāgu, cæcu, græcu et lōcu montre que l'amuïssement est antérieur au passage de *u* final à *o* et postérieur à la diphtongaison de [ɔ], d'où la constitution des triptongues [iěū] et [uōū].

Remarque. — Derrière une voyelle palatale et devant *u* à la finale absolue, [-k]- s'est maintenu, puis est devenu yod dans quelques mots et dans les toponymes en -ācu : [-k]- > [g] > [ɣ] > [jj] (?) > [j]. Ex. : amīcu > ami ; lacu > afr. lai 'lac' ; Tūrñācu > Tournai. — Cette évolution a lieu seulement lorsque *u* est à la finale absolue, comme le montre l'évolution de dīcunt > afr. dient 'ils disent' (avec amuïssement de [k]).

§ 363. La labio-vélaire [kʷ].

1. [-kʷ]- se délabialise et devient [-k]- :

• devant *o, u* : antīquu > afr. anti 'ancien'. L'*Appendix Probi* recommande : « equus, non ecus », « coquus, non cocus ».

• devant *e* en syllabe intertonique et devant *e* et *a* en syllabe pénultième atone : laq(u)ěāre > afr. lacier 'lacer' ; laq(u)ěu > afr. laz > fm. lacs ; cōq(u)ěre > cuire ; Sēq(u)āna > Seine.

2. Maintien de la labialité, sonorisation, spirantisation et puis affaiblissement : $[-k^w]- > (LV) [g^w] > [ɣ^w] > [w]$ (LV-GR). Le traitement de ce $[w]$ n'est pas clair : tantôt il reste tel quel, tantôt il aboutit à $[v]$. Ex. : antīqua > afr. antive 'ancienne' ; aquātīcu > afr. evage, ewage 'qui vit au bord de l'eau' (FEW 25, 71 b) ; aqua [ak^wa] > LV [ag^wa] > [aɣ^wa] > [awa] (GR) > [e:wə] > AF [e:və] ou [e:wə] (comp. wall. *ēwe*) > [ěawə] > MF [ěoə] > [əoə] > FM [o] (eau) ; ěqua > afr. ieve, ive 'jument'. Voir DE LA CHAUSSÉE 57-59 ; BOURCIEZ § 137 ; POPE § 327-330 ; FOUCHÉ 723-725 ; VÄÄNÄNEN 51-52.

Remarque. — Il n'existe pas de $[g^w]$ en position intervocalique en latin.

1.3. Les dentales

§ 364. $[-t]-$ se sonorise en $[d]$; ce $[d]$, comme $[d]$ primaire se spirantise en $[ð]$ au VI^e s. ; la spirante s'amuit en français archaïque : $[-t]- > [d]$ (LV) > $[ð]$ (GR) > — (FA) : matūru > afr. mēur > mūr ; nata > née ; — laudāre > louer ; nūda > nue.

§ 365. $[-s]-$ se sonorise en $[z]$ (LV) : causa > chose ; mē(n)sūra > mesure ; pē(n)sāre > peser.

1.4. Les labiales

§ 366. Comme à l'initiale (§ 354), $[-w]-$ devient $[β]$, puis $[v]$ (LV) : lavāre > laver ; vīva > vive ; clāve > GR [kle:ve] > [kle:f] > f. clef, clé.

Au contact d'une voyelle vélaire (*o* et surtout *u*), $[-w]-$ s'amuit : clāvu > clou ; ovīcūla > afr. oeille 'brebis' (comp. ouaille) ; pavōne > paon ; pavōre > afr. paour > peur ; *uvītta > afr. uete (fm. [l]uette). — Son maintien est dû à l'analogie dans des mots comme : nōvēllos > nouveaux, nōvu > neuf...

§ 367. $[-f]-$ se sonorise en $[β]$, qui passe à $[v]$ au début de l'époque gallo-romane : Stēphānu > Estievēne > Étienne ; raphānu > afr. ravēne > rave.

Au contact d'une voyelle vélaire, $[-f]-$ s'est amui très tôt, sans doute avant les sonorisations : defōris > dehors ; scrōfa > afr. escroe 'écrou' ; *scrōfēlla > écrouelle. — Il a disparu aussi dans *afannāre > ahanner.

§ 368. $[-b]-$ s'est spirantisé très tôt et s'est comporté comme $[β]$ issu de $[w]$: $[-b]- > [β] > [v]$ (LV) : abante > avant ; caballu > cheval ; faba > fève ; hībērnu > hiver.

Au contact d'une voyelle vélaire, $[-β]-$ s'est amui : *habūtu > afr. ěu > eu ; nūba > nue ; tabōne > taon ; vībūrna > viorne.

§ 369. $[-p]-$ s'est sonorisé en $[b]$, qui s'est spirantisé en $[β]$ et est passé à $[v]$ au début de l'époque gallo-romane : $[-p]- > [b] > [β]$ (LV) > $[v]$ (GR). Ex. : lūpa > louve ; nepōte > neveu ; rīpa > rive ; sapēre > savoir ; sapōne > savon ; tropāre > trouver.

Cas particuliers : $[-p]-$ a disparu dans les mots suivants à cause des voyelles vélaire : apud > LV [abud] > [aβud] > GR [aũd] > afr. o(d) 'avec' ; lūpu > afr. leu 'loup'.

2. Les groupes combinés

§ 370. Un certain nombre de groupes combinés ont été examinés plus haut : les groupes « consonne + yod » (§ 333 s.), les groupes $[kr]$ et $[gr]$ (§ 347) et les groupes $[kl]$ et $[gl]$ (§ 334).

Les groupes « consonne + $[w]$ » se rencontrent surtout dans les formes des parfaits en *-ui*. Leur évolution a été particulièrement complexe : habūi > GR [awwi] > [ɔwi] > FA [ɔī] oi '(j)'eus' ; habūit > GR [awwet] > [ɔwt] > FA [ɔūt] > [ɔt] ot '(il) eut' (voir DE LA CHAUSSÉE 153 s.).

Dans les autres groupes combinés, la seconde consonne est $[l]$ ou $[r]$. La première consonne se comporte à peu près comme une consonne simple intervocalique (voir § 371).

§ 371. « Consonne + $[r]$ »

• $[-br]- > [βr] > [vr]$ (LV) : *co'lōbra > couleuvre ; fēbre > fièvre ; *habērat > afr. avra '(il) aura' ; lābra > lèvres. — Dans quelques cas, $[βr] > [wr]$: *habērat > [awrat] > (il) aura ; fabrīca > LV [faβrika] > [fawrega] > [fawrga] > GR [fawrɕ,a] > forge. Voir FOUCHÉ 711-712 ; DE LA CHAUSSÉE 149-150.

• $[-pr]- > [br] > [βr]$ (LV) > $[vr]$ (GR) : aprīle > avril ; capra > afr. chievre > fm. chèvre ; opēra > œuvre.

• $[-tr]-$ et $[-dr]-$: $[tr]$ rejoint $[dr]$ par sonorisation. L'occlusive se spirantise en $[ð]$ au début de l'époque gallo-romane. Le groupe $[ðr]$ devient $[rr]$

(assimilation de l'interdentale). Les graphies paraissent montrer un double traitement : soit la réduction à [r] (*père*), soit le maintien de la géminée jusqu'au XIII^e s. au moins (*pierre*). Il est probable qu'il ne s'agit là que d'un simple fait de graphie. On retiendra donc : -[dr]- (primaire ou secondaire) > [ðr] (GR) > [rr] (FA) > [r] (FA). Ex. : ad-rétro > arrière ; frātre > frère ; latrōne > larron ; pātre > père ; pētra > pierre ; - claud(ē)re > clore ; hēd(ē)ra > afr. ierre (fm. [l]ierre) ; Theod(o)rīcu > Thierry. Voir FOUCHÉ 719 s. ; DE LA CHAUSSÉE 53, 198.

§ 372. « Consonne + [l] » : -[pl]- a rejoint -[bl]- par sonorisation, mais il n'y a pas eu spirantisation, car le groupe est devenu [bbl]. La gémination de [b] est postérieure à la diphtongaison de [ɛ], mais antérieure à celle de [o] et de [a] ; -[bbl]- s'est réduit à [bl], après la diphtongaison française : [bl] (primaire ou secondaire) > [bbl] (GR) > [bl] (GR). Ex. : capŭla > afr. chable 'corde, câble' ; dŭplu > double ; ěbŭlu > hièble ; rŭtābŭlu > afr. rouable 'râble, tire-braise' ; - sabŭlōne > sablon ; tabŭla > table. — Dans pa'rabōla, [b] a dû devenir [w], d'où : *parawla > f. parole.

Remarque. — Le traitement de -abŭla en Wallonie : 1^o [b] > [v] et chute de [l] : liégeois *stāve*, namurois *stōve* 'étable' ; 2^o [b] > [w] et maintien de [l] : sud-wallon *stōle*, gaumais et picard *étōle*.

Chapitre V Les consonnes implosives

1. Généralités

§ 375. Les consonnes implosives se sont en général affaiblies, aussi bien les implosives originelles que les anciennes explosives devenues implosives à la suite de l'amuïssement d'une voyelle atone (*cōlapu* > *cōlpu* > f. *coup*). La tendance de la langue a donc été à l'élimination des groupes consonantiques disjoints. Cependant le français moderne en a retrouvé un grand nombre. La présence de ces nouveaux groupes consonantiques disjoints dans la langue moderne s'explique par :

- l'amuïssement de *e* : afr. *larrecin* ~ fm. *lar-cin* ; afr. *sospeçon* ~ fm. *soup-çon* ; *cis(e)-ler* ; *méd(e)-cin* ;
- des emprunts faits à diverses langues : *tech-nique*, *exister* [ɛg-zis-te], *altesse*, *sieste*, *budget*...

§ 376. Une seule exception à l'affaiblissement des implosives : l'assourdissement des consonnes sonores – primaires ou secondaires – devenues finales (1) ou étant entrées en contact avec une consonne sourde à la suite de l'amuïssement d'une voyelle atone (2) :

1. *bōve* ['bowe] > LV [bɔ:βe] > [buɔ̃ve] > GR [buɔ̃f] > *bœuf* ; *gratu* > LV [gradu] > GR [gre:ðo] > [gre:θ] > *gré* ; *largu* > afr. *larc* ; *napu* > afr. *nef* 'navet' ; *trabe* > afr. *tref* 'poutre' ; *vōce* [wo:ke] > LV [voĩts,e] > [voĩdz,e] > GR [voĩts,] > *voix* ;

2. *placet* > LV [plaiʃts,et] > [plaiʃz,et] > GR [plaiʃts,t] > [plaiʃst] > (il) *plait* ; *sapīt* > GR [se:vet] > [se:ft] > (il) *sait*.

La tendance à assourdir les consonnes finales s'est manifestée jusqu'en moyen français : par exemple Marguerite de Navarre fait rimer *Jacob* et *beaucoup*. (Pour le français de Bruxelles et de Wallonie, voir § 224.)

§ 377. Au sein de groupes consonantiques résultant de l'amuïssement de voyelles atones, des sons consonantiques non étymologiques sont apparus par **épenthèse**, soit en latin tardif (après la syncope des intertoniques et des pénultièmes atones), soit en gallo-roman (après l'amuïssement de la voyelle de la syllabe finale).

2. Épenthèse consonantique

§ 378. Épenthèse d'une occlusive sonore dans les groupes secondaires disjoints « consonne nasale + [r] ou [l] » :

- -[m'l]- > [mbl] : cūmūlāre > combler ; sīmīlāre > sembler ;
- -[m'r]- > [mbr] : camēra > chambre ;
- -[n'r]- > [ndr] : cīnēre > cendre ;
- -[ɲ'r]- > [ɲnr] > [ɲndr] : grandīor > LV [grapor] > GR [graɲdrə] > afr. graindre 'plus grand'.

Il s'agit d'un phénomène d'anticipation : le relèvement du voile du palais, qui est nécessaire pour l'articulation de [r] et de [l], s'est fait pendant la prononciation de la nasale, dont le dernier segment a été dénasalisé ; l'occlusive qui en résulte est sonore.

§ 379. Épenthèse dans le groupe secondaire disjoint -[l'r]- qui devient [ʎdr] : mōlēre > afr. moldre > moudre ; pūl(v)ēre > poudre. C'est aussi un phénomène d'anticipation : dans ce cas, il y a eu relèvement anticipé des bords de la langue, ce qui a produit une occlusive apicale sonore.

§ 380. Épenthèse dans les groupes secondaires disjoints -[s'r]- (> [str]) et -[z'r]- (> [zdr]) : *essēre > afr. estre > être ; antecēssor > afr. ancêtre > ancêtre ; cō(n)s(ū)ēre > afr. cosdre > coudre ; Lazāru > afr. lasdre > ladre. Du blocage du premier battement du [r], il est résulté une occlusive apicale sourde si la consonne qui précède est sourde, une sonore si la consonne qui précède est sonore.

Remarque. — Le picard, le gaumais et le wallon n'ont pas effectué les épenthèses décrites dans les § 378-380 ; leur opposition à la langue centrale sur ce point est donc très ancienne. Opposer aux formes françaises : *inson.ne, èssonle, èssone, èchone, èchène, assone, assène...* 'ensemble' ; *tinre...* 'tendre' (adj.) ; *poûre...* 'poudre' ; *ièsse...* 'être' ; *keûse* 'coudre'...

§ 381. Épenthèse d'un [t] devant [s] final dans les groupes -[nn's], -[rn's], -[ʎ's] et -[ɲ's] (en GR) ; [t] se combine avec [s] pour former l'affriquée [ʃ], qui se spirantisera complètement vers 1200, comme toutes les affriquées. Cette affriquée est représentée par le signe z dans la graphie. Ex. : annos > GR [ann(o)s] > [anʃ] > FA [ānʃ] (anz) > AF [āns] > MF [ā(s)] > FM [ā] (ans) ; cūñēos > LV [koɲos] > GR [koɲ(o)s] > [koɲnʃ] > fm. coins ; dīūrnos > afr. jorz > jours ; fūrnos > GR [forn(o)s] > [fornʃ] > FA [fortʃ] > AF [furs] > fours ; mēlīus > afr. mielz > mieux.

Remarque. — Il ne s'est pas produit une épenthèse dans : crēscēre > afr. croistre > croître, *conōscēre (latin cl. cognōscēre) > afr. conoistre >

connaître, mais il y a eu régression de la palatale [c] à la suite de la syncope : crēscēre > LV [krescere] > [kreɪs,cere] > [kreɪs,tre] > GR [kreɪs,trə] (voir § 330).

3. Les consonnes implosives à l'intérieur du mot

§ 382. Certaines implosives ont disparu en latin déjà (voir § 304) : -[n/s]- > [s] (mēnse > mēse), -[ks/-]- > [s] (dextra > destra), -[ŋk/t]- > [ɲt] (sanctu [saŋktu] > [saɲtu] > [saɲtu]).

Très tôt aussi, -[r/s]- est devenu [ss] : dōrsu > dos ; sūrso > afr. sus 'en haut' ; dēōrsu > *dēūrsu > afr. jus 'en bas'. — On ne relève pas d'autre cas d'affaiblissement du r, qui est la seule implosive à s'être toujours maintenue à l'intérieur du mot : fīrmāre > fermer ; mōrdēre > mordre ; servīre > servir.

§ 383. L'évolution de [k] et de [g] devant consonne (relâchement en yod) et celle de [ŋ] vélaire (> [ɲ], palatalisation) ont été examinées plus haut (§ 347 et 341).

§ 384. **Les géminées.** — Elles se sont réduites à des époques diverses : quelques-unes, avant les diphtongaisons déjà (stēlla > [es'te:la] > étoile). En général, la réduction s'est faite en gallo-roman, après les diphtongaisons. Peut-être certaines géminées ([mm], [rr]) ont-elles pu subsister jusqu'en ancien français ou même jusqu'en moyen français, du moins dans la langue soignée (FOUCHÉ 863). Voir encore § 371.

§ 385. [m] et [n] implosifs ont disparu en moyen français après avoir nasalisé la voyelle précédente : campu > MF [ʃā̃m(p)] > FM [ʃā] (champ) ; dēnte > MF [dā̃n(t)] > FM [dā] (dent).

[m] est passé à [n] devant une consonne dentale : cambīāre > changer ; cōmes > afr. cuens ; comīte > afr. conte (fm. comte) ; rūmīce > ronce ; sēmīta > sente.

[mn] > [mm] : fēmīna > femme ; sōmnu > somme.

[rn's] > [rʃs] (voir § 381).

§ 386. **l « vélaire ».** — En latin déjà, l devant consonne était [ʎ], l « vélaire » (voir § 85). Cette implosive s'est affaiblie progressivement à partir du gallo-roman, perdant l'articulation apicale et ne gardant que l'articulation postérieure, assez proche de [u]. Il en est résulté d'abord un [u] non labial (que l'on peut noter [w]), qui deviendra progressivement [ū], au cours d'une période assez longue allant du français archaïque jusqu'en ancien français : [ʎ] > [w] >

[ũ] (FA-AF). Ex. : alba > [aɪba] > AF [aũbæ] > MF [o:ɓæ] > aube ; caballos > chevaux ; cõlãpu > afr. colp > coup.

La latérale palatale, [ʎ], devenue implosive à la suite d'une syncope s'est dépalatalisée ; elle a rejoint [ʃ] et a été vocalisée (voir § 330) : mēlīus > GR [miēɪts] > AF [mjeũs] > [mjøs] > FM [mjø] (mieux).

§ 387. La constrictive sonore [z] s'est effacée au cours de la seconde moitié du XI^e s., tandis que la sourde, [s], s'est maintenue plus longtemps, probablement jusqu'à la fin du XII^e s., ainsi que le montrent les emprunts français en anglais : *blame* [bleim] et *tempest* [tempist], mots introduits par les Normands après 1066. On a maintenu *s* devant consonne dans la graphie jusqu'au XVIII^e s. : c'est la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, de 1740, qui l'a supprimé. La disparition de la consonne a été compensée par un allongement de la voyelle précédente. Ex. : blastemāre (latin cl. blasphemāre) > afr. blasmer > blâmer ; ī(n)sũla > FA [izlə] > AF [i:ɪlə] > fm. île ; nōster > afr. nostre > nôtre (le, la ~) ; scūtārīu > afr. escuier > écuyer (voir § 357, 1) ; tēsta > afr. teste > tête.

Remarques. — 1° [z] pouvait résulter d'un [ð] entré en contact avec [n] : rētna > [rēð(e)na] > FA [reznə] resne > rêne ; Rhōdānu > afr. Rosne > Rhône ; *capītīne > chevesne ; platānu > afr. plasne > plane 'platane'.

2° Dans quelques cas, [s] implosif est devenu [r] : ossifrāga > afr. *osfraie (reconstitué d'après l'anglais *osprey*) > orfraie ; *vasselīttu > afr. vaslet, varlet, wallon et picard *varlèt*, *vōrlèt*, fm. valet ; mascūlu > afr. masle (*marle* dans le Nord-Est) > mâle.

3° Les parlers de la zone proprement wallonne ont gardé [s] implosif : *tchēstē* 'château' (à l'est), *tchēstia* (au centre et à l'ouest).

§ 388. Toutes les autres consonnes implosives ont disparu en gallo-roman ou en français archaïque, au plus tard. Le plus souvent, la consonne implosive est assimilée par la consonne qui la suit, puis elle s'amuit :

• assimilation partielle régressive : mōvīta > LV [muōveta] > GR [muōfta] > FA [muētə] > fm. meute ;

• assimilation totale : jectāre (l. cl. jactāre) > LV [jet'ta:re] > jeter ; lectīōne > LV [let'tjo:ne] (très tôt : voir § 336) > leçon ; germ. Hrotland > Roland ; spatūla > [espaɪla] (mot semi-savant, car [t'ɪ] > [kɪ] : voir § 304) > épaule ; vacca > vache (voir § 347, R. 3°) ;

• assimilation progressive (assez rare) : nītda > LV [netda] > nette ; [mn] > [mm] (voir § 385).

Remarque. — G. Straka suppose que [t], [d], et [p] se sont spirantisés en [θ], [ð] et [f] avant de s'amuir (*Trav. ling. litt.*, II-1, 1964, p. 47 ; DE LA CHAUSSÉE 48).

§ 389. Les groupes implosifs à l'intérieur du mot se sont affaiblis et ils ont, en général, perdu leur consonne finale : æstīmāre > es(t)/māre > afr. esmer 'apprécier' ; mastīcāre > maš(t)/cāre > afr. maschier > mâcher ; tēstīmōnīu > tes(t)/mōnīu > afr. tesmoing > témoin ; galbīnu > gal(b)/nu > jaune ; hōspīte > oš(p)/te > hôte.

Lorsque le groupe était « consonne + [s] », c'est généralement [s], plus résistant, qui s'est maintenu et la première consonne a disparu : oš/cūru > afr. ošur 'obscur'.

4. Les consonnes finales

4.1. Les consonnes finales postvocaliques

§ 390. Des consonnes finales latines, le gallo-roman n'a gardé que [-r], [-t] et [-s] : ĩn'sīmul, mēlīor, amat, trēs.

L'amuissement de la voyelle de la syllabe finale a réintroduit dans la langue un grand nombre de mots à finale consonantique dont la consonne finale provient soit d'anciennes intervocaliques (1), soit d'anciennes géminées réduites (2) :

1. bōnu > GR [buōn] ; – avec assourdissement de la sonore devenue finale : amātu > LV [a'ma:tu] > [a'ma:du] > GR [ame:ðo] > [ame:θ] ; fīde > LV [fe:de] > GR [feīθ] > foi ; capu(t) > GR [tʃ,iěf] ;

2. caballu > GR [tʃ,əval] ; carru > GR [tʃ,ar] ; annu > GR [an] ; drappu > GR [drap] > drap.

§ 391. Les consonnes finales postvocaliques se sont en général amuies, mais l'amuissement n'a pas eu lieu à la même époque pour toutes les consonnes. Les nasales se sont maintenues jusqu'aux XVI^e et XVII^e s. Le français moderne a généralement conservé [-r], [-l] et [-f]. Les consonnes finales se sont mieux conservées dans les monosyllabes que dans les polysyllabes (*sec*, *bec*...).

§ 392. La première consonne finale postvocalique à disparaître a été le [-t], qui, semble-t-il, a commencé à s'affaiblir en gallo-roman, passant peut-être par la constrictive [θ] ; la disparition est totale au Xe s. : (voyelle) [-t] [> [θ] (GR) (?)] > – (FA) : pōrtat > GR [pōrtət] > FA [pōrtə] > (il) porte.

Les autres consonnes finales postvocaliques se sont affaiblies aux XII^e et XIII^e s. Les plus atteintes sont, en ordre décroissant : [-s], [-t] (noté z ; se réduisant d'abord à [-s]), [-k], [-p]. Ex. : trēs > GR [treīs] > AF [trūe(s)] > trois ; rīsu > GR [rizo] > [ris] > AF [ri(s)] > (j'ai) ri ; bracchīu > GR [brats] > AF [brats] > [bras] > [bra(s)] > bras ; fq. būk > FA [byk] > AF

[by(k)] bu(c) 'tronc d'arbre'; drappu > AF [dra(p)] > drap. (Voir STRAKA, *Trav. ling. litt.*, II-1, 55.)

Les répercussions de ces disparitions ont été extrêmement importantes sur tout le système de la langue, spécialement sur la déclinaison (-s) et sur le système des désinences verbales (-t et -s).

§ 393. En moyen français, -[r] s'est amuï dans les finales -er (verbes de la 1^{re} conjugaison), -ier, -ir, -eur et -oir. Les grammairiens de l'époque nous apprennent que l'on prononçait : aimé (aimer), dernié, plaisi, menteu, miroi, terroi [wɛ]. Il y a eu une réaction contre cette tendance et -r a été rétabli, sauf dans la finale des verbes de la 1^{re} conjugaison, dans les mots qui contiennent le suffixe -ier et dans quelques cas isolés (monsieur, fauchoux, piqueux...).

-[l] et -[f] étaient affaiblis à la même époque ; la même réaction les a rétablis. On prononçait : un œu(f), le Pont-Neu(f), Noé (Noël), cheni(l), etc. -[l] n'a disparu que dans la plupart des mots en -il (gentil, fusil, outil...).

§ 394. La tendance à l'amuissement des consonnes finales était une caractéristique de la langue populaire en ancien et en moyen français. L'amuissement ne se faisait que devant un mot à initiale consonantique ; la consonne finale était maintenue devant un mot à initiale vocalique (liaison) et à la pause. Le s final se prononçait sourd à la pause et sonore devant un mot commençant par une voyelle (liaison).

À partir du XVI^e et surtout du XVII^e s., la langue soignée a réagi contre cette tendance et elle a restitué des consonnes amuïes : veni, venir ; menteu, menteur ; miroi, miroir (§ 393) ; hana, hanap ; fi, fi(l)s... Cette tendance s'observe encore de nos jours : août, coût, cric...

Dans certains cas, il y a eu méprise lors du rétablissement de la consonne finale : brouillard - afr. brouilla(s) (FEW 15-1, 299 a) ; éteuf 'balle du jeu de paume' - afr. estue(t) (FEW 17, 249 a) ; etc. Voir FOUCHÉ 673-675.

4.2. Les groupes consonantiques finals

§ 395. Le latin n'avait que deux groupes combinés à la finale : -[nt] (*sunt*) et -[st] (*est*). L'amuissement des voyelles finales en gallo-roman en a créé de nouveaux de deux et même de trois consonnes : sapīt > GR [se:ft] ; parte > GR [part] > part (subst.) ; dīŕnu > GR [ɔ̃,orn] > afr. jorn > jour ; tardu > GR [tart] > afr. tart > tard ; dōrmit > GR [dōrmt] > (il) dort ; tēmpus > GR [tēmps] > afr. tens > temps ; rūmpīt > GR [rompt] > afr. ront '(il) rompt'.

§ 396. Modifications dues à la syncope de la voyelle de la syllabe finale :

1. Une dentale entrant en contact avec -[s] final provoque l'apparition de l'affriquée [tʃ] : partes > GR [partʃ] > afr. parz ; grandes > GR [grantʃ] > afr. granz ; pēdes > GR [piēðes] > [piēʃ] > afr. piez ; -ātīs > LV [a:des] > GR [e:ðes] > [e:tʃ] > f. -ez.

2. Simplifications : placet > GR [plaiç,et] > [plaiʃ,t] > [plaiʃt] ([tʃ] > + [t] > [st]) > afr. plaist > fm. (il) plaît ; hōstes > GR [ɔstes] > [ɔʃt] > [ɔʃt] > afr. oz (plur. de *ost* 'armée').

3. Épenthèses : voir § 381.

Remarque. — Devant s de flexion, k (c) et les labiales (p, m, f) disparaissent : sac - sas, colp - cols, verm - vers, clef - clés.

§ 397. Les groupes de trois consonnes se sont réduits très tôt par l'amuissement du second élément : dōrmit > GR [dōrmt] > FA [dōrt] (il) dort ; tēmpus > GR [tēmps] > FA [tens] tens 'temps' ([m] > [n], par assimilation) ; rūmpīt > GR [rompt] > FA [ront] ront '(il) rompt'. De très rares mots conservent un groupe triconsonantique en français archaïque : planxit > afr. plainst '(il) plaingit' ; cīnxit > afr. ceinst '(il) ceignit'.

§ 398. Simplification de groupes de deux consonnes.

• -[fs] et -[ft] se réduisent à -[s] et -[t] en français archaïque : sapīt > GR [se:vet] > [se:ft] > FA [se:t] set '(il) sait' ; dēbes > GR [deīves] > [deīfs] > FA [deīs] deis '(tu) dois' ;

• [s] implosif s'étant amuï au XII^e s. et [ʃ] vélaire s'étant vocalisé, les groupes « [s] + consonne » et « [ʃ] vélaire + consonne » se réduisent à une consonne simple qui s'amuïra à son tour : ěst > FA [est] > AF [ɛ:t] > MF [ɛ:(t)] > FM [ɛ(t)] (il) est ; præstu > FA [prest] > AF [prɛ:t] > MF [prɛ:(t)] > FM [prɛ(t)] prêt ; cōlāpu > FA [kɔʃp] > AF [kɔʃp] > MF [ku(p)] coup.

§ 399. Les groupes « consonne nasale + consonne » se réduisent à la seule consonne finale (MF), celle-ci disparaissant à son tour. La consonne nasale, ayant nasalisé la voyelle précédente, s'est amuïe au XV^e s. La consonne finale a cessé d'être prononcée dans la langue courante au XVI^e ainsi que l'attestent des rimes telles que : *bien - revient*. Ex. : jūmentu > AF [zymānt] > MF [zymāt] > [zymā] jument ; lōngu > AF [lōnk] > MF [lōk] > [lɔ] ([lɔk] en liaison) long.

§ 400. Les groupes « [r] + consonne » perdent leur consonne finale en moyen français : dōrmit > AF [dōrt] > MF [dɔr] dort ; mots en -ard, -ort,

-*ourd*, etc. — Certains monosyllabes ont conservé le groupe intact : parc, arc, serf (opposer : part, art, cerf).

Il y a eu des régressions sous l'influence de l'orthographe : Marc (place Saint-Marc [ma:R] ~ [mark]), ours ([u:R] ~ [urs]), mœurs ([mœ:R] ~ [mœrs])...

TROISIÈME PARTIE

FORMATION DU VOCALISME FRANÇAIS

Chapitre I

Vue d'ensemble sur l'histoire du vocalisme français

§ 401. L'évolution des voyelles dépend avant tout des facteurs suivants :

1. La **quantité de la voyelle**, qui est, comme on l'a vu (§ 272), essentiellement étymologique ; opposer : ĩra > ire ~ pĭra > poire, lŭna > lune ~ gŭla > gueule, tĕla > toile ~ fĕru > fier (adj.).

2. La **structure de la syllabe** : les voyelles entravées ont subi moins de modifications que les voyelles libres ; opposer : pŏr-ta > porte ~ bŏ-ve > bœuf, bĕl-la > belle ~ pĕ-de > pied, quar-tu > quart ~ fā-ta > fée et lā-na > laine.

3. L'**accentuation du mot** a joué un rôle capital :

3.1. Les **voyelles toniques se sont toujours maintenues**, tandis que les **voyelles atones** ont, en général, subi un affaiblissement pouvant aller jusqu'à l'amuïssement complet.

3.2. La position de **voyelle de syllabe initiale** est une position assez forte. Les voyelles initiales se sont toutes maintenues, au moins jusqu'à l'époque littéraire. Certaines ont connu un affaiblissement qui a pu aller jusqu'à l'amuïssement complet. Ex. : hĭ'bĕrnu > hiver ; dĕbĕre > devoir ; vĭdĕre > afr. vĕoir > fm. voir.

3.3. À l'**intertonique**, la situation est plus complexe : [a] s'est maintenu sous une forme affaiblie au moins jusqu'en ancien français, tandis que les autres voyelles ont généralement disparu en latin tardif (voir § 291 s.) : orna'mentu > ornement ~ bonĭtāte > bonté. Dans un certain nombre de cas, d'autres voyelles que [a] ont subsisté pour des raisons phonétiques ou analogiques (voir § 293) : *attĭtĭāre > afr. atisier (fm. attiser) ; mĕ(n)sŭrāre > mesurer (influence de formes telles que *mesure*, substantif et 3^e personne du singulier).

3.4. Les **pénultièmes atones** ont généralement disparu en latin tardif (voir § 295 s.).

3.5. Les voyelles de la syllabe finale se sont amuïes à la fin de l'époque gallo-romane, sauf [a] qui s'est affaibli en « e sourd » à peu près au même moment ; ce e s'est labialisé en moyen français et il est devenu caduc dans le langage courant : mē(n)sūra > mesure. La langue a également conservé quelques voyelles autres que [a] (voir § 505 s.) : pâtre > père.

§ 402. Cette évolution explique qu'en français moderne, comme dans tous les parlers d'oïl, l'accentuation est presque toujours oxytonique, toutes les voyelles posttoniques s'étant amuïes. La plupart des proparoxytons étaient devenus des paroxytons en latin tardif déjà (voir § 299). La disparition des voyelles finales et l'affaiblissement de e à l'époque moderne ont transformé tous les paroxytons en oxytons. Le caractère oxytonique du français et l'importante réduction syllabique qui s'est opérée du latin au français sont sans doute parmi les phénomènes les plus frappants de l'histoire de notre langue.

On pense généralement que c'est en moyen français que la langue est passée du système d'accentuation de mot au profit au système actuel, l'accent de groupe.

§ 403. Le français moderne, à cause de sa prononciation très tendue, ne possède plus de véritables prononciations vocaliques complexes, mais des séquences « semi-consonne + voyelle ». Il n'en a pas toujours été de même : dans l'ancienne langue, il existait de nombreuses **diphthongues** et même des **triphthongues** (chapitre II) ; il en subsiste des traces dans les formes écrites : *pied, neuf, moi, deux, maison, aube, beau, lieu...*

Le chapitre III montrera comment sont nées et se sont développées les voyelles nasales qui sont une des caractéristiques les plus marquantes du français moderne.

Le chapitre IV consistera en un examen systématique des voyelles héritées du latin, en syllabe tonique, initiale, intertonique et finale.

Chapitre II Les sons vocaliques complexes

1. Généralités : origine des sons vocaliques complexes de l'ancienne langue

§ 405. Les nombreux sons vocaliques complexes de l'ancienne langue n'ont pas tous la même origine :

1. Certains résultent de la segmentation d'une voyelle et cette segmentation s'est produite dans des circonstances bien précises. En français, ce phénomène de la **diphthongaison spontanée** n'a atteint que les voyelles toniques libres.

2. Dans d'autres cas, la segmentation de la voyelle est due à l'action de l'entourage : c'est le phénomène de la **diphthongaison conditionnée**.

3. Une diphthongue latine, *au*, a subsisté, au moins jusqu'en gallo-roman (voir § 289).

4. Les **diphthongues de coalescence** (mot formé sur le latin *coalescere* 'se fondre, s'unir') ne résultent pas d'un processus de segmentation vocalique, mais de l'union d'une voyelle avec un élément vocalique ou semi-vocalique de l'entourage. (Les termes *diphthongue* et *diphthongaison* doivent donc être distingués soigneusement.)

2. La diphthongaison spontanée

2.1. Généralités

2.1.1. Le phénomène de la diphthongaison en français

§ 406. La **diphthongaison spontanée** s'explique physiologiquement par l'inaptitude à tenir les organes phonatoires en place pendant l'articulation d'une voyelle, c'est-à-dire à garder, tout au long de la tenue, le même degré d'aperture et le même lieu d'articulation. Une voyelle peut se diphthonguer en s'ouvrant ou en se fermant vers la fin de son émission et ces deux traitements sont attestés en français : les voyelles ouvertes, [ɛ] et [ɔ], se sont diphthonguées en s'ouvrant davantage en finale et les voyelles fermées, [e] et [o], se sont diphthonguées en se fermant davantage en finale. Ces deux traitements datent d'époques différentes, comme on le verra plus loin. (Voir G. STRAKA, dans *Zeitschrift für Phonetik*, 12, 1959, 276-300 ; *Les sons et les mots*, 167 s.).

§ 407. Les voyelles latines accentuées les plus fermées, [i] et [u], sont restées intactes ; le dalmate et quelques parlers rhéto-romans ont cependant

diphtongué le [i:]. Toutes les autres voyelles ont connu la diphtongaison, mais dans des conditions et des domaines qu'il faut préciser. En général, on observe que seules les **voyelles toniques libres** se sont diphtonguées.

1. Les **voyelles ouvertes** se sont diphtonguées dans presque toute la Romania, excepté dans les domaines portugais et sarde. En occitan et en catalan, la diphtongaison ne se produit que si elle est conditionnée, par exemple, par un yod.

• 'e[**tonique libre** : pētra > roum. pītră, it. pietra, fr. pierre, esp. piedra, port. pedra. En roumain, en wallon, en picard et en espagnol, la diphtongaison s'est même produite en syllabe entravée : fērru > roum. fier, pic. et wall. fiēr (ALW 1, 157), esp. hierro (fr. fer). Le roumain n'a pas diphtongué d'autre voyelle.

• 'o[**tonique libre** : nōvu > it. nuovo, afr. neuf (fm. neuf), esp. nuevo. La diphtongaison a lieu aussi en syllabe entravée en wallon et en espagnol : mōrte > w. liég. mwèrt, w. nam. mwârt, esp. muerte (f. mort).

2. Les voyelles fermées, [e] et [o], se sont diphtonguées dans le domaine d'oïl et en franco-provençal : tēla > fr. toile, fr.-prov. taïla ; hōra > fr. heure, fr.-prov. awra.

3. La voyelle la plus ouverte, [a], ne s'est diphtonguée que dans le domaine d'oïl : natu > né ; mare > mer ; manu > main.

Conclusion. — Il y a deux phénomènes qui paraissent bien distincts : la diphtongaison des voyelles ouvertes est générale dans la Romania ; c'est qu'elle a eu lieu en latin tardif. On fait remonter cette **diphtongaison romane** aux III^e-IV^e s., celle de [e] étant plus ancienne que celle de [o]. La diphtongaison des voyelles fermées ou **diphtongaison française** est plus tardive : elle date du début de l'époque gallo-romane, aux VI^e-VII^e s. ; c'est la diphtongaison de [e] qui est la plus ancienne et celle de [a] qui est la plus récente (VII^e s. ?).

2.1.2. L'entrave

§ 408. **L'accent joue un rôle capital pour la diphtongaison**, car il confère à la voyelle la durée nécessaire pour qu'elle puisse se décomposer en deux segments. Cependant, il ne suffit pas que la voyelle soit tonique. En effet, en syllabe fermée, la durée d'une voyelle est toujours moindre qu'en syllabe ouverte et la voyelle tonique entravée n'est pas suffisamment allongée pour se diphtonguer, en français du moins (§ 407). L'allongement que procure l'accent à la voyelle libre est suffisant pour qu'il se produise une segmentation. (On se rappellera qu'en latin tardif, la durée vocalique n'était plus qu'une variante combinatoire : § 285.) Lorsqu'une voyelle tonique ne peut se diphtonguer parce qu'elle se trouve dans une syllabe terminée par une consonne, il y a ce que l'on appelle une **entrave** (voir encore § 109).

§ 409. La diphtongaison s'est pourtant produite dans un certain nombre de monosyllabes terminés par une consonne :

[e] : fēl > fiel ; mēl > miel ; rēm > rien ;

[o] : cōr > afr. cuer > cœur ;

[e] : trēs > afr. treis > trois ;

[o] : *dōs (latin cl. dŭōs) > afr. dous > deux ;

[a] : sal > sel ; tra(n)s > afr. tres > très.

Sans doute s'est-il produit dans ces monosyllabes un allongement comme dans les syllabes ouvertes. La comparaison avec les autres langues romanes montre que certaines de ces formes devaient avoir une voyelle épithétique en latin tardif déjà : roum. fiere, miere, sare ; it. coure, fiele, miele, sale... (voir FOUCHÉ 235-236).

§ 410. **Consonne palatale subséquente.** — Les consonnes palatales étant des consonnes articulées de manière fort énergique (§ 324), elles ont une durée et une force qui constituent une **entrave** pour la voyelle qui précède. Opposer : ala > aile ~ rabīa > rage ; tēla > afr. teile > toile ~ vīgīlat > AF [veʎə] > FM [vej(ə)] veille. (La diphtongaison que l'on observe dans mēīus > afr. mielz > mieux, par exemple, est une diphtongaison conditionnée ; voir § 431).

§ 411. **Remarque.** — Une voyelle en hiatus avec la voyelle tonique a pu empêcher, dans certains cas, la diphtongaison lorsque cette voyelle en hiatus se trouvait :

• derrière une voyelle fermée (qui se diphtongue vers l'arrière) : scrōfa > *escrōa > afr. escroe 'écrou' ; sōca > *sōa > afr. soue 'corde' (wallon chestrolais sawe) ; cependant : vīa > voie (avec diphtongaison). Dans cette position, la voyelle en hiatus n'empêche pas la diphtongaison d'une voyelle ouverte (qui se diphtongue par l'avant) : dēu > LV [diēu] > Dieu ;

• devant une voyelle ouverte : de-'fōrīs > *deōrīs > afr. deors, dehors. (Voir DE LA CHAUSSÉE 31-32.)

2.1.3. L'évolution des diphtongues

§ 412. Les **voyelles ouvertes** se sont diphtonguées en ouvrant leur segment final : [e] > [iě] (III^e s.), [o] > [uō] (IV^e s.).

Ce processus a reçu des explications diverses et parfois contradictoires : pour certains auteurs, le stade [iě] et [uō] est atteint par différenciation (FOUCHÉ 219 s. ; BOURCIEZ § 46, 66) ; pour d'autres, il s'agit d'une diphtongaison par renforcement qui s'opère par l'avant ; l'élément qui apparaît à l'avant (le

plus fermé de la série) est un son de transition né entre le passage d'une consonne prononcée énergiquement (donc très fermée) et d'une voyelle très ouverte (STRAKA, dans *Zeitschrift für Phonetik*, 12, 296-298 ; DE LA CHAUSSÉE 30-31 ; CARTON 177).

[e] > [eɛ] > [iě] ;
[ɔ] > [ɔɔ] > [uǒ].

Les voyelles fermées se sont diphtonguées en fermant leur segment final :

[e] > [eɛ] > [eĩ] ;
[ɔ] > [ɔɔ] > [oũ].

La voyelle [a], qui est la voyelle la plus ouverte, s'est diphtonguée par fermeture de son segment final :

[a] > [aě].

§ 413. Ces diphtongues sont **descendantes**, c'est-à-dire que le premier élément est prédominant. En ancien français, elles connaîtront un déplacement d'accent ; cette « bascule des diphtongues », que l'on situe vers 1200, fera de toutes les diphtongues du français des diphtongues **ascendantes**. L'élément initial, devenu plus faible, se ferme et passe à la semi-consonne correspondante :

[iě] > [ĩe] > [je] ;
[yǒ] > [ỹø] > [yø].

Remarque. — En wallon, les diphtongues sont restées descendantes : [iě] > [i:] (*pid* 'pied') ; [uǒ] > [u:] (*boû* 'bœuf')... (voir ALW 1).

2.1.4. Les causes de la diphtongaison

§ 414 Bien que ce problème ait fait l'objet de nombreuses études, il n'a pas encore reçu de solution définitive et les vraies causes de la diphtongaison restent obscures. Certains attribuent le phénomène à l'influence germanique, les parlers franciques ayant un accent fort énergique. D'autres ont voulu mettre en rapport la diphtongaison et la palatalisation. Les structuralistes ont essayé de montrer que la diphtongaison n'était qu'une réaction de la langue contre une confusion possible des voyelles qui n'étaient plus assez différenciées. Voir la bibliographie citée par CARTON 174 s. et par M. BORODINA, *Phonétique historique du français*. Leningrad, 1961, 62-64 ; etc.

2.2. L'évolution des diphtongues issues de la diphtongaison spontanée

2.2.1. [ɛ] ouvert

§ 415. [ɛ:] ouvert tonique libre > (LV, III^e-IV^e s.) > [iě] > (AF) [iě]
> [ĩe] (AF, ± 1200) > [je] > $\begin{cases} \bullet [je] (-\#) \\ \bullet [je] (+\text{consonne}) (MF) \end{cases}$

Le passage de [iě] à [ĩe], réduction de l'écart entre les deux segments, s'est opéré à une époque qu'il n'est pas possible de dater. Les graphies les plus anciennes sont *ie* (*ciel* : *Eulalie*, 6). En moyen français, le second segment est resté tel quel à la finale absolue (1) ; il s'est ouvert lorsqu'il était suivi d'une consonne (2). Ex. :

1. as-'sēdet > assied ; celt. *bēdu > afr. biez 'bief' ; pēde > pied.

2. *ad-'rētro > arrière ; cælu > ciel ; hēri > hier ; lætu > afr. liet 'joyeux' ; lēpōre > lièvre ; mēl > miel ; pētra > pierre ; quærit > (il) quiet. — Dans les dialectes du Nord et de l'Est, la terminaison *-iēe* est devenue *-ie* : læta > lie (voir LA FONTAINE : *faire chère lie* 'faire bonne chère et mener une vie joyeuse').

§ 416. **Évolution de la diphtongue devant [u].** — La diphtongue [iě], entrant en contact avec [u], a donné naissance à une triphongue. Le [u] a labialisé le [e] en [ø] avant de disparaître : [iě] + [u] > [iěũ] > (AF) [ĩeũ] > [jøw] > [jø]. L'évolution est la même lorsque le [u] provient de la vocalisation de [ɥ] (voir § 446). Ex. : cæ(c)u > afr. cieu 'aveugle' ; Dēu > Dieu ; fq. *fēhu > afr. fieu 'fief' ; græ(c)u > afr. grieu 'grec' ; Matthæu > Mathieu.

2.2.2. [ɔ] ouvert

§ 417. [ɔ:] ouvert tonique libre > [uǒ] (LV, IV^e s.) > (FA, XI^e s. ?) [uě] > [yě] (?) > [yǒ] (?) > (AF) [ỹø] > [yø] > [ø] (AF)
> $\begin{cases} \bullet [ø] (-\#), (+[z]) \\ \bullet [ø] > [œ] (+\text{consonne autre que } [z]) (MF-FM) \end{cases}$

Les graphies les plus anciennes attestent *uo* (*buona* : *Eulalie*, 1) ; le segment final se différencie en [e], d'où [uě]. La suite de l'évolution n'est pas établie avec certitude. On suppose que [u] est passé à [y] (comme tous les [u:]), puis que [e] a été labialisé en [ø]. Lors du changement d'accentuation de la diphtongue, [y] est devenu [y], qui a fini par disparaître. La prononciation [ø] est attestée à la fin du XII^e s. déjà. Les graphies sont *uo*, puis *ue*, enfin *eu* et parfois *œu*.

La prononciation [ø] s'est maintenue à la finale absolue (1) et devant [z] (2). Devant consonne, [ø] s'est ouvert en [œ] en moyen français déjà, mais la

prononciation [œ] ne s'est vraiment généralisée qu'au XVII^e s. (3). Quelques termes ont [ø] devant une consonne autre que [z] (4).

1. fq. *alōd > alōde > afr. alué > alleu (voir Braine-l'Alleud); bōves > afr. bués > bœufs; mōvet > meut; pōtet > afr. puet > puot > (il) peut.
2. germ. hōsa > afr. huese > mfr. heuse 'botte, guêtre'; Mōsa > Meuse.
3. bōve > bœuf; *colōbra > couleuvre; cōr > cœur; nōva > neuve; òpēra > œuvre; prōba > preuve; sōror > sœur.
4. mōla > meule; mōvīta > meute; *vōlu > veule (FEW 14, 617-618).

§ 418. **Évolution de la diphtongue devant [u].** — L'évolution de la triphthongue suit celle de la diphtongue jusqu'à l'étape [uěŷ]. L'accent s'est déplacé sur l'élément médian, qui a été labialisé. L'élément initial a été dissimilé, puis est passé à la semi-consonne, tandis que l'élément final s'est amuï : [uō] + [u] > [uōŷ] > (FA) [ŷōŷ] > (AF) [jōw] > [jø]. Ex. : jōcu > afr. gieu > jeu; lō(c)u > lieu (à opposer à : lō(c)o > afr. lué(s) que 'aussitôt que').

Derrière une labiale ou derrière un [k], l'élément initial de la triphthongue a disparu : *cō(c)u (latin cl. cōquu) > queux (maître-queux); fō(c)u > feu; sarcō(phāg)u > afr. sarkeu 'cercueil'.

2.2.3. [e] fermé

§ 419. [e:] fermé tonique libre > [eī] (GR, VI^e s. ?) > (AF, XII^e s.) [oī] > (AF, fin XIII^e s.) [ŷe] > [wε].

Le passage de [eī] à [oī], qui est attesté dans la graphie dans la seconde moitié du XII^e s., s'explique par une différenciation : [e] devient [o] pour s'éloigner du timbre [i]. Devant consonne nasale, cette évolution n'a pas eu lieu (§ 477). Le changement dans l'accentuation est suivi de modifications de timbres et, à la fin du XIII^e s., la diphtongue est [wε] à Paris. Elle est peut-être passée par les intermédiaires [oě], [wε] (voir FOUCHÉ 270-272 ; — pour BOURCIEZ § 54 et POPE § 518-520 : [oě] > [uě] > [wε] ; pour DE LA CHAUSSÉE 96 : [oī] > [oě] > [uě] > [ŷe] > [wε]). Dans l'Orléanais, dans les dialectes de l'Ouest et en anglo-normand, [eī] s'est réduit à [e].

[wε] va connaître deux évolutions distinctes : 1° [wε] > [ε] (§ 420) ; 2° [wε] > [wa] (§ 421).

§ 420. [wε] > [ε]. — La réduction [wε] > [ε] apparaît aux environs de 1300, surtout après « consonne + r », mais elle s'étend à d'autres contextes, un même mot, *françois* par exemple, pouvant être prononcé [frāns(e)] ou [frānswe(s)]. La prononciation [ε] s'est imposée dans les désinences de l'imparfait (< -ēbam) et du conditionnel au début du XVII^e s. Les dérivés formés sur les noms de pays sont, en français moderne, en -ais ou en -ois :

Français, Anglais ~ Suédois, Danois. Il arrive même que l'on ait conservé la double prononciation : *Français ~ François, raide ~ roide* (< rīgīda ; il s'agit d'une diphtongue par coalescence). C'est seulement en 1835 que l'Académie française a remplacé *oi* par *ai* dans la graphie. Ex. : celt. *clēta > afr. cleie > cloie > fm. claie ; crēta > craie ; monēta > monnaie ; debēbat > afr. deveit > devoit > fm. devait ; *debēre + habēbat > afr. devreit > devoit > fm. devrait ; -ēta > -aie (aunaie, chēnaie...).

§ 421. [wε] > [wa]. — L'évolution [wε] > [wa], concomitante de la première, est déjà attestée à la fin du XIV^e s. (rime *hoirs ~ Edwarz* : POPE § 525). Elle apparaît d'abord devant *r* et est due sans doute à l'influence ouvrante de cette consonne (§ 493). Pendant plusieurs siècles, la prononciation [wa] est considérée comme vulgaire et elle est condamnée par les grammairiens ; elle n'a vraiment triomphé qu'à la Révolution. On s'est moqué des émigrés à leur retour lors de la Restauration parce qu'ils prononçaient encore [wε]. Ex. : crēdēre > croire ; habēre > avoir ; mē(n)se > mois ; pē(n)su > poids (dont la graphie est due à un rapprochement injustifié avec *pondus*) ; pīlu > poil ; pīper > poivre ; pīra > poire ; vēla > voile.

2.2.4. [o] fermé

§ 422. [o:] fermé tonique libre > [oŷ] (GR, VI^e-VII^e s. ?) > (AF) [eŷ] (?) > [øŷ] (?) > [ø] (fin XII^e s.)

> { • [ø] (-#), (+ [z])
• [ø] > [œ] (+ consonne autre que [z]) (MF-FM).

Les graphies les plus anciennes attestent le stade [oŷ] : *bellezour* (*Eulalie*) (< *bellatīōre), mais certains manuscrits continuent à noter *o* (*glorios*) ou *u* (*glorius*) en normand. Au cours de la seconde moitié du XII^e s., la prononciation était devenue [ø] au Nord-Est et cette prononciation s'est répandue vers le Centre. On suppose les stades suivants : [oŷ] > [eŷ], différenciation du segment initial ; [eŷ] > [øŷ], assimilation qui labialise [e] ; amuïssement du segment atone.

Ce [ø] connaît la même évolution que le [ø] issu de la diphtongaison de [ʊ:] : il reste [ø] en finale ou devant [z] (1) ; il devient [œ] devant une consonne autre que [z] (2) :

1. *cōda (lat. cl. cauda) > queue ; nepōte > neveu ; nōdu > nœud ; vōtu > vœu ; -ōsu > -eux (otiōsu > oiseux) ; -ōsa > -euse.

2. amōre > afr. ameur 'ardeur amoureuse des animaux' (FEW 24, 471b) ; flōre > fleur ; hōra > heure ; gūla > gueule ; mōres > mœurs [mœ:r] ; sōlu > seul.

§ 423. [oũ] devant labiale. — La diphtongue [oũ] n'a pas connu un développement normal et s'est réduite à [u] : cũbat > couve ; lũpa > louve ; *rõbore (lat. cl. rõbur) > rouvre 'chêne' (voir les top. *Rouvroy*). — Dans lũ(p)u > afr. leu (qui survit dans l'expression à la queue leu leu), le traitement est normal, la labiale ayant disparu (voir § 369).

§ 424. Les nombreuses « exceptions » à l'évolution de [o] tonique libre telle qu'elle a été décrite s'expliquent par des actions analogiques (1) ou des emprunts (2) :

1. advõcat > afr. aveue '(il) avoue' (voir le dérivé *aveu*) ; nõdat > afr. neue '(il) noue' ; spõ(n)sat > afr. espeuse '(il) épouse'. Ces formes ont été refaites d'après les formes de l'infinitif, dans lesquelles [o] n'était pas accentué (advocãre > avouer).

2. amour, pelouse (< pĩõsa), Toulouse (< Tolõsa), ventouse (< ventõsa), etc., sont des emprunts aux parlers d'oc. Des formes comme : époux (afr. espeus), jaloux (afr. jaleux) sont peut-être dues à des influences dialectales : en Champagne, grand centre de la poésie lyrique de 1160 à 1250, la diphtongue a abouti à [u]. Voir BOURCIEZ § 72, II ; FOUCHÉ 305-308.

§ 425. La graphie ne livre pas la trace d'une éventuelle diphtongaison de [o] devant une consonne nasale, aussi certains pensent-ils que la diphtongaison ne s'est pas produite dans ce contexte. Étant donné que l'autre voyelle fermée, [e], s'est diphtonguée devant nasale, d'autres estiment qu'il n'y a pas lieu de supposer qu'une consonne nasale aurait pu empêcher la diphtongaison de [o] et ils reconstituent l'évolution suivante : [oũ] + consonne nasale > [õũ] > [õũ̃] > [õ]. Voir POPE § 426 ; BOURCIEZ § 77 ; STRAKA, dans *Rev. ling. romane*, 19, 260-261.

1.2.5. [a]

§ 426. La diphtongaison de [a] tonique libre a été contestée par certains philologues qui estiment que le passage de [a] à [e] n'est qu'une antériorisation et non le résultat d'une segmentation. Il est vrai que l'on n'a trouvé aucune graphie qui atteste la diphtongaison, sauf devant consonne nasale : *maent* (*Eulalie*) < manet ; main < manu. Cependant, s'il ne s'agissait que d'une antériorisation, comme pour [u] > [y], on ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas eu lieu lorsque [a] était entravé. Comme on ne connaît pas non plus de cas où une voyelle se serait segmentée uniquement devant une consonne nasale, il faut bien admettre qu'il y a eu diphtongaison.

Ce phénomène est capital pour la segmentation dialectale de la Gaule, car il touche d'importantes catégories de mots : infinitifs en -ãre, 2^e personne du plu-

riel en -ãtĩs, 3^e personne du pluriel du parfait en -ãrũnt, participe passé -ãtus, -ãta...

Des graphies attestent l'évolution dès la fin du VII^e s. (*parere* pour *parare*, etc.) ; certains pensent qu'on peut même la faire remonter à la seconde moitié du VI^e s. (voir G. STRAKA, dans *Rev. des langues romanes*, 71, 288-289 ; BOURCIEZ § 35 ; ZINK 57...).

L'évolution de la voyelle résultant de la diphtongaison a été conditionnée par la présence (§ 429) ou l'absence (§ 427) d'une consonne nasale derrière elle.

§ 427. [a:] devant consonne non nasale. — Lorsque [a:] n'était pas suivi d'une consonne nasale, la diphtongue ne s'est guère maintenue : en effet, tous les textes attestent la monophthongaison. Les *Serments de Strasbourg* notent *a*, mais cela s'explique sans doute par le caractère conservateur de la graphie de ce texte.

À l'origine, le [e] issu de [a] tonique n'assone qu'avec lui-même et est donc bien distinct du [e] bref issu de [ɛ] entravé (par exemple dans *tẽrra* > terre) et du [e] bref issu de [ʔe] entravé (par exemple dans *mĩssa* > messe). Certains pensent qu'à l'origine, le [e] issu de [ʔa] était un [æ] plus ouvert que le [e] (STRAKA, *Zeitschrift für Phonetik*, 12, 300 ; DE LA CHAUSSÉE 108-109) ; d'autres, que c'est un [e:] qui s'est fermé en [e] en ancien français (BOURCIEZ § 35 ; ZINK 57). Vu l'évolution ultérieure, il paraît préférable de supposer (avec FOUCHÉ 261 s.) qu'il s'agit d'un [e:].

À partir du XIII^e s., on a des exemples d'ouverture de ce [e:] en [e] devant consonne, mais la langue cultivée a maintenu le timbre fermé jusqu'au XVI^e s. et même jusqu'au XVII^e s. pour les mots en -*ẽre*, -*ẽve*, -*ẽvre* (père, mère, lèvres..., parfaits en -*ẽrent*...). Le *Dictionnaire de l'Académie française* n'a changé l'accent aigu en accent grave qu'au cours du XVIII^e s.

L'évolution peut donc être reconstituée de la manière suivante : [ʔa:] + consonne non nasale > [aẽ] > [e:] (GR).

Ce [e:] > $\begin{cases} \bullet [e] (-\#) \\ \bullet [e] (+\text{consonne}) (\text{MF}) \\ \bullet [e] (+\text{consonne} + [\text{ə}]) (\text{FM}) \end{cases}$

Ex. : bonĩtãte > bonté ; clãve > clé ; nãsu > nez ; prãtu > pré ; -ãre > -er ; -ãtĩs > -ez ; -ãtu > -é ; -ãta > -ée ; -ãla > aile ; clãru > clair ; faba > fève ; frãtre > frère ; lãbra > lèvres ; mãtre > mère ; pãtre > père ; tãle > tel ; -ãrunt (amãrunt ; latin cl. am-ãv-ẽrunt) > -èrent.

§ 428. **Remarque.** — De nombreux mots font exception au changement décrit ci-dessus. En réalité, leur traitement s'explique :

1. Par le fait que ces mots étaient clitiques (c'est-à-dire : non accentués) : ad > à ; jam > afr. ja (dējã) ; illac > là.

2. Par une action analogique : ainsi, *leve* (< lavat), *pere* (< parat), etc., ont été refaits sur la forme de l'infinif (laver, parer). Des mots en *-er* (< -āre) sont passés dans la série beaucoup plus fournie des mots en *-ier* (< -ārīu) : *coller* (collier), *escoler* (écolier), *sangler* (sanglier)...

3. Par le fait que ces mots sont des emprunts :

- au latin : mots en *-at* (latin -ātus) : *consulat*... ; en *-al* (latin -ālem) : *égal*, *royal*, *légal*... (opposer : mortel, charnel)...
- à des parlers méridionaux : des mots en *-ade* (qui correspond au français *-ée* < -āta) : *salade*, *muscade*...

§ 429. [a:] devant consonne nasale. — La diphtongue s'est d'abord maintenue et a fermé son segment final : [a:] > (GR) [aĩ] > (FA) [ãĩ] > (AF) [ēĩ] > [ē] > (MF) { • [ɛ] (+ consonne nasale + [ə])
• [ɛ̃] (+ consonne nasale #).

La nasalisation a opéré et le résultat a été [ɛ] (1) ou [ɛ̃] (2), selon que la consonne nasale était suivie d'une voyelle (dénasalisation) ou non :

1. *amat* > afr. [ēmə] > fm. [em(ə)] aime ; *sāna* > saine.
2. *fame* > faim ; *manu* > main ; *pāne* > pain ; *sānu* > sain.

3. La diphtongaison conditionnée

3.1. La diphtongaison conditionnée par une palatale

3.1.1. Généralités

§ 430. On a affaire à des phénomènes fort différents selon que la palatale suit ou précède la voyelle tonique.

1. **Consonne palatale derrière la voyelle tonique.** — Les voyelles ouvertes [ɛ] et [ɔ] toniques se diphtonguent, même en syllabe fermée. Devant [ɔ], [ɛ] et [ɔ] connaissent un traitement tout à fait semblable à celui qu'ils connaissent lorsqu'ils se diphtonguent spontanément : [ɛ] > [iɛ] et [ɔ] > [uɔ]. La voyelle antérieure [ɛ] est la seule à se diphtonguer devant [ɲ]. Les voyelles fermées, [e] et [o], de même que [a], n'ont pas été affectées par cette diphtongaison conditionnée. — Malgré la similitude des aboutissements dans certains cas, il faut distinguer soigneusement diphtongaison spontanée et diphtongaison conditionnée, car les deux phénomènes ne sont pas contemporains (voir la chronologie des palatalisations, § 328).

2. **Consonne palatale devant la voyelle tonique.** — [a] et [e] se diphtonguent lorsqu'elles sont toniques libres.

3.1.2. Les voyelles ouvertes ([ɛ] et [ɔ])

§ 431. **Devant [ɔ] et [ɲ].** — Ces consonnes palatales formant normalement entrave, la diphtongaison est conditionnée. Seul [ɛ] se diphtongue devant [ɲ]. Le résultat est semblable à celui de la diphtongaison spontanée. Ex. :

- [ɛ] : ĩngĕnīu > LV [en'ɔ̃, iɛ̃ɲu] ([ɲ] devenu implosif à la suite de la syncope de la voyelle finale > [ĩn], d'où une triphongue [iɛĩ], qui se monophongue en [i], voir ci-dessous, § 433) > *engin* ; *mĕllīor* > afr. *mieudre* ; *mĕllīus* > LV [mɛʎus] > [miɛʎus] > GR [miɛʎʊ] > *mieux* (pour [iɛ] + [ʎ], voir § 446) ; *tĕnĕat* > afr. *tiegne* '([qu'il] tienne)' ; *vĕnĭat* > afr. *viegne* '([qu'il] vienne)' ; *vĕtūlu* > LV [vɛklu] > [vɛʎu] > [viɛʎu] > *vieil* ;
- [ɔ] : *cōllīgo* → LV **cōllīgīo* [kollɛjjo] > afr. *cueil* '(je) cueille' ; *fōllīa* > *feuille* ; *ōcūlu* > LV [ɔklu] > [ɔʎu] > [uɔʎu] > GR [uɔʎ] > *œil* ; *ōcūlos* > LV [ɔklos] > [ɔʎos] > [uɔʎos] > GR [uɔʎʊ] (syncope, épenthèse) > FA [uɛʎʊ] > AF [jɔs] > FM [jɔ] yeux ; **sōllū* > *seuil* ; **vōlĕat* > *veuille*.

§ 432. **Devant « implosive + palatale ».** — La palatale explosive palatalise l'implosive, qui provoque la diphtongaison (voir POPE § 410 ; DE LA CHAUSSÉE 38). Ex. :

- [ɛ] : celt. **bĕttīu* > afr. *biez* 'bouleau' ; *nĕptīa* > LV [nɛptja] > [niɛt,ʂ,a] (assimilation de [p]) > *nièce* ; celt. **pĕttīa* > *pièce* ; *tĕrtīu* > *tiers* ;
- [ɔ] : **nōptīas* (latin cl. *nūptīas*) > afr. *nueces* 'noces' ; latin cl. *tōrquĕre* → **tōrcĕre* > afr. *tuertre* (concurrent de *tortre* ; les deux formes ont été remplacées par *tordre*) ; latin cl. *pōssum* → **pōssīo* ([s,] > [ʃs,] : voir § 337 ; constitution d'une triphongue [uɔʃ], voir ci-dessous, § 434) > (je) puis ; latin cl. *pōssim* → **pōssīam* > (que je) puisse ; de même : *ōstrĕa* > *huître*.

§ 433. [ɛ] devant [j] ou [ĩ]. — [ɛ] se segmente en [iɛ], qui se combine avec l'élément palatal qui le suit. La triphongue [iɛĩ] qui en résulte se monophongue en [i] avant l'époque littéraire. Ex. : *lĕctu* > *lit* ; *iĕgit* > (il) *lit* ; *mĕdīu* > *mi* ; *nĕgat* > LV [niɛjjat] > (il) *nie* ; *pĕctus* > LV [pejtus] > [piɛjtus] > afr. *piz* > fm. *pis* (subs.) ; *pĕjor* [pejjor] > *pire* ; *tĕxĕre* > afr. *tistre* 'tisser'.

Remarque. — Pour de La Chaussée (114-115), dans les mots suivants, il ne s'est pas produit une diphtongaison conditionnée, mais une diphtongaison spontanée antérieure à la formation d'une entrave par la palatalisation : *dĕce* > *dix* ; ĩn'tĕgru > LV [en'tiɛgru] > [entiɛjru] > afr. *entir* 'entier' ; *prĕtīu* > *prix*.

§ 434. [ɔ] devant [j] ou [j̃]. — La diphtongue se développe jusqu'à l'étape [uě] et se combine avec l'élément palatal pour former la triptongue [uěj̃], qui va perdre son élément médian. En français archaïque, la prononciation est [yj̃]. Elle deviendra [j̃i], puis [ɥi] lors du changement d'accentuation des diphtongues. L'évolution est donc : [uɔj̃] > [uěj̃] > [yj̃] (FA) > [j̃i] (AF) > [ɥi].

Ex. : cõxa > cuisse ; hõdĭe > hui ; nõcte > nuit ; nõcet > (il) nuit ; õcto > huit ; trõia > truie ; cõrĭu > cuir (diphtongaison spontanée pour DE LA CHAUSSÉE 114-115).

3.1.3. [a] tonique libre

§ 435. [a] tonique libre précédé d'une palatale > [iě]. — C'est la « loi de Bartsch » (ainsi nommée parce qu'elle a été observée par le linguiste Karl Bartsch, 1832-1888). La voyelle s'est diphtonguée en [aě], mais la palatale qui précède, articulation très fermée, a fermé l'articulation vocalique complexe en [i̯aě], d'où [iě], qui évoluera de la même manière que la diphtongue issue de la diphtongaison de [e] tonique libre : [iě] > AF [i̯e] > [je] (voir § 415). La diphtongaison n'a pas lieu en syllabe fermée : carru > char.

Ex. : cane > chien ; cāra > afr. chiere > chère ; capra > afr. chievre > chèvre ; dĭgnĭtāte > afr. deintié 'dignité' (voir fm. daintiers) ; laxāre > afr. laissier ; pacāre > afr. paiier > payer ; pagānu > afr. paiien > païen ; medĭētāte > moitié ; *pĭj(je)tāte (latin cl. pietāte) > pitié ; tractāre > afr. traitier.

Remarques. — 1° Dans *deintié*, *laissier*, *moitié*, *pitié* et *traitier*, [t] ou [s] se sont palatalisés au contact de la palatale qui précédait (§ 327R).

2° La diphtongue ne s'est maintenue que dans un petit nombre de mots, car yod a été absorbé par les consonnes [ɲ], [ʎ], [ʃ] et [ʒ] qui le précédaient (§ 358) : rognier > rogner ; taillier > tailler... ; en outre, l'action analogique a remplacé *-ier* par *-er* dans la plupart des verbes, d'où : guetter, laisser, traiter...

3° Les suffixes *-ārĭu* et *-ārĭa* sont devenus *-ier*, *-ière* (premier, -ière...), alors que l'évolution devrait être semblable à celle qui se produit dans *ārĕa* > aire (§ 453). Les raisons de l'évolution particulière de ce suffixe ne sont pas connues. (Essais d'explications – contradictoires – dans BOURCIEZ § 39, FOUCHÉ 411s., DE LA CHAUSSÉE 122, MATTE 84, etc.)

§ 436. Qu'elle provienne de la diphtongaison de [e:], de la diphtongaison conditionnée de [a:] ou du suffixe *-arĭu*, *-arĭa*, la diphtongue [je] de l'ancien français connaît un sort unique : le [e] s'ouvre en [ɛ] devant consonne : pied ~ pierre ; moitié ~ ch(i)èvre ; premier ~ première.

Remarque. — Le français moderne établit une diérèse (c'est-à-dire prononce le groupe en deux syllabes) lorsque *ie* est précédé de « consonne + l ou r » : vous devri/ez, gri/ef, ouvri/er, quadri/ème ; opposer : lier [lje], pied [pje]. En cas de diérèse, la prononciation courante introduit un léger yod entre les deux voyelles : [katʁi.jɛm], [vu dəvʁi.je]. Le langage poétique a la possibilité d'établir des diérèses dans des cas où le langage courant fait la synérèse : « Un chant mystéri/eux tombe des astres d'or » (Rimbaud) ; en langage courant : [mister.jø] (voir § 210A Rem.).

§ 437. [a] précédé d'une palatale et suivi de [j] ou [j̃]. — La diphtongue [iě] forme avec l'élément palatal qui la suit une triptongue [iěj̃] qui se réduit à [i] avant l'époque littéraire.

Ex. : cacat > chie ; jacet > GR [ɕ,iěj̃ɕ,et] > [ɕ,iěj̃ɕ,t] > FA [ɕjist] > (il) gît ; le suffixe toponymique gallo-romain *-iācu* > *-i* : *Bertharĭācas > (a° 1172) Bertries (Bertrix) ; Cavĭnĭācu > Chevigny ; Clĭppĭācu > Clichy ; *Uht-ĭnĭācas > (a° 1213) Otignies.

3.1.4. [e] tonique libre

§ 438. Derrière palatale, la diphtongue [eĭ] issue de [e] tonique libre subit une fermeture à l'initiale, d'où la triptongue [iĕj̃] qui a été monophtonguée en [i] avant l'époque littéraire. La diphtongaison n'a pas lieu lorsque la voyelle est entravée : cĭn(ĕ)re > cendre.

Ex. : cĕra > cire ; faĕtu > Fays, Fayt ; lĭcĕre > loisir ; *markĕ(n)se > afr. marchis 'marquis' ; mercĕde > merci ; pagĕ(n)se > afr. paĭs > pays ; placĕre > plaisir. — Des mots comme : bourgeois (afr. burgeis < *bŭrgĕ(n)se), français (afr. franceis < *francĭscu), etc., ne sont donc pas réguliers, mais ont été refaits d'après les mots en *-ois* (*-ais*).

3.2. La diphtongaison conditionnée par [ũ]

3.2.1. [e] devant [ũ]

§ 439. [e] + [ũ] > [eăũ] (XII^e s.) > [ĕăũ] > [ĕăũ] > (MF) [ĕo] > [ĕo] > [o] (fin XVI^e-début XVII^e s.). L'élément vélaire [ũ] (provenant de [ɥ]) exerce une action ouvrante sur la voyelle antérieure [e] et provoque sa segmentation en [eă] ; de là, la triptongue [eăũ], dans laquelle [a] va bientôt porter l'accent : [ĕăũ]. L'élément initial se ferme : [ĕăũ] (XII^e-XV^e s.). [aũ] s'étant monophtongué (XVI^e s.), l'élément initial disparaît, probablement après être passé par le stade affaibli [ə]. La monophtongue se généralise au XVII^e s.

Ex. : *bēllus* > afr. *beaus* > beau ; **cappēllus* > chapeaux (suffixe -ēllus > afr. -*eaus*, cas sujet ; au cas régime : -ēllu > -el) ; *castēllus* > châteaux ; germ. **hēlmu* > heaume ; **martēllus* (latin cl. *martulus*) > marteaux ; *rastēllus* > râteaux ; *spēlta* > épeaute (fm. épeautre).

Remarques. — 1° En moyen français, la forme monophthonguée [o] appartient à la langue soignée ; la langue populaire et campagnarde utilise [jo], avec fermeture de l'élément initial : *chapiau*, *viau*. Voir encore *escabiau* dans la bouche d'un paysan du *Dom Juan* de Molière (II, 1).

2° Le traitement du suffixe -ēllus est un élément important pour tracer les frontières dialectales en Wallonie. Sauf en picard, où le suffixe est [jo:] (*capiō* 'chapeau'), il n'y a pas eu de déplacement de l'accent : en liégeois, [eǎũ] > [eǎ] > [e:] : *tchapê*. La scripta utilise la graphie *ea*, graphie conservée dans l'anthroponyme *Saroléa* (du nom de lieu *Sarolay*, dépendance d'Argenteau). En wallon-lorrain, [e:] s'est parfois fermé en [e:] : *tchêpê*, *tchêpé*. En lorrain, [e:] a pu se fermer en [i:] ou connaître une diphtongaison récente [iě] : *tchapî*, *tchapîé*. En namurois, l'élément initial s'est fermé, d'où [ja] : *tchapia*.

3.2.2. [e:] devant [ũ]

§ 440. En ancien français, [e:] issu de [a] tonique libre, au contact de [ũ], s'est diphtongué et a formé avec ce [ũ] une triphthongue [iěũ] qui est devenue rapidement [jø] : *palos* > AF [pe:ʎs] > [pe:ũs] > [piěũs] > [pjøʃ] > MF [pjø(s)] > fm. *pieu(x)* (subs.). Le traitement est le même que celui qui a affecté, beaucoup plus tôt, [iě] provenant de [e] tonique libre devant [ũ] (§ 416).

Les formes présentant ce traitement étaient des formes du cas sujet singulier ou du pluriel : *ostieus*, *quieus*, *tieus*... (< *hōspītāles*, *quāles*, *tāles*). Elles ont disparu devant les formes issues du cas régime singulier, à l'exception de *pieu(s)*, qui a éliminé *pel*.

4. La diphtongue au

4.1. [aũ] primaire

§ 441. La diphtongue latine [aũ] s'est conservée dans le Midi, mais elle s'est monophthonguée en [o] dans le Nord : *auru* > anc. prov. *aur*, f. *or*. Cette monophthongaison s'est produite après le passage de [k] à [tʃ], ainsi que le montre l'évolution de : *caules* > choux, *cōr* > cœur et *carru* > char. Elle était terminée à l'époque littéraire, car devant une consonne nasale, [aũ] aboutit au même résultat que [o] et [o] : *avũncũlu* > **aũncu* > oncle, *ũngũlu* > ongle,

bõnu > bon. Devant yod, [aũ] rejoint [o] et a un traitement distinct de celui de [o] : *comparer gaudĩa* > joie, *võce* > voix et *hõdie* > hui (voir § 457).

§ 442. Le sort de [o] issu de [aũ], en dehors des cas cités ci-dessus, en syllabe tonique (a) ou à l'initiale (b) :

1. Il conserve son timbre [o] : (a) *auru* > or ; *claudēre* > clore ; **paraula* (< *parabōla*) > parole ; - (b) *aurĩcũla* > oreille ; **daurāre* (latin cl. *deaurāre*) > dorer.

2. Au XIII^e s., il se ferme en [o:] devant les consonnes fermante [s] et [z], ainsi que devant [v] : (a) **ausat* > (il) ose ; *causa* > chose ; *clausu* > clos ; *pauper* > AF [povrə] > FM [po:vr(ə)] pauvre ; - (b) **ausāre* (latin cl. *audēre*) > oser ; **austrũcia* (< *avis strũthiō*) > afr. *ostruce* (fm. *autruche*) ; *pausāre* > poser.

3. Lorsqu'il se trouve en hiatus, il se ferme en [u], probablement à la même époque (XIII^e s.) : (a) *auca* (< **avĩca*, dérivé du latin cl. *avis*) > afr. *oue* (fm. *oie*) ; *alauda* > afr. *aloe* (fm. *alou-ette*) ; *laudat* > afr. *loe* > (il) loue ; - (b) *audĩre* > ouĩr ; **exblaudĩre* > afr. *esbloĩr* > éblouir ; *laudāre* > louer.

Remarque. — En français moderne, la graphie *au* suivie de *r* représente [o] : *laurier* [lɔrje], *restaurant* [rɛstɔrɑ̃], *taureau* [tɔro], *Laurent* [*lɔrɑ̃]. Exception : *vaurien* [vorjɛ̃]. Pour *j'aurai(s)*, *je saurai(s)*, les deux prononciations, [o] et [o], sont attestées.

4.1. [aũ] secondaire

§ 443. [aũ] secondaire a connu un sort différent. Cette diphtongue provient de finales telles que -*āgu*, -*āvũ*..., dans lesquelles la consonne intervocalique s'est amuie, en latin vulgaire déjà. Cette diphtongue est passée à [oũ] après la palatalisation de [g] + [a] (voir *Andecāvũ* > LV [andegau] > Anjou), mais avant la diphtongaison conditionnée de [a] (voir *Andecāvĩs* > afr. *Anjiés* > Angers). Si [aũ] secondaire a subi un traitement différent de celui de [aũ] primaire, c'est probablement parce que, lors de la constitution de la diphtongue par coalescence, [aũ] primaire avait déjà entamé son processus de monophthongaison. La diphtongue [oũ] s'est monophthonguée en [u] en ancien français et a rejoint ainsi la diphtongue par coalescence [o] + [u] (< [ʎ]) (voir § 448).

Ex. : **blāvũ* (< fq. **blāo*) > afr. *blou* 'bleu' ; *clāvũ* > clou ; *fāvũ* > afr. *fou* 'hêtre' ; **papāvũ* (latin cl. *papāver*) > afr. *pavo*, *pavou* (fm. *pavot*, avec substitution de suffixe) ; *paucu* > afr. *pou* 'peu' ; *Pĩctāvũ* > Poitou.

5. Les articulations vocaliques complexes issues de la coalescence de sons contigus

5.1. Action de [ũ]

§ 444. Cet élément vocalique [ũ] peut provenir d'un [u] latin devenu non syllabique en entrant en contact avec une voyelle contiguë (Dĕu > [diĕu] > [diĕũ] : § 416). Il peut provenir également d'un [ɥ] implosif qui s'est vocalisé au cours d'une période assez longue allant du français archaïque à l'ancien français (§ 386 et 448).

Ce [ũ] va se combiner avec la voyelle contiguë — que ce soit la voyelle tonique ou la voyelle initiale — pour former une articulation vocalique complexe (diphthongue ou triphthongue), dont l'évolution va toujours dans le sens de la monophthongaison. Le résultat de l'évolution est une articulation labiale et parfois vélaire.

Derrière les voyelles extrêmes [i] et [u], ce [ũ] n'a pas laissé de traces : fīlīus > afr. filz > fis (fm. fils) ; gentīles > afr. gentis (fm. gentil) ; nūllus > afr. nus (fm. nul) ; pūlīce > puce.

§ 445. [e] tonique (a) ou initial (b) + [ũ] > [ø] (AF, XIII^e s.), le [ũ] ayant labialisé [e]. Ex. : (a) capīllos > cheveux ; con-sīlīos > afr. conselz > conseus 'conseils' ; fq. *fīltir → *fēltru > feutre ; īllos > eux ; *parīcūlos > afr. parelz > pareus 'pareils' ; — (b) *feltrāre > feutrer ; *fīlīcārīa > afr. feugiere 'fougère'. — Pour le [e:], voir § 447.

§ 446. [e] tonique libre + [ũ]. — La diphthongue [iĕ] issue de la diphthongaison spontanée ou conditionnée de [e] a formé une triphthongue avec [u] : [iĕ] + [ũ] > [iĕũ] > (AF) [jøw] > [jø] (voir § 416). — Le traitement est le même devant [u] primaire (Dĕu > Dieu : § 416) et devant [ũ] provenant de [ɥ] vélaire : cælos > afr. cieus > cieus ; mēlīor > afr. mieudre 'meilleur' ; mēlīus > afr. mielz > mieux ; vētūlos > afr. vielz > vieux (dans les trois derniers cas, diphthongaison conditionnée devant [ɥ] : § 431 ; [ɥ] devenu implosif > [ɥ] : § 386).

Remarque. — [e] tonique entravé a connu une diphthongaison conditionnée en ancien français : [e] + [ũ] > (AF) [eāũ] > (MF) [ĕo] > [o] (§ 439).

§ 447. [a] tonique (a) ou initial (b) + [ũ] > [o] (MF, XVI^e s.) : réduction à un moyen terme. Ex. : (a) caballos > chevaux ; calīdu > chaud ; talpa > taupe ; — (b) falcōne > faucon ; *salīc-ĕtu > afr. saucis 'saussaie' (FEW 11, 101b) ; saltāre > sauter.

Remarque. — [e:] issu de la diphthongaison de [a] tonique libre a connu une diphthongaison conditionnée en ancien français : [e:] + [ũ] > [iĕũ] (AF) > [jø] (§ 440).

§ 448. [o] tonique (a) ou initial (b) + [ũ] > [u] (AF, XIII^e s.), graphié *ou*. L'évolution est la même pour [o] + [ɥ] (vocalisé en [ũ]). Cette diphthongue a connu le même traitement que [oũ] issu de *au* secondaire (§ 443). Elle ne s'est pas confondue avec [oũ] issu de [o:] tonique libre, qui devient [ø] au XII^e s. (§ 422). Il faut en conclure que la vocalisation complète de [ɥ] vélaire est postérieure à l'évolution de la diphthongue [oũ] issue de [o:] tonique.

Ex. : (a) mūltu > afr. mout 'beaucoup' ; pūlsu > pouls ; pūlvĕre > poudre ; ũltra > outre ; — (b) cūlpābile > coupable ; solīdāre > souder.

§ 449. [ɔ] tonique entravé + [ũ] > [u] (AF, XIII^e s.), graphié *ou*. Ex. : cōlāpu > coup ; fōlles > fous ; mōlĕre > moudre ; sōlīdos > afr. solz > sous.

[ɔ] tonique libre + [ũ] > [uõũ] (AF) > [jø] (voir § 418). De même lorsque [ũ] provient de [ɥ] vélaire : ōcūlos > LV [uõɥos] (diphthongaison conditionnée par [ɥ] : § 431) > GR [uõɥts] (épenhèse : § 381) > FA [uĕɥts] (uelz) > AF [jøts] > fm. yeux.

5.2. Action de [j] et [ĩ]

§ 450. Il peut s'agir d'un yod d'origine latine (māiu > mai) ou d'origine romane (factu > LV [fajtu] > fait : § 346-347), d'un « yod de transition » ([ĩ]) devant une consonne palatale (ārĕa > LV [aĩr,a] > aire) ou encore d'un [i] latin devenu non syllabique au contact d'une voyelle contiguë (pōrtā(v)ī > LV [por'taĩ] > [je] portai).

Ce yod et ce [ĩ] sont sans effet sur la voyelle [i], tonique (a) ou initiale (b). Ex. : (a) amīca > amie ; dīcĕre > dire ; Parīsiis > Paris ; — (b) *dīcĕre habĕo → *dīrāio > (je) dirai ; tītīōne > tison.

§ 451. [e] tonique (< ē, ĩ) (a) ou initial (< ē, ĩ) (b), suivi de yod ou de [ĩ], forme la diphthongue [eĩ] dont l'évolution est identique à celle de la diphthongue [eĩ] issue de la diphthongaison de [e] tonique libre (§ 419-421).

Ex. : (a) crĕscĕre > croître ; fĕrīa > foire ; lĕge > afr. lei > loi ; nīgru > noir ; pīce > afr. peiz > poix ; rĕge > afr. rei > roi ; strīctū > étroit ; tĕctū > toit ; — (b) līcĕre > loisir ; mediĕtāte > afr. meitié > moitié ; messiōne > moisson ; Pīctavu > Poitou ; pīscīōne > poisson ; vectūra > voiture.

Remarque. — Le suffixe -ītia a été remplacé par -ičia ; il n'y a donc pas eu présence de [i] devant [s,] (§ 335) : trīstičia > tristesse.

§ 452. [e] et [o] devant [j] et [i] ont subi une diphtongaison conditionnée : voir § 433-434.

§ 453. [a] tonique (a) ou initial (b), suivi de [j] ou de [i], forme la diphtongue [ai] qui assone encore en [a] au XI^e s. Elle devient [eī] vers 1100, puis elle se réduit progressivement à [e:], prononciation qui ne s'impose définitivement qu'au XVII^e s. La monophthongaison s'est opérée d'abord devant un groupe de consonnes (*paistre*), mais beaucoup plus tard lorsque la diphtongue se trouvait en hiatus (*plaie*).

À la finale absolue, [e:] s'est fermé en [e] en ancien français déjà (rimes : *ostai - osté* de la deuxième moitié du XIII^e s. mentionnées par POPE § 529). La prononciation [e] subsiste en français moderne dans la conjugaison (*j'ai, je portai, je porterai*) et dans des mots isolés comme : *gai, quai...* La voyelle s'est abrégée et, à l'heure actuelle, il existe une tendance à prononcer [ɛ] dans tous les cas cités : °[zɛ] ou [zɛ], °[pɔrtɛ] ou [pɔrtɛ], [kɛ] ou [kɛ]... (voir MARTINET-WALTER ; A. LEROND, *Dict. de la pron. ; Nouveau Petit Robert*, 1993, p. XXI). Dans un certain nombre de mots, *ai* se prononce [ɛ] depuis longtemps déjà : *essai, mai, vrai...*

Ex. : (a) *ārēa* > aire ; *bassiat* > baisse ; *factu* > fait ; *gau* > geai ; *gladiu* > afr. glai 'glaieul' ; *lacte* > lait ; *mājor* > maire ; *palātīu* > palais ; *plāga* > plaie ; les nombreux toponymes en -ācu comme : *Tūrnācu* > Tournai ; - (b) *laxāre* > afr. laissier ; *ma(n)sīōne* > maison ; *pacāre* > afr. paier > payer ; *placēre* > plaisir ; **racīmu* (latin cl. *racēmus*) > raisin ; *ratīōne* > raison ; *tractāre* > afr. traitier 'traiter'.

Remarque. — Le suffixe -arīu a connu un développement particulier : voir § 435.

§ 454. [a] intertonique + [j] ou [i]. — Le plus souvent, [a] s'est fermé en [e] sous l'influence de la palatale, d'où la diphtongue [eī], qui a évolué comme la diphtongue issue de [e] tonique libre (§ 419-421).

Ex. : **apprīvatīāre* > afr. apriveisier 'apprivoiser' ; *oratīōne* > afr. oraison (*oraison* est un mot savant : FEW 7, 386a) ; **pasmātīōne* > afr. pasmeison > pâmoison ; *venatīōne* > afr. venoison 'venoison'.

§ 455. [o] tonique (< ō, ū) (a) ou initial (< ō, ō, ū) (b), suivi de yod ou de [i], forme la diphtongue [oi], qui se confond, en ancien français, avec la diphtongue issue de la diphtongaison de [e] tonique libre (§ 419-421).

Ex. : (a) *angūstīa* > angoisse ; **conōscit* (latin cl. *cognoscit*) > afr. conoist > connaît ; *crūce* > croix ; *nūce* > noix ; *rasōrīu* > rasoir ; *vōce* > voix ; - (b) **focārīu* > foyer ; *locārīu* > loyer ; *otīōsu* > oiseux ; *potīōne* > poison ; *to(n)sīōne* > toison.

§ 456. [u] tonique (a) ou initial (b), suivi de [j] ou de [i], forme une diphtongue [ui], qui est devenue [yī] lorsque tous les [u] sont passés à [y] (§ 492). En ancien français, le changement d'accentuation des diphtongues a changé [yī] en [yi].

Ex. : (a) *frūctu* > fruit ; celt. **sūdīa* > suie ; *trūcta* > truite ; *ūstīu* (latin cl. *ōstīum*) > huis ; - (b) *dūxīsti* > afr. duisis > (con)duisis ; *lūcente* > luisant ; *lūcēre* > afr. luisir 'luire'.

§ 457. [aū] tonique (a) ou à l'initiale (b) suivi de [j] ou de [i] : après la monophthongaison de [aū] (§ 441), il y a eu formation d'une diphtongue [oi] qui s'est confondue avec la diphtongue issue de la diphtongaison de [e] tonique libre (§ 419-421).

Ex. : (a) *audīo* > (j)ois ; *gaudīa* > joie ; *nausēa* > noise ; - (b) **aucēllos* (< **avīscēllus*, diminutif du latin cl. *avis*) > oiseaux ; **gaudīōsu* > joyeux ; germ. *kausjan* → **causīre* > choisir.

§ 458. Les voyelles ont pu être soumises à l'influence complexe de [ɲ] résultant de la réfraction de [ɲ] devenu implosif. Le sort des diphtongues qui en ont résulté sera examiné dans le chapitre III (§ 480-485).

Chapitre III

Les voyelles suivies d'une consonne nasale

1. Observations générales sur la nasalisation

§ 460. L'existence d'une série de voyelles nasales est une des caractéristiques les plus marquantes du vocalisme français. Ces voyelles sont nées d'articulations orales suivies de consonnes nasales. Il s'agit donc d'un phénomène d'assimilation : le voile du palais s'abaissant trop tôt, la nasalité atteint la voyelle précédant la consonne nasale. Le processus de nasalisation, qui a commencé en français archaïque, s'est étendu sur plusieurs siècles. Il s'est achevé aux XVI^e-XVII^e s. avec l'amuïssement des consonnes nasales implosives suivant une voyelle nasalisée. À partir de ce moment, les voyelles nasales, qui n'étaient auparavant que des variantes combinatoires – les voyelles étant automatiquement nasalisées devant une consonne nasale –, sont devenues des phénomènes à part entière ([bõ] ~ [bõn], [mẽ] ~ [mẽn]...).

§ 461. En gallo-roman, avant la nasalisation, les voyelles ont connu une tendance à la fermeture, sous l'influence de la consonne nasale subséquente. Quelques exemples de ce phénomène :

[e] (+ consonne nasale + consonne) > [e] et évolue comme [e] : vēntu > LV ['wentu] > vent ; vēndēre > LV ['wendere] > vendre ;

[ɔ] (+ consonne nasale + consonne) > [o] et évolue comme [o] : pōnte > LV ['ponte] > pont ; mōnte > LV ['monte] > mont ;

[a] libre (+ consonne nasale) > [aĩ] (voir § 429) ;

[eĩ] (+ consonne nasale) > [ẽĩ]¹ > [ẽ] (plēnu > plein), alors que devant consonne non nasale, l'évolution est : [eĩ] > [oĩ] > [ũe] > [we] (§ 419-421) ;

[ã] entravé est devenu [ãũ] en anglo-normand (d'où l'anglais *aunt* ← afr. ante 'tante' < amĩta).

Cette tendance à la fermeture des voyelles devant les consonnes nasales est une tendance naturelle signalée dans de nombreuses langues (G. STRAKA, *Remarques sur les voyelles nasales...*, dans *Revue de ling. romane*, 19, 1955, 245-274 ; repris dans *Les sons et les mots*, 501-531 ; voir 505-507).

¹ Le signe indiquant qu'une voyelle est non syllabique, [¯], qui se met normalement au-dessus de la voyelle, est placé à l'envers sous la voyelle qu'il marque, lorsque cette voyelle est surmontée d'un tilde : la diphtongue descendante nasalisée [ãĩ] est notée [ãĩ].

§ 462. La nasalisation elle-même provoque une modification dans l'articulation des voyelles. Une voyelle nasale est toujours plus ouverte que la voyelle orale correspondante. Dès qu'une voyelle se nasalise, elle a tendance à s'ouvrir. Cette ouverture se manifeste dans tous les cas de nasalisation de l'ancien français.

Une voyelle est d'autant plus résistante à la nasalisation qu'elle est plus fermée, car le soulèvement de la langue s'oppose à l'abaissement du voile du palais. Les voyelles ouvertes se sont donc nasalisées les premières et les voyelles fermées se sont nasalisées beaucoup plus tard.

La nasalisation a atteint aussi bien les voyelles entravées que les voyelles libres. Elle a souvent troublé l'évolution des diphtongues issues de la diphtongaison spontanée et des diphtongues de coalescence.

§ 463. À la fin du XVI^e s. ou un peu plus tard, la consonne nasale suivant la voyelle nasalisée s'est amuïe à la finale absolue ou devant consonne orale : bon [bõn] > [bõ:] ; lundi [lõndi] > [lõ:di]. La disparition du segment consonantique a eu comme conséquence un allongement compensatoire de la voyelle (voir G. STRAKA, *ouvr. cité*, 519-520).

§ 464. La nasalité ne s'est pas conservée lorsque la consonne nasale était intervocalique. La dénasalisation des voyelles devant « consonne nasale + voyelle » date de la même époque : au XVII^e s., elle ne subsiste plus que dans la langue populaire, comme le montre la confusion entre *grand-mère* et *grammaire* commise par la servante Martine, dans *Les Femmes savantes* (II, 6). Les voyelles dénasalisées étaient longues et avaient le même timbre que la voyelle nasalisée dont elles provenaient. En français moderne, on a d'abord conservé [e:] pour tous les anciens [ẽ] : pleine, laine, aime... ; la voyelle dénasalisée s'est ensuite abrégée. On a conservé [a:] dans quelques mots (condamne, flamme, Jeanne...), mais on a abrégé et antériorisé le *a* dénasalisé de : femme, Madame, paysanne... Racine faisait rimer *âme* et *Madame*. À l'époque classique, si *trône* et *Hermione* pouvaient rimer, c'est que le *o* dénasalisé était long et fermé. En français contemporain, les *o*, *i* et *u* issus de la dénasalisation sont brefs. La graphie a gardé des traces de la nasalisation (année, bonne, couronne donner, femme, flamme... ; – mais : agneau, aime, ami, dame, laine, peine...). Voir G. STRAKA, *ouvr. cité*, 519-521.

2. Chronologie

§ 465. La nasalisation a atteint les voyelles toniques plus tôt que les voyelles initiales. Elle s'est opérée en trois étapes :

• première nasalisation en FA :

- nasalisation de [a] attestée dans la *Vie de saint Léger* (2^e moitié du X^e s.) : [ã] > [ǣ] (XI^e s.) ;
- nasalisation de [e] > [ē] > [ǣ] > [ǣ] (XI^e s.) ;
- à la fin du XI^e s. commence la nasalisation de [aĩ] et de [eĩ] :
 - [aĩ] > [ǣĩ] (> [ēĩ] > [ē] en AF) ;
 - [eĩ] > [ēĩ] (> [ēĩ] > [ē] en AF) ;

• deuxième nasalisation en AF :

- nasalisation de [o] > [ō] > [õ] ;
- nasalisation de [iē] (issu de la diphtongaison spontanée de [ē] ou de la diphtongaison conditionnée de [a]) > [jē] > [jē] (XIII^e s.) ;
- nasalisation de [oĩ], un peu plus tard : [oĩ] > [ũē] (XIII^e s.) > [wē] (début du XIV^e s. ?) ;

• troisième nasalisation : les voyelles fermées :

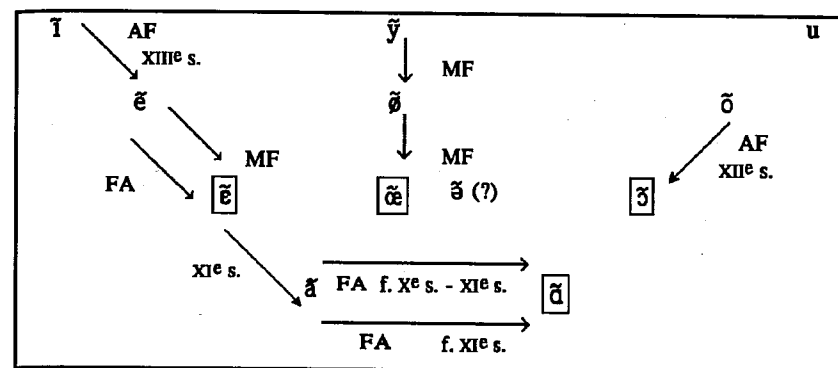
- [i] (AF, au XIII^e s.) > [ĩ] > [ē] (fin du XIII^e s. ou plus tard, en MF) ;
- [y] (en MF) > [ỹ] > [œ] (XIV^e s. ou plus tard).

Remarque. — L'évolution des diphtongues nasalisées a été simplifiée ci-dessus ; on peut reconstituer les étapes suivantes : [iē] > [ĩē] > [ĩē] > [jē] ; [ōĩ] > [ōē] > [ũē] > [ũē] > [wē] (dénasalisation de l'élément initial passant à la semi-consonne, après la bascule des diphtongues : DE LA CHAUSSÉE 137).

§ 466. La **dénasalisation** a frappé toutes les voyelles nasales suivies d'une consonne nasale initiale de syllabe. Elle a commencé au XV^e s. et s'est probablement achevée au début du XVII^e s. Elle a frappé en premier lieu les voyelles [ĩ] et [ỹ] à l'initiale.

Les **consonnes nasales devenues implosives** derrière une voyelle nasalisée étaient complètement **amuïes** au début du XVII^e s.

§ 467. **Tableau récapitulatif.** — Sont encadrées les voyelles nasales ayant subsisté en français moderne. (D'après STRAKA, *Les sons et les mots*, 516).



3. Le développement des voyelles nasalisées

3.1. Généralités

§ 468. L'évolution de toutes les voyelles toniques entravées — rangées sous (a) dans les exposés ci-dessous — et des voyelles initiales — rangées sous (b) — est la même : après la nasalisation, il y a ouverture de la voyelle. Le traitement des toniques libres, qui se sont diphtonguées, est plus complexe, car la nasalisation a troublé ou même parfois figé l'évolution de la diphtongue.

La nasalisation par [ɲ] présente des caractéristiques particulières parce que, lorsqu'il est implosif, [ɲ] se décompose en [ĩɲ], dont l'élément semi-vocalique initial se combine avec la voyelle qui précède et forme avec elle une diphtongue de coalescence.

Dans l'ancienne langue, toutes les voyelles devant consonne nasale étaient nasalisées. De ces voyelles nasales, le français moderne n'a conservé que celles qui, en ancien français, se trouvaient devant des consonnes nasales implosives et ces nasales implosives se sont amuïes complètement à la fin du XVI^e s. ou au début du XVII^e s. (voir § 385). Par contre, les voyelles nasalisées suivies d'une consonne nasale initiale de syllabe se sont toutes dénasalisées.

3.2. Les voyelles toniques entravées et les voyelles initiales

§ 469. [a] + consonne nasale > [ã] > [ǣ] (FA). Ex. : (a) annu > an ; campu > champ ; - (b) cambĩāre > afr. changier > changer ; mandāre > mander.

Dénasalisation. — [ǣ] + consonne nasale + voyelle > [a] (MF). Le français moderne n'a maintenu le [a] vélaire que dans quelques cas. Ex. : (a) anĩma > âme ; flamma > flamme ; - (b) amĩcu > ami ; annāta > année.

§ 470. [e] et [ɛ] + consonne nasale > [ɛ̃] > [ē] > [ā] > [ɑ̃] (FA). Ex. : (a) fīndēre > fendre ; ĩn-sĩmul > ensemble ; *pēndēre (latin cl. pēndēre) > pendre ; - (b) sentīre > sentir ; sīmūlāre > sembler.

Dénasalisation. — [ɑ̃] + consonne nasale + voyelle > [ɑ] (MF) > [a] (FM). Ex. : (b) *cūtīnna > couenne [kwan] ; fēmīna > femme ; venna > vanne.

Remarques. — 1° À l'initiale, [e] libre devenu [ə] (voir § 496), s'est peut-être nasalisé en [ɛ̃], puis il s'est dénasalisé : mīnāre > AF [mœne:r] (?) > mener. Voir POPE § 449 ; DE LA CHAUSSÉE 138-139.

2° Le wallon et le picard n'ont pas ouvert le timbre de la voyelle [e] : dēnte > wall. et pic. *dint* 'dent'.

§ 471. [o] et [ɔ] + consonne nasale > [ō] > [õ] (AF). Ex. : (a) cōmīte > comte ; fūndu > fond ; mōnte > mont ; pōnte > pont ; - (b) bonītāte > bonté ; fontāna > fontaine ; montāre > monter.

Dénasalisation. — [ō] + consonne nasale + voyelle > [ɔ] (MF). Ex. : (a) hōmīne > homme ; - (b) donāre > donner ; romānu > romain ; sonāre > sonner ; vomīre > vomir.

Remarque. — Il ne semble pas qu'il ait existé de [u] nasalisé dans la langue centrale. En français archaïque, tous les [u] étaient devenus [y] (§ 492). Dans certains dialectes cependant — dans l'Ouest, en anglo-normand —, la nasalisation de [o] s'est produite après sa fermeture en [u] (§ 494). Ce [ū] nasalisé, fréquemment attesté dans les graphies (*houme, countre, coume...*) a pu s'introduire à Paris même et il est encore mentionné par des grammairiens au XVII^e s. (FOUCHÉ 360-361 ; POPE § 459).

§ 472. [i] + consonne nasale > [ī] (AF) > [ē] (MF). Ex. : (a) *cīnque (latin cl. quīnque) > cinq ; sīmū > singe ; prīncīpe > prince ; - (b) cīnquanta (latin cl. quīnquaginta) > cinquante ; līntēōlu > linceul.

Dénasalisation. — [ī] + consonne nasale + voyelle > [i] (MF). Ex. : (b) fīnīre > finir ; līmāre > limer.

§ 473. [y] + consonne nasale > [ȳ] > [œ̃] (MF). La nasalisation de [y] est, à l'origine, un phénomène de la langue populaire qui ne s'introduira que fort tard dans la langue cultivée. Ex. : (b) *īmprūmūtāre > emprunter ; *lūnisdīe (latin cl. lunæ dīes) > afr. lunsdi > lundi.

Dénasalisation. — [ȳ] + consonne nasale + voyelle > [y] (MF). Ex. : (b) fūmāre > fumer ; lūmīnārīa > lumière.

3.3. Les voyelles toniques libres

§ 474. Les voyelles extrêmes [i] et [y] ne se diphtonguent pas. Leur nasalisation est identique à celle qu'elles ont connue en syllabe entravée (§ 472-473). Ex. : fīne > fin ; pīnu > pin ; vīnu > vin ; - alūme(n) > alun ; brūnu (du germ. *brûn) > brun ; ūnu > un.

Dénasalisation. — [ī] + consonne nasale + voyelle > [i] (MF) : līma > lime ; spīna > épine ; vīcīna > voisine ; - [ȳ] + consonne nasale + voyelle > [y] (MF) : lūna > lune ; plūma > plume ; *scūma (du germ. *skum) > écume.

§ 475. [o] fermé. — Devant consonne nasale, [o] se comporte comme s'il n'avait pas été diphtongué : [o] > [ō] > [õ] (AF). Sans doute la nasalisation a-t-elle hâté la monophthongaison et l'évolution a connu les étapes suivantes : [oū] + consonne nasale > [ōū] > [ōū̃] > [ō] > [õ] (AF) (voir § 425). Ex. : dōnu > don ; latrōne > laron ; nōme > nom.

Dénasalisation. — [ō] + consonne nasale + voyelle > [ɔ] (MF). Ex. : corōna > couronne ; persōna > personne ; pōma > pomme.

§ 476. [a] tonique libre + consonne nasale > [ā] ou, après dénasalisation, [ɛ]. Voir § 429.

§ 477. [e] tonique libre + consonne nasale : [eī] > [ēī] (FA) > [ēī̃] > [ē] (AF). À cause de la nasalisation, [eī] n'a pas connu le passage à [oī]. Ex. : frēnu > frein ; plēnu > plein ; Rēmīs > Reims ; sīnu > sein.

Dénasalisation. — [ē] + consonne nasale + voyelle > [ɛ] (MF) : pēna (latin cl. pœna) > peine ; plēna > pleine ; vēna > veine.

Remarque. — Plusieurs formes attestent un traitement [eī] > [oī] > [wē] : fēnu > foin ; mīnor > afr. meindre > moindre ; mīnus > moins ; - avec dénasalisation : avēna > avoine. Certains auteurs pensent qu'il s'agit de formes empruntées à des dialectes de l'Est (BOURCIEZ § 60, I ; FOUCHÉ 376 s. ; DE LA CHAUSSÉE 134 ; autre explication dans POPE § 487).

§ 478. [e] tonique libre + consonne nasale : [iē] > [jē] > [jē̃] (AF) (1). La diphtongue [iē] issue de la diphtongaison conditionnée de [a] tonique libre (§ 435) connaît le même sort (2). Ex. : (1) bēne > bien ; rēm > rien ; tēnet > tient ; - (2) cane > chien ; mēdīānu > afr. meien > moyen ; pagānu > païen.

Dénasalisation. — [jē̃] + consonne nasale + voyelle > [je] (MF) : (1) tēnent > tiennent ; - (2) mēdīāna > moyenne.

Remarque. — En moyen français et jusqu'au XVII^e s., la langue populaire avait ouvert [jɛ̃] en [jɑ̃] : on prononçait *bian, doyan*... Il en subsiste des traces : *fěmĭta* > fiente (voir POPE § 472 ; BOURCIEZ § 51).

§ 479. [ɔ] tonique libre + consonne nasale : [yɛ̃] > [yɛ̃] > [ɥɛ̃] (AF). Ex. : *cōmes* > afr. *cuens* 'comte' (cas sujet) ; *hōmo* > afr. *huen* ; *bōna* > buona (*Eulalie*). Ces formes ont été éliminées par des formes qui n'ont pas connu la diphtongaison parce qu'elles étaient clitiques (*on, bon*) ou parce qu'il s'agit de la forme du cas régime (*cōmĭte* > comte). — Dans certaines régions, le timbre de la voyelle s'est ouvert : *Catōmăgu* > Caen [*kɑ̃] ; *Rotōm(ăg)u* > Ro'dōmo > Rouen [*ʁwɑ̃].

3.4. Nasalisation par [ɲ] palatal

§ 480. [a] + [ɲ] implosif > [aĩ] > [ãĩ] (FA) > (AF) [ɛĩ] > [ɛ̃] : (a) **banĕu* (< *balnĕu*) > bain ; *sanctu* > saint ; — (b) *sanctĭtāte* > afr. *saintĕ* 'sainteté'.

Dénasalisation. — [a] + [ɲ] intervocalique > [ɑɲ] (AF) > [aɲ] (FM) : (a) *montanĕa* > montagne ; — (b) *agnĕllos* > agneaux.

§ 481. [ɛ] devant [ɲ] a subi une diphtongaison conditionnée (> [iɛ̃], § 431). Cette diptongue se combine avec [ĩ] issu de la décomposition de [ɲ] implosif ([ɲ] > [ĩɲ]) et forme la triptongue [iɛĩ] qui se réduit à [i] avant l'époque littéraire : : [iɛ̃] + [ɲ] implosif > [iɛĩ] > [i] (FA) > [ĩ] (AF) > [ɛ̃] (MF) : **convĕnĭum* > afr. *couvin* 'projet ; machination' (FEW 2, 1129b) ; *ĭngĕnĭu* > engin.

Dénasalisation. — [iɛ̃] + [ɲ] intervocalique (qui reste intact) > (AF) [jɛ̃ɲ] > (MF) [jɛɲ] : *tĕnĕam* > afr. *tiegne* '(que je) tienne' ; *vĕnĭam* > afr. *viegne* '(que je) vienne'.

§ 482. [e] + [ɲ] implosif > [eĩ] > [ɛĩ] (FA) > (AF) [ɛĩ] > [ɛ̃] : (a) *fĭngĕre* > feindre ; *sĭgnu* > seing ; — (b) *cĭnctŭra* > ceinture ; *dĭgnĭtāte* > afr. *deintiĕ* 'dignité' (fm. *daintiers*).

Dénasalisation. — [e] + [ɲ] intervocalique > [eĩɲ] > [ɛĩɲ] (FA) > (AF) [ɛĩɲ] > [ɛɲ] > [ɛɲ] (MF) : (a) *dĭgnat* > daigne ; *ĭnsĭgna* > enseigne ; — (b) *dĭgnāre* > afr. *deignier* > daigner ; *senĭōre* > seigneur.

§ 483. [i] + [ɲ] implosif > [iĩ] > [ĩ] (AF) > [ɛ̃] (MF) : *latrocĭnĭu* > afr. *larrecin* > larcin ; *scrĭnĭu* > écrivain.

Dénasalisation. — [i] + [ɲ] intervocalique > [ĩ] (AF) > [i] (MF) : (a) *lĭnĕa* > ligne ; *vĭnĕa* > vigne ; — (b) **lĭnĕāta* > afr. *lignĕe* > lignée.

§ 484. [o] et [ɔ] + [ɲ] implosif > [oĩ] > [oĩ] > [ũĩ] (AF) > [wũĩ] (MF) : (a) *cŭnĕu* > coin ; *jŭngĕre* > joindre ; *lōnge* > loin ; — (b) *jŭnctŭra* > jointure ; **longitānu* > lointain.

Dénasalisation. — [o] + [ɲ] intervocalique > [ō] > [ō] (AF) > [ɔ] (MF) : (a) fq. **bĭsŭnnĭa* > besogne ; **carōnĭa* > charogne ; *Vascōnĭa* > Gasconne ; *verecŭndĭa* > vergogne ; — (b) *cŭnĕāta* > cognée.

§ 485. [u] (> [y]) + [ɲ] implosif > [yĩ] > [ỹĩ] > [ɥĩ] > [ɥĩ] (AF) > [ɥĩ] (MF) : *jŭnĭu* > juin.

Dénasalisation si [ɲ] est intervocalique : voir le nom de lieu *Luingne* (arrondissement de Tournai) [*ɥiɲ] (en Belgique : [*ɥwɪɲ]).

Bibliographie. — G. STRAKA, *Remarques sur les voyelles nasales, leur origine et leur évolution en français*, dans *Revue de linguistique romane*, t. 19, 1955, 245-274 ; repris dans *Les sons et les mots*, 501-531 ; — Fr. DE LA CHAUSSÉE 131-329 ; — BOURCIEZ ; — FOUCHÉ 353 s. ; — M. GANDIBLEUX, *Nasalité et nasalisation en français*. Louvain, (mémoire de licence inédit) U.C.L., 1975 ; — E. MATTE, *Histoire des modes phonétiques du français*, Genève, Droz, 1982, 112-125 ; IDEM, *Réexamen de la doctrine traditionnelle sur les voyelles nasales du français*, dans *Romance Philology*, t. 38-1, 1984, 15-31 ; — B. ROCHET, *Formation and Evolution of the French Nasal Vowels*, Tübingen, Niemeyer, 1976 ; — M. RUHLEN, *On the Origin and Evolution of French Nasal Vowels*, dans *Romance Philology*, 32-3, 1979, 321-335 ; — G. ZINK 216-226...

Chapitre IV L'évolution des voyelles : tableau systématique

1. Généralités

§ 490. Ce chapitre ne revient pas sur les phénomènes généraux examinés dans les chapitres précédents, c'est-à-dire :

- la diphtongaison des voyelles toniques ;
- la formation des diphtongues par coalescence en syllabe tonique, initiale et, dans quelques cas, intertonique (action d'un yod, des palatales et de [ũ] issu de [ɫ] vélaire) ;

- la nasalisation des voyelles devant consonne nasale.

Il examine de façon systématique l'évolution qu'ont connue les voyelles héritées du latin, en syllabe tonique, initiale, intertonique et finale.

Il aborde enfin des phénomènes généraux – mais de portée plus limitée que ceux qui viennent d'être rappelés – qui se sont produits en ancien français ou plus tard :

- l'action des consonnes labiales ;
- les modifications survenues dans la durée ou le timbre des voyelles.

2. Les voyelles toniques

§ 491. Les voyelles libres ont été diphtonguées, sauf les voyelles fermées [i] et [u]. En position entravée, les modifications ont été peu nombreuses : [i], [e], [a], [ɔ] se sont maintenus tels quels.

Ex. : *ira* > *ire* ; *rīpa* > *rive* ; *vīta* > *vie* ; – *argīlla* > *argile* ; *scrīptu* > écrit ; *vīlla* > *ville* ; – *bēlla* > *belle* ; *hērba* > *herbe* ; *pērdēre* > *perdre* ; – *arbōre* > *arbre* ; *carru* > *char* ; *larīdu* > *lard* ; – *dōrmit* > *dort* ; *pōrcu* > *porc* ; *pōrta* > *porte*.

Remarques. — 1° Des exceptions s'expliquent par l'action de l'analogie : **accaptat* > *afr. (il) achate* → *(il) achète* (verbes en *-eter*).

2° Pour [e] et [a] devant *r*, voir § 493.

§ 492. **Le sort de *ū* latin.** — Quel qu'ait été son environnement, [u] est passé à [y] dans tout le domaine gallo-roman (à l'exception de quelques zones périphériques : est-wallon, valaisan, Roussillon catalan), dans les parlers rhéto-romans et dans les parlers italiens du Nord. Ex. : *mūru* > *mur* ; *nūdu* > *nu* ; *vīrtūte* > *vertu* ; – *nūllu* > *nul* ; *pūrgat* > *purge* ; *celt. rūsca* > *ruche*.

On a beaucoup écrit sur ce phénomène de la « palatalisation » de [u] (il vaut mieux dire *antériorisation* afin de bien distinguer ce phénomène de la palatalisation consonantique qui est un changement plus complexe). On a proposé des explications faisant appel à l'influence du substrat celtique, éventuellement appuyé par le superstrat germanique, à des causalités structurales ou encore à des causalités d'ordre physiologique. Aucune de ces explications ne peut être considérée comme définitive. Voir BLONDIN 499-522 ; CARTON 186 ; P. DELATTRE, *La théorie celtique et les substrats*, dans *Romance Philology*, t. 23-4, 1970, 480-491.

Il est assez difficile de préciser la date du passage de [u] à [y], car la graphie n'est d'aucun secours. Il semble bien que le phénomène se soit produit d'abord dans la zone centrale « francienne » et qu'il soit plus tardif dans l'Est. Il n'a pas eu lieu dans l'est-wallon : liégeois *nou* 'nu', *pièrdou* 'perdu'... On fait remonter le passage de [u] à [y] dans la zone centrale du domaine d'oïl, à la fin du VII^e s. ou au VIII^e s. (DE LA CHAUSSÉE 196-197) ou plus tard encore : seconde moitié du VIII^e s. ou IX^e s. (FOUCHÉ 207).

§ 493. [e] tonique entravé (< ē, ĭ) est devenu [ɛ], en ancien français, au milieu du XII^e s. : *debīta* > *dette* ; *vīrga* > *verge* ; *vīrīde* > *vert*. – Il a connu la même ouverture devant palatale : *con-sīllū* > *conseil* ; **parīcūlu* > *pareil* ; *vīgīlat* > *veille*.

Remarque. — Sous l'action d'une liquide, surtout *r*, [ɛ] secondaire (provenant de [e] ou de [ɛ]) est devenu [a]. Ce phénomène d'ouverture est très ancien en syllabe initiale et peut parfois remonter au latin : *eleemōsyna* > **alemōsīna* > *aumône* ; *hīrūndo* > **arūnda* > *aronde* ; *mercātu* > *marcātu* > *marché* ; LV *per-* > *par-* (*parfaire*...).

En syllabe tonique, le passage de [ɛr] à [ar] est surtout un phénomène de la langue populaire mentionné dès le XIII^e s. et généralisé en moyen français. La langue littéraire a conservé quelques mots dans lesquels [ɛ] est devenu [a] : *celt. dērbīta* > *afr. dert(r)e* > *darte* ; fq. **herda* > *afr. herde* > *harde* ; fq. **skīrpa* > *afr. escherpe* > *écharpe* ; *lacrīma* > LV [la jrema] > *afr. lairme* > *lerme* > *fm. larme* ; moy. néerl. *bolwerc* > *afr. bolvert* > *boulevard*.

La langue cultivée a réagi contre ce phénomène d'ouverture et cette réaction a atteint des [a] primitifs (fausse régression) : *afr. jarbe* (< fq. **garba*) > *gerbe* ; *afr. sarpe* (< **sarpa*) > *serpe* ; *afr. sarge* (< **sarīca*) > *serge* ; *afr. garir* (< **guarīre* ← fq. **warjan*) > *guérir*.

§ 494. [o] entravé est devenu [u], graphié *ou*, en ancien français (au XII^e s. ?) : *būcca* > *bouche* ; *cōrte* > *cour* ; *cūbītu* > *coude* ; *cūrto* > *court* ; *tūrre* > *tour*. – L'évolution est la même devant palatale : *conūcūla* >

quenouille; *fenŭcŭlu* > fenouil; **ranŭcŭla* > afr. renouille (d'où fm. grenouille).

3. Les voyelles initiales

§ 495. Comme en syllabe tonique, [i] reste intact et [u] devient [y] : *filāre* > filer; *hībĕrnu* > hiver; *villānu* > vilain; – *dŭrāre* > durer; *mŭralĭa* > muraille; **sŭctĭāre* > afr. sucier 'sucrer'.

Remarque. — Dans quelques cas, un [i] tonique a pu dissimiler un [i] initial : *dĭvĭnāre* > deviner; *dĭvĭnu* > devin; *dĭxĭstĭ* > afr. desis '(tu) dis'; **pĭppĭtta* (latin cl. *pĭtuĭta*) > afr. pepie (fm. pépie). Voir BOURCIEZ § 98.

§ 496. [e] libre (provenant de ē, ě, ĭ) est devenu [ə] fort tôt (FA, XI^e s.). En moyen français, [ə] est absorbé par la voyelle tonique lorsqu'il entre en contact avec elle : *dĕbĕre* > devoir; *fenĕstra* > fenêtre; *lĕvāre* > lever; **metĭpsĭmum* > afr. medesme > mĕesme > fm. même; *nĕpōte* > neveu; *sĕcŭru* > afr. sĕur > sŭr; *venĭre* > venir.

Une réaction d'origine savante s'est produite et, depuis le XVI^e et le XVII^e s., on prononce [e] dans de nombreux mots comme : désert, désir, péril... ; dans le préfixe *prĕ-* (< *præ-*) : prédire, prévoir... ; parfois dans le préfixe itératif *re-* : réclamer, réduire... On a parfois conservé les deux prononciations : réviser - réviser, revision - révision, reformer - réformer (contrôler le sens de ces termes).

§ 497. Comme en syllabe tonique, [e] initial entravé s'ouvre en [ɛ] en ancien français (§ 493) : *errāre* > errer; *mercĕde* > merci; *vĭrtŭte* > vertu.

Remarques. — 1° Devant *r*, [e] est souvent devenu [a] (voir § 493 R.).

2° Dans les mots contenant les préfixes *dĭs-* et *ex-* et dans les mots qui, en latin, commençaient par « [s] + consonne », le [e] initial ne s'est pas ouvert : *dĭsjŭngĕre* > afr. desjoindre > déjoindre; *extĭng(u)ĕre* > afr. esteindre > éteindre; *spĭna* > afr. espine > épine.

§ 498. [a] initial, libre (a) ou entravé (b), se maintient en général : (a) *habĕre* > avoir; *ma(n)sŭra* > mesure; *marĭtu* > mari; – (b) *abbāte* > abbé; *argentu* > argent; *partĭre* > partir.

§ 499. Derrière une occlusive vélaire palatalisée et passée à l'affriquée, [a] initial libre s'est fermé en [e], qui est passé à [ə] en français archaïque, au même moment que [e] initial libre (§ 496). Ex. : *caballu* >

cheval; **cadentĭa* > afr. chĕance > chance; **camĭnu* (mot d'origine celtique) > chemin; *camĭsĭa* > chemise; *canĭcŭla* > chenille; – *gallĭna* > afr. geline 'poule'.

Cette évolution présente certaines similitudes avec la diphtongaison, car elle n'a pas lieu lorsque [a] était entravé : *carbōne* > charbon; celt. *carrŭca* > charrue.

§ 500. Le sort de [a] initial entrant en contact avec la voyelle tonique, à la suite de l'amuïssement d'une consonne.

1. Il subsiste tel quel en ancien français et disparaît en moyen français en se fondant dans la voyelle tonique : *a(u)gŭstu* > août; *batacŭlat* > afr. baaille > bâille; *satŭllu* > saoul, soŭl; **wadanĭat* (< fq. **waiðanjan*) > afr. gaaaigne > (il) gagne (voir wallon liéq. et nam. *wangnĭ* 'gagner').

2. Il s'affaiblit en [ə] en ancien français et ce [ə] s'efface devant la voyelle suivante en moyen français : *cadentĭa* > afr. chĕance > chance; *matŭru* > afr. mĕur > mŭr; *pavōre* > afr. pĕeur > peur.

3. Devant [i] :

• l'hiatus a pu se conserver : fq. **hatjan* → *hatĭre* > haĭr; *natĭvu* > naĭf.

• [a] se combine avec [i] et la diphtongue, évoluant comme [a] + yod (§ 453), aboutit à [ɛ] : **faĭna* > afr. faĭne > faĭne; afr. haĭne > haïne; *radĭce* > afr. raĭz, mfr. raĭz fort (fm. raifort); *vagĭna* (influence de *w* germanique, § 354) > afr. gaĭne > gaine. Voir BOURCIEZ § 91.

§ 501. [o] initial (provenant de ō, ǫ, ŭ), libre ou entravé, se ferme en [u], graphié *ou*, comme [o] tonique entravé (§ 494), et à la même époque (AF, XIII^e s. ?) : *bŭrdōne* > bourdon; *colāre* > couler; *corōna* > couronne; *movĕre* > mouvoir; *pŭllāme* > poulain; *tornāre* > tourner.

Remarque. — Il existe de nombreuses exceptions à ce changement. Elles s'expliquent par :

• des actions analogiques : dormir - il dort, porter - il porte, prochain - proche... ;

• des influences savantes : ainsi le préfixe *pro-* se présente sous trois formes : *pour-*, forme populaire avec interversion (purchasser, pourvoir...); *por-*, forme mi-savante (portrait...); *pro-*, forme savante (proclamer...). Les « non-ouïstes » (§ 245) ont imposé des formes comme : soleil, rosée, fromage... (au lieu de : souleil...);

• un phénomène de dissimilation : *conŭcŭla* > quenouille; **sŭblōngu* > afr. sulunc > selonc > selon; **sŭbmōnĕre* (latin cl. *sŭbmōnĕre*) > afr.

somondre > semondre (d'où fm. *semonce* ; Binche : *soumonce*). (Voir FOUCHÉ 455.)

4. Les voyelles intertoniques

§ 502. [a] intertonique entravé est resté intact : arc(ũ)ballīsta > arbalète ; fq. *sparwari → *sparuāriū > afr. *esparvier* 'épervier'. Comme tout a, il a été soumis à la nasalisation : ĩtam(ĩ)nāre > MF [ãtãme:r] > FM [ãtame] entamer. Au contact de [ĩ] ou de [ũ], il a formé une diphtongue par coalescence : caball(ĩ)cāre > afr. *chevauchier* > *chevaucher* ; *ĩmpast(õ)rĩāre > afr. *empaistrer* 'empêtrer'.

§ 503. [a] intertonique libre s'est affaibli très tôt, en gallo-roman, en [e], qui est passé à [ə] (fin GR-déb. FA ?) (1). Au contact d'un élément palatal, [e] forme la diphtongue par coalescence [eĩ] (2), qui évolue comme la diphtongue issue de la diphtongaison de [e] tonique libre (voir § 419-421).

1. Ce [ə] a pu se conserver jusqu'à nos jours, au moins dans la graphie (a). Entré en contact avec une autre voyelle, il s'est fondu dans cette voyelle, en moyen français, que ce soit une tonique (b) ou une initiale (c). Ex. :

(a) Alamanīa > *Allemagne* ; baccalārīū > *bachelier* ; ornamentu > *ornement* ;

(b) armatūra > afr. *armēure* > *armure* ; levaticīu > afr. *leveiz* > (pont-)levis ; peccatōre > afr. *pecheour* > *pêcheur* ; *terratōriū > afr. *terreoir* > *terroir* (suffixes -atūra, -atīcīu, -atōre, -atōriū) ;

(c) abbatīssa > afr. *abēesse* > *abbesse* ; catalēctu > afr. *chaelit* > *châlit* ; *mercātante > afr. *marchēant* > *marchand* ; medīa-nōcte > afr. *mienuit* > *minuit* ; finale des adverbes -amente > -ement (*gaiement*, *gaïment*).

2. *appriivatīāre > afr. *appriveisier* > *apprivoisier* ; liberatīōne > afr. *livroison* (fm. *livraison*) ; *pantasīāre > afr. *pantoisier* 'haleter' (d'où fm. *pantois*) ; venatīōne > afr. *venoison* 'venaison'.

§ 504. Le sort des autres intertoniques qui ont été maintenues (voir § 291 s.) :

• [i] : *appriivatīāre > afr. *apprivoisier*.

• [u] > [y] : *ĩmprũm(ũ)tāre > *emprunter* ([y] se nasalise > [œ]).

• [e] et [o] se sont affaiblis en [ə] en syllabe ouverte (a) ; ils ont maintenu leur timbre en syllabe fermée (b). Ex. :

(a) capriřõliū > *chèvre-feuil(le)* ; latrocīnīu > afr. *larrecin* > *larcin* ; *petrosīliū > afr. *perresil* > *persil* ; *quadrĩřũrcu > *carrefour*.

(b) *albĩspĩna > *aubépine* ([esp] > [ep], comme à l'initiale : voir 497R) ; *arborĩscēllu > afr. *arbreissel* ; a(u)scũltāre > afr. *ascouter* ; Camponĩācum (a° 650) > *Champougny* ([o] > [u], comme [o]) tonique entravé ou initial : voir § 494 et 501) ; fq. *smeltjan → *esmeltĩre > afr. *esmeltir* > *émeutir* 'fienter' ; gũbernāre > *gouverner* ; ĩmplĩcāre > afr. *empleier* > *employer* ; tabernārīu > *tavernier*. – Les exemples cités sous (b) montrent que [e] et [o], entrant en contact avec un élément semi-vocalique, ont formé une diphtongue par coalescence.

• Devant les palatales [ɲ] et [ʎ], qui sont des articulations fort fermées, [e] s'est fermé en [i] : Avenĩōne > *Avignon* ; Castellĩōne > *Châtillon* ; Cavĩnĩācu > *Chevigny* ; papĩlĩōne > afr. *pavillon* 'papillon' ; *quadrĩnĩōne > afr. *carignon* 'carillon' ; *sparpĩlĩāre > *éparpiller* ; *Untĩnĩācas > *Ottignies*. Le même phénomène s'observe sporadiquement devant d'autres palatales : afr. *arbrisseaus* > *arbrisseaux* ; *erĩcĩōne > *hérisson*.

• [o] s'est nasalisé, mais la voyelle, étant en position faible, s'est ouverte en [õ] : calũmnĩāre > afr. *chalengier* 'réclamer en justice' ; volũntāte > afr. *volenté* ; Vesontĩōne > *Besançon*.

5. Les voyelles finales

5.1. La voyelle [a]

§ 505. Des voyelles finales latines, seul le [a] s'est toujours conservé. Il s'est affaibli en [ə] en gallo-roman : alba > *aube* ; cantat > *chante* ; lũna > *lune* ; mũla > *mule* ; põrta > *porte* ; sana > *saine* ; vacca > *vache*.

5.2. Les voyelles finales autres que [a]

§ 506. Les voyelles finales en contact avec la voyelle tonique, en latin déjà, ont été conservées, mais elles ont perdu très vite leur qualité de voyelles syllabiques pour former une diphtongue ou une triptongue avec la voyelle tonique : cantā(v)ĩ > LV [kan-'ta-i] > [kan-'taĩ] (LV) > (je) *chantai* ; Dēu > LV ['dē-u] > ['diē-u] > [diēũ] > f. *Dieu* ; lõ(c)u > LV ['luõ-u] > [luõũ] > f. *lieu*.

Dans les **proparoxytons** non encore réduits après la diphtongaison de [e] (III^e s.), la voyelle finale est passée à [ə] et ce [ə] sera maintenu : *hērpĩce > *herse* ; hõspĩte > *hôte* ; rũmĩce > *ronce* (voir § 295 s.). – Selon G. STRAKA, ce passage a eu lieu en latin tardif déjà ; tous les manuels ne proposent pas une date aussi ancienne.

Dans les **paroxytons** – qu'il s'agisse de paroxytons primaires ou d'anciens proparoxytons ayant effectué la syncope très tôt –, les voyelles finales autres que

[a] se maintiennent jusqu'en gallo-roman. Elles s'amouissent après les diphtongaisons de [e], [o] et [a], peut-être après avoir connu un stade affaibli [ə]. Cet amouissement a lieu en gallo-roman (fin VII^e-VIII^e s. ?). Ex. : cantāre > chanter (opposer : it. cantare ; cat., esp. port. cantar) ; canto > afr. chant '(je) chante' ; cōmes > afr. cuens 'comte' (cas sujet) ; dēbet > afr. deit > (il) doit ; flōre > fleur ; manu > main ; mūru > mur ; sanu > sain.

5.3. Cas particuliers

§ 507. Des voyelles finales autres que [a] ont été conservées sous forme de [ə], comme voyelle d'appui derrière certains groupes consonantiques :

1. « Consonne + [l] ou [r] » : ĩnflo > (j')enfle ; trēmūlo > (je) tremble ; -fabru > afr. fevre 'forgeron' (anthroponyme Lefèvre) ; lēpōre > lièvre ; nōstru > notre ; vendēre > vendre.

2. « Consonne + consonne nasale » : alnu > aune ; calāmu > chaume ; fq *hēlm → helmu > heaume ; hōmīne > homme ; sōmnu > somme. — Il n'y a pas de voyelle d'appui derrière les groupes [rn] et [rm] : cōrnu > afr. corn > cor ; dīŕrnu > afr. jor > jour ; fīrmu > afr. ferm 'ferme (adj.)'.

3. « Consonne labiale + yod > affriquée » (§ 344) : Gēōrgīu > George(s) ; rūbēu > rouge ; sīmīu > singe.

4. Dans les terminaisons -ent et -unt de la 3^e personne du pluriel : dēbent > doivent ; vendunt > vendent ; dans la terminaison -ant des verbes en -āre, le maintien est normal : cantant > chantent. Ce [ə] ne semble pas avoir été nasalisé.

§ 508. Un [ə] paragogique apparaît comme voyelle de soutien d'un groupe consonantique final de formation secondaire contenant une liquide : ĩn-'sīmūl > ensemble ; ĩnter > entre ; maior > maire ; mēlīor > afr. mieldre > mieudre ; pējor > LV [pejor] > pire.

5.4. Évolution du « e central »

§ 509. Quelle que soit son origine, le « e sourd » de l'ancienne langue est toujours prononcé. Des graphies isolées témoignent qu'il a pu commencer à s'amouir derrière voyelle au XIII^e s., mais c'est seulement en moyen français que cette tendance s'affirme vraiment. Au XVI^e s., e est articulé plus faiblement derrière consonne et, au XVII^e s., il peut disparaître complètement dans cette position. À partir de ce moment, il a perdu son statut phonologique, car sa présence n'est plus que fonction de l'entourage phonétique. Cela a comme conséquence que tous les mots français sont devenus des oxytons dont certains pos-

sèdent la possibilité d'être des paroxytons dans certains contextes. Voir BLONDIN 534.

§ 510. Le timbre du « e sourd » de l'ancien français était différent de celui du [ə] du français moderne. Cette voyelle devait être assez proche de [e] et de [ɛ] avec lesquelles elle va de pair dans les rimes léonines du moyen âge. Voir *Roman de la Rose* (deuxième moitié du XIII^e s.) : sera - plaira, le chief - meschief.

En moyen français ou même plus tard, e central s'est labialisé et s'est rapproché des voyelles antérieures labiales, prenant le timbre qu'il a encore en français moderne. Voir FOUCHÉ 508 s.

Remarque. — Le e « sourd » ou « central » de l'ancienne langue devrait s'écrire [ɛ̃] dans le système de l'A. P. I. Dans un souci de simplification, seul le signe [ə] est utilisé, aussi bien pour le e de l'ancienne langue que pour le e caduc du français moderne.

6. Action des consonnes labiales

§ 511. En ancien et en moyen français, au contact d'une consonne labiale, une voyelle a pu être labialisée tout en gardant son point d'articulation. Ce phénomène a surtout touché des voyelles atones, mais aussi quelques voyelles toniques. Il s'agit d'une assimilation, dont on a déjà des exemples dans l'évolution de certaines diphtongues. L'influence labiale est évidemment beaucoup plus forte si la voyelle se trouve au contact de deux consonnes labiales.

§ 512. Les principaux phénomènes de labialisation :

- [i] > [y] (MF) : afr. afibler (< *affībūlāre) > affubler ;
- [e] > [ø] > [y] (MF) en syllabe atone : afr. gemeaus (< gēmēllos) > jumeaux ; afr. bevant (< bībente) > buvant ; afr. femier (< *femārīu) > fumier. — En syllabe tonique entravée, [ø] > [œ] : afr. veve (< vīdūa) > veuve ; afr. abevre (< abbībērat) > abreuve (avec métathèse) ;
- [e] > [œ] ou [ə] (MF) : afr. faisant [fəzānt] (< facente) > FM [fəzā] ; de même : faisons, faisais ; faisan 'oiseau' (mot emprunté au provençal).

7. Allongements et modifications de timbre

§ 513. En ancien et en moyen français et jusqu'au XVIII^e s. ou même plus tard, les voyelles ont été allongées à la suite de différents phénomènes :

- amouissement d'une sifflante antéconsonantique ou finale de mot ;
- contractions vocaliques ;

- processus de nasalisation ~ dénasalisation (§ 464) ;
- action de certaines consonnes sonores implosives subséquentes : [b], [d], [g], [v], [z], [ʒ], [r], [ʎ].

À la suite de l'allongement, certaines voyelles ont subi une modification de timbre : [ɔ:] est devenu [o:] et [a:] est devenu [ɑ:]. Il faut attendre le XVIII^e s. pour que les grammairiens reconnaissent la différence de timbre entre [a] et [ɑ:]. Sans doute, cette différence existait-elle déjà au siècle précédent, mais la différence de durée était ressentie comme fondamentale.

D'autres modifications de timbre sont aussi survenues en fonction de la structure syllabique de telle façon qu'en français moderne, le timbre des voyelles accentuées E, E et O est fermé en syllabe ouverte et ouvert en syllabe fermée (voir § 194) : AF pot [pɔt] > FM [po] ; suffixe -ot AF [ɔt] > [o] FM.

En français contemporain, la tendance est à l'abrègement de la plupart de ces voyelles longues : seules restent longues des voyelles toniques entravées par certaines consonnes, surtout des sonores (voir § 173-174), tandis que les voyelles atones et les voyelles toniques libres se sont abrégées.

§ 514. Allongement à la suite de l'amuïssement d'une sifflante antéconsonantique : ī(n)sūla > FA [izlə] > AF [i:lə] > île ; fūste > fût (subst.) ; gūstu > AF [gost] > [go:t] > [gu:(t)] MF > FM [gu] goût ; tēsta > AF [tɛstə] > [tɛ:tə] > FM [tɛ:t(ə)] tête.

Changement de timbre à la suite de l'allongement : cōsta > AF [kɔstə] > [ko:tə] > MF-FM [ko:t(ə)] côte ; pasta > AF [pastə] > [pa:tə] > MF-FM [pa:t(ə)] pâte.

Le changement de timbre a pu avoir lieu même si la sifflante ne s'est pas amuïe : quassat > casse [kɑ:s(ə)] ; crassa > grasse [grɑ:s(ə)] ; fōssa > fosse [fo:s(ə)] ; causa > chose (§ 443).

La confrontation de cōsta > côte et de gūstu > goût montre que le changement de timbre [ɔ:] > [o:] est postérieur au passage de [o] entravé à [u]. Voir BLONDIN 325.

§ 515. Allongement à la suite de l'amuïssement d'un s final. Au XVII^e s., l'allongement de la voyelle marquait une opposition de nombre dans des mots comme : ami, loup, vu, etc. Les grammairiens du XVIII^e s. ont essayé de maintenir cette distinction, mais elle s'est perdue peu à peu (BOURCIEZ § 160 ; FOUCHÉ 390).

Modification de timbre : ōssu > AF [ɔs] > FM [o(:)] os, au pluriel [o], forme normale ; au singulier, on a rétabli la consonne et l'alternance [ɔs] ~ [o] se conforme aux règles de distribution du timbre O : voir sot [so] ~ sotte [sɔt] ; - grōssu > AF [grɔs] > FM [gro:] > [gro] (gros), d'où par analogie le

féminin [gro:s], qui enfreint la règle de distribution du timbre O ; - bracchū > AF [brat] > [bras] > FM [bra:] > [bra] bras ; - bassu > FM [ba(:)] bas.

§ 516. Allongement à la suite de la contraction de voyelles : *debūtu > afr. dēu > dû ; levatīcū > afr. leveiz > (pont-)levis ; satūllu > saoul > soûl ; sēcūru > afr. sēur > sûr ; *sīgēllat > afr. sēelle > scelle ; vītēllat > vèele > vèle.

Modification de timbre : *aetātīcu > afr. edage > éage > âge ; batacūlat > afr. baaille > bâille ; afr. roole (emprunt au latin médiéval rotolu : voir BLOCH-WARTBURG) > rôle ; rūtabūlu > afr. rouable > râble.

À la suite de l'amuïssement de e final après voyelle, l'opposition de genre était indiquée par une différence de durée : [ami] (masculin) ~ [ami:] (féminin), [vy] ~ [vy:]... Le français de Belgique et de certaines régions de France fait encore cette distinction, qui disparaît en français standard au XX^e s. (voir § 173).

Bibliographie. — BOURCIEZ ; FOUCHÉ ; POPE ; G. STRAKA : la plupart des études citées sont reprises dans le recueil intitulé *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris, Klincksieck, 1979 ; DE LA CHAUSSÉE ; CARTON ; MATTE ; ZINK ; BORODINA ; R. BLONDIN, *Fonction, structure et évolution phonétiques. Études synchroniques et diachroniques du phonétisme gallo-roman et français*. Paris-Lille, Champion, 1975.

Annexes

§ 520. Comment se prononçait l'ancien français. — Extrait d'*Yvain* (1177-1180) de Chrétien de Troyes (P. GROULT, V. EMOND et G. MURAILLE, *Littérature française du moyen âge*. Gembloux, Duculot, 1964, I, 69-70).

Il m'avint, plus a de set anz,	[il m a'vint 'plys 'a də 'set ãnts]
Que je, seus come paï sanz,	[kə 'dʒə 'syʃs kômə paizãnts]
Aloïe querant aventures,	[a'loïə kərãnt avãnt'yres]
Armez de totes armēures	[ar'me:ʔ də 'totəs armə'yres]
5 Si come chevaliers doit estre,	[si 'kômə tʃəva'liərs 'doit 'estɾə]
Et tornai mon chemin a destre	[e tor'neï mōn tʃə'min a 'destɾə]
Par mi une forest espesse.	[par 'mi ynə 'foɾest es'pɛsə]
Molt i ot voie felenesse,	['moũt i 'ot 'voïə fəle'nɛsə]
De ronces et d'espines plainne ;	[də 'rõntsəs e d es'pinəs 'plɛĩnə]
10 A quelqu'enui, a quelque painne,	[a 'kɛlk ã'nyĩ a 'kɛlkə 'pɛĩnə]
Ting cele voie et ce santier.	['tiŋ tsələ 'voïə e tsə sãnt'iɛr]

Remarque. — [o] tonique entravé (*totes*, vers 4) ou initial (*tornai*, vers 6) est peut-être déjà passé à [u] à cette époque (voir § 494 et 501).

§ 521. Signes phonétiques. — Des manuels importants n'emploient pas l'alphabet phonétique international (A.P.I.) utilisé dans ces notes de cours. Le tableau suivant permettra à ceux qui auront recours à ces manuels de faire la conversion.

• Ligne 1. — Signes de l'A. P. I.

• Ligne 2. — Signes du système « français » mis au point par Rousselot et Gilliéron, utilisé dans les atlas linguistiques français et dans l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (avec quelques modifications : [ʃ] et [ʒ] pour les chuintantes, [č] et [ǰ] pour les affriquées et [ŋ] pour la nasale vélaire).

• Ligne 3. — Signes utilisés par Bourciez ; c'est le système Boehmer, surtout en usage dans les études de grammaire comparée.

• Ligne 4. — Signes utilisés par Fouché.

VOYELLES

1. i e e a ; y ø œ ə ; u o ɔ a ; ɛ œ ɔ ā
2. i é è a ; u é è œ ; u ó ò a ; ɛ œ ò ā
3. i ɛ ɛ a ; ü œ œ ɛ ; u ɔ ɔ ā ; ɛ œ ò ā
4. i ɛ ɛ a ; ü œ œ ə ; u ɔ ɔ a ; ɛ œ ɔ ā

CONSONNES

• Occlusives :

p, b, m, t, d, n, k, g : ont la même valeur dans les quatre systèmes.

Les nasales palatale et vélaire :

1. ɲ ŋ
2. ñ ñ
3. ɲ ñ
4. ñ ñ

• Affriquées :

1. tʃ ʒ ʃ ʒ
2. ʃ ʒ ê ʃ
3. tʃ ʒ tʃ dʒ
4. tʃ ʒ tʃ dʒ

• Constrictives :

1. ɸ β f v θ ð s z ʃ ʒ ç j ɥ x ɣ w h ʔ
2. p ɸ f v ʃ ʒ s z e j ç y w c g w h -
3. - β f v θ ð s z š ž - y w ɣ ɣ w h -
4. ɸ β f v θ ð s z š ž ç y w ç ɣ w h -

• Liquides :

1. ʔ l ʔ ; r R ɸ
2. ʔ l ʔ ; r r -
3. ʔ l ʔ ; R r -
4. ʔ l ʔ ; r R -

§ 522. **Tableau chronologique.** — Les points de repère importants dans l'histoire de la phonétique du français.

L.V. → ± 500	<ul style="list-style-type: none"> • syncope des pénultièmes atones (les premières au contact de [l] et de [r]) et des intertoniques. • diphtongaison romane : [ɛ] et [ɔ]. 	<ul style="list-style-type: none"> • palatalisation : consonne + [j] ; [k] et [g] + e, i, [kl], [gl], [ŋ], etc. • sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques (après les syncope). • spirantisation : [b] > [β], dès le 1^{er} s. après J.-C. ; plus tard, [g] intervocalique et [k] et [g] devant consonne.
G.R. → ± 850	<ul style="list-style-type: none"> • diphtongaison : [e], [o] (VI^e s. ?) ; [a] (VI^e-VII^e s. ?). • chute des voyelles finales autres que [a] (qui devient [ə]). • [u:] > [y]. 	<ul style="list-style-type: none"> • palatalisation de [k] + a > [tʃ] et de [g] + a > [dʒ]. • spirantisation (suite) : [d] > [ð] et [β]² > [v]. • assourdissement des consonnes sonores devenues finales ou entrant en contact avec une sourde
F.A. → ± 1100	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} nasalisation : [a], [e] (XI^e s.). 	<ul style="list-style-type: none"> • disparition des interdentes [θ] et [ð]. • début de la vocalisation de [t] vélaire.
A.F. → ± 1300	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e nasalisation : [o] (XII^e s.). • les diphtongues deviennent ascendantes (vers 1200). • 3^e nasalisation : [i] > [ĩ] (XIII^e s.). 	<ul style="list-style-type: none"> • réduction des affriquées [ts], [dʒ], [tʃ] et [dʒ] (vers 1200).
M.F. → ± 1600	<ul style="list-style-type: none"> • 3^e nasalisation : [y] (XIV^e s.). • dénasalisation lorsque la consonne nasale est suivie d'une voyelle. • [ə] commence à devenir caduc. 	<ul style="list-style-type: none"> • disparition des dernières consonnes finales ; de [r] dans les polysyllabes... • amuïssement des consonnes nasales finales de syllabe derrière voyelles nasalisées.
F.M.	<ul style="list-style-type: none"> • naissance de l'opposition : /a/ ~ /a/ 	<ul style="list-style-type: none"> • [r] > [ʀ]. • [ʎ] > [j].

600-1200 :

affaiblissement des implosives (sauf nasales) ; réduction des géminées ; [s] + cons. > - (fin XII^e s.).

Ouvrages à consulter

• Phonétique générale

- CARTON (Fernand), *Introduction à la phonétique du français*. 2^e édition revue et corrigée. Paris, Bordas, 1979.
- LANDERCY (Albert) et RENARD (Raymond), *Éléments de phonétique*. Bruxelles, Didier, 1977.
- MALMBERG (Bertil), *Les domaines de la phonétique*. Paris, P.U.F., 1971.
- MALMBERG (Bertil), *La phonétique*. [11^e éd.], Paris, P.U.F., 1975.
- MALMBERG (Bertil), *Manuel de phonétique générale*. Paris, Picard, 1974.
- STRAKA (Georges), *Album phonétique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965.
- THOMAS (Jacqueline M.-C.), BOUQUIAUX (Luc), CLOAREC-HEISS (France), *Initiation à la phonétique*. Paris, P.U.F., 1976.

• Prononciation du français moderne

- FOUCHÉ (Pierre), *Traité de prononciation du français moderne*. 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1959. **
- LÉON (Pierre-R.), *Prononciation du français standard. Aide mémoire d'orthopédie*. 4^e éd., Paris, Didier, 1978 [tirages ultérieurs]. **⁽¹⁾
- MALMBERG (Bertil), *Phonétique française*. 5^e éd., Malmö, LiberLäromedel, 1976. *
- NYROP (Kristoffer), *Manuel de phonétique du français parlé*. 8^e éd., Copenhague, 1963. *
- REMACLE (Louis), *Orthophonie française. Conseils aux Wallons*. 2^e éd., Liège, Les Belles Lettres, 1969. *
- WARNANT (Léon), *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Paris-Gembloux, Duculot, 1987. **
- LEROND (Alain), *Dictionnaire de la prononciation*. Paris, Larousse, 1980.
- MARTINET (André) et WALTER (Henriette), *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris, France-Expansion, 1973 (Conseil international de la Langue française). [Descriptif et non normatif.] **
- On peut aussi consulter un bon dictionnaire du français moderne : le *Nouveau Petit Robert*, le *Grand Robert* (2^e édition, 1985), le *Trésor de la langue française* ou le *Grand Larousse de la langue française*.

¹ Les astérisques signalent les outils de travail les plus importants.

Lexikon der Romanistischen Linguistik, V, 1 (*Französisch. Le français*). Niemeyer, Tübingen, 1990 : STRAKA (Georges), *Phonétique et phonématique*, p. 1-33 ; WUNDERLI (Peter), *Intonation et prosodie*, p. 34-46. [Exposés synthétiques accompagnés de bonnes bibliographies.]

• **Phonétique historique du français**

BATANY (Jean), *Français médiéval*. Paris, Bordas, 1972.

BONNARD (Henri), *Synopsis de phonétique historique*. 3^e éd., Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982.

BOURCIEZ (Édouard et Jean), *Phonétique française. Étude historique*. Paris, Klincksieck, 1967 [tirages ultérieurs]. **

DE LA CHAUSSÉE (François), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. 3^e édition, Paris, Klincksieck, 1989. *

FOUCHÉ (Pierre), *Phonétique historique du français moderne*. 3 vol., 1952-1966 [tirages ultérieurs], Paris, Klincksieck. **

LANLY (André), *Fiches de philologie française*. 4^e éd., Paris, Bordas, 1982.

MATTE (Edouard Joseph), *Histoire des modes phonétiques du français*. Genève, Droz, 1982.

POPE (Mildred Katharine), *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*. 2^e éd., Manchester, University Press, 1952 [tirages ultérieurs]. **

STRAKA (Georges), *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris, Klincksieck, 1979. **

ZINK (Gaston), *Phonétique historique du français*. Paris, P.U.F., 1986. *

Index

L'**index analytique** veut surtout être un instrument de travail pour la partie de phonétique générale, dans laquelle il relève les termes techniques et les notions. Il est, par contre, fort sommaire pour la partie historique.

Les **index de mots** ne relèvent que les mots qui ont été étudiés dans la partie de phonétique diachronique.

Dans l'**index des étymons**, les mots d'origine germanique sont suivis de l'abréviation *g.* (sans autre indication sur la langue ni l'époque). Les mots latins sont donnés sous la forme qu'ils avaient en latin tardif.

Dans l'**index des mots français**, les formes anciennes ne sont citées que lorsque le mot n'a pas subsisté en français moderne. En général, les termes dialectaux ne sont pas relevés.

Sauf indication contraire, les chiffres renvoient aux paragraphes.

Index analytique

- [a] fig. 14, fig. 17; [ɑ] fig. 14, fig. 17; 218, 464, 513 s.; [á] fig. 5, fig. 17; [æ] 54; [æ̃] 72
 accent : ~ tonique 16, 113; ~ d'intensité, d'énergie, dynamique 113; ~ emphatique, d'insistance 119, 172; ~ affectif, intellectif 172; ~ tonique en français 112-120, 172-172; ~ secondaire en latin 277
 accentuation 16, 112-120; ~ en français 112-120, 171-172; ~ en latin 276-278; ~ en latin tardif 301-302
 Ach-Laut [x] 92
 acoustique 22-34
 adstrat 244
 affrication 323, 331
 affriquée 83, 95, 133; fig. 22; réduction des ~s 331, 381
 agglutination 254
 ALF : *Atlas linguistique de la France* 234
 allongement 174, 513-516
 allophone 152
 alphabet phonétique : ~ international (A.P.I.) 10-16, 521
 alvéolaire 101-102
 alvéodentale 101-102
 ALW : *Atlas linguistique de la Wallonie* 234, 521
 amplitude d'une vibration 23
 analogie 251
 antérieur : voyelles ~es (ou palatales) 52; voyelles ~es non labiales (non arrondies) 64-65; fig. 5, 13, 14; voyelles ~es labiales (ou arrondies) 64, 66; fig. 5 et 15
 antériorisation du [u] 492
 anthroponymie 1
 ouverture 46; degré d'~ 53
 aphérèse 252, 255
 apicale 102
 apocope 255
 appuyé : consonne initiale de syllabe ~e 321, 350-355
 archiphonème 153, 160
 arrondi : voyelle ~e, non ~e 51, 65-70
 articulation : double ~ du langage 141; modes d'~ 45 s.; ~ complexe 56, 82-85, 95
 ascendant : diphtongue ~e 57, 413
 assibilation 323
 assimilation 125
 assourdissement 15, 224-225, 376
 atone 113
 au 289, 441-442; au secondaire 443
 audiométrie 131
 [b] fig. 18; [β] voir [v]
 Bartsch : loi de ~ 435
 bilabiale 101-102
 binarisme 178
 Boehmer 521
 bruit 25, 26, 31
 Bruxelles : français de ~ 216-231
 bruyante 100
 [c] voir [k]
 [ç] Ich-Laut fig. 19; 99
 catastase 106
 celtique 262
 central : voyelle ~e 52, 102; e ~ 509-510
 ch [ʃ] fig. 19 et 22; [ʃ] 83; fig. 22 et 32
 changement phonétique 233, 253-255; ~ conditionné 122-127; ~ spontané 122
 chuintante 78
 chva, chwa 71
 clic 35
 clitique 115
 coalescence : diphtongue de ~ 405, 444-458
 combiné : groupe consonantique ~ 110, 356-358, 370-372
 commutation 143
 compact 33
 composante : ~ syntaxique, ~ sémantique, ~ phonologique 179
 consonne 26, 31, 47, 73-102; ~ longue 86, 96-97; ~ fermée, ~ ouverte 198
 constrictive 31, 73, 76-81, 91-94, 133
 continue 73, 76-81
 contretonique 278
 cordes vocales 36; fig. 9
 corrélation 160
 coupe syllabique 107
 croissante : diphtongue ~ 57
 [d] fig. 18
 décibel 27
 décroissante : diphtongue ~ 57
 degré d'ouverture 53
 dénasalisation 464 s.; ~ en liaison 210
 dépalatalisation 331
 descendante : diphtongue ~ 57, 413
 dévibré : r ~ [ʁ] 94
 diachronie 3, 139
 dialectes gallo-romans 265-266; fig. 30; ~ belgo-romans fig. 31
 diction poétique 18, 192, 196, 205
 diérèse 58, 210A, 436
 différenciation 126
 diffuss 33
 dilution 125
 diphtongaison 253; ~ spontanée 405-429; ~ conditionnée 405, 430-440; ~ romane 407; ~ française 407
 diphtongue 13, 56-58, 403-458; ~ ascendante, ~ descendante 57, 413; ~ de coalescence 405, 444-458; ~s latines 274, 289; bascule des ~s 413
 disjoint : groupe consonantique ~ 110, 357 s.
 dissimilation 126
 distribution des variantes d'un phonème 150
 dj [dʒ] 83; fig. 32
 dorsale 102
 doublets 250
 durée 27; ~ vocalique 13, 60, 173-174, 222-223; ~ consonantique 86-87, 96-97, 175-176
 [dʒ] 83; fig. 32

- [e] fig. 5, fig. 13, fig. 17; 220; [ɛ] fig. 13, fig. 17; 220; [ɛ̃] fig. 17; 72; [ə] 68-70, 163-164, 195-203, 221; [ɛ̃], e central, e sourd 52, 509-510; [æ] voir [a]
 emprunt 249
 enchaînement 185, 204-209
 enclitique 115
 entrave 408-411
 entravé : voyelle ~e 109, 491-494
 épenthèse 254; ~ consonantique 357, 377-381; ~ vocalique 357
 épithèse 254
 étirée : voyelle ~ 51, 65
 eu [ø] fig. 15, fig. 17; [œ] fig. 15, fig. 17; [œ̃] fig. 17, 72, 154
 évolution phonétique 235-238
 « exceptions » aux changements phonétiques 248-252
 explosive 107, 133
 [f] fig. 19; [f̥] fig. 19; 92, 303, 352, 367; [ʃ] voir [g]
 fermé : consonne ~e 198; voyelle ~e 65; syllabe ~e 109
 FEW 273
 filtre 28 s.
 final : consonnes ~es 390-400; voyelle de la syllabe ~e 505-510
 fondamental 25, 27
 fonds primitif 249
 formant 29-33
 français : ~ archaïque, ancien ~, moyen ~, ~ moderne, ~ contemporain 268
 francien 266-267
 franco-provençal 264
 fréquence d'apparition des sons en français contemporain 188
 fréquence d'une vibration 24, 27
 fricative 76, 133
 [g] fig. 18; [ɣ] fig. 18; 306, 328; [ɣ̃] fig. 19; 92, 346, 362
 gallo-roman 263-264, 268
 gémation 97, 253
 gémée 87, 96-97, 384
 générative : grammaire ~ 179-180
 Gilliéron 521
 glide 98
 glottale : occlusive ~ 38
 glotte 36; coup de ~ 38
 gn [n] : voir [n]
 Grammont 197
 groupe : ~ accentuel, ~ phonétique, ~ rythmique 116-120; ~ de souffle 120
 groupe consonantique : ~ combiné 110; ~ disjoint 110; réduction des ~s finals 225, 395-400
 [gʷ] labio-vélaire 85, 355
 [h] « aspiré » 91; h latin 303, 353; h germanique 353
 hapaxémie 255
 haplologie 255
 harmonique 25, 27
 harmonisation vocalique 125, 193
 hauteur 27, 62
 hertz 24
 [i] fig. 5, fig. 13, fig. 17
 Ich-Laut [ç] 99
 implosive : consonne ~ 107, 375-400
 indo-européen : langues ~es 261
 initiale : consonnes ~s de mot ou de syllabe (appuyées) 350-355; voyelle de la syllabe ~ 495-501
 intensité 27, 61
 interférence linguistique 244
 intertonique 278; voyelles ~s en latin tardif 291-294, leur sort en français 502-504
 intersion 127, 357
 intervalle : consonne ~ 307, 321, 360-372
 intonation 165, 167-170
 italique : langues ~s 261
 [j] voir yod
 j [ʒ] fig. 19
 jointure 177
 jonction 128, 177
 joncture 177
 jota [x] 92, fig. 19
 joul 125
 [k] fig. 18; [c] fig. 18, fig. 32; [x] fig. 19; 92
 koiné 266
 [kʷ] labio-vélaire 85, 355, 363
 kymogramme, kymographe 44, fig. 12
 [l] fig. 20, fig. 23; [ʎ] « l mouillé » fig. 20; 79, 93, 334; [l̥] « l vélaire » fig. 23; 85, 386
 labiale : voyelle ~, voyelle non ~ 51, 64-67; action des consonnes ~s 511-512
 labio-dentale 101-102
 labio-vélaire 85
 langue à ton 62
 laryngale 91, 101
 larynx 36, fig. 9
 latérale 79, 81, 85, 93, 133
 latin 261-263, 270-308
 lexicologie 1
 liaison 204-210
 libre : voyelle ~ 109
 linguale 85
 linguistique 1
 liquide 81, 133
 loi : ~ de Bartsch 330; ~ phonétique 233; ~ des trois consonnes (Grammont) 197-199
 [m] fig. 18
 marque 160
 métaphonie 125
 métastase 106
 métathèse 127
 mi-occlusive 83, 133; fig. 22
 molle : consonne ~ 324
 momentanée 73-75
 monème 151 159
 monophongue 56
 morphologie 1
 mouillé 324
 mouillure 121, 133, 322
 [n] fig. 18; [ɲ] « n mouillé » fig. 18, fig. 32; 90, 232, 333; [ŋ] « n vélaire » fig. 18, fig. 32; 90, 158, 271, 341
 nasale : consonnes ~s 90; amuïssement des consonnes ~s implosives derrière voyelle ~ 463 s.; voyelles ~s 49, 63, 72, 460-485
 nasalisation 460-485
 neutralisation 147, 160
 neutre : voyelle ~ 70
 nom propre : prononciation des ~s 211-215
 norme 189-191

Sauf indication contraire, les chiffres renvoient aux paragraphes.

Sauf indication contraire, les chiffres renvoient aux paragraphes.

[o] fig. 5, 16, 17 ; 219 ; [ɔ] fig. 16 et 17 ; 219 ; [ɔ̃] fig. 17
 obstruante 100
 oc : parlers d'~ 264
 occitan 264
 occlusive 34, 73-75, 88-90, 133
 oïl : parlers d'~ 264-265
 onomastique 1
 orale : 49, 55 ; consonne ~ 101 ; voyelle ~ 64-71
 ordre 160
 organes articulatoires fig. 8-11
 orthoépique 7, 189
 orthophonie 7
 ou [u] : voir u
 « ouïstes » 245
 ouvert : consonne ~e 198 ; syllabe ~e 109 ; voyelle ~e 65
 oxyton 278
 oxytonique 402

[p] fig. 18 et 26
 palatale : articulation ~ 101-102 ; consonne ~ fig. 18, fig. 26, fig. 32 ; voyelle ~ 52, 64-66
 palatalisation 15, 121, 133, 307, 322-347 ; fig. 32
 palatogramme, palatographie 44
 paragoge 254
 parfait fort 302
 paroxyton 278
 Passy 10
 pénultième 278 ; voyelles ~s atones en latin tardif 295-300
 période 23, 25
 ph : voir f
 pharyngale 40
 pharynx 39-40 ; fig. 8
 phonématique 142-164
 phonème 141 s.
 phonétique 1-7 ; ~ acoustique 22-34 ; ~ articuloire 4, 35-102 ; ~ auditive 4, 131-133 ; ~ combinatoire 4, 103-130 ; ~ comparée 3, 6 ; ~ descriptive 4, 22-133 ; ~ fonctionnelle 5, 134-180 ; ~ historique 6, 232 s. ; ~ normative 7, 189-230 ; ~ syntaxique 128-130
 phonologie 5, 134-180

poésie : diction poétique 18, 192, 196, 205
 point d'articulation 45
 postérieur : voyelles ~es (labiales) 52, 64, 67 ; fig. 5, 14 et 16
 posttonique 278
 prétonique 278
 proclitique 115
 proparoxyton 278
 prosodie 142, 165-176
 prosthèse 254
 prothèse 254, 357
 proto-français 263
 protonique 278

quantité 27

[r] apical (« roulé ») fig. 21 ; 80, 94 ; [r] > [ʀ] 352 ; [ʀ] dorsal « grasseyé » 80, 94 ; fig. 21 ; [ʀ] dévibré en français moderne 94 ; -[r]- > [z] 360
 radiocinématographie 44
 registre 192-193
 régression 237 ; ~ des palatales 330
 relâchement des palatales 332
 rendement fonctionnel 154
 résonance 28 s.
 résonateur 28 s.
 rétracté : voyelle ~e 51, 65
 REW 273
 roman : langues ~es 260
 Rousselot 521
 rythme 187

[s] fig. 6 et 19 ; 77 ; s + cons. à l'initiale 304, 357 ; [θ] 92 ; fig. 19
 sandhi 128-130
 savant : mot ~ 250
 schwa 71
 scripta 266
 semi-consonne 98-99, 210A, 226-230
 semi-nasale : consonne ~ 84
 semi-occlusive 83, 133 ; fig. 22
 semi-savant : mot ~ 250
 semi-voyelle 98-99
 série 160
 sifflante 77
 signes et abréviations 12-16, 21, 521
 son 22-34
 sonante 100
 sonorante 100

sonore 48, 133
 sonorisation 15 ; ~ des consonnes sourdes intervocaliques 307, 361
 sourd 48, 133
 spectrogramme 32-34
 spirante 76, 133
 spirantisation 307, 323 ; ~ en latin tardif ou en gallo-roman 307-361
 standard : français ~ 191
 structure : ~ profonde, ~ de surface 179
 substrat 244, 262
 superstrat 244, 263
 suprasegmental 142, 165
 syllabe 104-111 ; ~ fermée, ~ ouverte 109
 synalèphe 58
 synchronie 3, 139
 syncope 255
 synérèse 58, 210A, 436
 syntagme 117
 syntaxe 1

[t] fig. 18 et 26
 tch [ʧ] 83 ; fig. 22 et 32
 tension 59, 186
 tenue 106
 th [θ] voir [s] ; [θ] voir [z]
 tilde 11
 timbre 27, 29-30 ; ~ et structure syllabique 194, 513 ; modifications de ~ à la suite d'un allongement 513-516
 ton 25, 26, 30, 62, 112
 tonique : accent ~ 113 ; syllabe ~ 113, 278 ; voyelles entravées de la syllabe ~ 491-494 ; diphtongaison des voyelles ~s libres 405 s.
 toponymie 1
 trait : ~ distinctif 149 ; ~ pertinent 149 ; ~s distinctifs de Jakobson 178
 triptongue 56-58, 403-458
 [ts] 83, fig. 32

u [y] fig. 5, fig. 15, fig. 17 ; [u] fig. 5, fig. 16, fig. 17 ; [u] latin > [y] 492 ; [u] non labial 386 ; [u] 99, 210A ; fig. 24, ~ derrière consonne labiale en moyen français 358
 Umlaut 125
 uvulaire 94, 104, 133

[v] fig. 19 et 26 ; [β] fig. 19 ; 92, 354, 366-369
 variante (d'un phonème) 142, 150 s. ; ~ combinatoire 146, 150 ; ~ contextuelle 150 ; ~ facultative 151 ; ~ individuelle 151 ; ~ libre 151
 vélaire : articulation ~ 101-102 ; voyelle ~ 52, 67
 vibrante 80-81, 94, 133
 vibration 23-24
 voisé 48, 133
 voyelle 26, 30, 33, 47, 50-72 ; fig. 5, 13-17 et 26 ; ~ entravée, ~ libre 109 ; ~ fermée, ~ ouverte 65 ; timbre des ~s et structure syllabique 194, 513 ; ~ initiale, ~ tonique, ~ finale... 278
 vulgaire : latin ~ 261, 283-308

[w] fig. 24, 99, 210A, 226-230 ; fig. 24 ; w germanique 354, 358
 wallon fig. 28-31
 Wallonie : français de ~ 216-231

[x] fig. 19 ; 92
 xh liégeois 213

yod [j] 98, 210A ; fig. 19 et 32 ; « ~ de transition » 327 ; « anticipation du ~ » 327 ; renforcement du ~ 322, 343-345 ; relâchement en ~ 332, 346-347 ; ~ derrière labiales 344 ; ~ derrière palatales en moyen français 358 ; ~ tardif 345

[z] 77 ; fig. 6, 19 ; [ð] 92, 361 ; fig. 19
 z pour noter [ts] 381
 zeta [θ] 92, 361 ; fig. 19 et 26

Index des étymons

- abante 368
 abbāte 498
 abbatissa 503
 abbreviāre 344
 -abula 372
 *accaptat 347, 491
 acceia 347
 *accismāre 347
 accognitus 347
 accostūrāre 294
 accrēscere 356
 -ācu 346, 362, 453
 ad 428
 adbiberat 512
 adiūtāre 292
 adornāre 351
 ad retro 371, 415
 advocāre 251, 424
 advōcat 251, 362, 424
 aestimāre 389
 *aētāticu 516
 *afannāre 367
 *affibulāre 512
 agnellos 341, 480
 āla 410, 427
 Alāmania 503
 alauda 442
 alba 386, 505
 -ale 428
 *alemosina 493
 *alicūnu 291, 350
 alios 334
 alnu 507
 *alōd g. 417
 alūmen 474
 alvea 344
 amārunt 427
 amat 360, 390, 429
 amātu 390
 -amente 503,
 amīca 450,
 amīcu 362, 469
 amīta 461
 amōre 422
 ancora 341
 Andecāvis 292, 443
 Andecāvu 292, 443
 angelu 300
 angustia 336, 351, 455
 anima 126, 469
 animalia 126
 annāta 469
 annos 381
 annu 390, 469
 -ant 507
 antecessor 380
 antecessōre 294
 antiquu, -a 363
- appellāre 293
 *appri vatiāre 454, 503, 504
 appropriāre 344
 aprīle 371
 apud 369
 aqua 363
 aquātīcu 363
 arbore 491
 arboriscellu 294, 504
 arcīōne 335
 arcuballista 5C2
 Arduenna 305
 -āre 426, 427
 ārea 338, 435, 450, 453
 argentu 306, 340, 498
 argilla 340, 491
 -āria 435, 436
 ariēte 288
 -āriu 428, 435, 436
 arma 351
 armatūra 503
 *arunda 493
 -ārunt 426, 427
 *asperēlla 255
 assedet 415
 -āta 426, 427, 428
 -atīciū 503
 -āticu 299, 345
 -ātīs 396, 426, 427
 -atōre 503
 -atōriu 503
 *attitiāre 401
 -ātu 426, 427, 428
 -atūra 503
 auca 442
 *aucellos 457
 audio 457
 audire 442
 auguriu 289
 augustu 126, 289, 362, 500
 auricula 296, 334, 442
 auru 441, 442
 *ausāre 442
 *ausat 442
 auscultāre 293, 504
 auscultat 289
 *austrūcia 442
 avēna 477
 Aveniōne 504
 avunculu 441
- baccalāriu 503
 *baneu 480
 barba 351
 basiāre 337
 bassiāre 337
 bassiat 453
 bassu 515
- bataculat 500, 516
 battualia 305
 battuere 288, 305
 *bedu 415
 bella 401, 491
 *bellatiōre 422
 bellus 439
 bene 478
 benedictu 293
 *berbicāriu 292
 *Berthariācas 437
 bettiu 432
 bibente 512
 *bisunnia g. 484
 *blank g. 356
 blastemāre 387
 *blāo g. 443
 *blāvu 443
 *blēsu 289
 bolwerc g. 493
 *bombitūre 292
 bona 479
 bonitāte 291, 401, 427, 471
 bonu 390, 441
 bove 376, 401, 417
 boves 417
 braca 356
 bracchii 335, 392, 515
 *brūn g. 474
 bucca 342, 347, 494
 būk g. 392
 bullicāre 292
 burdōne 501
 *burgēse 438
 Burgundia 343
 bursa 271, 351
 būxus 271
- caballicāre 292, 502
 caballos 386, 447
 caballu 233, 342, 368, 390,
 499
 cacat 437
 cadentia 499, 500
 *cadēre 342
 caecu 362, 416
 caelos 446
 caelu 289, 323, 415
 calamu 296, 507
 calceāre 335
 calidu 233, 255, 296, 447
 calumniāre 293, 504
 cambiāre 344, 385, 469
 camera 254, 378
 Camerācu 346
 *camīnu 499
 camisia 499
 Camponiācum 502

Sauf indication contraire, les chiffres renvoient aux paragraphes.

- campu 305, 385, 469
 cancellāriu 293
 cane 330, 342, 435, 478
 canīcula 499
 cantant 507
 cantāre 233, 351, 506
 cantat 505
 cantāvi 506
 canto 506
 cantor 277
 cantōrem 277
 capillos 445
 *capitine 387
 *cappellu 439
 capitellu 292
 capra 264, 342, 371, 435
 capreolu 320
 caprifoliu 504
 capula 372
 caput 342, 390
 cara 435
 carbōne 351, 499
 carcere 296, 330
 *carōnia 484
 carru 233, 249, 390, 435,
 441, 491
 carrūca 249, 362, 499
 caru 331
 *cassanu 251
 Castelliōne 504
 castellu 439
 castigāre 346
 catalectu 503
 cathedra 302
 Catomagu 479
 caules 441
 causa 289, 365, 442, 514
 *causire 457
 *Caviniācu 346, 437, 504
 cellāriu 325
 centu 307, 339
 cervu 237, 305, 339
 cēra 233, 331, 339, 438
 cinctūra 482
 cinere 378, 438
 cīnquanta 355, 472
 cīnque 355, 472
 cinxit 397
 circulu 356
 cingula 356
 clamōre 360
 clāru 356, 427
 claudere 371, 442
 clausu 442
 clāve 366, 427
 clāvu 366, 443
 *clēta 420
 Clippiācu 344, 346, 437
 clocca 347
 *coactiāre 358
 coagulāre 288, 305, 334, 358
- *cocu 418
 *cōda 422
 cogitāre 292
 colapu 296, 375, 386, 398,
 449
 colāre 501
 colligo 431
 collocāre 292
 collocat 302
 *colobra 302, 371, 417
 comes 385, 479, 506
 comite 297, 385, 471, 479
 commeātu 344
 *conoscere 381
 *conoscit 455
 consilios 445
 consiliu 304, 493
 cōnsuere 288, 302, 305, 380
 conucula 494, 501
 *convēnium 481
 coperire 287
 coquere 363
 cor 233, 351, 409, 417, 441
 coriu 338, 434
 cornu 507
 cornua 305
 corōna 475, 501
 cōrte 287, 494
 costa 514
 coxa 347, 434
 crassa 514
 crēdere 356, 421
 crēscere 381, 451
 crēta 420
 cruce 455
 cubat 423
 cubitu 299, 494
 culpabile 448
 cum 281
 cumulāre 351, 378
 cuneāta 484
 cuneos 330, 333, 381
 cuneu 330, 484
 cūrāre 351
 curtu 494
 *cutinna 470
- *daurāre 442
 debēbat 420
 debent 507
 debēre 401, 496
 *debēre habēbat 420
 debes 398
 debet 506
 debita 298, 299, 493
 *debūtu 516
 decānu 346
 dece 433
 deforis 367, 411
 demorat 302
 dente 351, 385, 470
- derbita 493
 Deu 58, 284, 411, 416, 444,
 506
 *deursu 382
 devenit 302
 dextra 304, 382
 di cere 450
 *di cere habeo 450
 di cunt 362
 die 294
 dignāre 482
 dignat 341, 482
 dignitāte 435, 482
 dis- 497
 disjungere 497
 diurnos 381
 diurnu 306, 322, 343, 395,
 507
 dīvināre 495
 dīvinu 495
 dixerunt 302
 dīxisti 495
 domitat 297
 donāre 471
 dōnu 475
 dormit 395, 397, 400, 491
 dormitōriu 338
 dorsu 382
 *dōs 409
 drappu 356, 390, 392
 *dulja g. 284
 duplu 372
 dūrāre 495
 dūxisti 456
- ēbam 420
 ebulu 372
 -ellus 439
 -ent 507
 episcopu 300
 equa 363
 *ericiōne 504
 errāre 497
 -ērunt, -erunt 302
 *esimu 283
 *esmeltire 504
 *esserat 255
 *essere 254, 380
 est 395, 398
 -ēta 420
 ex- 497
 exagiu 304, 343
 exāmen 304
 *exblaudire 442
 excorticāre 292, 294
 exemplu 304
 exsartu 255, 305
 exsurgere 304
 extinguerere 355, 497
 extraneu 345

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

faba 307, 368, 427
 fabrica 371
 fabru 507
 fabula 127
 facente 512
 facere 296
 facia 335
 facio 288
 factu 347, 450, 453
 fagētu 438
 *fagina 500
 fāgu 362, 443
 falcōne 447
 fallita 296
 fame 429
 *fanja g. 345
 fascia 335
 fāta 401
 febre 371
 februariu 305
 fēcerunt 302
 *fehu g. 416
 fel 409
 *feltrāre 445
 *femāriu 512
 fēmina 297, 385, 470
 femita 297, 478
 fenestra 356, 496
 fēnu 477
 fenuculu 334, 494
 feria 338, 451
 feru 401
 ferru 236, 407
 ficatu 300
 fide 390
 fīlāre 495
 filia 334
 *filicāria 445
 filiolu 288
 filius 444
 *filtir g. 284, 445
 findere 470
 *findita 296
 fīne 474
 fingere 482
 fīnīre 472
 firmā mente 291
 firmāre 382
 firmu 507
 flagrat 347
 flamma 469
 flebile 126
 flōre 356, 422, 506
 *focāriu 455
 focu 418
 folia 431
 folles 449
 fontāna 471
 formāticu 299
 fortia 336
 fossa 514

fragile 356
 *franciscu 438
 frātre 371, 427
 fraxinu 251
 frēnu 477
 *frigida 347
 *frigidu 283
 frūctu 456
 frūmentu 283
 *frumjan g. 357
 *frustiāre 336
 fūmāre 473
 fundu 471
 furca 342
 furnos 381
 fūste 514
 futtuere 288
 gau 453
 galbinu 342, 389
 gallina 499
 gamba 342
 *garba g. 493
 gaudia 342, 343, 441, 457
 gaudiōsu 457
 gemellos 512
 generu 296, 306, 340
 genitu 296, 340
 gentīles 444
 genuculos 334
 Georgiu 343, 507
 glacia 335, 356
 gladiu 453
 gobiōne 344
 græcu 362, 416
 grandes 396
 grandior 343, 378
 granu 356
 gratu 376
 grossu 515
 gubernaculu 278
 gubernāre 293, 504
 gula 273, 401, 422
 gustu 514
 gutta 242, 351

*haberat 371
 habēre 421, 498
 habui 370
 habuit 370
 *habūtu 368
 *hanka g. 353
 *happja g. 353
 hatīre 500
 *hatjan g. 500
 hedera 254, 371
 *helm g. 353, 439, 507
 *herda g. 493
 herba 491
 here 273
 heri 273, 415

*herpice 506
 hibernu 368, 401, 495
 *hnap g. 357
 hoc ille 264
 hodie 434, 441
 homine 297, 471, 507
 homo 479
 hōra 407, 422
 hordeu 343
 hosa g. 417
 hospitāles 440
 hospite 389, 506
 hostes 396
 Hrotland g. 388
 Hūgone g. 362
 hūtica 298

-iācu 437
 -icāre 292
 -icia 335, 451
 -icu 299, 345
 -idu 299
 illa 252, 255, 302
 illac 428
 illos 445
 illu 252, 302
 imagine 300
 *impastōriāre 502
 implicāre 293, 504
 implicat 302
 *implīre 356
 *imprūmūtāre 473, 504
 inclināre 356
 inflāre 356
 inflo 507
 ingenu 333, 431, 481
 insigna 482
 insimul 390, 470, 508
 insula 387, 514
 intamināre 502
 integru 302, 347, 433
 inter 254, 508
 ira 273, 401, 491
 -itia 335, 451
 -itu 299

jacet 343, 437
 jam 281, 306, 343, 428
 januariu 305
 jectāre 388
 jocāre 362
 jocu 418
 *jovene 299
 judicāre 292
 jugu 362
 jūmentu 399
 junctūra 484
 jungere 484
 *junior 283
 jūniu 333, 343, 485
 jūrāre 322, 322, 343

juxta 304
 *kampjo g. 249, 342
 *kasto g. 249, 342
 kausjan g. 457
 *kawa g. 342
 *knif g. 357
 Knödel g. 357

lābra 371, 427
 lacrima 296, 347, 493
 lacte 453
 lacu 346, 362
 læta, -u 415
 lāna 401
 lāneu 345
 languōre 355
 laqueāre 355, 363
 laqueu 335, 363
 largu 342
 largu 251, 376
 laridu 255, 491
 latrocīniu 293, 483, 504
 latrōne 371, 475
 laudāre 364, 442
 laudat 442
 lavāre 305, 366
 lavat 428
 laxāre 327, 435, 453
 laxat 347
 Lazaru 380
 lectiōne 336, 388
 lectu 433
 lēge 346, 362, 451
 legere 296
 legit 433
 legūmen 362
 lepōre 415, 507
 levāre 496
 levatīciu 503, 516
 liberāre 250
 liberatiōne 503
 licēre 438, 451
 lima 474
 limāre 472
 līnea 483
 līnea (fēm. de līneus) 345
 *līneāta 483
 lingua 355
 līnteolu 302, 472
 locāre 346
 locāriu 455
 loco 418
 locu 362, 418, 506
 longe 484
 *longitānu 484
 longu 399
 lūcente 456
 lūcēre 456
 lūcōre 362
 lūmināria 473

lūna 351, 360, 401, 474, 505
 *lūnsdīe 473
 lupa 369, 423
 lupu 369, 423
 *luridu 283
 luscu 251
 lyra 271

māiu 450
 māior 343, 453, 508
 *malabitu 299
 malifatiu 292, 336
 malva 305
 mandāre 469
 manet 426
 mansiōne 327, 337, 453
 mansuetīnu 305
 mansūra 498
 manu 407, 426, 429, 506
 manuarua 305
 manopera 305
 marcātu 493
 mare 407
 maritāre 293
 maritu 498
 *markēse 438
 *martellu 439
 masculu 387
 masticāre 292, 389
 mātire 351, 427
 Matthæu 416
 matūru 364, 500
 media nocte 503
 mediāna 478
 mediānu 478
 medicu 299
 medietāte 327, 330, 435, 451
 mediu 433
 mel 409, 415
 melior 390, 431, 446, 508
 meliōre 334
 melius 330, 334, 381, 386,
 431, 446
 mēse 304, 382, 421
 mēnsūra 293, 365, 401
 mēnsūrāre 293, 401
 mēnsūrat 293, 401
 *mercātante 503
 mercēde 438, 497
 *Mercuris dīe 294
 merula 296
 messiōne 337, 451
 *metipsimū 496
 meum 281
 mica 238
 mināre 360, 470
 minor 477
 minus 477
 missa 427
 *mobile 283
 mola 417

molere 296, 379, 449
 monēta 420
 montanea 333, 480
 montāre 471
 mōnte 461, 471
 mordere 382
 mōres 422
 morit 290
 morte 407
 mortuu 305
 Mosa 417
 movēre 501
 movet 417
 movita 298, 388, 417
 mūcere 283, 336
 *mucīre 339
 mūla 273, 360, 505
 muliere 288
 multu 448
 mūralia 495
 mūru 253, 281, 492, 506
 *musculu 283
 napu 376
 *narīcula 360
 nāsu 351, 427
 nata 364
 natīvu 250, 500
 natu 407
 nausea 457
 navigāre 250
 necāre 233, 346
 negāre 346
 negat 433
 nepōte 369, 422, 496
 neptia 432
 nescia 335
 nīdicāre 292
 nitida 296, 388
 nīgru 451
 *nivicāre 292
 nocet 434
 nocte 434
 nodāre 251
 nōdat 251, 424
 nōdu 422
 nōme 281, 475
 nōn 281
 *noptias 432
 noster 387
 nostru 507
 nova 250, 417
 novellos 366
 novu 366, 407
 nūba 368
 nuce 455
 nūda 364
 nūdu 492
 nūllu 492
 nūllus 444
 nūtrire 283

- obedire 293
obscuru 389
octo 434
oculos 334, 431, 449
oculu 334, 431
opera 371, 417
oratione 336, 454
ornamentu 401, 503
-osa 422
ossifraga 387
ossu 515
ostrea 432
-osu 422
otiösu 422, 455
ovicula 366
- pacare 233, 362, 435, 453
paganu 346, 435, 478
pagense 304, 346, 438
pagina 300
palatiu 336, 360, 453
palea 306, 334
palos 440
pane 429
*pantasiare 503
*papavu 443
papiliono 504
parabola 372, 442
parare 360, 426
parat 428
paria 327
*pariculos 445
*pariculu 493
pariete 288
Parisiis 450
parte 395
partes 396
partire 498
*pascuaticu 358
*pasmatione 454
pasta 514
pastor 277
pastorem 277
patre 307, 351, 371, 401, 427
paucu 443
pauper 442
pausare 442
pavone 366
pavore 366, 500
peccatore 503
pectus 433
pede 253, 290, 401, 415
pedes 396
pejor 254, 433, 508
pellicea 335
*pendere 470
pensare 365
pensile 300
pensu 421
per- 493
- perdere 491
peregrinu 126
persona 475
pertica 298
Perticu 299
petra 371, 407, 415
petrosiliu 504
*pettia 432
pice 339, 451
Pictavu 443, 451
pietate 327, 435
pilosa 424
pilu 421
pinu 474
piper 421
*pipitta 495
pira 273, 360, 401, 421
piscione 335, 451
placere 233, 339, 362, 438, 453
placet 376, 396
placitu 296
plaga 346, 362, 453
plana 356
planca 341
plangente 341
plangere 296, 341
planxit 397
platanu 296, 387
plena 477
plenu 461, 477
pluma 474
poena 289, 477
poma 475
pomice 297
ponte 461, 471
populu 'peuple' 250
populu 'peuplier' 127
porcu 491
porta 401, 491, 505
portat 392
portavi 450
porticu 299
*possiam 432
*possio 432
potet 417
potione 336, 455
praestu 398
pratu 264, 427
precat 346
*preda 289
prendere 287
pretiu 336, 433
primariu 283
principe 472
pro- 501
proba 417
*proditia 335
pugnu 307, 341
pulice 444
pullame 501
- pulsu 448
pulvere 305, 379, 448
punctu 304
purgat 492
- quadratu 355
quadrifurcu 293, 504
*quadriñone 504
quales 440
quaerere 296
quaerit 289, 415
quaesita 296
quare 355
quartu 401
quassat 514
quattuor 305, 355
quiëtu 288
quinquaginta 355, 472
quinque 355, 472
*quomodo 283, 355
- rabia 322, 344, 410
*racimu 453
radice 500
*ranucula 494
rancore 351
raphanu 367
rasoriu 455
rastellu 439
ratione 336, 453
recipit 302
redemptione 250, 293, 336
rege 322, 346, 451
rem 281, 409, 478
Remis 477
reus 234
reputat 296
retina 296, 387
Rhodanu 296, 387
rigida 420
ripa 242, 307, 369, 491
risu 392
*robore 423
romanu 471
rocca 347
rosa 250
rotolu 516
Rotomagu 479
rubeu 344, 507
ruga 346, 362
rumice 297, 385, 506
rumigare 283
rumpit 395, 397
rusca 492
rutabulu 372, 516
- sabulone 372
sacramentu 347
saculu 250
sactacu 289
sagma 347

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- sal 409
*salicetu 447
saltare 447
salutare 293
salvaticu 299
salvia 344
sana 429, 505
sanctitate 480
sanctu 304, 341, 382, 480
sanguisuga 362
sanitate 291
Santonicu 299
sanu 429, 506
sapere 369
sapiat 344
sapidu 299
sapat 376, 395, 398
sapone 369
sarcophagu 362, 418
*sarica 493
sarpa 493
satullu 500, 516
schola 304
scriñu 483
scriptu 491
scrofa 367, 411
*scrofella 367
scutariu 387
scutu 357
securu 233, 362, 496, 516
semita 385
seniore 333, 482
sentire 470
separare 250
separat 302
*sepe 289
sepelire 293
Sequana 363
serpente 351
Servatiu 336
serviente 344
servire 382
*seta 289
*sigellat 516
signu 482
similare 378, 470
simiu 344, 472, 507
sinu 477
situla 304
*skilla g. 342
*skina g. 342
*skirpa g. 493
*skum g. 474
*slaitan g. 357
*slink g. 357
*slitan g. 357
*smeltjan g. 504
soca 411
solidare 448
solidos 449
solidu 296
- *soliu 334, 431
solvere 305
solu 284, 422
somnu 385, 507
sonare 471
soror 417
*sparpiliare 504
*sparwari g. 502
spatha 304, 307
spatula 388
spelta 439
spina 254, 357, 474, 497
spissu 254
spönsat 424
stabula 357
Stephanu 299, 367
stincilla 127
strictu 357, 451
subitanu 292
*sublongu 501
*submonere 501
*suctiare 495
südare 351
*südia 456
Suessione 337
sunt 395
surgere 330
sursu 382
susceptione 336
- tabernariu 293, 504
tabone 368
tabula 253, 351, 372
tacet 339
tale 427
tales 440
talpa 447
tardare 351
tardu 395
tectu 347, 451
tela 401, 407, 410
tempus 395, 397
teneam 481
teneat 431
teneru 296
tenent 478
tenet 478
tenue 305
tepidu 299
terra 427
*terratoriü 503
tertiu 432
testa 387, 514
testimoniu 333, 389
texere 433
*tiber g. 284
Theodoricu g. 371
tibia 344
titio 336, 450
Tolosa 424
*toccare 347
- tonitru 302
tonsiöne 455
*torcere 432
tornare 501
*torquere 355, 432
trabe 376
tractare 327, 435, 453
tractiare 336
trans 409
tremulo 507
tres 356, 390, 392, 409
tripalios 334
tristitia 335, 451
troia 434
tropare 369
tricta 456
turbulare 127
Turnacu 346, 362, 453
turre 494
tuum 281
- *Uhtiniacas 346, 437, 504
ultra 448
umbra 356
undecim 283
unguere 355
ungulu 441
unquam 355
-unt 507
unu 474
ustiü 456
*uvitta 366
- vacca 347, 388, 505
vadu 354
vagiñna 500
Vascönia 484
*vasselittu 387
vastare 354
vectura 451
vela 421
vena 477
venatione 454, 503
vendere 354, 356, 461, 507
vendunt 507
Veneris die 294
veniam 481
veniat 431
venit 284
venire 496
venna 470
ventosa 424
ventu 461
verecundia 292, 484
Vesontione 504
vespa 354
vestimentu 283
vetulos 446
vetulu 304, 334, 431
via 411
viburna 368

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

vicīna 474
 vicīnu 339
 vīctualia 305
 vidēre 401
 vidua 288, 305, 512
 vigilāre 334
 vigilat 410, 493
 villā 491
 villāna 126
 villānu 495
 vīllāticu 299
 vincere 341
 vincit 341
 vindēmia 344
 vindicāre 292, 362, 453
 vīnea 288, 306, 333, 483
 vīnu 305, 474
 vīpera 354
 virga 493
 virgine 300
 viride 255, 493
 virtūte 492, 497
 vīsītāre 292
 vīta 242, 491
 vitellat 516
 vīva 366
 vōce 376, 441, 455
 vocitu 296
 *voleat 431
 *volu 417
 voluntāte 293, 504
 vomīre 471
 vōtu 422

*wad g. 354
 *waiðanjan g. 500
 *wahton g. 327, 354
 wardon g. 354
 *warjan g. 493
 *waso g. 354
 wefsa g. 354
 *werra g. 354
 *wōst g. 354
 *wratja g. 357
 *wrokkon g. 357

zeiōsu 282, 306

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

Index des mots français

à 428
 abbé 498
 abbesse 503
 abrégé 344
 abreuve 512
 accoutrer 294
 accroître 356
 acesmer 347
 achate, achète 347, 491
 acie 347
 acointe 347
 -ade 428
 affubler 512
 âge 516
 -age 299, 345
 agneau 341, 333, 468, 480
 ahanner 367
 -ai 453
 aidier 292
 -aie 420
 ail 334
 aile 410, 427
 aime 360, 429, 468
 aimer 393
 aire 338, 435, 450, 453
 -ais 420, 438
 -al 428
 Allemagne 503
 alleu 417
 aloé 442
 alun 474
 âme 126, 469
 ameur 422
 ami 362, 469, 516
 amie 450, 516
 amour 424
 an 469
 ancesseur 294
 ancêtre 380
 ancre 341
 ange 300
 Angers 292, 443
 angoisse 336, 351, 455
 Anjou 292, 443
 année 468, 469
 ans 381
 ante 461
 anti 363
 antive 363
 aormer 351
 août 126, 289, 362, 394, 500
 appeler 293
 apprivoisier 454, 503, 504
 aprochier 344
 arbalète 502
 arbre 491
 arbreissel 294, 504
 arbrisseaux 504
 arc 400
 arçon 335
 -ard 400
 Ardenne 305
 argent 306, 340, 498
 argile 340, 491
 arme 351
 armure 503
 aroi 288
 aronde 493
 arrière 371, 415
 art 400
 ascoute 289
 ascouter 293, 504
 assied 415
 -at 428
 atoirvre 284
 attiser 401
 aube 386, 505
 aubépine 504
 aucun 291
 auge 344
 aujourd'hui 254
 aulx 334
 aumaille 126
 aumône 493
 aune 507
 aura 371
 avant 368
 avenue 251, 362, 424
 Avignon 504
 avoine 477
 avoir 421, 498
 avouer 251, 424
 avril 371
 bachelier 503
 baigner 358
 bâille 500, 516
 bain 480
 baisier 337
 baisse (v.) 453
 baisser 358
 baissier 337, 358
 barbe 351
 bas 515
 bataille 305
 battre 305
 beau 439
 bec 391
 belle 401, 491
 bellezour 422
 benêt 293
 Benoît 293
 berger 292
 beril 360
 Bertrix 437
 Besançon 504
 besogne 484
 bien 478
 biez 'bief' 415
 biez 'bouleau' 432
 blâmer 387
 blanc 356
 blois 289
 blou 443
 bœuf 376, 401, 413, 417
 bœufs 417
 bois 'buis' 271
 bon 441, 463, 479
 bondir 292
 bonne 468
 bonté 291, 401, 427, 471
 bouche 342, 347, 494
 bouger 292
 boulevard 493
 bourdon 501
 bourgeois 438
 Bourgogne 343
 bourse 271, 351
 braie 356
 bras 335, 392, 515
 brouillard 394
 brun 474
 buc 392
 buona 479
 buvant 512
 cacher 358
 Caen 479
 cailler 288, 305, 334, 358
 Cambrai 346
 car 355
 carignon 504
 carré 355
 carrefour 293, 504
 casse 514
 ceinst 397
 ceinture 482
 cellier 325
 cendre 378, 438
 cent 307, 339
 cercle 356
 cerf 237, 305, 339, 400
 chable 372
 chadel 292
 chaire 302
 chaire 302, 360
 chaise 302, 360
 chalengier 293, 504
 châlit 503
 chambre 254, 378
 champ 305, 385, 469
 champion 249, 342
 Champougnny 502

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

chance 499, 500
chancelier 293
chandeleur 234
changer 344, 385, 469
chant 506
chantai 506
chante 505
chanter 233, 351, 506
chantent 507
chanteur 277
chantre 277
chapeau 439
char 233, 234, 249, 435, 441, 491
charbon 351, 499
charmel 428
charogne 484
charrue 249, 362, 499
chartre 296, 330
chasne 251
chasseur 234
chastier 346
château 387, 439
Châtillon 504
chaton (de bague) 249, 348
chaucier 335
chaud 233, 255, 296, 447
chaume 296, 507
chausse 234
chef 342
chemin 499
chemise 499
chêne 251
chenil 393
chenille 499
chère 435
cheval 233, 331, 342, 368, 499
chevaucher 292, 502
chevaux 386, 447
chevesne 387
cheveux 445
Chevigny 346, 437, 504
chèvre 264, 342, 358, 371, 435, 436
chèvrefeuille 504
chevruel 320
chie 437
chien 330, 342, 435, 478
chier 'cher' 331
chinde pic. 237
choir 342
choisir 457
chonq pic. 237
chose 289, 365, 442, 514
choue 342
choux 441
ciel 289, 323, 415
cieu 362, 416
cieux 446
cinq 355, 472

cinquante 355, 472
cire 233, 331, 339, 438
claire 420
clair 356, 427
clameur 360
clé 366, 396, 427
Clichy 344, 346, 437
clore 371, 442
cloche 347
clos 442
clou 366, 443
cœur 233, 351, 409, 417, 441
cognée 484
coi 288
coin 330, 484
coins 330, 333, 381
collier 428
combler 351, 378
comme 283, 355
comte 297, 385, 471, 479
conduis 456
congé 344
connaît 455
connaître 381
conseil 304, 493
conseus 445
cor 507
corne 305
côte 514
couche 302
couchier 292
coude 299, 494
coudre 302, 305, 380
couenne 470
couler 501
couleuvre 302, 371, 417
coup 296, 375, 386, 396, 398, 449
coupable 448
cour 287, 494
couronne 468, 475, 501
court 494
coût 394
couve 423
couvin 481
couvrir 287
craie 420
cric 394
croire 356, 421
croître 381, 451
croix 455
cueille 431
cuens 385, 479, 506
cuidier 292
cuir 338, 434
cuire 363
cuisse 347, 434
curer 351
daigne 341, 482
daigner 482

daintiers 435, 482
darte 493
dé- 497
défricher 358
dehors 367, 411
deintie 435, 482
déjà 281, 343, 428
déjoindre 497
demeure 302
dent 351, 385, 470
dernier 393
désert 496
désir 496
destre 304
dette 298, 299, 493
deux 409
devait 420
devient 302
devin 495
deviner 495
devoir 401, 496
devrait 420
dient 362
Dieu 58, 284, 411, 416, 506
dirai 450
dire 450
dis 495
distrent 302
dix 433
dois 398
doit 506
doivent 507
dopte 297
don 475
donner 468, 471
dorer 442
dormir 501
dort 395, 397, 400, 491, 501
dortoir 338
dos 382
double 372
douille 284
doyen 346, 478
drap 356, 392
dû 516
duisis 456
durer 495
é- 497
-é 427
eau 363
-eau 439
éblouir 442
écharpe 493
échine 342
éclater 357
écolier 428
écorcher 292, 294
écrin 483
écrit 491
écrouelle 367

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

écu 357
écume 474
écuyer 387
-ée 427, 428
effriter 358
èkièle pic. 237
-el 428
-el (-eau) 439
-ement 503
émeutir 504
empaistrer 502
emplir 356
emploi 302
employer 293, 504
emprunter 473, 504
encliner 356
encoignure 333
enfle 507
enfleur 356
engin 333, 431, 481
enseigne 482
ensemble 470, 508
-ent 507
entamer 502
entir 302, 347, 433
entre 254, 508
épais 254
éparpiller 504
épaule 388
épeautre 439
épée 304, 307
épine 254, 357, 474, 497
époux 424
-er 393, 427, 428, 435
-èrent 427
errer 497
échelle 342
esclenc 357
escroie 367, 411
esmer 389
esparvier 502
espeus 424
espeuse 424
essai 304, 343
essaim 304
essart 304
-esse 335
essemble 304
essordre 304
est 398
estencelle 127
étale 357, 372
éteindre 355, 497
éteuf 394
Étienne 299, 367
étincelle 127
étrange 345
être 254, 380
étroit 357, 451
eu 368

-eur 393
ëur 289
-euse 422
eux 445
-eux 422
evage, ewage 363
-évêque 300
-ez 396, 427
face 335
faible 126
faim 429
faîne 500
faire 296
faisais 512
faisan 512
faisant 512
faisons 512
faisse 335
fait 347, 450, 453
fange 345
faucheur 393
faucon 447
faute 296
Fays 438
Fayt 438
faz 288
fée 401
feindre 482
femme 297, 385, 470
fendre 470
fenêtre 356, 496
fenouil 334, 494
fente 296
fer 236, 407
ferm 507
fermement 291
fermer 382
feu 418
feugiere 445
feuille 431
feutre 284, 445
feutrer 445
fève 307, 368, 427
fevre 507
février 305
fiel 409
fiente 297, 478
fier (adj.) 401
fieu 416
fièvre 371
filer 495
fille 334
filleul 288
fils 394, 444
fin 474
finir 472
firent 302
flaire 347
flamme 469
fleur 356, 422, 506

flôwe wall. 127
foi 390
foie 300
foin 477
foire 338, 451
fond 471
fontaine 471
force 336
forge 371
fosse 514
fou 'hêtre' 362, 443
fourche 342
fournir 357
fours 381
fous 449
foyer 455
français 420, 438
frein 477
frêle 236, 356
fait 347, 450, 453
frère 371, 427
froid 283
froide 347
froissier 336
fromage 127, 299, 501
froment 283, 357
fruit 456
fumer 473
fumier 512
fusil 393
fût (subs.) 514
gagne 500
gaiement 503
gaine 500
gaitier 354
garder 354
garoquer 357
Gascogne 484
gâter 354
gazon 354
geai 453
geleus 282, 306
geline 499
gendre 296, 306, 340
genoux 334
gent 296, 331, 340
gentil 393
gentis 444
Georges 343, 507
gerbe 493
gît 343, 437
glace 335, 356
glai 453
glorieux 422
goujon 344
goût 514
goutte 351
gouverner 293, 504
grain 356
graindre 343, 378

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

granz 396
grasse 514
gré 376
grenouille 494
grieu 362, 416
gros 515
grosse 515
gué 354
guérir 493
guerre 354
guetter 327, 354, 435
gueule 273, 401, 422
guivre 354

hache 353
haine 500
haïr 500
hanap 357, 394
hanche 353
harde 493
heaume 353, 439, 507
henap 357
herbe 491
hérisson 504
herse 506
heur 289
heure 407, 422
heuse 417
hièble 372
hier 273, 415
hiver 368, 401, 495
hoir 273
homme 297, 471, 507
hôte 389, 506
huche 298
huen 479
hui 434, 441
huis 456
huit 434
hûître 432
Huon 362

-ième 283
-ier 393, 428, 435
-ière 435
ierre 254, 371
ieve 363
-il 393
île 387, 514
image 300
-ir 393
ire 273, 401, 491

ja 281, 306, 343, 428
jaloux 282, 306, 424
jambe 342
janvier 305
jaune 342, 389
jeter 388
jeu 418
jeune 299

Jodoigne 333
joie 342, 343, 441, 457
joindre (subs.) 283
joindre (v.) 484
jointure 484
joste 304
jouer 362
joug 362
jour 306, 322, 343, 395, 507
jours 381
joyeux 457
jugier 292
juin 333, 343, 485
jumeaux 512
jument 399
jurer 322, 343
jus 382

la 252, 255, 302
là 428
lacer 358
lacier 355, 358, 363
lacs 335, 363
ladre 380
lai 346, 362
laine 401
lairme 296, 347, 493
laisse (v.) 347
laisser 327, 435, 453
laisser 435, 453
laissier 435, 453
lait 453
lange 345
langue 355
langueur 355
larc 251, 376
larcin 375, 483, 504
lard 255, 491
large 251, 342
larne 493
larrecin 293, 375, 483, 504
larron 371, 475
laver 366, 428
le 252
leçon 336, 388
lendemain 254
leu 369, 423
leün 362
leve 428
leveiz 503, 516
lever 496
levis 503, 516
lèvre 371, 427
lie 415
lierre 254, 371
liet 415
lieu 362, 418, 506
lièvre 415, 507
ligne 483
lignée 483
lime 474

limer 472
linceul 472
linge 345
lire 296
lit (subs.) 433
lit (v.) 433
livraison 503
livrer 250
lo 252, 302
loi 346, 362, 451
loin 484
lointain 484
lois 251
loisir 438, 451
long 399
louche 251
loue (laudat) 442
louer (laudare) 364, 442
louer (locare) 346
lourd 283
louve 369, 423
loyer 455
lués que 418
luette 254, 366
leur 362
Luïgne 333, 485
luisant 456
luisir 456
lumière 473
lundi 463, 473
lune 351, 360, 401, 474, 505

mâcher 292, 389
maent 426
main 407, 426, 429, 506
mairie 343, 453, 508
maison 327, 337, 453
malade 299
mâle 387
mander 469
manière 305
manœuvre 305
Marc 400
marchand 503
marché 493
marchis 438
mari 498
marier 293
marteau 439
maschier 292
masure 498
Mathieu 416
matin 305
mauvais 292, 336
mauve 305
meilleur 334
même 496
mener 360, 470
menteur 393, 394
merci 339, 438, 497
mercredi 294

mère 351, 427
merle 296
messe 427
mesure (subs.) 293, 365, 401
mesure (v.) 293, 401
mesurer 293, 401
meuble 283
meule 417
meurt 290
Meuse 417
meut 417
meute 298, 388, 417
mi 433
miège 299
miel 409, 415
mien 281
mieudre 431, 446, 508
mieux 330, 334, 381, 386, 410, 431, 446
minuit 503
miroir 393, 394
mœurs 400, 422
moillier 288
moindre 477
moins 477
mois 304, 421
moisir 283, 339
moisson 337, 451
moitié 327, 330, 435, 436, 451
monnaie 420
monsieur 252, 393
mont 461, 471
montagne 333, 480
monter 471
mordre 382
mort (morte) 407
mort (mortu) 305
mortel 428
moudre 296, 379, 449
moule 283
mout 448
mouvoir 501
moyen 478
moyenne 478
mule 273, 360, 505
mur 253, 492, 506
mûr 364, 500
muraille 495

nager 250
naïf 250, 500
narille 360
nasiller 360
né 407
née 364
nef 'navet' 376
neigier 292
neier 346
nette 296, 388
neue 251, 424

neuf (adj.) 366, 393, 407
neuve 250, 417
neveu 369, 422, 496
nez 351, 427
nice 335
niche (wall., gaum.) 335
nichier 292
nie 433
nièce 432
Noël 393
noëud 422
noir 451
noise 457
noix 455
nom 475
non 281
notre 507
nôtre 387
nouer 251
nourrir 283
nouveaux 366
noyer 233, 346
nu 492
nue (nuba) 368
nue (nuda) 364
nueces 432
nuit (subs.) 434
nuit (v.) 434
nul 492
nus 444

obéir 293
oc 264
od 369
œil 334, 431
oëille 366
œuf 393
œuvre 371, 417
oi 370
oignon 333
oïl 264
oindre 355
ois 457
-ois 420, 438
oiseaux 457
oiseux 455
ombre 356
on 479
oncle 441
ongle 441
onques 355
onze 283
-oir 393
or 441, 442
oraison 454
oreille 296, 334, 442
orfraie 387
orge 343
ornement 401, 503
oroison 366, 454
-ort 400

os 515
oscur 389
ose 442
oser 442
ost 396
ostieus 440
ostruce 442
ot 370
-ot 513
Ottignies 346, 437, 504
oue 442
oui 264
ouïr 442
-ourd 400
ours 400
outil 393
outré 448
oz 396

pacage 305, 358
page 300
païen 346, 435, 478
paille 306, 334
pain 429
paire 327
païs 304, 346, 438
paistre 453
palais 336, 360, 453
pâmoison 454
pantoisier 503
paon 366
par- 493
parc 400
pareil 493
parer 360, 428
pareus 445
Paris 450
paroi 288
parole 372, 442
part (subs.) 395, 396, 400
partir 498
parz 396
pâte 514
pasteur 277
pâtre 277
pauvre 442
pavillon 504
pavot 443
payer 233, 362, 435, 453
pays 438
pêcheur 503
peine 289, 468, 477
pel 440
pèlerin 126
pelisse 335
pelouse 424
pendre 470
pépie 495
perche 298
Perche 299
perdre 491

pere (parat) 428
 père 307, 351, 371, 401, 427
 péril 496
 persil 504
 personne 475
 peser 365
 peur 366, 500
 peut 417
 pièce 432
 pied 253, 290, 401, 413, 415, 436
 pièrdou (wall.) 492
 pierre 371, 407, 415, 436
 pieux 440
 piez 396
 pin 474
 piqueux 393
 pire 254, 433, 508
 pis (pectus) 433
 pitié 327, 435
 plagnant 341
 plaie 346, 362, 453
 plainnant 341
 plaindre 296, 341
 plaine 356
 plainst 397
 plaisir 233, 331, 339, 362, 393, 438, 453
 plait 296
 plaît 376, 396
 planche 341
 plane 296, 387
 plein 461, 477
 pleine 477
 plope (wall.) 127
 plume 474
 poêle 300
 poids 421
 poil 421
 poing 307, 341
 point 304
 poire 273, 360, 401, 421
 poison 336, 455
 poisson 335, 451
 Poitou 443, 451
 poivre 421
 poix 339, 451
 pomme 475
 ponce 297
 pont 461, 471
 por- 501
 porc 491
 porche 299
 portai 450
 porte (subs.) 401, 491, 505
 porte (v.) 392, 501
 porter 501
 poser 442
 pot 513
 pou 'peu' 443
 poudre 305, 379, 448

poulain 501
 pouls 448
 pour- 501
 pré 264, 427
 pré- 496
 prédire 496
 prêle 255
 premier 283, 435, 436
 prendre 287
 prêt 398
 preuve 417
 prie 346
 prince 472
 prix 336, 433
 pro- 501
 prochain 501
 proche 501
 proie 289
 prouesse 335
 prunelle 357
 puce 444
 puis 432
 puisse 432
 purge 492
 quart 401
 quatre 305, 355
 quenelle 357
 quenif 357
 quenouille 494, 501
 querre 296
 quête 296
 queue 422
 queux 418
 quiert 289, 415
 quieus 440
 râble 516
 rage 322, 344, 410
 raide 420
 raifort 500
 raisin 453
 raison 336, 453
 raiz 500
 rancœur 351
 rançon 250, 293, 336
 rasoir 455
 râteau 439
 rave 367
 re- 496
 reçoit 302
 Reims 477
 rène 296, 387
 renouille 494
 rette 296
 réus (wall., pic.) 234
 Rhône 296, 387
 ri 392
 rien 281, 409, 478
 Rital 360
 rive 307, 369, 491

INDEX DES MOTS FRANÇAIS

roche 347
 rogner 435
 roi 322, 346, 451
 roide 420
 Roland 388
 rôle 516
 romain 471
 rompt 395, 397
 ronce 297, 385, 506
 ronger 283
 rosée 501
 rouable 372, 516
 Rouen 479
 rouge 344, 507
 rouvre 423
 Rouvroy 423
 ruche 492
 rue 346, 362
 sablon 372
 sac 396
 sache 344
 sade 299
 sain 429, 506
 saine 429, 505
 saint 304, 341, 480
 sainté 480
 Saintonge 299
 sairement 347
 sait 376, 395, 398
 saluer 293
 sangle 356
 sanglier 428
 sangsue 362
 santé 291
 saoul 500, 516
 sarkeu, sarqueu 362, 418
 sart 255
 sas 289
 saucis 447
 sauge 344
 sauter 447
 sauvage 299
 savoir 369
 savon 369
 sawe (wall.) 411
 scelle 516
 scwère (wall.) 355
 sec 391
 seigneur 333, 482
 seille 304
 sein 477
 Seine 363
 seing 482
 sel 409
 selon 501
 sembler 378, 470
 semonce 501
 semondre 501
 sente 385
 sentir 470

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

INDEX DES MOTS FRANÇAIS

sera 255
 serf 400
 serge 493
 sergent 344
 serpe 493
 serpent 351
 Servais 336
 servir 382
 seuil 334, 431
 seul 422
 sevelir 293
 sevrer 250
 singe 344, 472, 507
 sœur 417
 soie 289
 soif 289
 Soissons 337
 soivre 302
 soleil 501
 somme (sagma) 347
 somme (somnu) 385, 507
 sonner 471
 sot 515
 sotte 515
 sou 296
 soudain 292
 souder 448
 soudre 305
 soue 411
 soupçon 336, 375
 sourdre 330
 sous 449
 sucier 495
 suer 351
 suie 456
 sûr 233, 362, 496, 516
 sus 382
 table 253, 351, 372
 tailler 358, 435
 tait 339
 taon 368
 tard 395
 tarder 351
 taupe 447
 tavemier 293, 504
 tel 427
 témoin 333, 389
 temps 395, 397
 tendre (adj.) 296
 tenve 305
 terre 427
 terroir 393, 503
 tête 387, 514
 Thierry 371
 tiède 277, 299
 tiegne 431, 481
 tienne 481
 tiennent 478
 tient 478
 tiers 432

tieus 440
 tige 344
 tison 336, 450
 tistre 433
 toile 401, 407, 410
 toison 455
 toit 347, 451
 ton 281
 tonnoire 302
 tordre 432
 tortre 355, 432
 toucher 347
 Toulouse 424
 tour 494
 Tournai 346, 362, 453
 tourner 501
 tracier 336
 traiter 327, 358, 435
 traitier 358, 435, 453
 travaux 334
 tref 376
 tremble 507
 trémie 358
 très 409
 tristesse 335, 451
 trois 356, 392, 409
 troubler 127
 trouver 369
 truie 434
 truite 456
 tuertre 432
 un 474
 vache 347, 354, 388, 505
 valet 387
 vanne 470
 varlet 387
 veille 410, 493
 veiller 334
 veine 477
 veinst 341
 veintre 341
 Velaine 126
 vèle 516
 vendange 344
 vendent 507
 vendre 354, 356, 461, 507
 vendredi 294
 vengier 292
 venir 394, 496
 venoison 454, 503
 vent 461
 ventouse 424
 ver 396
 verge 493
 verger 358
 vergogne 292, 484
 Verlaine 126
 vert 255, 493
 vertu 492, 497

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

Table des figures et des tableaux

FIGURES

1. Vibration périodique simple	12
2. Vibration d'une corde, de ses moitiés, de ses tiers	13
3. Courbe composée	13
4. Vibration périodique et vibration non périodique	13
5. Production du son vocalique	16
6. Production du son consonantique	17
7. Schéma acoustique des voyelles françaises	18
8. Les organes de la parole	20
9. Le larynx et les cordes vocales	21
10. Cavités supraglottiques et organes articulatoires	23
11. Voûte palatine	24
12. Kymogramme	24
13. Représentation de l'articulation de [i], [e] et [ɛ]	30
14. Représentation de l'articulation de [a] et [ɑ]	31
15. Représentation de l'articulation de [y], [ø] et [œ]	31
16. Représentation de l'articulation de [u], [o] et [ɔ]	31
17. Représentation schématique des rapports entre les zones articulatoires et les apertures des voyelles françaises	34
18. Principaux types d'occlusives	36
19. Principaux types de constrictives	38-39
20. Les latérales	40
21. Les vibrantes	41
22. Représentation comparée de l'articulation d'une semi-occlusive et d'un groupe « occlusive + constrictive »	42
23. Articulation de [l] et de [ɭ] dit « vélaire »	43
24. Articulation de [w] et de [ɥ]	49
25. Les principales articulations consonantiques	50
26. Représentation schématique des zones articulatoires	51
27. Schéma de la tension musculaire d'une consonne	54
28. La limite entre [k] et [tʃ] en Wallonie	117
29. CHANDELEUR en Wallonie	118
30. La fragmentation du domaine gallo-roman	134
31. La segmentation dialectale de la Wallonie	125
32. La palatalisation. Palatogrammes	156

TABLEAUX

Correspondance entre les termes de phonétique articulatoire et les termes de phonétique auditive	64
Phonématique du français contemporain : les consonnes	73
Phonématique du français contemporain : les voyelles	75

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

247

L'intonation : phrase énonciative	78-79
L'intonation : phrase interrogative	79-80
L'intonation : phrase impérative	81
Fréquence d'apparition des sons en français contemporain	91
Le système vocalique du latin classique	138
Tableau des consonnes du latin classique	140
Le système vocalique du latin classique et du latin tardif	143
Tableau des consonnes du latin tardif de Gaule septentrionale	152
Palatalisation : chronologie	158
Nasalisation : chronologie	207
Signes phonétiques. Tableau des signes de différents alphabets phonétiques	222
Tableau chronologique.	224

HORS-TEXTE

Les principales prononciations consonantiques	(1)
Les voyelles du français moderne	(1)
Représentation schématique des zones articulatoires	(2)
Le système vocalique du latin classique et du latin tardif	(3)
Les consonnes du latin classique	(3)
Tableau chronologique. Quelques points de repère importants	(4)

BCILL 6: HANART M., *Les littératures dialectales de la Belgique romane: Guide bibliographique*, 96 pp., 1976 (2^e tirage, corrigé de CD 12). Prix: 340,- FB.
En ce moment où les littératures connexes suscitent un regain d'intérêt indéniable, ce livre rassemble une somme d'informations sur les productions littéraires wallonnes, mais aussi picardes et lorraines. Y sont également considérés des domaines annexes comme la linguistique dialectale et l'ethnographie.

BCILL 7: Hethitica II, éd. **JUCQUOIS G.** et **LEBRUN R.**, avec la collaboration de **DEVLAMMINCK B.**, II-159 pp., 1977, Prix: 480,- FB.

Cinq ans après *Hethitica I* publié à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Louvain, quelques hittitologues belges et étrangers fournissent une dizaine de contributions dans les domaines de la linguistique anatolienne et des cultures qui s'y rattachent.

BCILL 8: JUCQUOIS G. et **DEVLAMMINCK B.**, *Compléments aux dictionnaires étymologiques du grec*. Tome I: A-K, II-121 pp., 1977. Prix: 380,- FB.

Le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* du regretté **CHANTRAINE P.** est déjà devenu, avant la fin de sa parution, un classique indispensable pour les hellénistes. Il a fait l'objet de nombreux comptes rendus, dont il a semblé intéressant de regrouper l'essentiel en un volume. C'est le but que poursuivent ces *Compléments aux dictionnaires étymologiques du grec*.

BCILL 9: DEVLAMMINCK B. et **JUCQUOIS G.**, *Compléments aux dictionnaires étymologiques du gothique*. Tome I: A-F, II-123 pp., 1977. Prix: 380,- FB.

Le principal dictionnaire étymologique du gothique, celui de Feist, date dans ses dernières éditions de près de 40 ans. En attendant une refonte de l'œuvre qui incorporerait les données récentes, ces compléments donnent l'essentiel de la littérature publiée sur ce sujet.

BCILL 10: VERDOODT A., *Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique: Introduction à la bibliographie et guide pour la recherche*, 235 pp., 1977 (réédition de CD 1). Prix: 590,- FB.

Un «trend-report» de 2.000 livres et articles relatifs aux problèmes socio-linguistiques belges. L'auteur, qui a obtenu l'aide de nombreux spécialistes, a notamment dépouillé les catalogues par matière des bibliothèques universitaires, les principales revues belges et les périodiques sociologiques et linguistiques de classe internationale.

BCILL 11: RAISON J. et **POPE M.**, *Index transnuméré du linéaire A*, 333 pp., 1977. Prix: 840,- FB.

Cet ouvrage est la suite, antérieurement promise, de **RAISON-POPE**, *Index du linéaire A*, Rome 1971. A l'introduction près (et aux dessins des «mots»), il en reprend entièrement le contenu et constitue de ce fait une édition nouvelle, corrigée sur les originaux en 1974-76 et augmentée des textes récemment publiés d'Arkhanès, Knossos, La Canée, Zakro, etc., également autopsiés et rephotographiés par les auteurs.

BCILL 12: BAL W. et **GERMAIN J.**, *Guide bibliographique de linguistique romane*, VI-267 pp., 1978. Prix 685,- FB., ISBN 2-87077-097-9, 1982, ISBN 2-8017-099-1.

Conçu principalement en fonction de l'enseignement, cet ouvrage, sélectif, non exhaustif, tâche d'être à jour pour les travaux importants jusqu'à la fin de 1977. La bibliographie de linguistique romane proprement dite s'y trouve complétée par un bref aperçu de bibliographie générale et par une introduction bibliographique à la linguistique générale.

BCILL 13: ALMEIDA I., *L'opérativité sémantique des récits-paraboles. Sémiotique narrative et textuelle. Herméneutique du discours religieux*. Préface de Jean **LADRIÈRE**, XIII-484 pp., 1978. Prix: 1.250,- FB.

Prenant comme champ d'application une analyse sémiotique fouillée des récitsparaboles de l'Évangile de Marc, ce volume débouche sur une réflexion herméneutique concernant le monde religieux de ces récits. Il se fonde sur une investigation épistémologique contrôlant les démarches suivies et situant la sémiotique au sein de la question générale du sens et de la compréhension.

BCILL 14: Études Minoennes I: le linéaire A, éd. **Y. DUHOUX**, 191 pp., 1978. Prix: 480,- FB.

Trois questions relatives à l'une des plus anciennes écritures d'Europe sont traitées dans ce recueil; évolution passée et état présent des recherches; analyse linguistique de la langue du linéaire A; lecture phonétique de toutes les séquences de signes édités à ce jour.

BCILL 15: Hethitica III, 165 pp., 1979. Prix: 490,- FB.

Ce volume rassemble quatre études consacrées à la titulature royal hittite, la femme dans la société hittite, l'onomastique lycienne et gréco-asiatique, les rituels CTH 472 contre une impureté.

BCILL 16: GODIN P., *Aspecten van de woordvolgorde in het Nederlands. Een syntaktische, semantische en functionele benadering*, VI + 338 pp., 1980. Prix: 1.000,- FB., ISBN 2-87077-241-6.

In dit werk wordt de stelling verdedigd dat de woordvolgorde in het Nederlands beregeld wordt door drie hoofdfactoren, nl. de syntaxis (in de engere betekenis van dat woord), de semantiek (in de zin van distributie van de dieptekasussen in de oppervlaktestructuur) en het zgn. functionele zinsperspektief (d.i. de distributie van de constituenten naargelang van hun graad van communicatief dynamisme).

BCILL 17: BOHL S., *Ausdrucksmittel für ein Besitzverhältnis im Vedischen und griechischen*, III + 108 pp., 1980. Prix: 360,- FB., ISBN 2-87077-170-3.

This study examines the linguistic means used for expressing possession in Vedic Indian and Homeric Greek. The comparison, based on a select corpus of texts, reveals that these languages use essentially inherited devices but with differing frequency ratios, in addition Greek has developed a verb "to have", the result of a different rhythm in cultural development.

BCILL 18: RAISON J. et **POPE M.**, *Corpus transnuméré du linéaire A*, 350 pp., 1980. Prix: 1.100,- FB.

Cet ouvrage est, d'une part, la clé à l'Index transnuméré du linéaire A des mêmes auteurs, **BCILL 11**: de l'autre, il ajoute aux recueils d'inscriptions déjà publiés de plusieurs côtés des compléments indispensables; descriptions, transnumérations, apparat critique, localisation précise et chronologie détaillée des textes, nouveautés diverses, etc.

BCILL 19: FRANCARD M., *Le parler de Tenneville. Introduction à l'étude linguistique des parlers wallo-lorrains*, 312 pp., 1981. Prix: 780,- FB., ISBN 2-87077-000-6.

Dialectologues, romanistes et linguistes tireront profit de cette étude qui leur fournit une riche documentation sur le domaine wallo-lorrain, un aperçu général de la segmentation dialectale en Wallonie, et de nouveaux matériaux pour l'étude du changement linguistique dans le domaine gallo-roman. Ce livre intéressera aussi tous ceux qui sont attachés au patrimoine culturel du Luxembourg belge en particulier, et de la Wallonie en général.

BCILL 20: **DESCAMPS A. et al.**, *Genèse et structure d'un texte du Nouveau Testament. Étude interdisciplinaire du chapitre 11 de l'Évangile de Jean*, 292 pp., 1981. Prix: 895,- FB.

Comment se pose le problème de l'intégration des multiples approches d'un texte biblique? Comment articuler les unes aux autres les perspectives développées par l'exégèse historicocritique et les approches structuralistes? C'est à ces questions que tentent de répondre les auteurs à partir de l'étude du récit de la résurrection de Lazare. Ce volume a paru simultanément dans la collection «Lectio divina» sous le n° 104, au Cerf à Paris, ISBN 2-204-01658-6.

BCILL 21: *Hethitica IV*, 155 pp., 1981. Prix: 390,- FB., ISBN 2-87077-026.

Six contributions d'E. Laroche, F. Bader, H. Gonnet, R. Lebrun et P. Crepon sur: les noms des Hittites; hitt. zinna-; un geste du roi hittite lors des affaires agraires; vœux de la reine à Istar de Lawazantiya; pauvres et démunis dans la société hittite; le thème du cerf dans l'iconographie anatolienne.

BCILL 22: **J.-J. GAZIAUX**, *L'élevage des bovidés à Jauchelette en roman pays de Brabant. Étude dialectologique et ethnographique*, XVIII + 372 pp., 1 encart, 45 illustr., 1982. Prix: 1.170,- FB., ISBN 2-87077-137-1.

Tout en proposant une étude ethnographique particulièrement fouillée des divers aspects de l'élevage des bovidés, avec une grande sensibilité au facteur humain, cet ouvrage recueille le vocabulaire wallon des paysans d'un petit village de l'est du Brabant, contrée peu explorée jusqu'à présent sur le plan dialectal.

BCILL 23: *Hethitica V*, 131 pp., 1983. Prix: 330,- FB., ISBN 2-87077-155-X.

Onze articles de H. Berman, M. Forlanini, H. Gonnet, R. Haase, E. Laroche, R. Lebrun, S. de Martino, L.M. Mascheroni, H. Nowicki, K. Shields.

BCILL 24: **L. BEHEYDT**, *Kindertaalonderzoek. Een methodologisch handboek*, 252 pp., 1983. Prix: 620,- FB., ISBN 2-87077-171-1.

Dit werk begint met een overzicht van de trends in het kindertaalonderzoek. Er wordt vooral aandacht besteed aan de methodes die gebruikt worden om de taalontwikkeling te onderzoeken en te bestuderen. Het biedt een gedetailleerd analyserooster voor het onderzoek van de receptieve en de produktieve taalvaardigheid zowel door middel van tests als door middel van bandopnamen. Zowel onderzoek van de woordenschat als onderzoek van de grammatica komen uitvoerig aan bod.

BCILL 25: **J.-P. SONNET**, *La parole consacrée. Théorie des actes de langage, linguistique de l'énonciation et parole de la foi*, VI-197 pp., 1984. Prix: 520,- FB. ISBN 2-87077-239-4.

D'où vient que la parole de la foi ait une telle force?

Ce volume tente de répondre à cette question en décrivant la «parole consacrée», en cernant la puissance spirituelle et en définissant la relation qu'elle instaure entre l'homme qui la prononce et le Dieu dont il parle.

BCILL 26: **A. MORPURGO DAVIES - Y. DUHOX (ed.)**, *Linear B: A 1984 Survey, Proceedings of the Mycenaean Colloquium of the VIIIth Congress of the International Federation of the Societies of Classical Studies (Dublin, 27 August-1st September 1984)*, 310 pp., 1985. Price: 850 FB., ISBN 2-87077-289-0.

Six papers by well known Mycenaean specialists examine the results of Linear B studies more than 30 years after the decipherment of script. Writing, language, religion and economy are all considered with constant reference to the Greek evidence of the First Millennium B.C. Two additional articles introduce a discussion of archaeological data which bear on the study of Mycenaean religion.

BCILL 27: *Hethitica VI*, 204 pp., 1985. Prix: 550 FB. ISBN 2-87077-290-4.

Dix articles de J. Boley, M. Forlanini, H. Gonnet, E. Laroche, R. Lebrun, E. Neu, M. Paroussis, M. Poetto, W.R. Schmalstieg, P. Swiggers.

BCILL 28: **R. DASCOTTE**, *Trois suppléments au dictionnaire du wallon du Centre*, 359 pp., 1 encart, 1985. Prix: 950 FB. ISBN 2-87077-303-X.

Ce travail comprend 5.200 termes qui apportent un complément substantiel au *Dictionnaire du wallon du Centre* (8.100 termes). Il est le fruit de 25 ans d'enquête sur le terrain et du dépouillement de nombreux travaux dont la plupart sont inédits, tels des mémoires universitaires. Nul doute que ces *Trois suppléments au dictionnaire du wallon du Centre* intéresseront le spécialiste et l'amateur.

BCILL 29: **B. HENRY**, *Les enfants d'immigrés italiens en Belgique francophone, Seconde génération et comportement linguistique*, 360 pp., 1985. Prix: 950 FB. ISBN 2-87077-306-4.

L'ouvrage se veut un constat de la situation linguistique de la seconde génération immigrée italienne en Belgique francophone en 1976. Il est basé sur une étude statistique du comportement linguistique de 333 jeunes issus de milieux immigrés socio-économiques modestes. Des chiffres préoccupants qui parlent et qui donnent à réfléchir...

BCILL 30: **H. VAN HOOF**, *Petite histoire de la traduction en Occident*, 105 pp., 1986. Prix: 380 FB. ISBN 2-87077-343-9.

L'histoire de notre civilisation occidentale vue par la loupe de la traduction. De l'Antiquité à nos jours, le rôle de la traduction dans la transmission du patrimoine gréco-latin, dans la christianisation et la Réforme, dans le façonnage des langues, dans le développement des littératures, dans la diffusion des idées et du savoir. De la traduction orale des premiers temps à la traduction automatique moderne, un voyage fascinant.

BCILL 31: **G. JUCQUOIS**, *De l'égocentrisme à l'ethnocentrisme*, 421 pp., 1986. Prix: 1.100 FB. ISBN 2-87077-352-8.

La rencontre de l'Autre est au centre des préoccupations comparatistes. Elle constitue toujours un événement qui suscite une interpellation du sujet: les manières d'être, d'agir et de penser de l'Autre sont autant de questions sur nos propres attitudes.

BCILL 32: **G. JUCQUOIS**, *Analyse du langage et perception culturelle du changement*, 240 p., 1986. Prix: 640 FB. ISBN 2-87077-353-6.

La communication suppose la mise en jeu de différences dans un système perçu comme permanent. La perception du changement est liée aux données culturelles: le concept de différentiel, issu très lentement des mathématiques, peut être appliqué aux sciences du vivant et aux sciences de l'homme.

BCILL 33-35: **L. DUBOIS**, *Recherches sur le dialecte arcadien*, 3 vol., 236, 324, 134 pp., 1986. Prix: 1.975 FB. ISBN 2-87077-370-6.

Cet ouvrage présente aux antiquisants et aux linguistes un corpus mis à jour des inscriptions arcadiennes ainsi qu'une description synchronique et historique du dialecte. Le commentaire des inscriptions est envisagé sous l'angle avant tout philologique; l'objectif de la description de ce dialecte grec est la mise en évidence de nombreux archaïsmes linguistiques.

BCILL 36: *Hethitica VII*, 267 pp., 1987. Prix: 800 FB.

Neuf articles de P. Cornil, M. Forlanini, G. Gonnet, R. Haase, G. Kellerman, R. Lebrun, K. Shields, O. Soysal, Th. Urbin Choffray.

BCILL 37: *Hethitica VIII. Acta Anatolica E. Laroche oblata*, 426 pp., 1987. Prix: 1.300 FB.

Ce volume constitue les *Actes* du Colloque anatolien de Paris (1-5 juillet 1985): articles de D. Arnaud, D. Beyer, Cl. Brixhe, A.M. et B. Dinçol, F. Echevarria, M. Forlanini, J. Freu, H. Gonnet, F. Imparati, D. Kassab, G. Kellerman, E. Laroche, R. Lebrun, C. Le Roy, A. Morpurgo Davies et J.D. Hawkins, P. Neve, D. Parayre, F. Pecchioli-Daddi, O. Pelon, M. Salvini, I. Singer, C. Watkins.

BCILL 38: J.-J. GAZIAUX, *Parler wallon et vie rurale au pays de Jodoigne à partir de Jauchelette*. Avant-propos de Willy Bal, 368 pp., 1987. Prix: 790 FB.

Après avoir caractérisé le parler wallon de la région de Jodoigne, l'auteur de ce livre abondamment illustré s'attache à en décrire le cadre villageois, à partir de Jauchelette. Il s'intéresse surtout à l'évolution de la population et à divers aspects de la vie quotidienne (habitat, alimentation, distractions, vie religieuse), dont il recueille le vocabulaire wallon, en alliant donc dialectologie et ethnographie.

BCILL 39: G. SERBAT, *Linguistique latine et Linguistique générale*, 74 pp., 1988. Prix: 280 FB. ISBN 90-6831-103-4.

Huit conférences faites dans le cadre de la Chaire Francqui, d'octobre à décembre 1987, sur: le temps; deixis et anaphore; les complétives; la relative; nominatif; génitif partitif; principes de la dérivation nominale.

BCILL 40: *Anthropo-logiques*, éd. D. Huvelle, J. Giot, R. Jongen, P. Marchal, R. Pirard (Centre interdisciplinaire de Glossologie et d'Anthropologie Clinique), 202 pp., 1988. Prix: 600 FB. ISBN 90-6831-108-5.

En un moment où l'on ne peut plus ignorer le malaise épistémologique où se trouvent les sciences de l'humain, cette série nouvelle publie des travaux situés dans une perspective anthropo-logique unifiée mais déconstruite, épistémologiquement et expérimentalement fondée. Domaines abordés dans ce premier numéro: présentation générale de l'anthropologie clinique; épistémologie; linguistique saussurienne et glossologie; méthodologie de la description de la grammaticalité langagière (syntaxe); anthropologie de la personne (l'image spéculaire).

BCILL 41: M. FROMENT, *Temps et dramatisations dans les récits écrits d'élèves de 5^{ème}*, 268 pp., 1988. Prix: 850 FB.

Les récits soumis à l'étude ont été analysés selon les principes d'une linguistique qui intègre la notion de circulation discursive, telle que l'a développée M. Bakhtine.

La comparaison des textes a fait apparaître que le temps était un principe différenciateur, un révélateur du type d'histoire racontée.

La réflexion sur la temporalité a également conduit à constituer une typologie des textes intermédiaire entre la langue et la diversité des productions, en fonction de leur homogénéité.

BCILL 42: Y.L. ARBEITMAN (ed.), *A Linguistic Happening in Memory of Ben Schwartz. Studies in Anatolian, Italic and Other Indo-European Languages*, 598 pp., 1988. Prix: 1800,- FB.

36 articles dédiés à la mémoire de B. Schwartz traitent de questions de linguistique anatolienne, italique et indo-européenne.

BCILL 43: *Hethitica IX*, 179 pp., 1988. Prix: 540 FB. ISBN. Cinq articles de St. DE MARTINO, J.-P. GRÉLOIS, R. LEBRUN, E. NEU, A.-M. POLVANI.

BCILL 44: M. SEGALÉN (éd.), *Anthropologie sociale et Ethnologie de la France*, 873 pp., 1989. Prix: 2.620 FB. ISBN 90-6831-157-3 (2 vol.).

Cet ouvrage rassemble les 88 communications présentées au Colloque International «Anthropologie sociale et Ethnologie de la France» organisé en 1987 pour célébrer le cinquantième anniversaire du Musée national des Arts et Traditions populaires (Paris), une des institutions fondatrices de la discipline. Ces textes montrent le dynamisme et la diversité de l'ethnologie chez soi. Ils sont organisés autour de plusieurs thèmes: le regard sur le nouvel «Autre», la diversité des cultures et des identités, la réévaluation des thèmes classiques du symbolique, de la parenté ou du politique, et le rôle de l'ethnologue dans sa société.

BCILL 45: J.-P. COLSON, *Krashens monitortheorie: een experimentele studie van het Nederlands als vreemde taal. La théorie du moniteur de Krashen: une étude expérimentale du néerlandais, langue étrangère*, 226 pp., 1989. Prix: 680 FB. ISBN 90-6831-148-4.

Doel van dit onderzoek is het testen van de monitortheorie van S.D. Krashen in verband met de verwerving van het Nederlands als vreemde taal. Tevens wordt uiteengezet welke plaats deze theorie inneemt in de discussie die momenteel binnen de toegepaste taalwetenschap gaande is.

BCILL 46: *Anthropo-logiques 2* (1989), 324 pp., 1989. Prix: 970 FB. ISBN 90-6831-156-5.

Ce numéro constitue les Actes du Colloque organisé par le CIGAC du 5 au 9 octobre 1987. Les nombreuses interventions et discussions permettent de dégager la spécificité épistémologique et méthodologique de l'anthropologie clinique: approches (théorique ou clinique) de la rationalité humaine, sur le plan du signe, de l'outil, de la personne ou de la norme.

BCILL 47: G. JUCQUOIS, *Le comparatisme*, t. 1: *Généalogie d'une méthode*, 206 pp., 1989. Prix: 750 FB. ISBN 90-6831-171-9.

Le comparatisme, en tant que méthode scientifique, n'apparaît qu'au XIX^e siècle. En tant que manière d'aborder les problèmes, il est beaucoup plus ancien. Depuis les premières manifestations d'un esprit comparatiste, à l'époque des Sophistes de l'Antiquité, jusqu'aux luttes théoriques qui préparent, vers la fin du XVIII^e siècle, l'avènement d'une méthode comparative, l'histoire des mentalités permet de préciser ce qui, dans une société, favorise l'émergence contemporaine de cette méthode.

BCILL 48: G. JUCQUOIS, *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, 138 pp., 1989. Prix: 560 FB. ISBN 90-6831-169-7.

La méthode comparative semble bien être spécifique aux sciences de l'homme. En huit chapitres, reprenant les textes de conférences faites à Namur en 1989, sont présentés les principaux moments d'une histoire du comparatisme, les grands traits de la méthode et quelques applications interdisciplinaires.

BCILL 49: *Problems in Decipherment*, edited by Yves DUHOUX, Thomas G. PALAIMA and John BENNET, 1989, 216 pp. Price: 650 BF. ISBN 90-6831-177-8.

Five scripts of the ancient Mediterranean area are presented here. Three of them are still undeciphered — "Pictographic" Cretan; Linear A; Cypro-Minoan. Two papers deal with Linear B, a successfully deciphered Bronze Age script. The last study is concerned with Etruscan.

BCILL 50: **B. JACQUINOD**, *Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du V^e siècle avant J.-C.* (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique), 1989, 305 pp. Prix: 900 FB. ISBN 90-6831-194-8.

Le double accusatif est une des particularités du grec ancien: c'est dans cette langue qu'il est le mieux représenté, et de beaucoup. Ce tour, loin d'être un archaïsme en voie de disparition, se développe entre Homère et l'époque classique. Les types de double accusatif sont variés et chacun conduit à approfondir un fait de linguistique générale: expression de la sphère de la personne, locution, objet interne, transitivité, causativité, etc. Un livre qui intéressera linguistes, hellénistes et comparatistes.

BCILL 51: **Michel LEJEUNE**, *Méfitis d'après les dédicaces lucaniennes de Rossano di Vaglio*, 103 pp., 1990. Prix: 400,- FB. ISBN 90-6831-204-3.

D'après l'épigraphie, récemment venue au jour, d'un sanctuaire lucanien (-IV^e/-I^{er} s.), vues nouvelles sur la langue osque et sur le culte de la déesse Méfitis.

BCILL 52: *Hethitica X*, 211 pp., 1990. Prix: 680 FB. Sept articles de P. CORNIL, M. FORLANINI, H. GONNET, J. KLINGER et E. NEU, R. LEBRUN, P. TARACHA, J. VANSCHOONWINKEL. ISBN 90-6831-288-X.

BCILL 53: **Albert MANIET**, *Phonologie quantitative comparée du latin ancien*, 1990, 362 pp. Prix: 1150 FB. ISBN 90-6831-225-1.

Cet ouvrage présente une statistique comparative, accompagnée de remarques d'ordre linguistique, des éléments et des séquences phoniques figurant dans un corpus latin de 2000 lignes, de même que dans un état plus ancien de ce corpus, reconstruit sur base de la phonétique historique des langues indo-européennes.

BCILL 54-55: **Charles de LAMBERTERIE**, *Les adjectifs grecs en -vç. Sémantique et comparaison* (publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Fondation Calouste Gulbenkian), 1.035 pp., 1990. Prix: 1980 FB. ISBN tome I: 90-6831-251-0; tome II: 90-6831-252-9.

Cet ouvrage étudie une classe d'adjectifs grecs assez peu nombreuse (une quarantaine d'unités), mais remarquable par la cohérence de son fonctionnement, notamment l'aptitude à former des couples antonymiques. On y montre en outre que ces adjectifs, hérités pour la plupart, fournissent une riche matière à la recherche étymologique et jouent un rôle important dans la reconstruction du lexique indo-européen.

BCILL 56: **A. SZULMAJSTER-CELNIKIER**, *Le yidich à travers la chanson populaire. Les éléments non germaniques du yidich*, 276 pp., 22 photos, 1991. Prix: 1490 FB. ISBN 90-6831-333-9.

BCILL 57: *Anthropo-logiques 3* (1991), 204 pp., 1991. Prix: 695 FB. ISBN 90-6831-345-2. Les textes de ce troisième numéro d'*Anthropo-logiques* ont en commun de chercher épistémologiquement à déconstruire les phénomènes pour en cerner le fondement. Ils abordent dans leur spécificité humaine le langage, l'expression numérale, la relation clinique, le corps, l'autisme et les psychoses infantiles.

BCILL 58: **G. JUCQUOIS-P. SWIGGERS** (éd.), *Comparatisme 3: Le comparatisme devant le miroir*, 155 pp., 1991. Prix: 540 FB. ISBN 90-6831-363-0.

Dix articles de E. Gilissen, G.-G. Granger, C. Hagège, G. Jucquois, H. G. Moreira Freire de Morais Barroco, P. Swiggers, M. Van Overbeke.

BCILL 59: *Hethitica XI*, 136 pp., 1992. Prix: 440 FB. ISBN 90-6831-394-0.

Six articles de T.R. Bryce, S. de Martino, J. Freu, R. Lebrun, M. Mazoyer et E. Neu.

BCILL 60: **A. GOOSSE**, *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises, XXVIII-450 pp.*, 1991. Prix: 1.600 FB. ISBN 90-6831-373-8.

Ce volume réunit un choix d'études de grammaire et de lexicologie françaises d'A. Goosse. Il est publié par ses collègues et collaborateurs à l'Université Catholique de Louvain à l'occasion de son accession à l'éméritat.

BCILL 61: **Y. DUHOUX**, *Le verbe grec ancien. Éléments de morphologie et de syntaxe historiques*, 549 pp., 1992. Prix: 1650 FB. ISBN 90-6831-387-8.

Ce livre étudie la structure et l'histoire du système verbal grec ancien. Menées dans une optique structuraliste, les descriptions morphologiques et syntaxiques sont toujours associées, de manière à s'éclairer mutuellement. Une attention particulière a été consacrée à la délicate question de l'aspect verbal. Les données quantitatives ont été systématiquement traitées, grâce à un corpus de plus de 100.000 formes verbales s'échelonnant depuis Homère jusqu'au IV^e siècle avant J.-C.

BCILL 62: **D. da CUNHA**, *Discours rapporté et circulation de la parole*, 1992, 231 pp., Prix: 740 FB. ISBN 90-6831-401-7.

L'analyse pragmatique de la circulation de la parole entre un discours source, six rapporteurs et un interlocuteur montre que le discours rapporté ne peut se réduire aux styles direct, indirect et indirect libre. Par sa façon de reprendre les propos qu'il cite, chaque rapporteur privilégie une variante personnelle dans laquelle il leur prête sa voix, allant jusqu'à forger des citations pour mieux justifier son propre discours.

BCILL 63: **A. OUZOUNIAN**, *Le discours rapporté en arménien classique*, 1992, 300 pp., Prix: 990 FB. ISBN 90-6831-456-4.

BCILL 64: **B. PEETERS**, *Diachronie, Phonologie et Linguistique fonctionnelle*, 1992, 194 pp., Prix: 785 FB. ISBN 90-6831-402-5.

BCILL 65: **A. PIETTE**, *Le mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, 1992, 117 pp., Prix: 672 FB. ISBN 90-6831-442-4.

BCILL 66: **Ph. BLANCHET** (éd.), *Nos langues et l'unité de l'Europe. Actes des Colloques de Fleury (Normandie) et Maiano (Prouvènço)*, 1992, 113 pp., Prix: 400 FB. ISBN 90-6831-439-4.

Ce volume envisage les problèmes posés par la prise en compte de la diversité linguistique dans la constitution de l'Europe. Universitaires, enseignants, écrivains, hommes politiques, responsables de structures éducatives, économistes, animateurs d'associations de promotion des cultures régionales présentent ici un vaste panorama des langues d'Europe et de leur gestion socio-politique.

BCILL 67: *Anthropo-logiques 4* 1992, 155 pp. Prix: 540 FB. ISBN 90-6831-464-5.

Une fois encore, l'unité du propos de ce numéro d'*Anthropo-logiques* ne tient pas tant à l'objet — bien qu'il soit relativement circonscrit: l'humain (on étudie ici la faculté de concevoir, la servitude du vouloir, la dépendance de l'infantile et la parenté) — qu'à la méthode, dont les deux caractères principaux sont justement les plus malaisés à conjoindre: une approche dialectique et analytique.

BCILL 68: **L. BEHEYDT (red.)**, *Taal en leren. Een bundel artikelen aangeboden aan prof. dr. E. Nieuwborg*, X-211 pp., 1993. Prix: 795 FB. ISBN 90-6831-476-9.

Deze bundel, die helemaal gewijd is aan toegepaste taalkunde en vreemde-talen-onderwijs, bestaat uit vijf delen. Een eerste deel gaat over evaluatie in het v.t.-onderwijs. Een tweede deel betreft taalkundige analyses in functie van het v.t.-onderwijs. Een derde deel bevat contrastieve studies terwijl een vierde deel over methodiek gaat. Het laatste deel, ten slotte, is gericht op het verband taal en cultuur.

BCILL 69: **G. JUCQUOIS**, *Le comparatisme, t. 2: Émergence d'une méthode*, 208 pp., 1993. Prix: 730 FB. ISBN 90-6831-482-3, ISBN 2-87723-053-0.

Les modifications majeures qui caractérisent le passage de l'Ancien Régime à l'époque contemporaine se produisent initialement dans les sciences du vivant. Celles-ci s'élaborent, du XVIII^e au XX^e siècle, par la progressive prise en compte du changement et du mouvement. Les sciences biologiques deviendront ainsi la matrice constitutive des sciences de l'homme par le moyen d'une méthodologie, comparative pour ces dernières et génétique pour les premières.

BCILL 70: *DE VSV, Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency, édité par D. LONGRÉE*, préface de G. SERBAT, 468 pp., 1993. Prix: 795 FB. ISBN 90-6831-481-5, ISBN 2-87723-054-6.

Ce volume, offert en hommage à Marius Lavency, professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain, réunit vingt-six contributions illustrant les principales tendances des recherches récentes en syntaxe latine. Partageant un objectif commun avec les travaux de Marius Lavency, ces études tendent à décrire «l'usage» des auteurs dans ses multiples aspects: emplois des cas et des tournures prépositionnelles, oppositions modales et fonctionnements des propositions subordonnées, mécanismes diaphoriques et processus de référence au sujet, structures des phrases complexes... Elles soulignent la complémentarité des descriptions syntaxiques et des recherches lexicologiques, sémantiques, pragmatiques ou stylistiques. Elles mettent à nouveau en évidence les nombreuses interactions de la linguistique latine et de la linguistique générale.

BCILL 71: **J. PEKELDER**, *Conventies en Functies. Aspecten van binominale woordgroepen in het hedendaagse Nederlands*, 245 pp., 1993. Prix: 860 FB. ISBN 90-6831-500-5.

In deze studie wordt aangetoond dat een strikt onderscheid tussen lexicale en lineaire **conventies** enerzijds en lexicale en lineaire **functies** anderzijds tot meer inzicht leidt in de verschillende rollen die syntactische en niet-syntactische functies spelen bij de interpretatie van binominale woordgroepen met *van* in het hedendaagse Nederlands.

BCILL 72: **H. VAN HOOFF**, *Dictionnaire des éponymes médicaux français-anglais*, 407 pp., 1993. Prix: 1425 FB. ISBN 90-6831-510-2, ISBN 2-87723-071-6.

Les éponymes constituent un problème particulier du labyrinthe synonymique médical, phénomène dont se plaignent les médecins eux-mêmes et qui place le traducteur devant d'innombrables problèmes d'identification des équivalences. Le présent dictionnaire, précédé d'une étude typologique, s'efforce par ses quelque 20.000 entrées de résoudre la plupart de ces difficultés.

BCILL 73: **C. VIELLE - P. SWIGGERS - G. JUCQUOIS** eds, *Comparatisme, mythologies, langages en hommage à Claude Lévi-Strauss*, 454 pp., 1994. Prix: 1600 FB. ISBN 90-6831-586-2, ISBN 2-87723-130-5.

Ce volume offert à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de ses quatre-vingt-cinq ans réunit des études mythologiques, linguistiques et/ou comparatives de Ph. Blanchet, A. Delobelle, E. Désveaux, B. Devlieger, D. Dubuisson, F. François, J.C. Gomes da Silva, J. Guiart, G. Jucquois, M. Mahmoudian, J.-Y. Maleuvre, H.B. Rosén, Cl. Sandoz, B. Sergent, P. Swiggers et C. Vielle.

BCILL 74: **J. RAISON - M. POPE**, *Corpus transnuméré du linéaire A*, deuxième édition, 337 pp., 1994. Prix: 1180 FB. ISBN 90-6831-561-7, ISBN 2-87723-115-1.

La deuxième édition de ce *Corpus* livre le texte de tous les documents linéaire A publiés à la fin de 1993, rassemblés en un volume maniable. Elle conserve la numérotation des signes utilisée en 1980, autorisant ainsi l'utilisation aisée de toute la bibliographie antérieure. Elle joint à l'édition proprement dite de précieuses notices sur l'archéologie, le lieu précis de trouvaille, la datation, etc.

BCILL 75: *Florilegium Historiographiae Linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, édité par **J. DE CLERCQ** et **P. DESMET**, 512 pp., 1994. Prix: 1800,- FB. ISBN 90-6831-578-1, ISBN 2-87723-125-9.

Vingt-neuf articles illustrent des questions d'histoire de la linguistique et de grammaire comparée en hommage à l'auteur des *Grands courants de la linguistique moderne*.

BCILL 76: *Plurilinguisme et Identité culturelle, Actes des Assises européennes pour une Éducation plurilingue (Luxembourg)*, édités par **G. DONDENLIGER** et **A. WENGLER**, 185 pp., 1994. Prix: 650,- FB. ISBN 90-6831-587-0, ISBN 2-87723-131-3.

Comment faciliter la communication entre les citoyens de toute l'Europe géographique et humaine, avec le souci de préserver, en même temps, l'indispensable pluralisme de langues et de cultures? Les textes réunis dans ce volume montrent des démarches fort diverses, souvent ajustées à une région, mais qui mériteraient certainement d'être adaptées à des situations analogues.

SÉRIE PÉDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN (SPILL).

SPILL 1: G. JUCQUOIS, avec la collaboration de J. LEUSE, *Conventions pour la présentation d'un texte scientifique*, 1978, 54 pp. (épuisé).

SPILL 2: G. JUCQUOIS, *Projet pour un traité de linguistique différentielle*, 1978, 67 pp. Prix: 170,- FB.

Exposé succinct destiné à de régulières mises à jour de l'ensemble des projets et des travaux en cours dans une perspective différentielle au sein de l'Institut de Linguistique de Louvain.

SPILL 3: G. JUCQUOIS, *Additions 1978 au «Projet pour un traité de linguistique différentielle»*, 1978, 25 pp. Prix: 70,- FB.

SPILL 4: G. JUCQUOIS, *Paradigmes du vieux-slave*, 1979, 33 pp. (épuisé).

SPILL 5: W. BAL - J. GERMAIN, *Guide de linguistique*, 1979, 108 pp. Prix: 275,- FB. Destiné à tous ceux qui désirent s'initier à la linguistique moderne, ce guide joint à un exposé des notions fondamentales et des connexions interdisciplinaires de cette science une substantielle documentation bibliographique sélective, à jour, classée systématiquement et dont la consultation est encore facilitée par un index détaillé.

SPILL 6: G. JUCQUOIS - J. LEUSE, *Ouvrages encyclopédiques et terminologiques en sciences humaines*, 1980, 66 pp. Prix: 165,- FB.

Brochure destinée à permettre une première orientation dans le domaine des diverses sciences de l'homme. Trois sortes de travaux y sont signalés: ouvrages de terminologie, ouvrages d'introduction, et ouvrages de type encyclopédique.

SPILL 7: D. DONNET, *Paradigmes et résumé de grammaire sanskrite*, 64 pp., 1980. Prix: 160,- FB.

Dans cette brochure, qui sert de support à un cours d'initiation, sont envisagés: les règles du sandhi externe et interne, les paradigmes nominaux et verbaux, les principes et les classifications de la composition nominale.

SPILL 8-9: L. DEROY, *Padaśas. Manuel pour commencer l'étude du sanskrit même sans maître*, 2 vol., 203 + 160 pp., 2^e éd., 1984. Epuisé.

Méthode progressive apte à donner une connaissance élémentaire et passive du sanskrit (en transcription). Chaque leçon de grammaire est illustrée par des textes simples (proverbes, maximes et contes). Le second volume contient un copieux lexique, une traduction des textes (pour contrôle) et les éléments pour étudier, éventuellement, à la fin, l'écriture nâgarî.

SPILL 10: *Langage ordinaire et philosophie chez le second WITTGENSTEIN. Séminaire de philosophie du langage 1979-1980, édité par J.F. MALHERBE*, 139 pp., 1980. Prix: 350,- FB. ISBN 2-87077-014-6.

Si, comme le soutenait Wittgenstein, la signification c'est l'usage, c'est en étudiant l'usage d'un certain nombre de termes clés de la langue du philosophe que l'on pourra, par-delà le découpage de sa pensée en aphorismes, tenter une synthèse de quelques thèmes majeurs des investigations philosophiques.

SPILL 11: J.M. PIERRET, *Phonétique du français. Notions de phonétique générale et phonétique du français*, V-245 pp. + 4 pp. hors texte, 1985. Prix: 550,- FB. ISBN 2-87077-018-9.

Ouvrage d'initiation aux principaux problèmes de la phonétique générale et de la phonétique du français. Il étudie, en outre, dans une section de phonétique historique, l'évolution des sons, du latin au français moderne.

SPILL 12: Y. DUHOUX, *Introduction aux dialectes grecs anciens. Problèmes et méthodes. Recueil de textes traduits*, 111 pp., 1983. Prix: 280,- FB. ISBN 2-87077-177-0.

Ce petit livre est destiné aux étudiants, professeurs de grec et lecteurs cultivés désireux de s'initier à la dialectologie grecque ancienne: description des parlers; classification dialectale; reconstitution de la préhistoire du grec. Quatorze cartes et tableaux illustrent l'exposé, qui est complété par une bibliographie succincte. La deuxième partie de l'ouvrage rassemble soixante-huit courtes inscriptions dialectales traduites et accompagnées de leur bibliographie.

SPILL 13: G. JUCQUOIS, *Le travail de fin d'études. Buts, méthode, présentation*, 82 pp., 1984. (épuisé).

SPILL 14: J. VAN ROEY, *French-English Contrastive Lexicology. An Introduction*, 145 pp., 1990. Prix: 460,- FB. ISBN 90-6831-269-3.

This textbook covers more than its title suggests. While it is essentially devoted to the comparative study of the French and English vocabularies, with special emphasis on the deceptiveness of alleged transformational equivalence, the first part of the book familiarizes the student with the basic problems of lexical semantics.

SPILL 15: Ph. BLANCHET, *Le provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle*, 224 pp., 1992. Prix: 740,- FB. ISBN 90-6831-428-9.

Ce volume propose aux spécialistes une description scientifique interdisciplinaire cherchant à être consciente de sa démarche et à tous, grand public compris, pour la première fois, un ensemble d'informations permettant de se faire une idée de ce qu'est la langue de la Provence.

SPILL 16: T. AKAMATSU, *Essentials of Functional Phonology*, with a Foreword by André MARTINET, xi-193 pp., 1992. Prix: 680 FB. ISBN 90-6831-413-0.

This book is intended to provide a panorama of *synchronic functional phonology* as currently practised by the author who is closely associated with André Martinet, the most distinguished leader of functional linguistics of our day. Functional phonology studies the phonic substance of languages in terms of the various functions it fulfils in the process of language communication.

SPILL 17: C.M. FAÏK-NZUJI, *Éléments de phonologie et de morphophonologie des langues bantu*, 163 pp., 1992. Prix: 550 FB. ISBN 90-6831-440-8.

En cinq brefs chapitres, cet ouvrage présente, de façon claire et systématique, les notions élémentaires de la phonologie et de la morphophonologie des langues de la famille linguistique bantu. Une de ses originalités réside dans ses *Annexes et Documents*, où sont réunis quelques systèmes africains d'écriture ainsi que quelques principes concrets pour une orthographe fonctionnelle des langues bantu du Zaïre.

SPILL 18: P. GODIN — P. OSTYN — Fr. DEGREEF, *La pratique du néerlandais avec ou sans maître*, 368 pp., 1993. Prix: 1250 FB. ISBN 90-6831-528-5.

Cet ouvrage a pour objectif de répondre aux principales questions de grammaire et d'usage que se pose l'apprenant francophone de niveau intermédiaire et avancé. Il comprend les parties suivantes: 1. Prononciation et orthographe; 2. Morphologie; 3. Syntaxe et sémantique; 4. Usage. Il peut être utilisé aussi bien en situation d'auto-apprentissage qu'en classe grâce à une présentation de la matière particulièrement soignée d'un point de vue pédagogique: organisation modulaire, nombreux exemples, explications en français, traduction des mots moins fréquents, et «last but not least», un index très soigné.

SPILL 19: J.-M. PIERRET, *Phonétique historique du français et Notions de phonétique générale*. Nouvelle édition, XIII-247 pages; 4 pages hors-texte, 1994. Prix: 920 FB. ISBN 90-6831-608-7

Nouvelle édition, entièrement revue, d'un manuel destiné aux étudiants et aux lecteurs cultivés désireux de s'initier à la phonétique et à l'histoire de la prononciation du français, cet ouvrage est constitué de deux grandes parties: une initiation à la phonétique générale et un panorama de la phonétique historique du français. Il contient de nombreuses illustrations et trois index: un index analytique contenant tous les termes techniques utilisés, un index des étymons et un index des mots français cités dans la partie historique.